



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

Haïti en détresse: impact du séisme de 2010 sur la vie et les opinions des citoyens

- Dominique Zéphy, auteur, Coordonnateur de recherche du LAPOP, Université Vanderbilt
- Abby Córdova, Ph.D, auteure, Université Vanderbilt
- Hugo Salgado, Assistant de recherche, LAPOP
- Mitchell A. Seligson, Ph.D.
Coordonnateur scientifique et éditeur de la série
Université Vanderbilt



VANDERBILT UNIVERSITY

Haiti en détresse: impact du séisme de 2010 sur la vie et les opinions des citoyens ¹

Dominique Zéphyr, M.A.
Coordonnateur de recherche du LAPOP
Université Vanderbilt

Abby Córdova, Ph. D.
Université Vanderbilt

Avec l'aide de
Hugo Salgado

Mitchell A. Seligson
Coordonnateur scientifique et éditeur de la série
Université Vanderbilt



VANDERBILT UNIVERSITY



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Cette étude a été réalisée grâce au soutien du Programme de la démocratie et la gouvernance de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence Américaine pour le Développement International.

Mars 2011

¹ Nous désirons remercier Dr Margaret Sarles pour ses importantes recommandations dans l'élaboration de cette étude.

Pour contacter les auteurs, écrivez à l'une des adresses suivantes: dominique.zephyr@vanderbilt.edu ou abby.b.cordova@vanderbilt.edu

Table des matières

Liste des figures.....	vii
Liste des tableaux.....	xiii
Préface	xv
Sommaire exécutif.....	xvii
Introduction.....	1
Chapitre I. Contexte, plan de sondage et caractéristiques de la population	3
Contexte de l'étude.....	3
Plan de sondage.....	5
Caractéristiques démographiques et socio-économiques des sondés	7
Partie I: Principaux éléments de la démocratie avant et après le séisme	13
Chapitre II. Évaluer les effets du séisme sur la gouvernance démocratique et les attitudes et comportements politiques des citoyens	15
Introduction.....	15
Gouvernance démocratique	15
Les attitudes et les comportements politiques des citoyens.....	16
Cadre méthodologique.....	17
Conclusions.....	25
Chapitre III. Valeurs démocratiques et opinions politiques des citoyens après le séisme	27
Introduction.....	27
Évaluation du citoyen de la réponse du gouvernement et de la société civile face au séisme..	28
Soutien à la démocratie.....	29
Soutien à la démocratie dans une perspective comparative.....	30
Soutien à la démocratie avant et après le séisme	31
Le fait d'avoir vécu le séisme et le soutien à la démocratie	33
Satisfaction envers la démocratie.....	36
Satisfaction envers la démocratie dans une perspective comparative	37
Le séisme et la satisfaction envers la démocratie	38
Appui au système politique.....	39
Appui au système politique dans une perspective comparative.....	40
Appui au système politique avant et après le séisme	40
Confiance interpersonnelle	43
Confiance interpersonnelle dans une perspective comparative	44
Confiance interpersonnelle avant et après le séisme.....	45
Le fait d'avoir vécu le séisme et le soutien à la démocratie	47

Conclusions.....	50
Appendice	51
Chapitre IV. Criminalité, sentiment d'insécurité et soutien envers l'état de droit.....	53
Introduction.....	53
Sentiment d'insécurité	54
Sentiment d'insécurité avant et après le séisme	56
Le fait d'avoir vécu le séisme et le sentiment d'insécurité	57
Victimisation criminelle.....	58
Victimisation criminelle en Haïti dans une perspective comparative.....	61
Tendances de la victimisation criminelle.....	62
Le fait d'avoir vécu le séisme et la victimisation criminelle.....	64
Autres caractéristiques des victimes	67
Soutien à l'état de droit.....	68
Soutien à l'état de droit dans une perspective comparative.....	69
Soutien de l'état de droit avant et après le séisme.....	70
Facteurs du soutien envers l'état de droit	72
Conclusions.....	74
Appendice	75
Chapitre V. Le système juridique.....	77
Introduction.....	77
Confiance envers le système juridique	78
Confiance envers le système juridique dans une perspective comparative	79
Confiance envers le système juridique au fil du temps.....	80
Facteurs de la confiance envers le système juridique	82
Confiance envers la police haïtienne	84
Confiance envers la police haïtienne au fil du temps	85
Facteurs du degré de confiance envers la police haïtienne.....	87
Approbation envers les civils qui se font justice eux-mêmes au lieu des institutions appropriées.....	89
Approbation envers les civils qui se font justice eux-mêmes dans une perspective comparative.....	90
Variation du degré d'approbation envers les civils qui se font justice eux-mêmes	91
Conclusions.....	93
Appendice	94
Chapitre VI. Corruption	95
Introduction.....	95
Mesure de la corruption	97
Perception de la corruption en Haïti	98
Perception de la corruption dans une perspective comparative	99

Perception de la corruption au fil du temps	100
Victimisation de la corruption en Haïti.....	102
Victimisation de la corruption dans une perspective comparative	104
Victimisation de la corruption au fil du temps.....	105
Caractéristiques des victimes de corruption	107
Conclusions.....	108
Appendice	109
Chapitre VII. Présentation de demandes aux gouvernements locaux après le séisme et leur capacité à y répondre.....	111
Introduction.....	111
Confiance envers le gouvernement local	112
Confiance envers le gouvernement local dans une perspective comparative.....	113
Soutien au gouvernement local avant et après le séisme	114
Le fait d'avoir vécu le séisme et la confiance envers le gouvernement local.....	116
Demandes auprès de l'administration communale.....	117
Demandes auprès de l'administration communale dans une perspective comparative.....	118
Demandes auprès de l'autorité communale avant et après le séisme	119
Le fait d'avoir vécu le séisme et les demandes auprès de l'administration communale.....	121
Satisfaction quant aux services du gouvernement local	123
Satisfaction envers les services du gouvernement local dans une perspective comparative.....	124
Satisfaction envers les services du gouvernement local avant et après le séisme.....	125
Le fait d'avoir vécu le séisme et la satisfaction quant aux services du gouvernement local.....	127
Conclusions.....	129
Appendice	130
Chapitre VIII. Participation communautaire et politique.....	131
Introduction.....	131
Participation communautaire	132
Participation à des réunions d'organismes communautaires	132
Participation à des comités d'amélioration de la communauté.....	134
Participation à des associations liées à l'emploi	137
Participation communautaire en Haïti comparativement à d'autres pays.....	138
Participation aux réunions du gouvernement local.....	139
Participation aux réunions communales avant et après le séisme.....	140
Participation à des manifestations.....	142

Participation à des manifestations dans une perspective comparative.....	142
Participation à des manifestations avant et après le séisme.....	143
Le fait d'avoir vécu le séisme et la participation à des manifestations	145
Conclusions.....	147
Appendice	148
Partie II: Qualité de vie et prestations des services de base en Haïti.....	149
Chapitre IX. Bien-être des citoyens en Haïti : une vue d'ensemble.....	151
Introduction.....	151
Qualité de vie en Haïti : un tableau d'ensemble.....	152
Perceptions de la situation économique personnelle	156
Revenu du ménage.....	158
Qualité de l'emploi	159
Conclusion	161
Chapitre X. Qualité de vie et prestations des services de base en Haïti.....	163
Introduction.....	163
Les services d'eau et d'électricité	163
Service d'électricité.....	164
Accès à l'électricité	164
Qualité du service d'électricité.....	166
Service d'eau	168
Accès à l'eau.....	168
Qualité du service d'eau	171
Insécurité alimentaire.....	173
Services de santé en Haïti	175
Degré de satisfaction général des soins de santé primaires en Haïti.....	175
Expérience personnelle des services de santé.....	176
Satisfaction des services de santé parmi les utilisateurs	178
Services d'éducation.....	180
Satisfaction à l'égard du système d'éducation	180
Inscription à l'école parmi les enfants d'âge scolaire.....	181
Satisfaction à l'égard de l'état des établissements d'enseignement	183
Degré de satisfaction à l'égard de la qualité de l'enseignement	185
Accès aux services de base et satisfaction à l'égard de la vie	186
Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres	189
Conclusions.....	192
Références bibliographiques.....	195
Annexes	201
Annexe I. Lettre du «consentement» du IRB.....	203
Annexe II. Questionnaire en créole	205

Liste des figures

Figure I.1. Carte d'Haïti de l'épicentre du séisme du 12 janvier et la population touchée.....	3
Figure I.2. Distribution de l'échantillon selon le sexe.....	8
Figure I.3. Distribution de l'échantillon selon l'âge	9
Figure I.4. Distribution de l'échantillon selon la région géographique.....	9
Figure I.5. Distribution de l'échantillon selon la scolarité	10
Figure I.6. Distribution de l'échantillon selon les quintiles de richesse.....	11
Figure II.1. Pourcentage des sondés vivant dans des communes touchées et épargnées en 2010, en comparaison avec les mêmes communes des années précédentes.....	19
Figure II.2. Niveau des dommages au logement dans les communes touchées	20
Figure II.3. Condition de résidence après le séisme	21
Figure II.4. Principales caractéristiques démographiques selon la condition de résidence	22
Figure II.5. Pourcentage de la population qui a un emploi selon la condition de résidence.....	23
Figure II.6. Pourcentage des familles recevant des envois de fonds selon la condition du logement.....	24
Figure II.7. Pourcentage de familles recevant des envois de fonds selon l'année	25
Figure III.1. Performance du gouvernement et d'autres institutions après le séisme	28
Figure III.2. Performance du gouvernement après le séisme.....	29
Figure III.3. Soutien à la démocratie dans les Amériques	31
Figure III.4. Soutien à la démocratie selon l'année.....	32
Figure III.5. Soutien à la démocratie dans les communes touchées et épargnées selon l'année...	33
Figure III.6. Influence du fait d'avoir vécu le séisme sur le soutien à la démocratie.....	34
Figure III.7. Soutien à la démocratie en Haïti selon la condition de logement.....	35
Figure III.8. Effet de la scolarité et de l'évaluation de la performance du travail du président....	36
Figure III.9. Satisfaction envers la démocratie en Haïti, 2010	37
Figure III.10. Satisfaction envers la démocratie dans les Amériques.....	38
Figure III.11. Satisfaction envers la démocratie selon l'année.....	39
Figure III.12. Appui au système politique dans les Amériques.....	40
Figure III.13. Appui au système selon l'année.....	41
Figure III.14. Appui au système politique dans les communes touchées et épargnées selon l'année	42
Figure III.15. Effet de la satisfaction à l'égard de la performance du président	43
Figure III.16. Confiance interpersonnelle en Haïti en 2010	44
Figure III.17. Confiance interpersonnelle dans une perspective comparative.....	45
Figure III.18. Confiance interpersonnelle selon l'année	46
Figure III.19. Confiance interpersonnelle dans les communes touchées et épargnées selon l'année	47
Figure III.20. Incidence du fait d'avoir vécu le séisme sur la confiance interpersonnelle.....	48
Figure III.21. Confiance interpersonnelle selon la condition de résidence.....	49
Figure III.22. Incidence du niveau de dommages sur la confiance interpersonnelle.....	49
Figure IV.1. Sentiment d'insécurité dans une perspective comparative	55
Figure IV.2. Sentiment d'insécurité selon l'année.....	56
Figure IV.3. Sentiment d'insécurité dans les communes touchées et épargnées selon l'année.....	57

Figure IV.4. Sentiment d'insécurité selon la condition de logement	58
Figure IV.5. Victimisation criminelle personnellement et dans le ménage.....	59
Figure IV.6. Types de crimes, 2010.....	60
Figure IV.7. Dénonciation des actes criminels en Haïti	61
Figure IV.8. Victimisation criminelle dans une perspective comparative.....	62
Figure IV.9. Victimisation criminelle selon l'année	63
Figure IV.10. Victimisation criminelle selon l'année et la condition de logement.....	64
Figure IV.11. Facteurs de la victimisation criminelle en 2010.....	65
Figure IV.12. Victimisation criminelle selon la condition de résidence.....	66
Figure IV.13. Victimisation criminelle selon le sexe et la condition de logement.....	67
Figure IV.14. Victimisation criminelle selon l'âge et la richesse	68
Figure IV.15. Soutien au respect de l'état de droit en Haïti	69
Figure IV.16. Soutien à l'état de droit dans une perspective comparative	70
Figure IV.17. Soutien à l'état de droit selon l'année	71
Figure IV.18. Soutien à l'état de droit dans les communes touchées et épargnées selon l'année .	72
Figure IV.19. Facteurs du soutien envers l'état de droit	73
Figure IV.20. Incidence de la victimisation criminelle sur le soutien envers l'état de droit.....	74
Figure V.1. Éléments de l'indice de confiance envers le système juridique.....	79
Figure V.2. Confiance envers le système juridique en Amérique latine et dans les Caraïbes.....	80
Figure V.3. Confiance envers le système juridique, 2006-2010.....	81
Figure V.4. Confiance envers le système juridique dans les communes touchées et épargnées (2006-2010).....	82
Figure V.5. Facteurs de la confiance envers le système juridique.....	83
Figure V.6. Influence du sentiment d'insécurité et la perception de la corruption sur la confiance envers la justice	84
Figure V.7. Confiance envers la police dans les Amériques	85
Figure V.8. Confiance envers la police selon l'année	86
Figure V.9. Soutien envers la police dans les communes touchées et épargnées selon l'année ...	87
Figure V.10. Facteurs du degré de confiance envers la police	88
Figure V.11. Influence du sentiment d'insécurité et de l'âge sur la confiance envers la police....	88
Figure V.12. Pourcentage de la population qui approuve faiblement et fortement les personnes qui se font justice elles-mêmes	89
Figure V.13. Approbation envers les civils qui se font justice elles-mêmes dans les Amériques	90
Figure V.14. Approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes selon l'année ...	91
Figure V.15. Approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes dans les communes touchées et épargnées selon l'année.....	92
Figure VI.1. Perception de la corruption	99
Figure VI.2. Perception de la corruption dans une perspective comparative	100
Figure VI.3. Perception de la corruption selon l'année.....	101
Figure VI.4. Perception de la corruption dans les communes touchées et épargnées selon l'année	102
Figure VI.5. Modalités de victimisation par la corruption.....	103
Figure VI.6. Indice total de la victimisation de la corruption.....	104
Figure VI.7. Victimisation de la corruption dans une perspective comparative.....	105
Figure VI.8. Pourcentage de la population qui a été victime de corruption en Haïti selon l'année	106

Figure VI.9. Pourcentage de la population qui a été victime de corruption dans les communes touchées et épargnées selon l'année	107
Figure VI.10. Facteurs de la victimisation de la corruption en 2010.....	108
Figure VII.1. Soutien envers les gouvernements locaux comparativement au gouvernement national.....	113
Figure VII.2. Confiance envers le gouvernement local et national dans une perspective comparative.....	114
Figure VII.3. Confiance envers le gouvernement local selon l'année.....	115
Figure VII.4. Confiance envers le gouvernement local dans les communes touchées	116
Figure VII.5. Facteurs du degré de confiance envers le gouvernement local.....	117
Figure VII.6. Demandes auprès de l'administration communale en Haïti	118
Figure VII.7. Demandes auprès de l'administration communale dans une perspective comparative.....	119
Figure VII.8. Demandes auprès de l'administration communale selon l'année	120
Figure VII.9. Demandes auprès de l'administration communale dans les communes touchées et épargnées selon l'année	121
Figure VII.10. Facteurs de présentation de demandes auprès de l'administration communale ..	122
Figure VII.11. Demandes auprès de l'autorité communale selon le sexe et la condition économique	123
Figure VII.12. Satisfaction quant aux services du gouvernement local	124
Figure VII.13. Satisfaction envers les services du gouvernement local dans une perspective comparative.....	125
Figure VII.14. Satisfaction quant aux services du gouvernement local selon l'année.....	126
Figure VII.15. Satisfaction quant aux services du gouvernement local dans les communes touchées et épargnées selon l'année	127
Figure VII.16. Facteurs de satisfaction quant aux services du gouvernement local.....	128
Figure VII.17. Satisfaction quant aux services du gouvernement local selon la condition de logement.....	129
Figure VIII.1. Participation à des réunions d'organismes communautaires en Haïti, 2010	133
Figure VIII.2. Participation à des réunions d'organismes communautaires selon l'année	134
Figure VIII.3. Taux de participation aux réunions des comités d'amélioration de la communauté dans les communes touchées et épargnées selon l'année	135
Figure VIII.4. Facteurs de la participation à des comités d'amélioration de la communauté	136
Figure VIII.5. Participation à des réunions de comités pour l'amélioration de la communauté selon la condition de logement	137
Figure VIII.6. Taux de participation aux réunions des organismes liés à l'emploi dans les communes touchées et épargnées selon l'année.....	138
Figure VIII.7. Participation à des organismes communautaires séculiers dans une perspective comparative.....	139
Figure VIII.8. Participation aux réunions communales dans une perspective comparative.....	140
Figure VIII.9. Participation aux réunions communales selon l'année	141
Figure VIII.10. Participation aux réunions communales dans les communes touchées et épargnées selon l'année	142
Figure VIII.11. Participation à une manifestation ou une marche de protestation dans une perspective comparative.....	143
Figure VIII.12. Participation à des manifestations selon l'année.....	144

Figure VIII.13. Participation à des manifestations dans les communes touchées et épargnées selon l'année	145
Figure VIII.14. Facteurs de participation à des manifestations	146
Figure VIII.15. Participation à des manifestations selon la condition de logement	147
Figure IX.1. Pourcentage de la population vivant dans la pauvreté, selon l'IPM et le revenu selon les taux de prévalence.....	154
Figure IX.2. Classement des pays selon l'IDH et sur l'IDH révisé sans l'inégalité.....	155
Figure IX.3. Évaluation de la situation économique personnelle	156
Figure IX.4. Évaluation des sondés de leur situation économique personnelle.....	157
Figure IX.5. Évaluation de la situation économique personnelle selon les sous-populations	158
Figure IX.6. Distribution du revenu du ménage en Haïti	159
Figure IX.7. Situation d'emploi selon le sexe	160
Figure X.1. Pourcentage des ménages qui a accès à l'électricité, 2010	165
Figure X.2. Pourcentage des familles qui ont accès à l'électricité selon les terciles de richesse	166
Figure X.3. Fréquence de la prestation du service d'électricité, 2010	167
Figure X.4. Satisfaction moyenne envers les services d'électricité	168
Figure X.5. Sources d'eau	169
Figure X.6. Pourcentage de la population qui a accès à l'eau courante selon la région.....	170
Figure X.7. Pourcentage des familles qui ont accès à l'eau courante selon les terciles de richesse.....	171
Figure X.8. Fréquence du service d'eau	172
Figure X.9. Satisfaction moyenne envers les services d'eau.....	173
Figure X.10. Pourcentage des ménages ayant au moins un membre adulte souffrant de privation de nourriture	174
Figure X.11. Insécurité alimentaire selon le lieu de résidence	174
Figure X.12. Satisfaction du système de soins de santé primaires	175
Figure X.13. Satisfaction des soins de santé primaires selon le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge	176
Figure X.14. Personnes consultées par ceux ayant eu besoin de soins médicaux	177
Figure X.15. Utilisation des établissements de soins de santé parmi ceux ayant eu besoin de soins médicaux.....	178
Figure X.16. Satisfaction moyenne quant à la prestation des services dans les établissements de soins de santé.....	179
Figure X.17. Satisfaction à l'égard du système d'éducation	180
Figure X.18. Satisfaction à l'égard du système d'éducation selon le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge	181
Figure X.19. Pourcentage des ménages ayant des enfants d'âge scolaire	182
Figure X.20. Pourcentage des ménages avec une inscription complète selon le nombre d'enfants d'âge scolaire.....	183
Figure X.21. Degré de satisfaction moyen envers l'état de l'établissement scolaire et ses installations	184
Figure X.22. Degré de satisfaction moyen à l'égard de la qualité de l'enseignement.....	185
Figure X.23. Satisfaction à l'égard de la vie dans une perspective comparative.....	187
Figure X.24. Satisfaction à l'égard de la vie et accès à l'électricité et à l'eau courante	188
Figure X.25. Satisfaction à l'égard de la vie et indice de l'opinion sur la qualité du service	189

Figure X.26. Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres en Amérique latine et aux Caraïbes	190
Figure X.27. Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres et opinions sur la performance du gouvernement	191
Figure X.28. Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres et l'accès à l'électricité et à l'eau	192

Liste des tableaux

Tableau I.1. Échantillonnage non pondéré par strates selon les zones urbaines/rurales.....	7
Tableau II.1. Aspects de la gouvernance démocratique évaluée dans cette étude.....	16
Tableau II.2. Facteurs associés à la culture politique des citoyens évalués dans cette étude	17
Tableau VI.1. Indice de perception de corruption (IPC) du Transparency International, 2010 ...	96
Tableau IX.1. Échantillon de 2010 : Statut d'emploi	160

Préface

L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) est fière de soutenir le *Baromètre des Amériques*. L'objectif principal des enquêtes est de donner une voix aux citoyens sur un large éventail de sujets importants, mais elles permettent également à l'USAID d'orienter ses programmes et d'informer les responsables des politiques en Amérique Latine et aux Caraïbes.

Les agents de l'USAID se servent des conclusions des enquêtes du *Baromètre des Amériques* pour établir la priorité dans la répartition des fonds et pour élaborer des programmes. Les enquêtes servent régulièrement d'outil d'évaluation afin de comparer les résultats des suréchantillons dans des endroits spécifiques avec les tendances nationales. Dans ce sens, le *Baromètre des Amériques* est à l'avant-garde de la collecte de données de haute qualité sur l'évaluation d'impact qui est conforme aux recommandations faites à l'USAID en 2008 par le National Academy of Sciences. Le *Baromètre des Amériques* sensibilise les responsables des politiques et les donateurs sur les domaines qui représentent un problème potentiel et informe les citoyens sur les valeurs et les pratiques démocratiques dans leur pays par rapport aux tendances régionales.

Le *Baromètre des Amériques* renforce les ressources locales en travaillant avec les établissements d'enseignement dans chaque pays et en formant des chercheurs locaux. D'abord, l'équipe d'analyse à l'Université Vanderbilt élabore un questionnaire et le met à l'essai dans chaque pays. Ensuite, elle consulte les établissements partenaires pour obtenir une rétroaction afin d'améliorer l'outil et les implique dans la phase d'essai préliminaire. Une fois tout cela terminé, les enquêteurs locaux effectuent le sondage en faisant du porte-à-porte. Avec l'aide de son partenaire, le Centre d'études démographiques de l'Université du Costa Rica (CCP), les enquêteurs, dans plusieurs pays, entrent les réponses directement dans des assistants numériques personnels (PDA). Lorsque toutes les données sont recueillies, l'équipe de Vanderbilt examine leur exactitude et conçoit le cadre de travail théorique pour les rapports. Les équipes locales procèdent ensuite aux analyses pour chacun des pays.

L'USAID demeure le plus important soutien au *Baromètre des Amériques*, mais cette année, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), l'Agence suédoise de coopération au développement international (ASDI), l'Université Princeton, l'Université Notre-Dame, l'Université York et l'Université Laval (Canada) ont également participé au financement des enquêtes. Le Collège des arts et des sciences de l'Université Vanderbilt a apporté une contribution importante au travail effectué. Grâce à ce soutien, le travail sur le terrain a été accompli presque simultanément dans tous les pays, ce qui a permis de réaliser les analyses comparatives plus rapidement et avec plus de précision.

L'USAID tient à remercier le Dr Mitchell Seligson pour son rôle de leader au sein du *Baromètre des Amériques* et souhaite la bienvenue au Dr Elizabeth Zechmeister au sein de l'équipe. Nous tenons également à remercier profondément tous les étudiants diplômés

exceptionnels de partout dans l'hémisphère et les nombreux établissements d'enseignement régionaux et les institutions expertes qui ont participé à ce projet.

Cordialement vôtre,

Vanessa Reilly
Spécialiste en démocratie
Bureaude l'Amérique Latine et des Caraïbes
Agence Américaine pour le Développement International

Sommaire exécutif

«Haïti en détresse: impact du séisme de 2010 sur la vie et les opinions des citoyens» présente les résultats d'un sondage face-à-face d'opinion publique qui a été effectué en juillet et août 2010. Cette enquête a été spécialement conçue dans le but d'évaluer l'impact humain sur les survivants du séisme dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010. L'enquête a été menée par le Projet d'Opinion Publique en Amérique Latine (LAPOP) de l'Université Vanderbilt dans le cadre du projet régional Baromètre des Amériques avec le soutien financier de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Cette étude est publiée au moment où le pays est en situation de transition politique qui perdure depuis les résultats fortement contestés de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010. Des stratégies de développement à long terme pour Haïti sont actuellement en discussion et en planification. Étant donné que cette étude détermine avec précision les défis cruciaux et les perspectives d'avenir pour la démocratie et le développement en Haïti, elle devrait aider le peuple haïtien, leur gouvernement et les donateurs internationaux à décider des mesures politiques à entreprendre. De façon plus générale, l'étude devrait permettre aux spécialistes de mieux comprendre les incidences de catastrophes naturelles. Seulement en 2010, des tremblements de terre destructeurs ont frappé Haïti et le Chili. Au moment d'écrire ces lignes, le Japon tente de se remettre du plus important séisme de son histoire.

L'étude traite de sujets très variés, dont l'impact du séisme sur la sécurité des citoyens et sur les variables politiques ainsi que les conditions socioéconomiques des citoyens après le séisme. La première partie de l'étude est consacrée à l'analyse d'aspects en lien avec les opinions et les comportements politiques avant et après le séisme ainsi que les conséquences de cette catastrophe sur les opinions et la vie des citoyens qui l'ont vécue. La deuxième partie de l'étude, consacrée à l'évaluation des conditions de vie des Haïtiens après le séisme, fournit des renseignements détaillés sur la situation économique personnelle des citoyens et la prestation des services de base.

Le sondage du LAPOP à Haïti, après le séisme de 2010, repose sur un échantillon national représentatif de 1752 Haïtiens en âge de voter et sur un suréchantillon de personnes déplacées à l'intérieur du territoire (PDIP) qui vivent dans des camps ou sous des tentes. Les entrevues se sont déroulées en créole et la marge d'erreur du sondage est de $\pm 2,34$ %. L'enquête de 2010 comprend un certain nombre de questions qui ont également été posées lors des enquêtes de 2006 et 2008 menées par LAPOP à Haïti. Il est donc possible de comparer les opinions et la vie des Haïtiens avant et après le séisme. Nous pouvons également examiner la réalité d'Haïti dans une perspective comparative qui analyse sa situation relativement à 25 pays inclus dans la série 2010 des sondages du Baromètre des Amériques.

Un suivi est également fait sur les fluctuations des indicateurs avant et après le séisme dans les communes touchées et épargnées. Ainsi, nous pouvons constater si un changement observé peut être directement lié ou non au séisme. Nous nous attendons à observer des changements significatifs dans les indicateurs clés, particulièrement dans les communes qui ont été le plus durement touchées par le séisme. Évidemment, étant donné l'ampleur du séisme, il est

possible que les endroits où l'infrastructure n'a pas subi de lourds dommages aient tout de même été touchés puisque pratiquement tous les Haïtiens ont perdu un parent ou un ami dans ce drame. En outre, un grand nombre de personnes déplacées ont migré vers les endroits épargnés. La capacité affaiblie de l'État à répondre aux demandes de ses citoyens après le séisme a possiblement influencé les communes touchées et épargnées, mais à un différent degré.

En plus de faire le suivi des changements au fil du temps dans les communes touchées et celles qui n'ont pas été directement touchées par le séisme (que nous appelons les communes « épargnées »), nous enquêtons sur les conséquences d'avoir vécu le séisme sur les opinions et la vie des citoyens dont le logement a subi de lourds dommages ou qui vivent sous des tentes. Nous nous attendons à ce que ces personnes présentent un comportement différent de celles qui ont moins souffert, en raison de leurs conditions de vie plus difficiles et de leur expérience du séisme.

La présente étude est divisée en deux parties et comprend dix chapitres.² Le chapitre I fournit de l'information générale sur l'ampleur des dommages causés par le séisme et identifie les principales zones touchées du pays. Ce premier chapitre comprend également une description générale de la population sondée par le LAPOP et une comparaison de l'échantillon de 2010 avec celles qui ont été constituées en 2006 et en 2008. Le chapitre II décrit le cadre de travail théorique et méthodologique utilisé dans la première partie de l'étude. Comme il est expliqué dans ce deuxième chapitre, la première partie de cette étude (les chapitres III à VIII) traite de l'évaluation de l'impact du séisme sur les indicateurs de gouvernance ainsi que sur les valeurs et les comportements qui sont considérés comme importants pour la démocratie. La partie II, constituée des chapitres IX et X, porte sur la prestation des services de base et les conditions économiques des Haïtiens après le séisme. Les pages suivantes traitent des principales conclusions de l'étude.

Une des plus encourageantes conclusions de cette étude est que, malgré les conséquences sociales et économiques catastrophiques du séisme, les citoyens n'ont pas tourné le dos à la démocratie en continuant de croire qu'elle est le meilleur système de gouvernement. Nous avons constaté que le degré de soutien à la démocratie après le séisme est demeuré inchangé dans les communes qui ont subi des dommages importants et dans les communes qui ont été moins touchées. En 2010, 64,3 % des sondés donne une note supérieure à 5, sur une échelle de 1 à 7, concernant leur degré d'accord sur la notion que la démocratie est le meilleur système de gouvernement. Cependant, il est important de mentionner que comparativement à d'autres pays, Haïti est parmi les pays dans les Amériques avec le plus faible soutien à la démocratie. De même, nous avons constaté que le degré de satisfaction des citoyens envers le *fonctionnement* de la démocratie est stable, mais le degré de satisfaction des Haïtiens est le plus bas comparativement aux autres pays compris dans les enquêtes du Baromètre des Amériques en 2010.

Alors que la catastrophe n'a pas ébranlé le soutien à la démocratie, l'enquête a permis de constater un grand mécontentement concernant la réaction du gouvernement national face à l'urgence, entraînant un découragement généralisé envers le système politique proprement dit. Interrogés après le séisme sur la question de la performance des institutions, les citoyens

² L'étude sur Haïti en 2010 est téléchargeable à l'adresse suivante: www.vanderbilt.edu/lapop/haiti.php.

accordent au gouvernement national le taux le plus bas, soit une moyenne de 40,0 points sur une échelle de 0 à 100. À l'inverse, les ONGs et les gouvernements étrangers ont obtenu les meilleurs résultats, soit 68,1 et 59,7 points respectivement. Le découragement des citoyens quant à la performance du gouvernement national après le séisme a certainement ébranlé la légitimité du système politique déjà contesté, passant de 40,6 points en 2008 à 32,0 points en 2010. L'enquête du Baromètre des Amériques a démontré qu'après le séisme, le faible appui au système politique était généralisé en Haïti (voir la figure 4). La légitimité politique limitée des institutions a été ébranlée dans les communes touchées par le séisme ainsi que dans celles qui n'ont pas été fortement touchées.

Au moment où les Haïtiens vivent une des périodes les plus difficiles de leur histoire et qu'ils n'ont plus confiance envers leurs institutions politiques, un nombre important d'entre eux sont descendus dans les rues pour exiger qu'elles agissent et ils se sont joints à des organismes de citoyens. Notre analyse des données du Baromètre des Amériques nous permet de constater que les personnes ayant été durement touchées par le séisme et vivant sous des tentes sont devenues une force politique importante, qui présente le taux le plus élevé de participation à des manifestations. Les résultats indiquent que 25 % des Haïtiens vivant sous des tentes ont affirmé avoir participé à une manifestation. Le pays, dans son ensemble, présente le taux de participation le plus élevé à des manifestations dans les Amériques avec un taux moyen de 17,2 %. De plus, nous avons constaté que, entre 2008 et 2010, le taux de participation à des associations d'amélioration des communautés a considérablement augmenté dans les communes touchées par la catastrophe, passant de 34,9 % à 45,6 %. D'ailleurs, le taux de participation aux réunions d'organismes professionnels a augmenté de 26,3 % à 39,2 % pour la même période dans les communes touchées. Les résultats de l'enquête ont également démontré que, dans les Amériques, le taux de participation le plus élevé à des organismes de citoyens (sans tenir compte des organisations religieuses) appartient à Haïti avec 76,6 % des sondés qui ont déclaré avoir participé à au moins une association civique au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête.

Alors que dans les communes touchées par le séisme, les citoyens participent davantage à des organismes civiques, leur degré de confiance envers leurs concitoyens, un autre élément primordial du capital social, a diminué considérablement à la fois dans les communes touchées et celles épargnées. De plus, nous avons constaté que les personnes vivant dans des communes touchées et dont le logement a subi de lourds dommages, parmi lesquelles un grand nombre ont été contraintes de vivre sous des tentes, sont les plus méfiantes de la population. Après le séisme, le taux moyen de confiance interpersonnelle en Haïti était de 32 points (sur une échelle de 0 à 100), le plus bas des Amériques. L'ensemble des résultats indique que, tandis que le taux de participation à des organismes civiques a augmenté, la collaboration efficace et le travail d'équipe sont devenus plus difficiles au même moment.

Il est probable que le faible degré de confiance soit la conséquence de la dissolution des réseaux sociaux causée par les gens qui ont quitté leur communauté d'origine pour se réfugier sous des tentes. Nous croyons que le faible degré de confiance est également une conséquence du taux de criminalité. Les résultats de l'enquête du LAPOP révèlent que le séisme a causé une augmentation de la criminalité et de la violence dans les communes touchées. Après le séisme, notre enquête a permis de constater que le taux de criminalité dans les communes touchées était plus que deux fois supérieur à celui des communes épargnées (26,4 % comparativement à

12,1 %). De plus, entre 2008 et 2010, la victimisation criminelle a augmenté de 15,4 % à 26,4 % dans les communes touchées par le séisme. Cependant, ce ne sont pas toutes les personnes vivant dans des communes touchées par le séisme qui ont été exposées également à la criminalité. Nous avons constaté que les femmes vivant sous des tentes ont été les principales victimes de la vague de violence et de criminalité après le séisme. Ce n'est pas étonnant que les résultats démontrent également que les personnes qui vivent sous des tentes dans les communes touchées craignent davantage d'être victimes de crime.

Il est important de mentionner que le degré de corruption chez les fonctionnaires, une autre forme de comportement illégal, est demeuré inchangé après le séisme. Cependant, il faut noter que la corruption est largement répandue à tous les niveaux de gouvernement. En fait, Haïti est de loin le pays avec l'indice du taux de victimes de la corruption le plus élevé dans les Amériques. En 2010, 53,6 % de la population a révélé avoir payé un pot-de-vin à un fonctionnaire au cours des douze derniers mois.

Le pouvoir réduit des institutions judiciaires à cause du séisme et le degré plus élevé d'insécurité ont incité les citoyens à être plus méfiants envers le système juridique national et à approuver davantage les autorités qui agissent en marge de la loi pour combattre le crime. Le degré de confiance envers le système juridique, d'une moyenne de 43,1 points (sur une échelle de 0 à 100) en 2008, est descendu à 36,2 points en 2010. Comme on pouvait s'y attendre, le degré de confiance envers le système juridique a principalement diminué dans les régions où le taux de criminalité est le plus élevé, c'est-à-dire dans les communes touchées par le séisme, passant d'une moyenne de 39,1 à 33,0 points. L'appui des citoyens envers l'état de droit a nettement chuté. En 2008, 81,4 % de la population qui habitait dans des communes touchées par le séisme étaient d'avis que pour arrêter les criminels, «les autorités devraient toujours respecter la loi», mais seulement 57,2 % étaient de cet avis après le séisme.

Alors que les Haïtiens ont une mauvaise opinion du système juridique, ils ont une meilleure opinion de la performance de la police nationale. En 2010, le degré de confiance envers la police en Haïti était tout de même élevé comparativement à d'autres pays inclus dans les enquêtes du Baromètre des Amériques. Avec une cote moyenne de 53,7 points sur une échelle de 0 à 100, Haïti se place au 10^e rang sur 26 pays. Néanmoins, dans les communes touchées par le séisme avec un taux élevé de criminalité, le degré de confiance envers la police a diminué. Le degré de confiance moyen envers la police est passé de 57,0 à 50,1 points sur une échelle de 0 à 100 dans ces communes.

Étonnamment, même si nous avons constaté qu'une importante proportion d'Haïtiens accepte que les *autorités ou la police* contournent la loi à l'occasion pour arrêter des criminels, les résultats démontrent également qu'après le séisme, un grand nombre de citoyens étaient moins en faveur que des personnes fassent leur propre justice lorsque le gouvernement ne punit pas les criminels, craignant peut-être que ces actes illégaux puissent entraîner un chaos social.

Penchons-nous sur l'étude des opinions des citoyens à propos des gouvernements locaux et le taux de participation à leurs activités. La méfiance envers les autorités communales est un phénomène généralisé en Haïti, qui est demeuré stable ces deux dernières années, malgré les effets dévastateurs du séisme sur celles-ci. En 2010, le degré de confiance moyen envers le

gouvernement local était de 33,9 points sur une échelle de 0 à 100. Toutefois, l'enquête révèle que les personnes dont le logement a subi de lourds dommages sont moins confiantes envers le gouvernement municipal, ce qui signifie qu'ils sont particulièrement insatisfaits de la manière que leur administration municipale gère la crise.

Malgré les grands besoins du pays, les résultats de l'enquête démontrent que la vaste majorité des citoyens, soit 85,8 %, n'a pas demandé d'aide auprès de leur gouvernement municipal. Aussi, la décision de ne pas communiquer avec les gouvernements locaux est fondée sur des évaluations rationnelles puisque seulement un petit nombre de personnes, plus précisément seulement 26,9 %, se sont tournées vers leur gouvernement municipal et ont déclaré que leurs problèmes avaient été résolus. Dans le même ordre d'idées, les citoyens ne participent pas davantage aux activités du gouvernement local, telles que des rencontres organisées par les communes, qu'avant le séisme.

En raison des conditions de vie déplorables de la population d'Haïti, le manque de confiance envers le gouvernement local et national n'est pas surprenant. Comme il est démontré dans la partie II de l'étude, l'accès aux services de base comme l'eau, l'électricité, la nourriture, les soins de santé et l'éducation est considérablement limité au pays. De plus, certaines sous-populations ont un accès clairement plus limité aux services de base que d'autres. En effet, une des caractéristiques principales du sous-développement d'Haïti est l'inégalité déconcertante de l'accès aux services de base.

Par exemple, l'étude permet de constater que plus de la moitié de la population (53,2 %) n'a pas d'accès direct à l'électricité. L'inégalité est d'autant plus évidente lorsque l'échantillon est séparé entre les zones rurales et urbaines selon le niveau de richesse. En zone rurale, 79,1 % des personnes du troisième tercile de richesse ont l'électricité à la maison, tandis que seulement 7,9 % des personnes dans le premier tercile y ont accès. De même, en ce qui a trait au service d'eau, seulement 40,1 % de la population a accès à l'eau courante. En revanche, seulement 12,6 % des personnes du premier tercile de richesse qui vivent en zones rurales ont l'eau courante comparativement à 48,2 % à ceux du troisième tercile.

En dernier lieu, l'étude s'attarde à la question suivante : comment améliorer le niveau de vie en Haïti? Nous constatons que, parce que les Haïtiens ont peu confiance au rendement du gouvernement, le soutien du public à l'égard des mesures gouvernementales pour améliorer le sort des pauvres est très faible. Tout compte fait, les conclusions de l'étude tendent à démontrer que, étant donné le faible degré de confiance envers le gouvernement, une stratégie de développement en Haïti a plus de chances de réussir si elle implique la participation du secteur privé et des organismes non gouvernementaux combinée à des mesures visant à renforcer la capacité des institutions gouvernementales.

Introduction

Chapitre I. Contexte, plan de sondage et caractéristiques de la population

Contexte de l'étude

Le 12 janvier 2010, un séisme a frappé Haïti pendant 35 secondes à 16 h 53, heure locale, avec une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter. Ce séisme est le plus puissant à avoir frappé le pays depuis 200 ans. L'hypocentre du séisme était près de la surface (à une profondeur de 10 km) et son épïcêtre était près de la ville de Léogâne (voir la figure I-1), à environ 17 km au sud-ouest de la capitale, Port-au-Prince, dans le département de l'Ouest (United States Geological Survey 2010). Le séisme initial a été suivi de répliques d'une magnitude supérieure à 5,0. Comme indiqué sur la carte ci-dessous, le séisme a été ressenti dans l'ensemble du pays, mais les zones de plus grande intensité ont été les communes du département de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, 2010). La population des zones les plus durement touchées se chiffrait à 1,5 million de personnes, représentant 15 % de la population du pays qui totalise 10 millions de personnes. La région métropolitaine de Port-au-Prince (comprenant Port-au-Prince, Carrefour, Pétienville, Delmas, Tabarre, Cité Soleil et Kenscoff) et Léogâne ont subi de lourds dommages causés par le séisme.

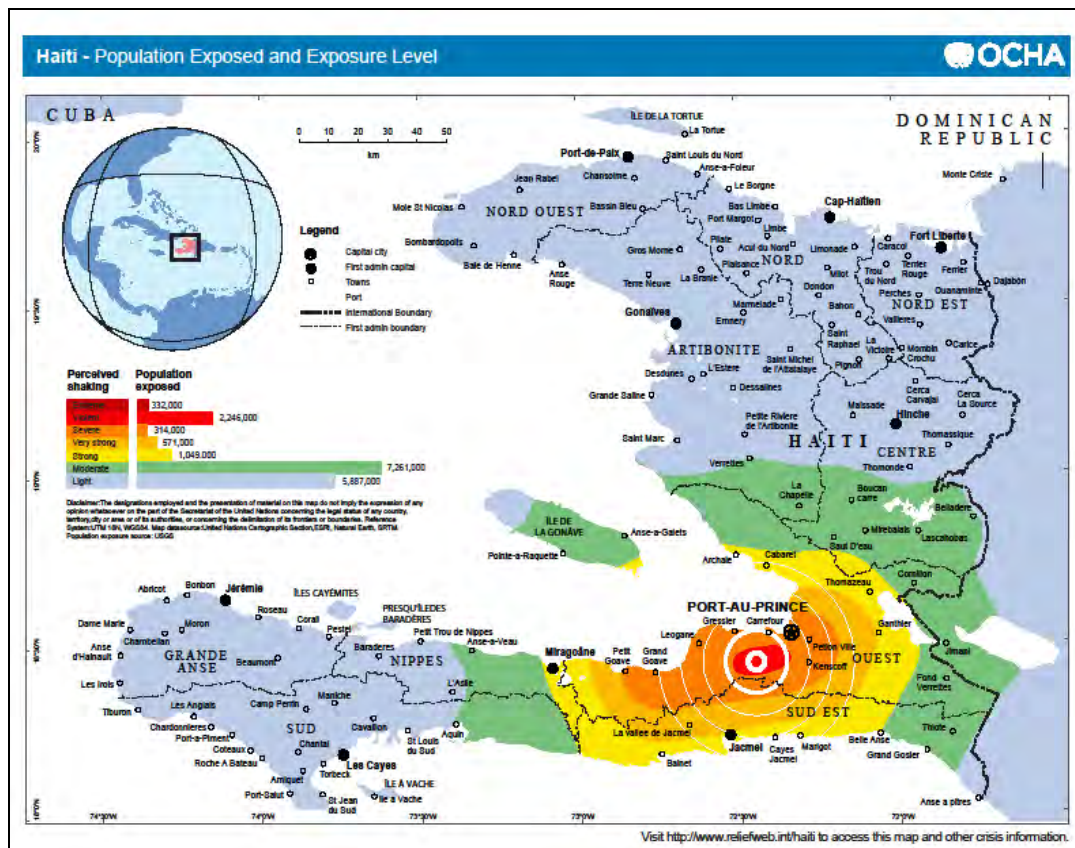


Figure I.1. Carte d'Haïti de l'épicentre du séisme du 12 janvier et la population touchée

L'impact humain du séisme a été énorme, beaucoup plus grand que lors des séismes récents de magnitude semblable, principalement parce qu'il s'est produit dans une grande zone

urbaine qui comptait de nombreux bâtiments mal construits (Comité permanent inter-organisations 2010). Le gouvernement estime qu'environ 300 000 personnes ont été tuées et 300 572 blessées (Gouvernement d'Haïti 2010).

Une étude récente évalue qu'immédiatement après le séisme, environ 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIP) vivaient dans des abris provisoires dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et qu'au-delà de 600 000 personnes ont quitté les régions dévastées pour trouver refuge dans les zones épargnées (Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires, 2010). Près de 40 % de ces 600 000 personnes (jusqu'à 250 000) auraient regagné la région de Port-au-Prince (Bengtsson *et al.* 2010).

Le séisme a également entraîné une destruction massive des infrastructures. Léogâne, la ville la plus rapprochée de l'épicentre, a subi des dommages structurels de l'ordre de 80 %. De nombreux édifices publics, gouvernementaux et commerciaux ont été endommagés à divers degrés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. L'évaluation des besoins après la catastrophe (EBC) a répertorié 105 000 foyers entièrement détruits et plus de 208 000 endommagés (Gouvernement d'Haïti, 2010). Plus de 1 300 établissements d'enseignement et plus de 50 hôpitaux et centres de soins de santé se sont effondrés ou ne sont plus en mesure d'être exploités. D'après un nombre de morts estimé entre 200 000 et 250 000, une étude de la Banque interaméricaine de développement évalue que le coût du séisme pourrait s'établir entre 7,2 milliards de dollars et 13,2 milliards de dollars (Cavallo, Powell, et Becerra 2010)

Le séisme a réduit le pouvoir historiquement faible des institutions haïtiennes, ce qui a rendu la réponse du gouvernement au désastre plus difficile. Le palais du président, le Parlement, le Palais de justice et la plupart des ministères et des édifices des administrations publiques ont été détruits.

Le séisme a eu de lourdes conséquences comme l'imposition d'un fardeau économique considérable sur un pays déjà appauvri et il a certainement causé d'importantes transformations politiques et sociales. Par exemple, la catastrophe a probablement influencé de façon importante les opinions des Haïtiens sur la politique ou leur participation à celle-ci. Plus particulièrement, étant donné le pouvoir limité du gouvernement à agir face au désastre, le degré de confiance des citoyens envers la démocratie et ses institutions est susceptible d'être influencé par leurs opinions sur la façon que les autorités ont faite face au désastre. Plusieurs autres conséquences sont aussi possibles. Les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIP) vivant dans des camps, par exemple, craignent peut-être davantage la criminalité et d'être victime d'un crime à cause de l'absence d'un maintien de l'ordre adéquat, contribuant ainsi à une augmentation du niveau d'insécurité nationale. Les grandes migrations internes et externes après le séisme peuvent également affaiblir les niveaux déjà faibles de cohésion sociale et, plus particulièrement, la confiance interpersonnelle. Des milliers de survivants ont recommencé leur vie dans de nouveaux quartiers, où les gens se connaissent peu. Ce ne sont là que quelques questions et hypothèses étudiées dans ce rapport.

Bien que le coût humain et les conséquences macroéconomiques du séisme aient été bien documentés dans les études précédentes, les façons dont le séisme a changé la vie des citoyens en Haïti et, jusqu'à maintenant, l'ampleur de ces impacts, a été peu étudiée. L'objectif principal de

ce rapport est de combler cette lacune en faisant la lumière sur ces questions, afin d'évaluer certaines conséquences du séisme pour le peuple en Haïti. Plus précisément, comme il est expliqué dans le chapitre suivant, la partie I de l'étude porte sur les impacts du séisme sur la gouvernance démocratique ainsi que sur les valeurs et les comportements des citoyens qui sont essentiels à une démocratie stable. La partie II traite des conditions économiques des citoyens avant le séisme et de la situation de la prestation des services de base.

Cette étude repose sur un sondage exhaustif de l'opinion publique, réalisé avec des entrevues individuelles et spécialement conçu pour examiner l'impact du séisme de 2010 en Haïti. Aux mois de juillet et août 2010, le Projet d'Opinion Publique en Amérique Latine (LAPOP) de l'Université Vanderbilt a interviewé des Haïtiens en âge de voter afin d'étudier leurs opinions et ce qu'ils ont vécu après le séisme. L'échantillon a été sélectionné de façon à représenter tous les adultes en âge de voter au pays. En outre, comme il sera expliqué dans la partie suivante de ce chapitre, l'échantillon a été élargi de façon à évaluer l'opinion d'un suréchantillon de personnes déplacées intérieurement et vivant dans des camps. Le sondage a été réalisé dans le cadre du programme Baromètre des Amériques, avec le soutien financier de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Le travail sur le terrain a été effectué par la firme de sondage Borge y Asociados.

Pour le sondage de 2010, nous avons utilisé une version abrégée du questionnaire de base du Baromètre des Amériques de 2010 pour les 25 pays avant de l'utiliser en Haïti et à laquelle des questions particulières ont été ajoutées afin de mieux saisir la réalité nationale d'Haïti après le séisme du 12 janvier. Les questions du sondage sur l'impact du séisme portent entre autres sur l'étendue des dommages causés aux logements, si les répondants avaient déménagé à un autre endroit et sur leurs conditions actuelles de logement. Le questionnaire complet (en créole) du sondage se trouve en annexe à ce rapport. Un autre trait distinctif du sondage de 2010 est qu'il contient des questions qui ont été posées dans les sondages de LAPOP en Haïti, en 2006 et en 2008. Par conséquent, la richesse des données de LAPOP pour ce pays offre la possibilité d'étudier l'impact du séisme selon deux perspectives :

- 1) Le sondage de 2010 permet de comparer les populations directement touchées par le séisme avec celles qui ont été épargnées.
- 2) Les données des années précédentes permettent d'étudier les opinions et les expériences des Haïtiens avant et après le séisme.

Le chapitre suivant comprend une description complète de la méthodologie utilisée pour étudier l'impact du séisme. Les pages qui suivent portent sur le plan de sondage de 2010 et les caractéristiques de la population enquêtée.

Plan de sondage

Le sondage face-à-face de LAPOP en Haïti en 2010 repose sur un échantillon de 1 752 Haïtiens en âge de voter. Le sondage a été conçu pour recueillir de l'information à partir d'un échantillon national représentatif de toute la population adulte d'Haïti. Seulement les adultes non institutionnalisés pouvaient participer au sondage. Par conséquent, les étudiants, les patients à

l'hôpital, les étudiants à l'académie de police et les détenus étaient exclus de l'échantillon. Le sondage couvre les dix départements du pays.

Comme en 2008, l'échantillon de 2010 a été stratifié en cinq sous-groupes : 1) la zone métropolitaine; 2) la région du Nord (les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest); 3) la région du Centre (les départements du Centre et de l'Artibonite); 4) le reste du département de l'Ouest, excluant la zone métropolitaine de Port-au-Prince; et 5) la région du Sud, comprenant les départements du Sud, du Sud-Est de la Grand'Anse et des Nippes. Cette stratification permet d'inclure les plus importantes régions géographiques du pays dans l'échantillon. L'échantillon a également été sous-stratifié en zones urbaines et rurales.

En raison du grand nombre de personnes vivant dans des camps dans la région métropolitaine, il a été décidé d'élargir l'échantillon à 1 500 répondants et d'interviewer 216 PDIP dans des camps. Parce que l'ensemble des données de 2010 comprend ce suréchantillon de PDIP, nous avons pondéré l'échantillon pour l'analyse des données, afin d'obtenir des résultats représentatifs à l'échelle nationale.

Le plan de sondage a suivi un processus stratifié à plusieurs étapes. La première étape était la sélection des communes parmi celles enregistrées au recensement de 2003, au sein de chacune des strates définies ci-dessus avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT) de la population en âge de voter. À titre d'unités primaires d'échantillonnage (UPE), 43 communes réparties à travers le pays ont été sélectionnées.

La seconde étape du plan de sondage était la sélection des secteurs de recensement, dans chacune des UPE et dans chacun des camps des PDIP avec PPT. 149 secteurs de recensement répartis proportionnellement au sein des UPE et 27 campements de PDIP ont été sélectionnés. À la troisième étape, des grappes de ménages ont été sélectionnées de façon aléatoire, au sein de chaque UPE. Au total, 12 entrevues ont été effectuées en zones rurales et 8 en zones urbaines, à chaque point d'échantillonnage. Les points d'échantillonnage représentent des grappes d'entrevues qui ont été maintenues relativement petites, de façon à ne pas augmenter l'«effet du plan de sondage» de l'échantillon³, mais elles ont aussi été conçues afin de réduire les coûts de transport en permettant de graviter autour d'un point géographique donné. Le plus grand nombre d'entrevues en zones rurales reflète la plus faible densité qui s'y trouve, mais l'échantillonnage dans chaque strate reste fidèle aux données de la PPT obtenues à partir du recensement.

Finalement, à la quatrième étape du plan de sondage, un échantillon déterminé par quota selon le sexe et l'âge a été utilisé pour sélectionner un répondant au sein de chaque ménage. L'objectif de l'échantillon déterminé par quota est de s'assurer que la distribution des individus selon le sexe et l'âge corresponde aux statistiques officielles de la population d'Haïti, ou celles rapportées par le bureau de recensement. Une sélection entièrement aléatoire au sein du ménage

³ L'effet du plan de sondage est important à cause de la stratification, la répartition en grappes et la pondération dans les plans d'échantillonnage complexes. Il peut augmenter ou diminuer la valeur de l'erreur-type de la variable qui fera ensuite augmenter ou diminuer les intervalles de confiance. Pour cette raison, il était nécessaire de tenir compte de la nature complexe de nos sondages afin d'avoir plus de précision et ne pas assumer, tel que c'est le cas généralement, que les données ont été recueillies auprès d'échantillons aléatoires simples.

aurait causé de nombreux rappels qui auraient nettement augmenté les coûts, sans pour autant assurer qu'un juste équilibre, selon le sexe et l'âge, soit ainsi obtenu.

Le tableau I.1 indique le nombre d'entrevues effectuées par LAPOP en 2010 dans chaque région selon les zones urbaines et rurales ainsi que le nombre d'entrevues effectuées dans les camps des PDIP.

Tableau I.1. Échantillonnage non pondéré par strates selon les zones urbaines/rurales

Strates	Total au pays		Urbaines		Rurales	
	N	%	N	%	N	%
Région métropolitaine	280	16,0 %	280	100,0 %	0	0,0 %
Nord	252	14,4 %	72	28,6 %	180	71,4 %
Centre	336	19,2 %	96	28,6 %	240	71,4 %
Reste de l'Ouest	360	20,5 %	24	6,7 %	336	93,3 %
Sud	308	17,6 %	32	10,4 %	276	89,6 %
Camps des PDIP	216	12,3 %	216	100,0 %	0	0,0 %
Total	1 752	100,0 %	720	41,1 %	1 032	58,9 %

La marge d'erreur est de 2,34, assumant une planification d'échantillonnage aléatoire simple, une distribution pour une variable dichotomique 50-50 % et un intervalle de confiance de 95 %. Ce qui signifie que 95 % du temps, la vraie valeur d'une réponse se situe à $\pm 2,34$ % de l'estimation produite par cet échantillon. Étant donné que le sondage repose sur un échantillon stratifié, en grappes et pondéré, nous avons tenu compte du plan de sondage « complexe » dans l'analyse des données afin d'évaluer de façon précise les résultats de l'étude (Kish 1995). Tout au long de l'étude, ces intervalles de confiance corrigés sont appliqués à tous les résultats.⁴

Les résultats du sondage de 2010 des principales caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population sont présentés dans les pages qui suivent. Étant donné que nous comparons les résultats de 2010 avec ceux de 2006 et de 2008, un aperçu des caractéristiques des trois échantillons s'impose.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques des sondés

La distribution des sondés dans chacun des trois échantillons en ce qui a trait aux facteurs démographiques et socio-économiques est indiquée dans les trois figures suivantes. La figure I.2 présente la distribution des échantillons selon le sexe (en utilisant les facteurs de pondération appropriés comme pour tous les résultats de ce rapport). Comme on peut le constater, en 2010, 50 % des sondés étaient des femmes. La distribution est identique dans les échantillons de 2006

⁴ L'analyste de données en chef du projet, Dominique Zéphyr, a créé des programmes qui utilisent le logiciel STATA pour concevoir des graphiques qui indiquent les intervalles de confiance en tenant compte de l'effet du plan de sondage. Cette approche constitue une importante amélioration pour la présentation des résultats des sondages de LAPOP puisque nous pouvons désormais avoir un niveau de précision plus élevé pour l'analyse des données. En effet, la plupart des analyses bidimensionnelles et multidimensionnelles, ainsi que les analyses de régression, tiennent compte de l'effet du plan de sondage de l'échantillon et elles sont représentées graphiquement. Cette méthodologie nous a permis de se prévaloir d'un plus grand degré de certitude dans les cas où les écarts entre les variables sont statistiquement significatifs.

et de 2008. Cela reflète le quota par genre mentionné ci-haut, appliqué au niveau des ménages.

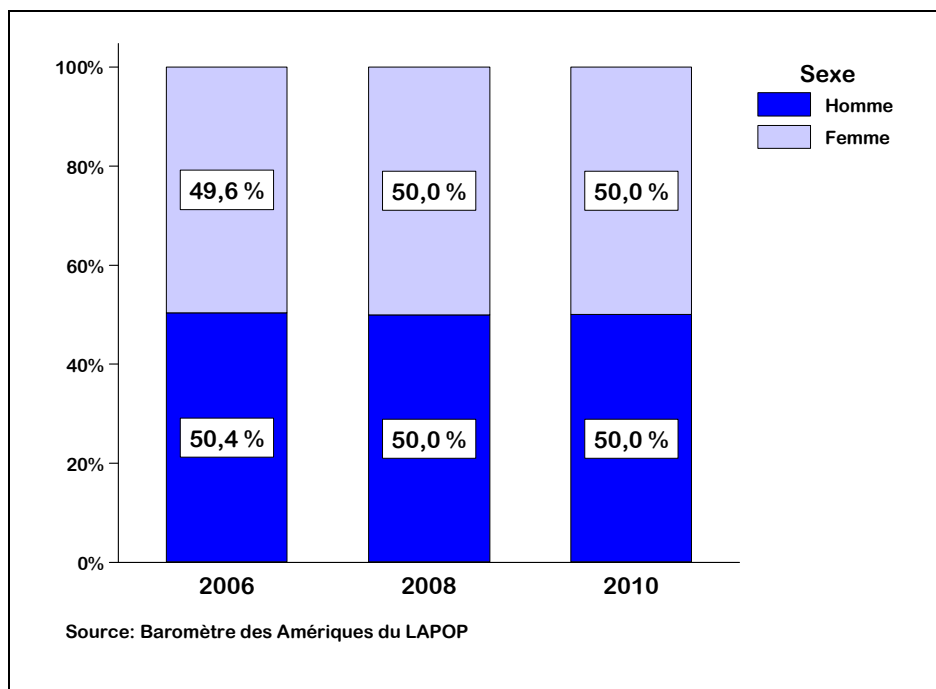


Figure I.2. Distribution de l'échantillon selon le sexe

Comparativement aux années précédentes, les sondés de l'échantillon de 2010 sont légèrement plus jeunes. L'âge moyen de l'échantillon de 2010 est de 35 ans, tandis qu'en 2006 et en 2008, il était de 37 ans. En 2010, 53,4 % des sondés avaient moins de 35 ans. En 2006 et 2008, ce pourcentage était respectivement de 49,5 % et de 49,8 % (voir la figure I.3). Pour certaines catégories d'âges, il n'y a aucune différence statistiquement significative entre le résultat de 2010 et celui des sondages précédents (par exemple, le groupe des 26-35 ans).

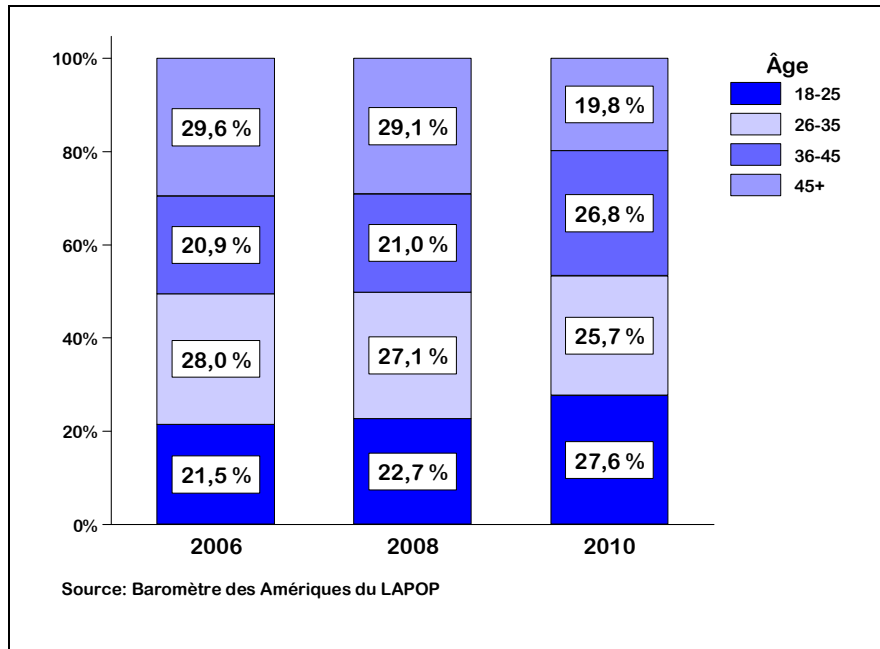


Figure I.3. Distribution de l'échantillon selon l'âge

La distribution géographique des sondés représentée à la figure I.4 indique qu'Haïti est encore un pays avec un fort pourcentage de population vivant dans des zones rurales. En 2010, 61,1 % de la population résidait en zones rurales. En 2008, ce pourcentage était de 67,2 % et de 58,5 % en 2006. Nous ne considérons pas l'écart entre les sondages pour indiquer les déplacements migratoires importants.

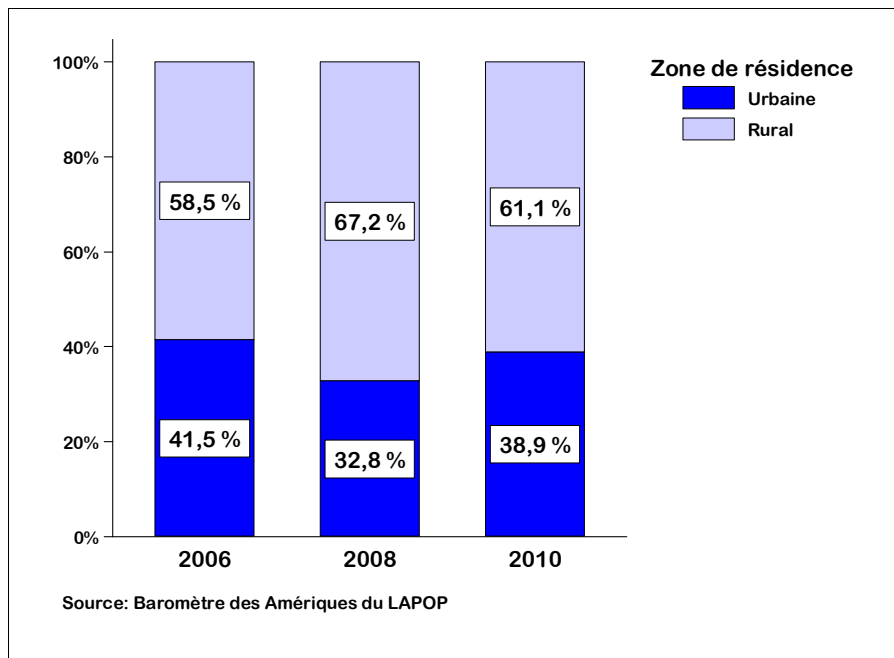


Figure I.4. Distribution de l'échantillon selon la région géographique

En 2010, le nombre moyen d'années de scolarité complétées est de 9,4 comparativement à 10 en 2006 et 8,6 en 2008 (voir la figure I.5). De façon générale, les sondages LAPOP sur Haïti ont révélé des niveaux moyens de scolarité plus élevés que ceux qu'indique le recensement de 2003 (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique 2003). Cela s'explique en partie dû au fait que le bureau national de recensement tient compte de la scolarité des enfants âgés entre 10 et 18 ans dans le calcul des estimations d'années de scolarité, tandis que les sondages LAPOP ne tiennent compte que des personnes âgées de plus de 18 ans. Le résultat est que le nombre moyen d'années de scolarité révélé par le recensement est, en définitive, inférieur à celui qu'indique le sondage LAPOP.

Le lecteur devrait porter une attention particulière aux zones grises représentant l'intervalle de confiance dans chaque barre de la figure ci-dessous. Nous utilisons ces intervalles de confiance dans plusieurs graphiques de ce rapport. Chaque fois que les barres sont pratiquement de longueur identique et que les zones grises se chevauchent, les moyennes de ces années n'ont pas d'écart statistiquement significatif. Les estimations moyennes sont illustrées par un «point». Par exemple, en 2010, le nombre moyen d'années de scolarité complétées est de 9,4, ce qui est légèrement supérieur à celui de 2008 (8,6), mais il n'y a pas d'écart statistiquement significatif.

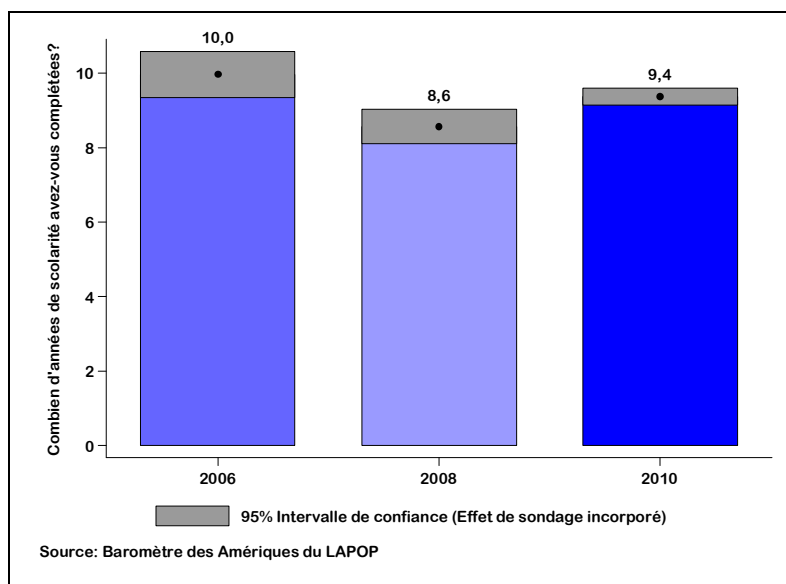


Figure I.5. Distribution de l'échantillon selon la scolarité

Nous analysons ensuite la conjoncture économique globale de la population haïtienne. Afin d'évaluer le bien-être économique de la population, nous utilisons un indice établi d'après de nombreuses questions du sondage sur les actifs des ménages et sur l'accès aux services de base (voir la série R du questionnaire). La distribution de la «richesse des ménages» est d'abord estimée séparément pour les zones urbaines et rurales, de façon à tenir compte des conditions particulières à la zone, ensuite, les quintiles de richesse sont calculés (Cordova 2009). Le graphique I.6 indique le pourcentage de la population que compte chaque quintile de richesse selon l'année. Comme on peut le constater, après le séisme, un très grand nombre de personnes (45 %) se retrouvent dans le premier quintile de richesse (c'est-à-dire le plus pauvre), ce qui

signifie qu'un nombre nettement plus grand d'Haïtiens se sont retrouvés plus pauvres après le séisme. Ce n'est pas surprenant et cela reflète bien la validité du sondage. Néanmoins, il est décevant de voir à quel point la pauvreté s'est accrue après le séisme. Plus précisément, le pourcentage de la population du premier quintile de richesse est passé d'environ 20 % à 45 %.

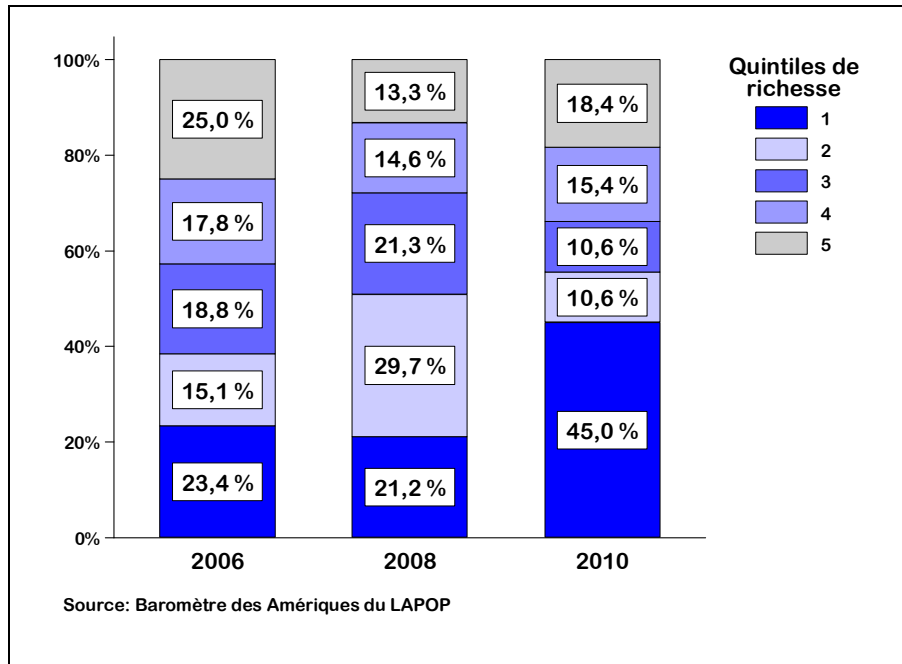


Figure I.6. Distribution de l'échantillon selon les quintiles de richesse

Maintenant que le sujet des caractéristiques démographiques et socio-économiques des trois échantillons est couvert, passons à la partie I de cette étude.

Partie I: Principaux éléments de la démocratie avant et après le séisme

Chapitre II. Évaluer les effets du séisme sur la gouvernance démocratique et les attitudes et comportements politiques des citoyens

Résumé: Ce chapitre dresse la liste des variables analysées dans la partie I de l'étude et présente les stratégies utilisées pour évaluer l'impact du séisme sur chacune d'elles. Deux stratégies principales seront utilisées. La première est l'évaluation des changements au fil du temps dans les communes touchées par le séisme comparativement aux communes qui n'ont pas subi de lourds dommages. La seconde approche consiste à étudier les conséquences d'avoir vécu personnellement le séisme sur certaines variables. Plus particulièrement, afin de déterminer ces conséquences, l'effet de deux facteurs sera étudié: l'ampleur des dommages sur le logement et l'état de celui-ci au moment du sondage.

Introduction

Au cours de ce chapitre, nous présentons le cadre théorique et méthodologique utilisé dans la partie I afin d'étudier les incidences du séisme du 12 janvier en Haïti. Le présent rapport étudie les effets du séisme sur deux éléments considérés comme essentiels pour parvenir à une démocratie stable : la gouvernance démocratique ainsi que les attitudes et les comportements politiques des citoyens. Ce chapitre débute par les définitions de ces deux notions et une description des indicateurs utilisés pour les évaluer. Nous nous attendons à constater que le séisme dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier a entraîné des conséquences importantes sur les variables associées à ces deux facteurs d'une démocratie stable.

Gouvernance démocratique

Bien qu'il existe plusieurs définitions du terme «gouvernance», la plupart mettent l'accent sur l'importance d'un «État apte, responsable devant ses citoyens et qui agit dans le respect de l'état de droit» (Kaufmann et Kraay 2008, 2). Les effets néfastes du séisme sur l'économie haïtienne et les institutions gouvernementales ont affaibli la capacité de l'état à répondre aux demandes de ses citoyens et à faire face aux anciens et nouveaux problèmes, mettant en péril toute forme de gouvernance. L'arrivée en Haïti de milliers de volontaires internationaux, donateurs et gardiens de la paix après le 12 janvier est une preuve tangible que les conséquences du séisme ont totalement supplanté la capacité de l'état à répondre à la tragédie.

Pour étudier l'impact du séisme sur la gouvernance démocratique, il faut d'abord déterminer un ensemble d'indicateurs de gouvernance. Parmi les nombreuses tentatives pour évaluer la qualité de la gouvernance, la plus connue est celle de l'Institut de la Banque mondiale avec ses «indicateurs de gouvernance dans le monde»⁵. Pour évaluer cette qualité, la Banque mondiale tient compte, entre autres, de variables sur la corruption, l'absence de violence et la satisfaction à l'égard des services publics.⁶ Nous utilisons ces variables pour évaluer la qualité de

⁵ Les résultats des données du Baromètre des Amériques du LAPOP ont été incorporés aux indicateurs de la Banque mondiale à partir de la série de 2006.

⁶ Pour une description complète des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, visitez le site Web suivant: <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp>

la gouvernance dans le présent rapport, en utilisant les données du Baromètre des Amériques. Nous utilisons également des mesures additionnelles pour compléter le portrait.

Alors que la plupart des indicateurs de la Banque mondiale reposent sur une série de sondages d'opinion d'experts, impliquant souvent des non-ressortissants, les données du Baromètre des Amériques nous permettent d'évaluer la qualité de la gouvernance, telle que perçue et vécue par les citoyens des Amériques (Cordova et Seligson, 2010). En outre, plutôt que de s'appuyer sur les indicateurs à l'échelle nationale, comme doit le faire la Banque mondiale en raison de son regroupement des données à l'échelle nationale, les données du Baromètre des Amériques permettent d'étudier les variations de la qualité de la gouvernance au pays. L'étude des modèles infranationaux est particulièrement importante puisque l'intensité du séisme ressentie en Haïti variait considérablement dans les différentes communes et régions. Ainsi, nous nous attendons à ce que l'impact du séisme sur la qualité de gouvernance ne soit pas uniforme partout au pays. Les sondages du Baromètre des Amériques présentent un avantage supplémentaire pour l'étude des impacts du séisme en Haïti. Les citoyens ont dû évaluer la performance du gouvernement national et local, ce qui a facilité, aux fins de cette étude, les évaluations des points de vue des citoyens au sujet de la réponse de ces gouvernements face au séisme. Le tableau II.1 résume les aspects de la gouvernance démocratique en utilisant les données du Baromètre des Amériques.

Tableau II.1. Aspects de la gouvernance démocratique évaluée dans cette étude

Indicateur	Expériences des citoyens	Opinions des citoyens
1. Sécurité	Victimisation criminelle	Sentiment d'insécurité
2. Corruption	Victimisation de la corruption	Perception du degré de la corruption parmi les fonctionnaires
3. Efficacité du gouvernement		Performance du gouvernement national Performance du gouvernement local

Le libellé exact des questions du sondage et la méthodologie utilisée pour créer les indices associés à chaque indicateur de gouvernance se trouvent dans les différents chapitres de la partie I de ce rapport.

Les attitudes et les comportements politiques des citoyens

En plus d'évaluer les effets du séisme sur les principaux indicateurs de gouvernance démocratique, son impact sur plusieurs aspects de la culture politique des citoyens est également étudié. La culture politique est généralement définie comme «le modèle des attitudes et des valeurs individuelles envers la politique parmi les membres d'un système politique» ou comme «le domaine subjectif qui sous-tend et donne un sens aux actions politiques» (Almond et Powell, 1966, 50). L'ouvrage classique d'Almond et Verba (1963), *The Civic Culture*, prétend que la stabilité politique d'un pays est en grande partie déterminée par les attitudes et les comportements politiques de ses citoyens. Des données recueillies dans le monde entier

démontrent qu'en moyenne, les citoyens qui vivent dans une démocratie stable possèdent plus de valeurs démocratiques (Ingelhart 1997; Ingelhart et Welzel 2005; Newton 1999). En Amérique latine et dans les Caraïbes, des données recueillies par des sondages LAPOP tendent à démontrer que la démocratie est plus fragile dans les pays où la culture politique des citoyens n'est pas en faveur du système politique (Booth et Seligson, 2009). Dans ce rapport, nous mettons l'accent sur divers aspects distincts de la culture politique des citoyens, considérés comme essentiels pour la réalisation d'une démocratie stable, y compris les aspects reliés à la légitimité politique (Lipset, 1961) et le capital social (Putman, 1993). Le tableau II.2 dresse la liste des variables associées à la culture politique des citoyens analysées dans ce rapport. La documentation qui traite de la pertinence de chacune de ces variables pour la démocratie est brièvement revue dans les chapitres subséquents.

Tableau II.2. Facteurs associés à la culture politique des citoyens évalués dans cette étude

Attitude/valeurs démocratiques	Comportement civique et politique
1. Soutien à la démocratie	11. Taux de participation à des organismes civiques
2. Satisfaction de la façon dont la démocratie fonctionne	12. Taux de participation à des manifestations
3. Appui au système politique	13. Taux de participation aux réunions du gouvernement local
4. Confiance interpersonnelle	14. Présentation de demande auprès du gouvernement local
5. Soutien pour l'état de droit	
6. Confiance envers le système juridique	
7. Confiance envers la police	
8. Approbation envers les personnes qui se font justice eux-mêmes	
9. Confiance envers le gouvernement national	
10. Confiance envers le gouvernement local	

Cadre méthodologique

Comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, deux principales méthodologies seront employées dans cette étude pour déterminer l'impact du séisme sur les indicateurs de gouvernance démocratique ainsi que sur les attitudes et comportements politiques des citoyens. Chacune de ces deux méthodologies est décrite ci-après.

- 1) Comparaison des résultats avant et après le séisme dans les communes touchées et épargnées.

L'impact du séisme peut être analysé dans le cadre d'une «expérience naturelle» (très malheureuse et effectivement tragique) ou dans une situation dans laquelle le «traitement» ou

l'action qui provoque un changement dans une variable donnée «se produit sans l'intervention du chercheur, grâce à un processus accessoire» (Robinson, McNulty et Krasno, 2009, 344). Les données du Baromètre des Amériques sur Haïti et le plan de sondage des enquêtes permettent d'analyser les données en utilisant un plan quasi-expérimental. Premièrement, les séries de sondages du Baromètre des Amériques avant le séisme, en 2006 et en 2008, peuvent être utilisées en tant que données de référence pour suivre la détérioration ou l'amélioration d'un indicateur donné, relativement aux résultats avant le séisme. Par conséquent, pour chaque indicateur de gouvernance démocratique ainsi que pour les attitudes et les comportements politiques des citoyens qui sont analysés dans la partie I de l'étude, nous comparons d'abord les estimations des années qui ont précédé le séisme à celles de la situation après le séisme. Deuxièmement, le plan de sondage des trois séries d'enquêtes du Baromètre des Amériques en Haïti permet d'identifier et de regrouper les communes touchées par le séisme et celles qui n'ont pas subi de lourds dommages ou qui ont été épargnées dans un autre groupe. Nous pouvons alors suivre les variations dans les indicateurs en comparant leurs niveaux avant et après le séisme dans les communes touchées et épargnées. La comparaison des changements au fil du temps avant et après le séisme dans les communes touchées et épargnées permet d'examiner si un changement observé est susceptible d'être relié directement au séisme ou non.

Une façon de déterminer si un changement est directement relié au séisme est d'examiner si le niveau moyen d'une variable donnée diminue ou augmente de façon significative dans les communes touchées par le séisme. Si tel est le cas, nous aurions trouvé des preuves solides que la fluctuation observée est directement liée au séisme.

Évidemment, étant donné l'ampleur du séisme, il est aussi probable que la population vivant dans des zones où l'infrastructure n'a pas subi de dommages importants ait cependant été touchée de façon indirecte, puisque la plupart des Haïtiens ont perdu un parent ou un ami dans la tragédie et qu'un nombre important de personnes déplacées ont migré en zones épargnées, occasionnant d'importants changements sociaux. La capacité affaiblie de l'État à répondre aux demandes de ses citoyens après le séisme a possiblement influencé les communes touchées et épargnées, mais à un différent degré.

Le sondage LAPOP comprend un total de 19 communes touchées et 24 épargnées. Les renseignements qui ont servi à l'identification des communes touchées et épargnées sont accessibles dans le système national de l'administration des risques et des catastrophes (23 janvier 2010). Il est important de noter que, dans l'échantillon de 2010, toutes les personnes vivant dans des communes épargnées, sans exception, ont déclaré qu'ils vivaient dans la même commune lors du séisme; ce qui signifie que les personnes interviewées dans les communes épargnées n'ont pas été directement touchées par les effets des dommages causés par le séisme, ce qui valide nos comparaisons des personnes vivant dans des communes touchées comparativement à celles épargnées.⁷ La figure II.1 présente le pourcentage des personnes vivant dans ces deux types de communes selon l'année.

⁷ Pour déterminer les migrations internes des personnes vivant dans des communes épargnées au moment de l'interview, nous avons recoupé la variable identifiant les communes touchées et épargnées dans l'ensemble des données et la question HAIMIGI du sondage. Nous avons constaté qu'aucune des personnes sondées dans les communes épargnées n'avait migré des communes touchées après le séisme.

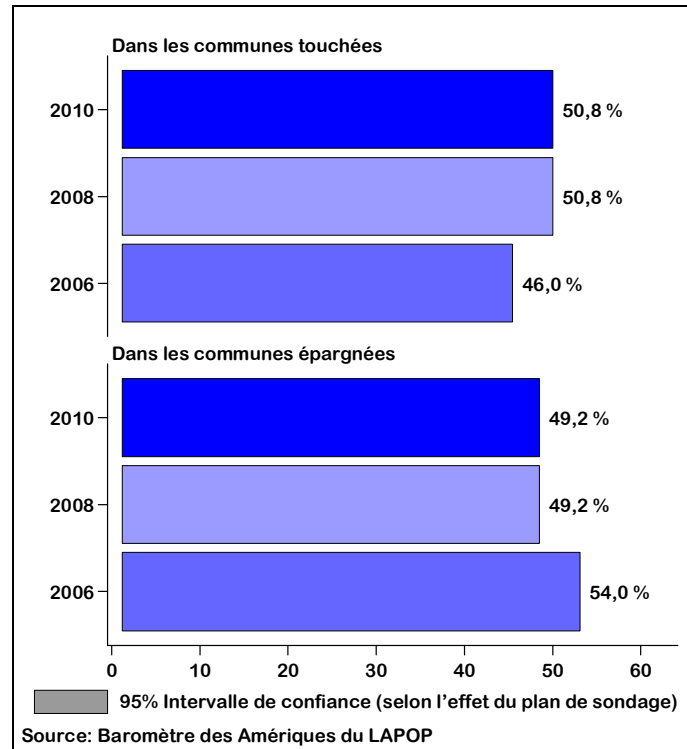


Figure II.1. Pourcentage des sondés vivant dans des communes touchées et épargnées en 2010, en comparaison avec les mêmes communes des années précédentes

La figure II.1 indique qu'environ 50 pour cent des sondés, dans une année donnée, vivaient dans des communes touchées par le séisme de 2010. En d'autres termes, le nombre total des répondants de chaque type de commune correspond à environ 50 % de l'échantillon total, pour chacune des trois séries de sondages de LAPOP en Haïti. Avec un échantillon de cette taille, nous pouvons aisément séparer l'échantillon en zones touchées et épargnées pour en tirer des conclusions raisonnables.

Passons maintenant à la seconde méthodologie employée dans cette étude pour évaluer les effets du séisme.

2) Évaluer l'effet d'*avoir vécu le séisme* en utilisant le sondage national de 2010.

En plus de suivre les changements au fil du temps dans les communes touchées et épargnées, nous étudions de façon plus approfondie les conséquences du séisme, en tirant le maximum du plan d'enquête unique du sondage LAPOP de 2010. Comme il a été mentionné au chapitre précédent, les questions particulières qui ont été ajoutées au sondage sur le séisme facilite l'étude de l'expérience vécue par les citoyens du séisme et l'effet de celle-ci sur les indicateurs de gouvernance démocratique et sur la culture politique des citoyens. Par ailleurs, le suréchantillon des personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui fait partie du sondage national de 2010, permet d'étudier l'effet du déplacement interne dû au séisme sur la vie de ces citoyens et leurs opinions politiques. Plus précisément, nous évaluons les effets d'avoir vécu le séisme à l'aide des deux stratégies principales suivantes:

a) Évaluer l'effet du niveau des dommages au logement.

Le sondage national de 2010 a demandé aux sondés qui vivent dans des communes touchées le 12 janvier d'évaluer l'étendue des dommages causés par le séisme à leur logement. Nous nous attendons à constater que les personnes qui ont déclaré un niveau de dommages élevé à leur logement ont vécu des expériences différentes et présenter des attitudes et des comportements différents de ceux qui n'ont pas subi beaucoup de dommages. Voici la formulation de cette question.

AIDP2. Et maintenant, au sujet du logement où vous viviez avant le séisme, quel type de dommage a-t-elle subi?

[Lire les choix]

- (1) Aucun (2) Il a subi des dommages réparables (3) Il a subi des dommages non réparables
 (4) Il a été complètement détruit

Les réponses ont été reportées sur une échelle de 0 à 3, où la valeur «zéro» représente aucun dommage et «3» une destruction complète. Pour les personnes vivant dans des communes épargnées, cette variable prend la valeur de zéro. La figure II.2 illustre la distribution statistique de cette question du sondage pour les personnes vivant dans des communes touchées.

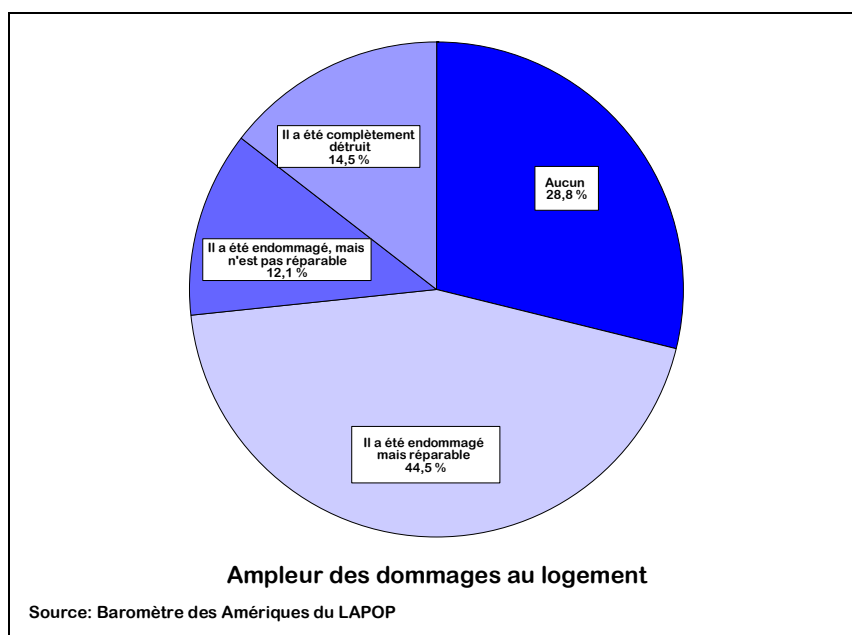


Figure II.2. Niveau des dommages au logement dans les communes touchées

Seulement 28,8 % de la population vivant dans des communes touchées a déclaré que leur logement n'avait subi aucun dommage. Le reste de la population a déclaré au moins quelques dommages. Parmi ceux qui ont déclaré des dommages à leur logement, 26,6 % ont indiqué que l'endroit où ils vivaient le 12 janvier avait été complètement détruit ou était irréparable, tandis que 44,5% ont déclaré que leur logement avait subi des dommages réparables. Ainsi, tel que nous l'avions prévu, la très grande majorité de la population vivant dans des communes touchées a déclaré que leur logement avait subi des dommages causés par le séisme.

b) Évaluer l'effet de la condition de résidence après le séisme

Bien qu'il soit probable que les opinions et les comportements des citoyens aient été façonnés par l'ampleur des dommages à l'infrastructure de leur logement, il est également possible que leurs conditions de vie actuelles, plus particulièrement la condition de résidence, aient pu influencer leurs opinions et leurs comportements. Comme il a été mentionné au chapitre précédent, environ 1,5 million de personnes ont dû se déplacer à l'intérieur du pays à cause du séisme, dont un grand nombre vivent toujours sous des tentes, principalement dans la région de Port-au-Prince. Nous nous attendons à ce que les conditions de résidence, en particulier pour ceux qui vivent sous des tentes, aient un effet sur leur vie et leurs opinions. Les personnes vivant sous des tentes, par exemple, ont plus de difficulté à accéder aux services de base, tels que l'eau courante et l'électricité, et ils sont peut-être également plus exposés au crime. Donc, en raison de leurs conditions de vie plus difficiles, les personnes déplacées intérieurement vivant sous des tentes doivent avoir une vie et des opinions différentes de ceux qui vivent dans des communes épargnées ou dans des communes touchées, mais dans des maisons.

La figure II.3 illustre les caractéristiques socio-économiques fondamentales des sondés selon la condition de résidence. Les sondés vivant sous des tentes dans des communes touchées représentent 16,1 % de l'échantillon total, tandis que 34,7 % des sondés vivent dans des maisons dans des communes touchées. Le reste des sondés vivent dans des zones épargnées (49,2 %). Dans la partie I, en tant qu'une des stratégies utilisées pour étudier l'impact du séisme, nous avons cherché des différences entre les trois groupes dans les variables associées à la gouvernance démocratique et aux attitudes et comportements des citoyens.

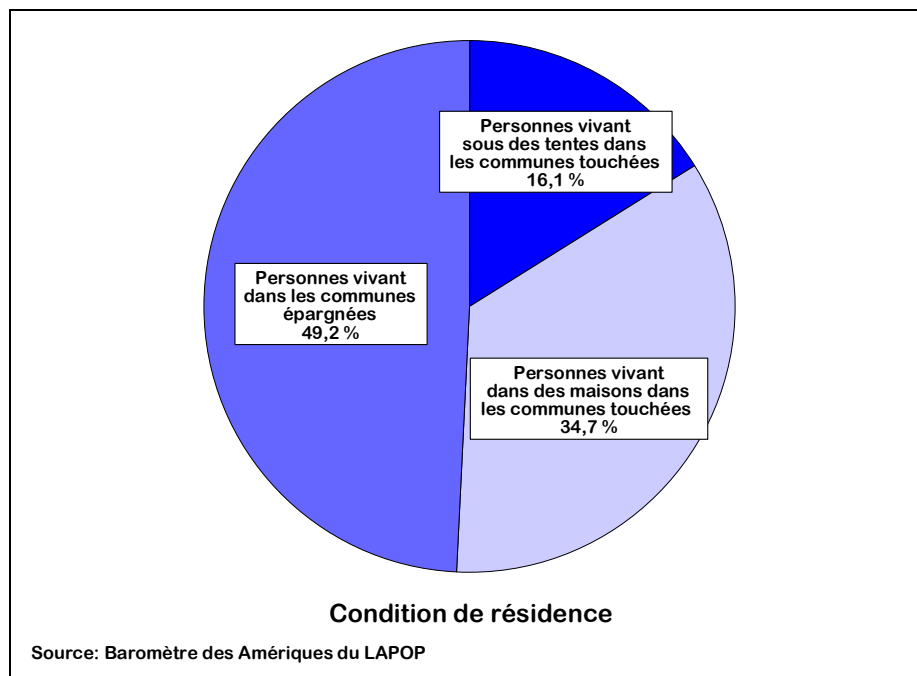


Figure II.3. Condition de résidence après le séisme

La figure II.4 illustre les principales caractéristiques socio-économiques des sondés selon la condition de résidence. Entre les trois types de condition de résidence, la principale différence

est que 98,1 % des sondés vivant sous des tentes vivent dans des zones urbaines. Cette observation est conforme à la réalité en Haïti, puisque ce qu'on appelle les «villes de tentes» sont principalement situés dans la région de Port-au-Prince. Cependant, seulement 36,6 % des personnes qui vivent dans des communes touchées dans des maisons et 25,4 % de celles qui vivent dans des communes épargnées habitent en zones urbaines.

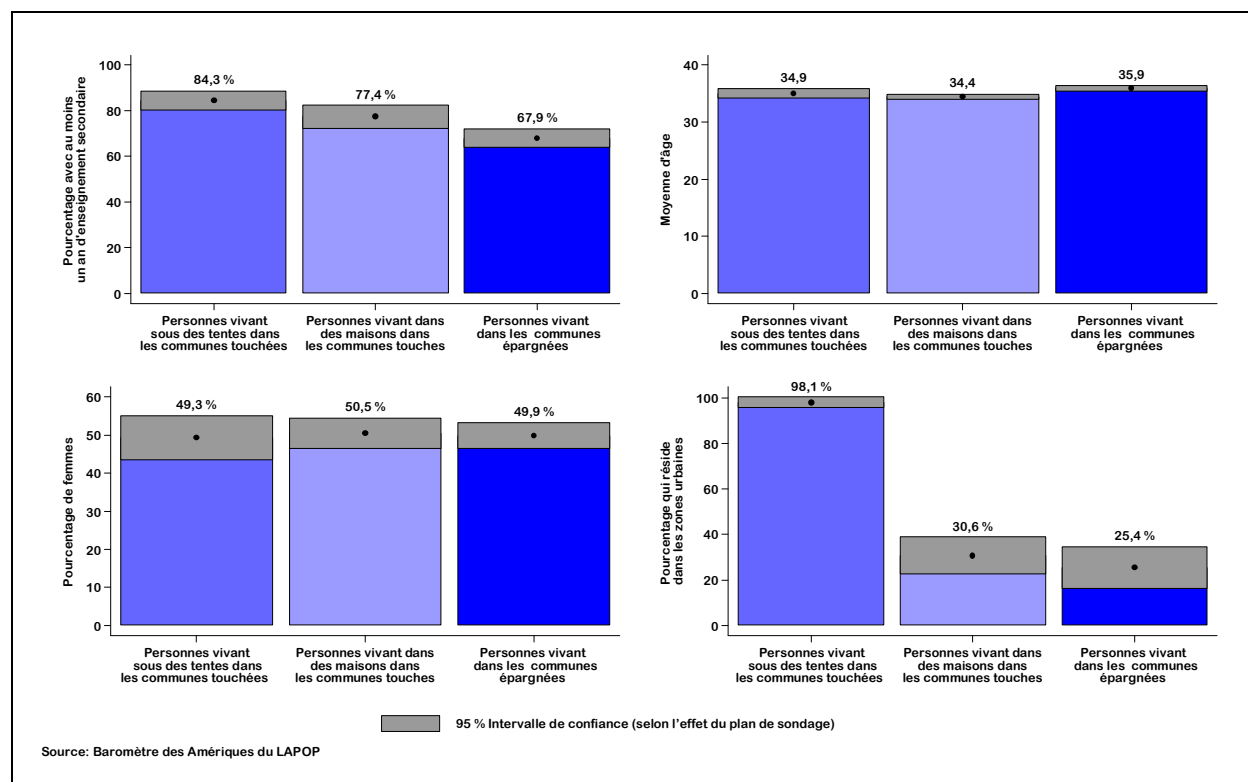


Figure II.4. Principales caractéristiques démographiques selon la condition de résidence

Parce les personnes vivant sous des tentes sont des individus provenant de zones urbaines où le niveau de scolarité était plus élevé avant le séisme que dans les zones rurales, nous constatons également des écarts statistiquement significatifs lorsqu'il est comparé à d'autres sous-groupes. Étant donné que l'accès à l'éducation est habituellement plus facile en zones urbaines, il n'est pas étonnant que les gens qui vivent sous des tentes, qui sont principalement urbains, soient plus scolarisés. Comme illustré à la figure II.4, 84,3 % des personnes vivant sous des tentes ont au moins une année de secondaire complétée, alors que 77,4 % de celles qui vivent dans des communes touchées dans des maisons ont fréquenté l'école secondaire. Parmi les personnes vivant dans des zones épargnées, seulement 67,9 % ont une certaine éducation secondaire.

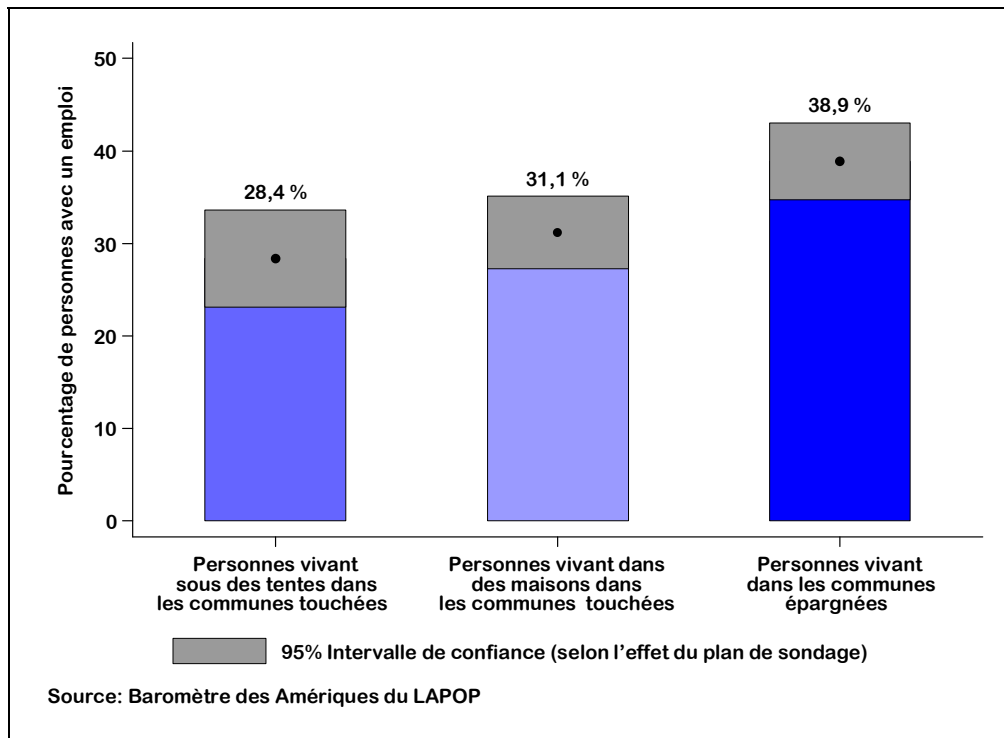


Figure II.5. Pourcentage de la population qui a un emploi selon la condition de résidence

Le taux de chômage en Haïti est très élevé depuis des décennies. Donc, il n'est pas étonnant que le sondage LAPOP d'Haïti indique que seulement 28,4 % des IDP vivant sous des tentes ont déclaré avoir un emploi, comme il est illustré dans la figure II.5. De même, seulement 31,1 % des personnes vivant également dans des communes touchées, mais dans des maisons, ont répondu qu'elles travaillaient. En revanche, 38,9 % des personnes dans les zones épargnées avaient un emploi au moment du sondage. En Haïti, ce sont les personnes qui vivent dans des communes épargnées qui travaillent le plus, bien que le trois cinquièmes de la population adulte soit sans emploi. Ces statistiques, par ailleurs, indiquent que les populations urbaines les plus durement touchées par le séisme ont les pires conditions du marché du travail au pays. Dans l'ensemble, cependant, le chômage touche la majorité de la population adulte d'Haïti. Étant donné les mauvaises conditions du marché du travail en Haïti, les citoyens sont largement tributaires des ressources extérieures pour gagner leur vie. Comme on peut le constater à la figure II.6, les envois de fonds de parents vivant à l'étranger constituent une ressource financière importante pour les ménages haïtiens.

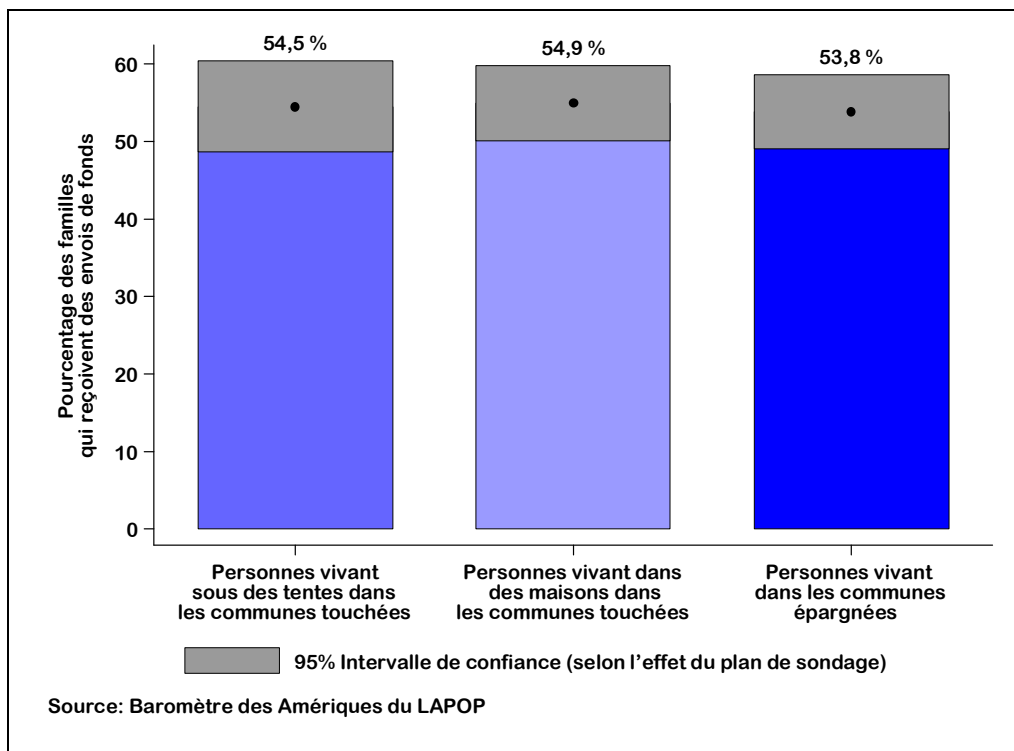


Figure II.6. Pourcentage des familles recevant des envois de fonds selon la condition du logement

En moyenne, environ une famille haïtienne sur deux a reçu des envois de fonds de l'étranger après le séisme. La proportion de familles qui reçoivent des fonds de l'étranger dans les communes touchées est semblable à celle dans les communes épargnées. Dans les communes touchées, il n'y a aucun écart statistiquement significatif entre la proportion de familles vivant sous des tentes et celle vivant dans des maisons et qui reçoivent des envois de fonds. Il n'est pas étonnant que pour les parents vivant à l'étranger, la condition de résidence des membres de leur famille en Haïti, après le séisme, ne semble pas être un facteur important dans la prise de décision d'envoyer de l'argent, étant donné qu'ils ont d'immenses besoins, et ce, quel que soit l'endroit où ils habitent dans le pays. De plus, nous avons constaté que le pourcentage des familles recevant des envois de fonds était semblable avant et après le séisme (voir la figure II.7).

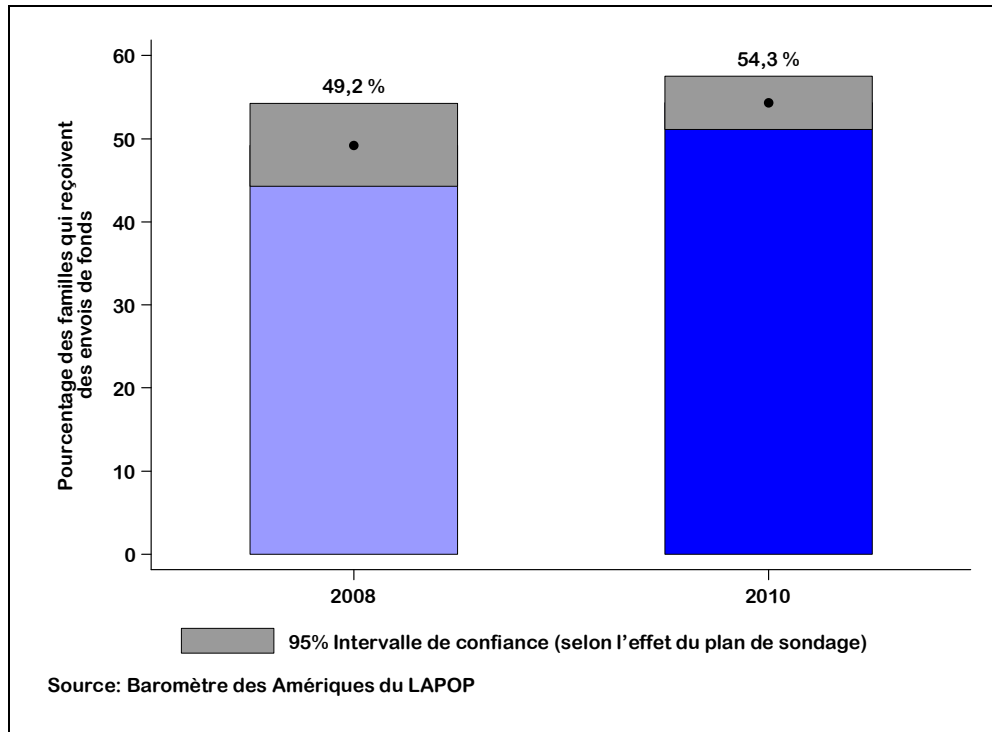


Figure II.7. Pourcentage de familles recevant des envois de fonds selon l'année

Conclusions

Dans ce chapitre, nous avons énuméré les indicateurs associés à la gouvernance démocratique et aux attitudes et comportements politiques des citoyens qui seront analysés dans la partie I de cette étude. De plus, nous avons décrit la méthodologie qui sera utilisée pour étudier les effets du séisme sur ces deux facteurs de la stabilité démocratique. Deux principales stratégies seront utilisées pour enquêter sur l'impact du séisme. La première est l'évaluation des changements au fil du temps dans les communes touchées par le séisme comparativement aux communes qui n'ont pas subi de lourds dommages. La seconde est que nous allons chercher les conséquences d'avoir vécu le séisme sur la gouvernance démocratique et les attitudes et comportements politiques des citoyens. Plus particulièrement, nous allons mettre l'accent sur deux variables pour déterminer l'impact d'avoir vécu le séisme, les dommages au logement et la condition de résidence. Nous formulons l'hypothèse que les citoyens dont le logement a subi de lourds dommages vont présenter un ensemble d'expériences et d'opinions différentes de ceux dont le logement n'a pas subi de dommages à l'égard de la politique et de la vie sociale. De même, nous nous attendons à ce que les personnes qui ont eu à se trouver un abri temporaire après le séisme et qui vivent présentement sous des tentes aient une culture politique et des expériences avec la gouvernance démocratique différentes.

Chapitre III. Valeurs démocratiques et opinions politiques des citoyens après le séisme

Résumé: *Après le séisme, les Haïtiens étaient fortement déçus de la façon dont le gouvernement du président Préval avait répondu à la catastrophe. Ce qui s'est traduit par une grande insatisfaction envers le système politique et ses institutions. Un important affaiblissement de la légitimité du système politique a eu lieu en Haïti après le séisme, le reléguant au dernier rang dans les Amériques pour le degré de soutien au système. Pourtant, bien que le soutien des Haïtiens à la démocratie en tant que meilleur système de gouvernement soit faible par rapport à d'autres pays dans la région, il n'a pas diminué. Cependant, les Haïtiens ont perdu du capital social et ils en avaient déjà peu avant le séisme. Ils sont aussi moins confiants envers les gens de leur entourage, montrant le plus faible degré de confiance interpersonnelle depuis 2006. La méfiance envers les voisins est particulièrement élevée parmi ceux dont les logements ont été fortement endommagés par le séisme et par conséquent, parmi ceux qui ont été forcés de déménager dans de nouveaux quartiers.*

Introduction

Il y a des raisons de croire que le soutien à la démocratie et la confiance envers le système politique aient pu diminuer en Haïti à la suite du séisme. Lorsque des catastrophes naturelles surviennent, les citoyens se demandent généralement si des mesures pour prévenir le désastre ou pour en diminuer l'impact auraient pu être prises. Notamment, les citoyens évaluent la performance de l'état ou du système politique à prévenir ces désastres naturels et à y répondre. Compte tenu des conséquences humaines et économiques désastreuses du séisme en Haïti, ce chapitre traite de la déception des Haïtiens envers la performance du gouvernement et du régime politique de leur pays. Comment les Haïtiens évaluent-ils les efforts du gouvernement à gérer l'urgence comparativement au travail des organisations non gouvernementales?

Ce chapitre étudie également l'impact du séisme sur la cohésion sociale, plus précisément sur l'effet du séisme sur une composante du capital social considérée comme essentielle à la démocratie : la confiance interpersonnelle. D'après la documentation consultée, il est possible que les catastrophes puissent réduire le degré de confiance sociale, à moins que lors du désastre, les citoyens s'entraident. Avec l'ampleur de la catastrophe d'Haïti, nous nous attendons à ce que le capital social chute. Le séisme a été si violent qu'il a causé la disparition de certains quartiers et l'émergence de certains autres, entraînant une vaste et rapide désintégration sociale. Par ailleurs, les grandes migrations internes et externes, ajoutées à l'augmentation de la violence et du vandalisme immédiatement après le séisme, peuvent également avoir contribué à une diminution de la confiance interpersonnelle. L'instabilité de résidence et l'insécurité ont toutes deux contribué à décourager la cohésion sociale (Cordova, 2008; Cox, 2009; Helliwell et Wang, 2010; Lederman, Loayza et Menendez, 2002). Pour ce chapitre, nous émettons l'hypothèse qu'en affaiblissant la confiance interpersonnelle, le séisme a réduit la possibilité de coopération et de solidarité entre voisins et a aussi alimenté le conflit social, compromettant la stabilité démocratique. En somme, en plus d'étudier les effets du séisme sur la confiance des citoyens envers leurs institutions politiques et sur leur soutien au régime politique, ce chapitre étudie également l'impact du séisme sur les opinions des Haïtiens sur leurs concitoyens.

Évaluation du citoyen de la réponse du gouvernement et de la société civile face au séisme

Ce chapitre débute par l'examen des évaluations des Haïtiens de la réponse des institutions face au séisme. La question suivante du sondage 2010 a été utilisée pour étudier les opinions des citoyens sur la performance des institutions:

Maintenant, je voudrais savoir comment avez-vous trouvé la réponse du gouvernement et des autres institutions après le séisme du 12 janvier? Pour chacun des organismes, veuillez me dire si la performance était très bonne, bonne, ni bonne ni mauvaise, mauvaise ou très mauvaise.

EARTHQ11. Gouvernement national

EARTHQ12. Gouvernements étrangers

EARTHQ13. ONGs locaux

EARTHQ14. Églises locales

EARTHQ15. Organismes de quartier ou communautaires

EARTHQ15. ONGs étrangers

Nous avons reporté les réponses des sondés sur une échelle de 0 à 100, dans le but de comparer les pointages moyens entre les différents organismes. Les résultats sont présentés à la figure III.1. Comme on peut le constater, les Haïtiens évaluent plus positivement le travail des institutions étrangères que celui des organismes locaux ou nationaux. Les organisations non gouvernementales (ONGs) étrangères se sont vues attribuer le plus haut pointage, soit 68,1 points, suivis des gouvernements étrangers. En revanche, le taux de satisfaction moyen envers les ONGs locaux et des organismes communautaires est d'environ 50 points. Le plus faible taux de satisfaction est attribué au travail du gouvernement national, soit une moyenne de 40,0 points. Il s'agit d'une constatation très triste et inquiétante sur les attitudes des Haïtiens envers leur gouvernement, mais étant donnée l'ampleur de la destruction des infrastructures du gouvernement, c'était peut-être inévitable.

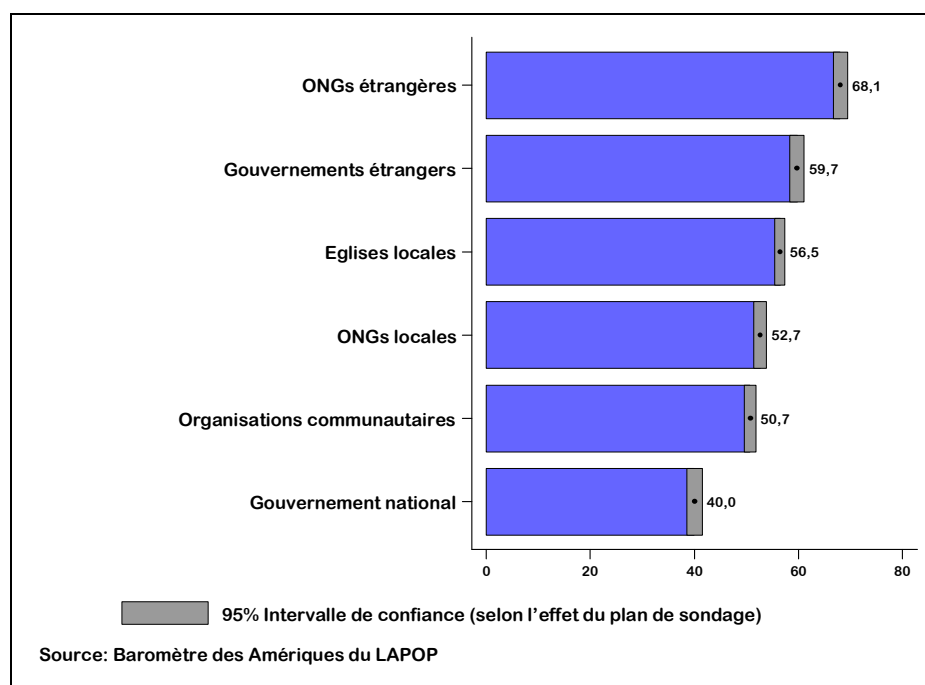


Figure III.1. Performance du gouvernement et d'autres institutions après le séisme

Comme illustré à la figure III.2, le graphique de gauche indique que seulement 8,7 % de la population a affirmé que la performance du gouvernement national, après le séisme, a été «bonne» ou «très bonne». Environ 40 % des Haïtiens croient que le gouvernement national a fait un «mauvais» ou «très mauvais» travail. Environ la moitié de la population est plus neutre, indiquant que la performance du gouvernement national, après le séisme, n'a été «ni bonne ni mauvaise». Ces résultats reflètent bien les opinions des citoyens sur le travail du président actuel (voir le graphique de droite dans la figure III.2). Lorsque les citoyens ont été interrogés au sujet de leur degré de satisfaction quant au travail du président, 62,8 % ont affirmé que le président Préval faisait un «mauvais» ou «très mauvais» travail. Environ 2,6 % de la population a évalué le travail du président comme étant «bon» ou «très bon», tandis que 34,6 % a affirmé qu'il n'était «ni bon ni mauvais».

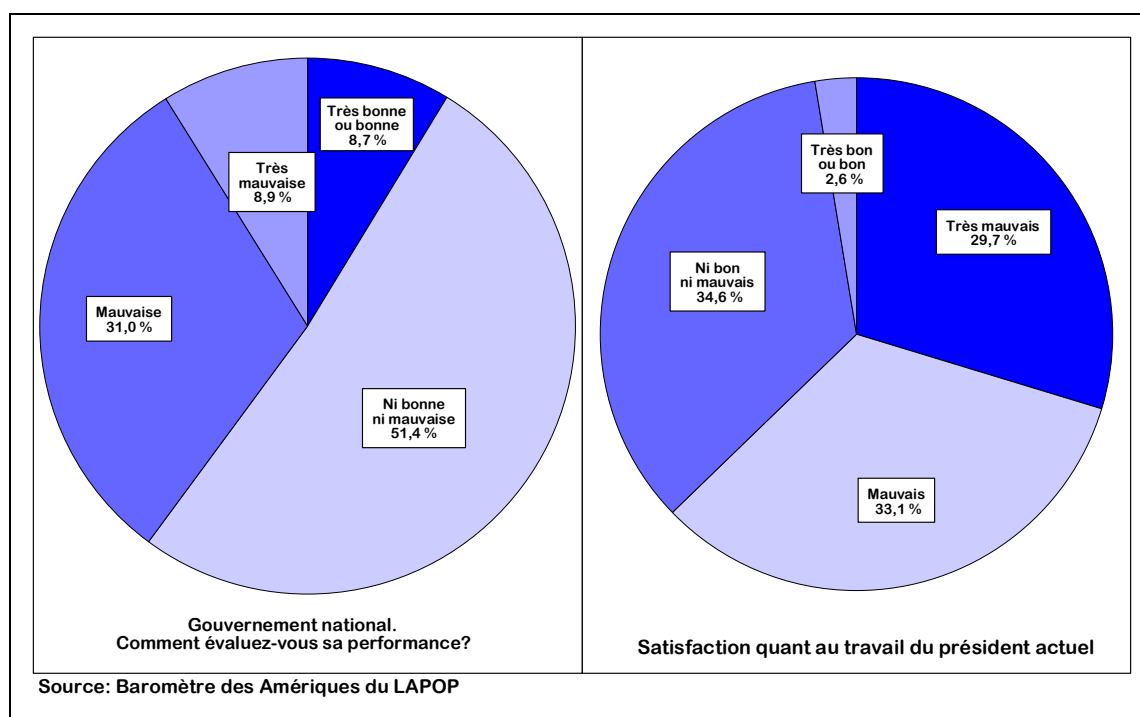


Figure III.2. Performance du gouvernement après le séisme

En gardant à l'esprit le faible taux de satisfaction de la réponse du gouvernement national face au séisme et, par conséquent, du travail du président, il sera question de la déception des citoyens quant à la performance d'un gouvernement élu démocratiquement, qui s'est traduit en un affaiblissement du soutien à la démocratie en tant que meilleur système de gouvernement.

Soutien à la démocratie

Nous mesurons le soutien des citoyens à la démocratie à l'aide d'une question qui a été développée par Mishler et Rose (Rose, Mishler et Haerpfer, 1998; Rose et Shin, 2001). Cet élément du sondage est souvent appelé le «concept churchillien de la démocratie», car il provient du célèbre discours de Winston Churchill, prononcé devant la Chambre des communes en 1947: «De nombreux systèmes de gouvernement ont été expérimentés et seront expérimentés dans ce monde de péché et de malheur. Personne ne prétend que la démocratie est parfaite ou

entièrement judicieuse. Effectivement, il a été dit que la démocratie était le plus mauvais système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire» (cité dans Mishler et Rose, 1998, p. 81). Dans cette partie, nous allons examiner le niveau de soutien à la démocratie en Haïti, par rapport à d'autres pays de la région. Un des objectifs de cette partie est d'étudier si le soutien à la démocratie a aussi été ébranlé par le séisme du 12 janvier.

Soutien à la démocratie dans une perspective comparative

Dans les sondages du Baromètre des Amériques, le soutien à la démocratie est mesuré en utilisant la question suivante:

[DONNEZ LA CARTE «D»]: Nous allons maintenant utiliser une échelle semblable, mais cette fois, 1 signifie «tout à fait en désaccord» et 7 signifie «tout à fait d'accord». Un chiffre entre 1 et 7 représente un pointage intermédiaire.

ING4. La démocratie a peut-être des défauts, mais elle reste la meilleure forme de gouvernement. À quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec cet énoncé?

En 2010, la majorité des citoyens en Haïti était d'accord avec la notion churchillienne de la démocratie. Lorsque la question ING4 a été posée, 64,3 % des individus ont répondu avec un pointage supérieur à 5 points, sur une échelle de 1 à 7. Cependant, comparativement à d'autres pays, Haïti est parmi les pays dans les Amériques avec le plus faible soutien à la démocratie. La figure III.3 présente le classement des pays, basé sur les réponses à la question ING4 reportées sur une échelle de 0 à 100. Comme indiqué dans les chapitres précédents, les zones grises représentent l'intervalle de confiance sur chacune des barres et les «points» représentent les estimations moyennes. Lorsque deux barres ou plus sont pratiquement identiques et que les zones grises se chevauchent, il n'y a pas d'écart statistiquement significatif entre les valeurs moyennes observées. En effet, il n'y a que le Pérou qui affiche un pointage significativement inférieur à celui d'Haïti. Le pointage moyen de soutien à la démocratie en Haïti est de 65,8 et est légèrement plus élevé, même si l'écart n'est pas statistiquement significatif, que celui d'El Salvador, du Paraguay, du Guatemala et du Honduras, mais il est significativement différent de la moyenne du Pérou (60,1), soit le pays ayant le plus faible soutien à la démocratie dans la région.

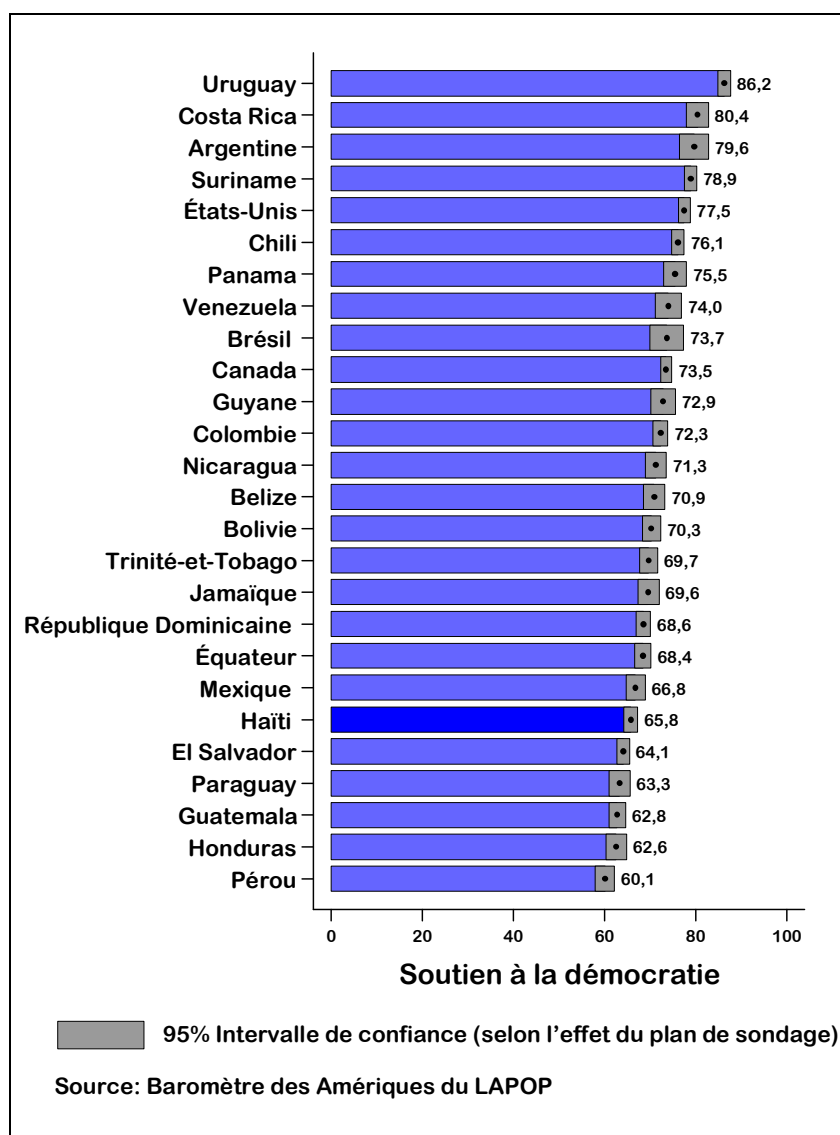


Figure III.3. Soutien à la démocratie dans les Amériques

Soutien à la démocratie avant et après le séisme

Nous examinons maintenant les variations au fil du temps du soutien à la démocratie en Haïti, avant et après le séisme. Bien que le soutien à la démocratie ait légèrement diminué depuis 2006, son niveau en 2010 est demeuré essentiellement le même que celui enregistré lors du sondage avant le séisme (voir la figure III.4). Effectivement, entre 2008 et 2010, l'écart dans le taux moyen du soutien à la démocratie n'est pas statistiquement significatif (les zones grises se chevauchent). Par conséquent, nous concluons qu'en dépit des faibles taux de satisfaction quant au travail du gouvernement de Préval à la suite du désastre, le séisme de 2010 n'a pas réduit davantage le soutien à la démocratie dans l'ensemble du pays.

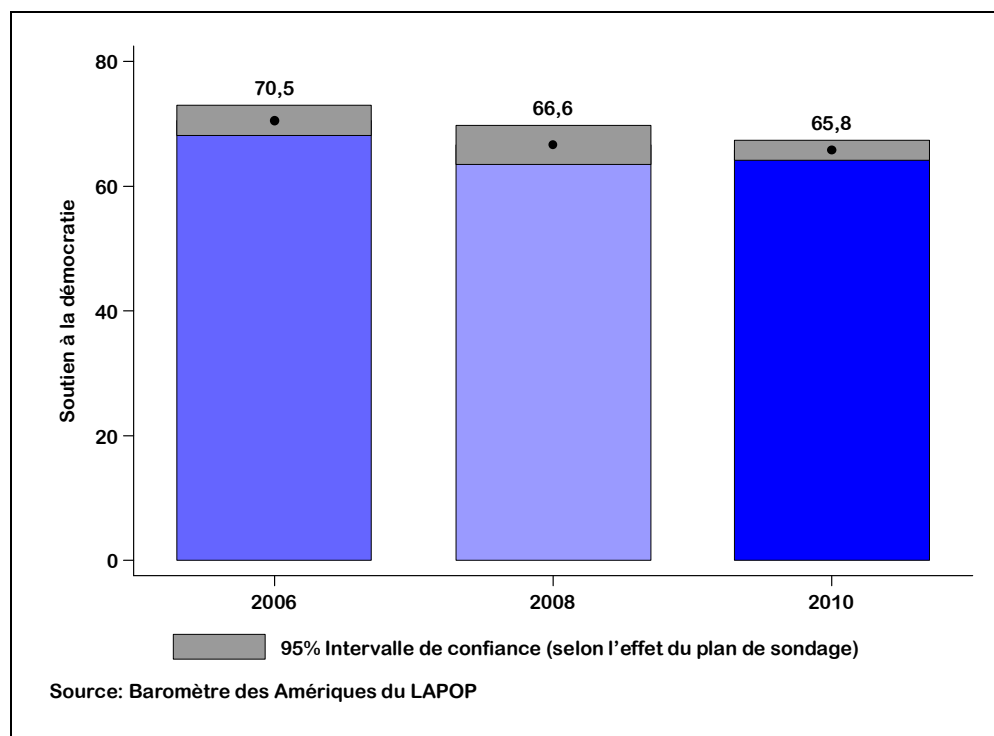


Figure III.4. Soutien à la démocratie selon l'année

La figure III.5 illustre la variation du soutien à la démocratie, au fil du temps, dans les communes touchées par le séisme, comparativement aux communes qui n'ont pas subi de lourds dommages. Comme on peut le constater, le soutien à la démocratie est demeuré inchangé dans les communes touchées ainsi que dans celles épargnées. Les écarts entre les années dans les deux types de communes ne sont pas statistiquement significatifs. Ces données démontrent que les citoyens n'ont pas tourné le dos à la démocratie, tout comme dans les communes les plus touchées par le séisme. Bien que relativement faible, nous sommes heureux de constater qu'au moins, le soutien à la démocratie est demeuré stable.

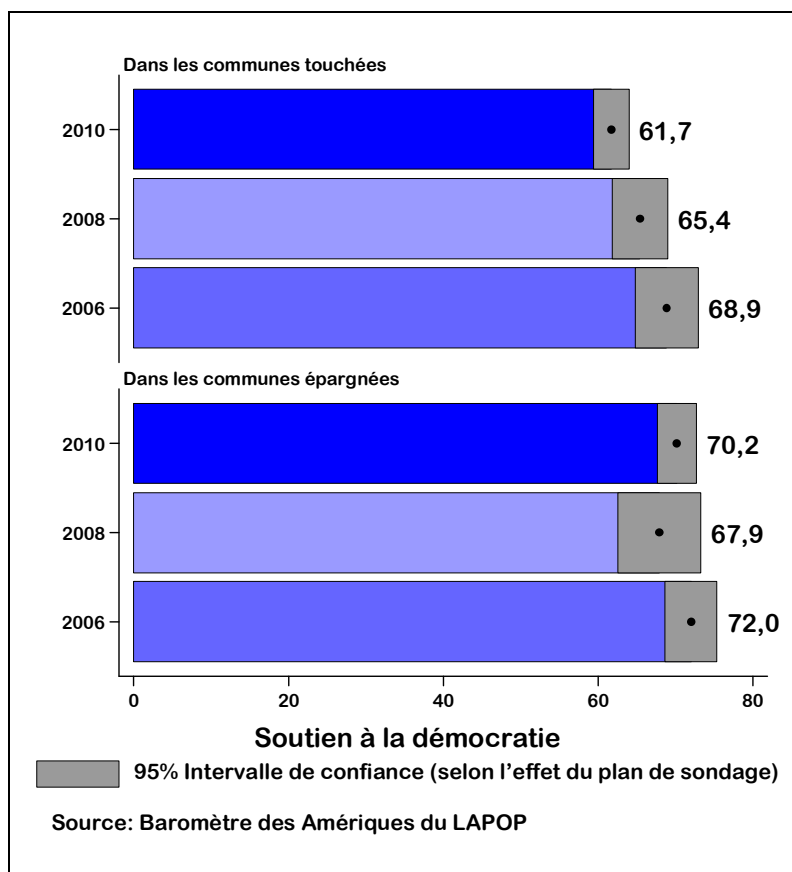


Figure III.5. Soutien à la démocratie dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Le fait d'avoir vécu le séisme et le soutien à la démocratie

Bien que le soutien à la démocratie soit demeuré inchangé après le séisme, il est probable que la population qui a subi les plus lourds dommages ou qui a vécu dans les pires conditions après le séisme soit particulièrement désabusée par la démocratie. Afin d'étudier l'impact du fait d'avoir vécu le séisme sur le soutien à la démocratie, nous avons appliqué deux modèles de régression en tenant compte de l'ampleur des dommages aux logements et des conditions de résidence en tant qu'indicateurs du soutien à la démocratie. De plus, nous avons tenu compte d'autres facteurs possibles de confusion : la condition économique, l'âge, le sexe, la scolarité, le lieu de résidence (zones urbaines vs rurales) et le taux de satisfaction de la performance du président actuel.⁸

Les résultats du modèle de régression sont illustrés graphiquement dans la figure III.6. Toutes les variables indépendantes utilisées dans l'analyse sont inscrites sur l'axe vertical (y). L'incidence de chacune de ces variables sur le soutien à la démocratie est illustrée par un «point». Si le point se situe à droite de la ligne verticale «0», l'incidence est positive, tandis que

⁸ Le taux de satisfaction envers la performance du président actuel correspond à la variable M1 du questionnaire de 2010.

s'il se situe à gauche de cette ligne, l'incidence est négative. Les résultats statistiquement significatifs sont représentés par les lignes d'intervalle de confiance à gauche et à droite de chaque point. La variable indépendante est significative seulement si les intervalles de confiance ne chevauchent pas la ligne verticale «0» (de 0,05 ou plus). La fiabilité relative de chacune des variables est indiquée par les coefficients normalisés.⁹

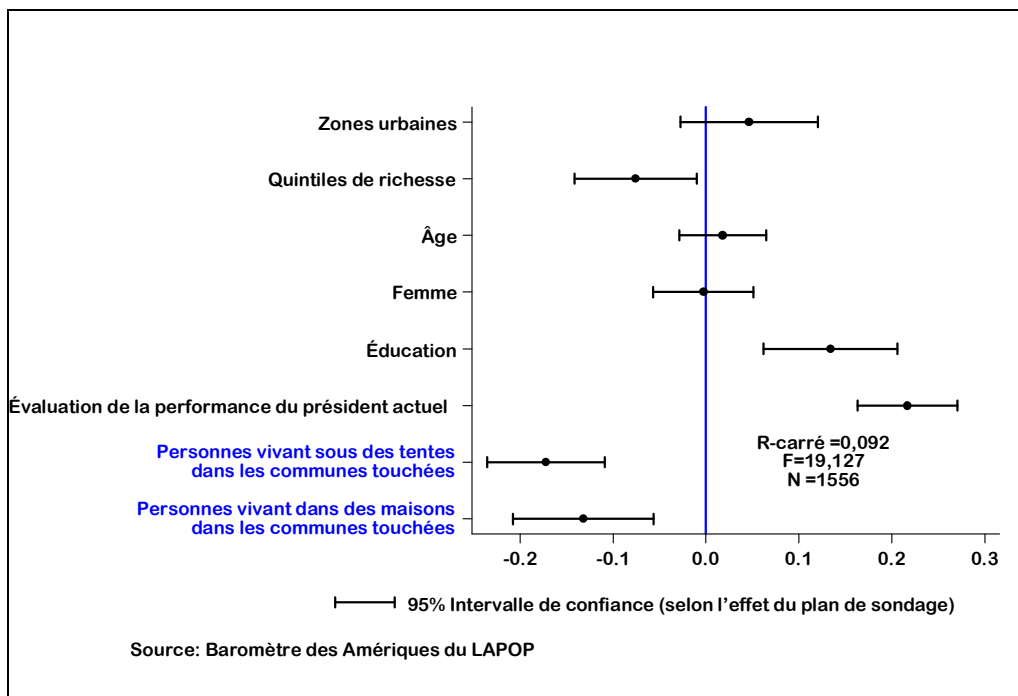


Figure III.6. Influence du fait d'avoir vécu le séisme sur le soutien à la démocratie

Comme on peut le constater à la figure III.6, en 2010, les personnes vivant dans des communes touchées, soit sous des tentes ou dans des maisons, présentent de faibles degrés de soutien à la démocratie. Néanmoins, nous constatons que l'effet principal ne se trouve pas entre les personnes vivant sous des tentes et celles vivant dans des maisons dans les zones touchées, mais entre les personnes vivant dans des communes touchées et celles vivant dans des communes épargnées, tel que le montre la figure III.6 et de façon plus détaillée dans la figure III.7. En 2010, l'écart observé dans le soutien à la démocratie entre les communes touchées et épargnées ne peut cependant pas être attribué au séisme puisque le soutien à la démocratie a été légèrement plus élevé dans les communes épargnées lors des sondages des années précédentes.

⁹ Les tableaux avec tous les résultats de la régression se trouvent en annexe du présent chapitre.

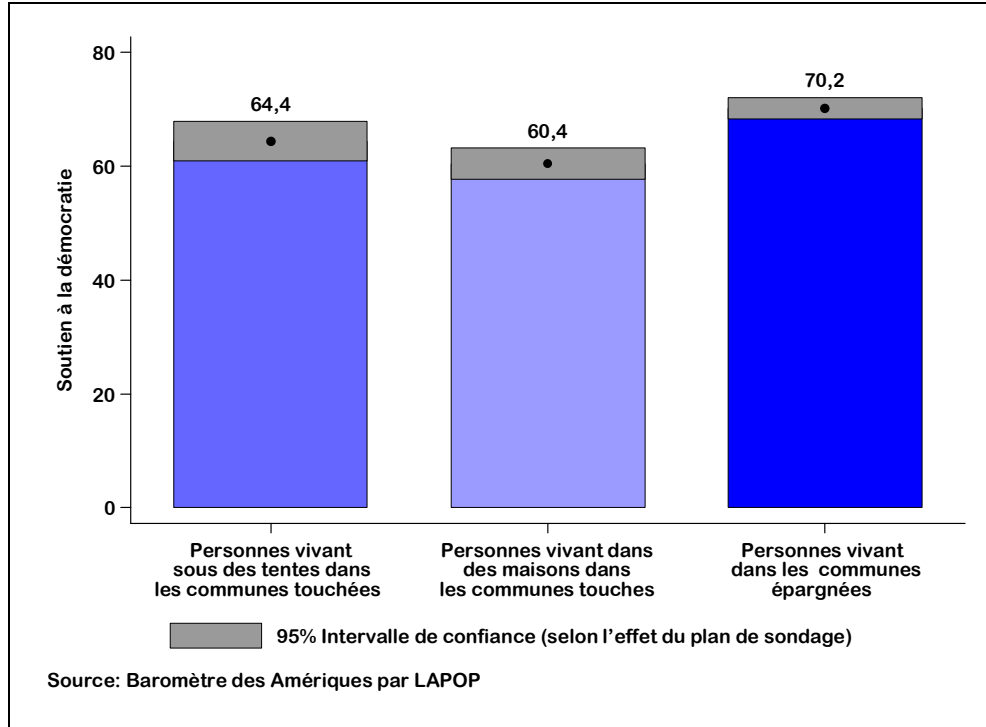


Figure III.7. Soutien à la démocratie en Haïti selon la condition de logement

Les résultats de la régression présentés à la figure III.6 démontrent également que la scolarité et le taux de satisfaction de la performance du président actuel ont un effet considérablement positif. Tel que nous l'avions prévu et que nous constatons dans d'autres pays, le soutien à la démocratie est plus élevé chez les personnes avec une plus scolarité avec 66,1 points en moyenne. Le plus faible soutien s'observe chez ceux ayant seulement fait des études primaires ou moins, soit avec 59,0 points, comme indiqué à la figure III.8. De plus, il y a également une corrélation positive entre le taux de satisfaction de la performance du président actuel et le soutien à la démocratie. C'est-à-dire que chez les quelques personnes qui croient que la performance du travail du président actuel est «très bonne», le niveau de soutien à la démocratie est beaucoup plus élevé, ce qui démontre le lien étroit entre l'impression d'une bonne gouvernance et le soutien à la démocratie en tant que meilleur système de gouvernement.

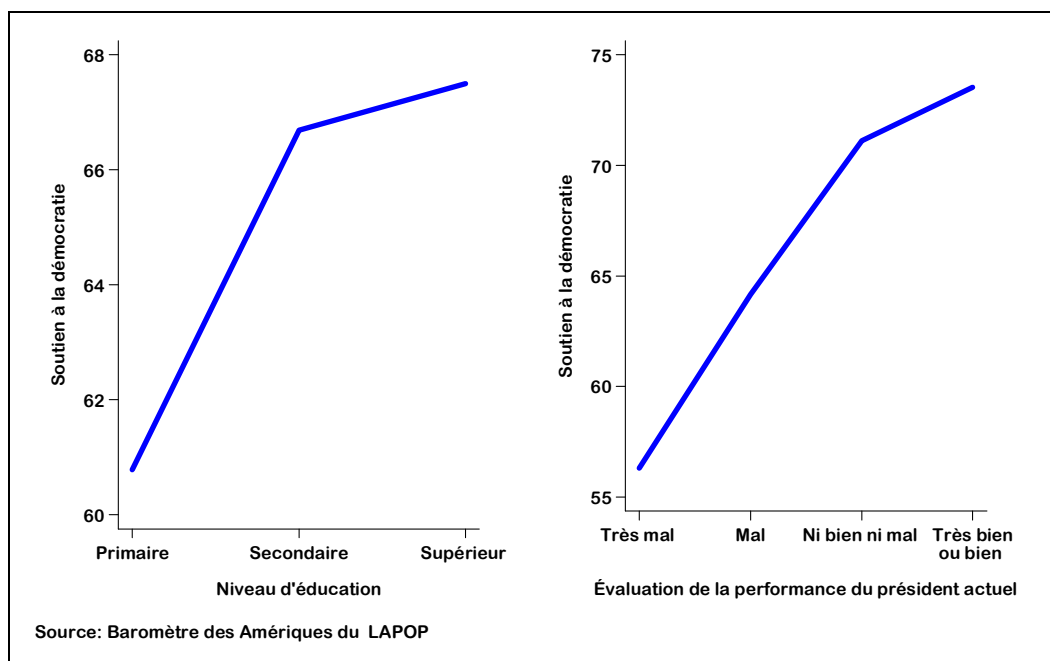


Figure III.8. Effet de la scolarité et de l'évaluation de la performance du travail du président actuel sur le soutien à la démocratie

Satisfaction envers la démocratie

En plus de questionner les citoyens sur leur foi en la démocratie en tant que meilleur système de gouvernement, le sondage du Baromètre des Amériques les a interrogés sur leur satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie dans leur pays. De cette façon, nous avons pu examiner les opinions des citoyens quant à la performance de la démocratie dans leur pays, peu importe s'ils croient que la démocratie est le meilleur régime politique ou non. La question sur le degré de satisfaction de la performance de la démocratie se formule ainsi:

PN4. De façon générale, diriez-vous que vous êtes très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait de la façon dont la démocratie fonctionne en Haïti?

(1) Très satisfait (2) Satisfait (3) Insatisfait (4) Très insatisfait

La figure III.9 illustre la distribution de cette variable en Haïti. Environ 65 % des sondés ont indiqué se sentir «insatisfaits» ou «très insatisfaits» quant à la façon dont la démocratie fonctionne au pays. Seulement 1,8 % ont affirmé être «très satisfaits» et 33,4 % ont déclaré être «satisfaits».

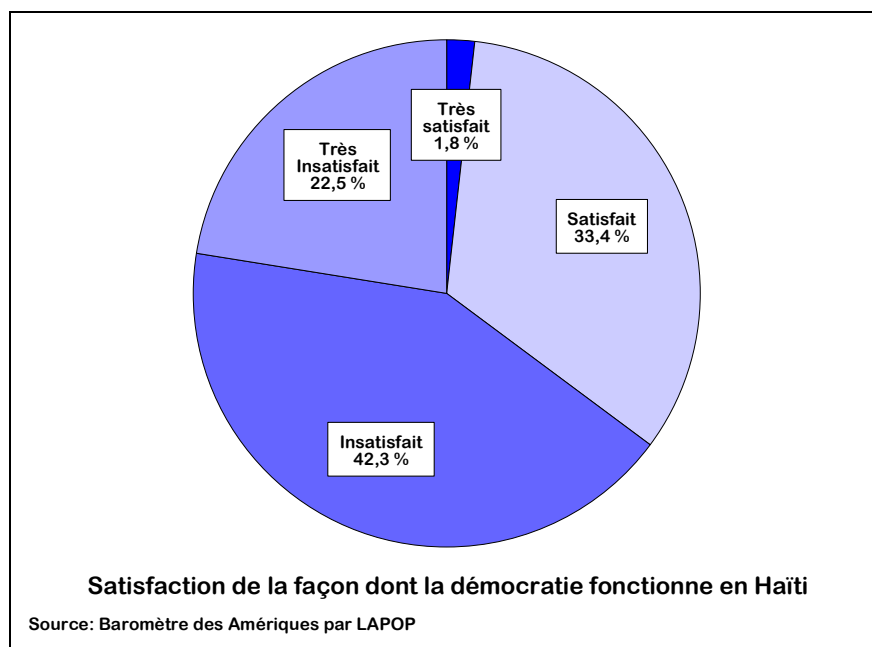


Figure III.9. Satisfaction envers la démocratie en Haïti, 2010

Satisfaction envers la démocratie dans une perspective comparative

Afin de comparer le degré de satisfaction moyen du fonctionnement de la démocratie en Haïti avec celui des autres pays, nous avons reporté les réponses sur une échelle de 0 à 100, où 100 est le degré de satisfaction le plus élevé. La figure III.10 indique que, parmi les 26 pays sondés par le Baromètre des Amériques, Haïti est le pays avec la plus faible moyenne du degré de satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie (37,8 points). Le second pays avec le plus faible degré de satisfaction est le Guyana avec 43,8 points, suivi de près par le Mexique avec 43,8 points. La situation est complètement différente en Uruguay, au Panama et au Costa Rica, avec la plus haute moyenne du degré de satisfaction à l'égard de la performance de la démocratie (supérieure à 60 points).

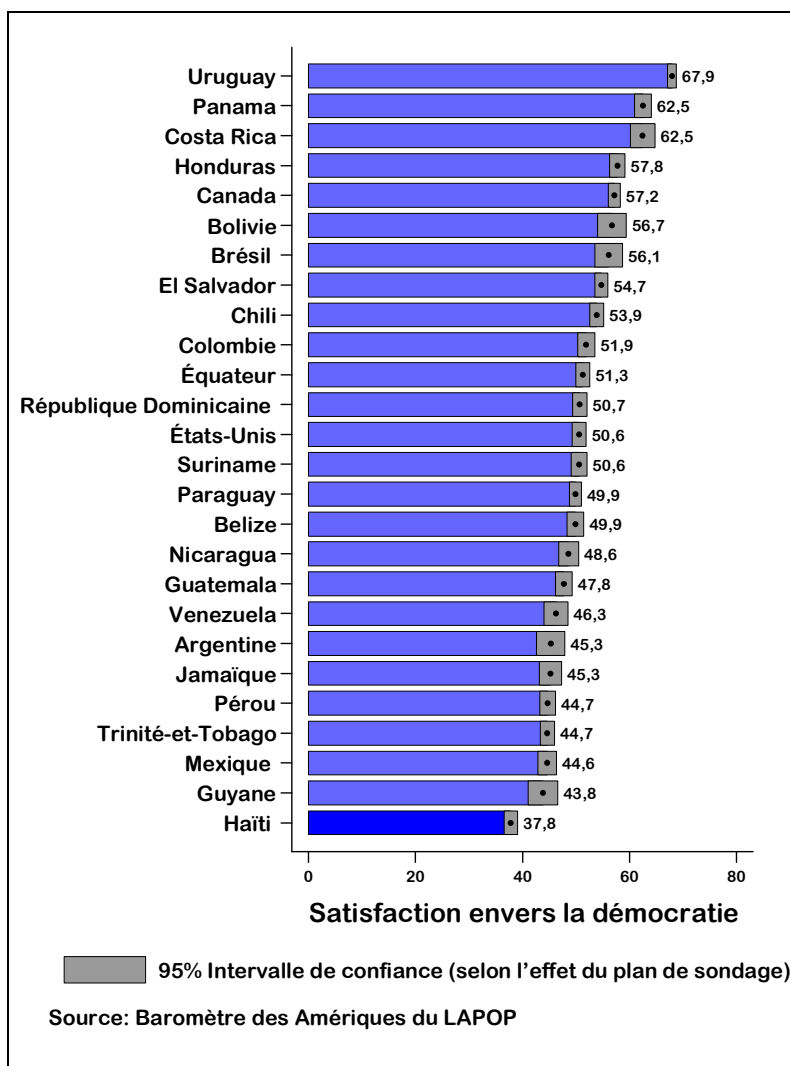


Figure III.10. Satisfaction envers la démocratie dans les Amériques

Le séisme et la satisfaction envers la démocratie

Comme pour le soutien à la démocratie, nous n'avons pas la preuve que le séisme a affaibli le degré de satisfaction des citoyens envers la performance de la démocratie en Haïti (voir la figure III.11). La moyenne nationale de la satisfaction était extrêmement faible et elle est demeurée faible et au même degré lors des trois années étudiées, que ce soit dans les communes touchées ou celles épargnées. Nous n'avons pas non plus de preuve que le fait d'avoir vécu le séisme ait été un facteur déterminant du degré de satisfaction des citoyens à l'égard du fonctionnement de la démocratie au pays. Autrement dit, l'extrême insatisfaction quant au fonctionnement de la démocratie en Haïti est un phénomène généralisé, sans égard aux expériences des citoyens. La prochaine partie traite de notre évaluation de l'impact du séisme sur l'appui au système politique ou de la légitimité politique.

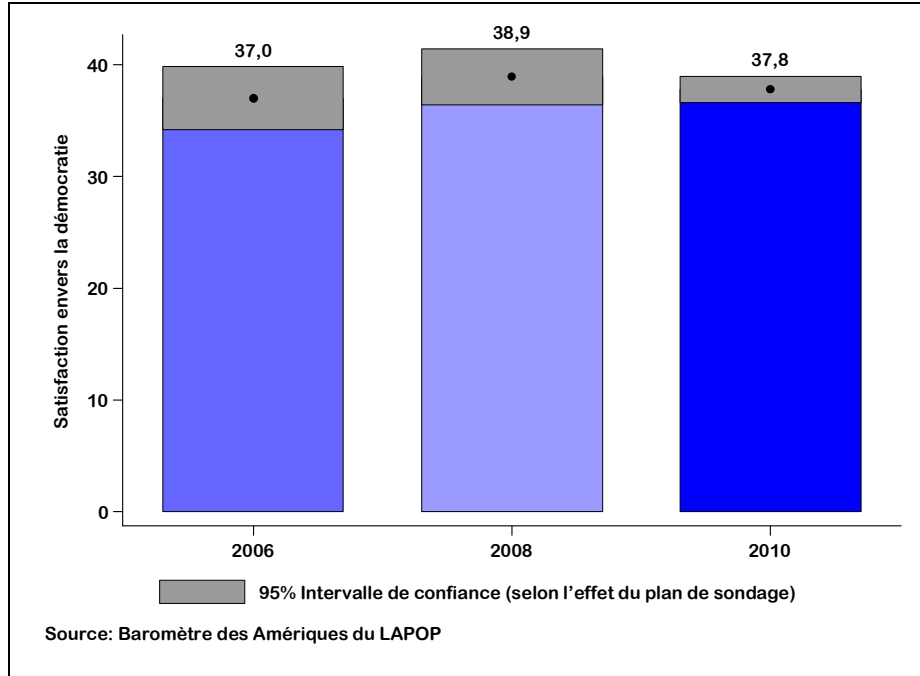


Figure III.11. Satisfaction envers la démocratie selon l'année

Appui au système politique

La foi en la légitimité de son gouvernement (c.-à-d., l'appui au système) est un préalable essentiel pour la stabilité politique. Sans la confiance envers les institutions, plus particulièrement envers les institutions démocratiques libérales, les citoyens n'ont aucune raison (autre que la contrainte) de respecter et d'obéir aux décrets, aux lois et aux décisions juridiques qui émergent de ces institutions fondamentales. Une preuve théorique et empirique détaillée de l'importance et de la légitimité peut être consultée dans des ouvrages sur le sujet (Booth et Seligson, 2009; Easton, 1975; Gilley, 2006; Lipset, 1981 [1961]). Par exemple, une enquête approfondie s'appuyant sur les données du sondage LAPOP réalisé par Booth et Seligson (2009) a démontré que la légitimité peut provenir de différentes sources, mais que la performance du gouvernement à satisfaire aux besoins et aux demandes des citoyens est essentielle. La capacité du gouvernement haïtien à assurer les services de base à ses citoyens a été très faible et affaiblie davantage par le séisme de 2010. Par conséquent, nous nous attendons à constater un plus faible soutien au système politique après le séisme du 12 janvier.

Depuis plusieurs années, le LAPOP utilise un indice du soutien au système basé sur cinq variables, chacune d'entre elles reportées sur une échelle de 1 à 7, mais convertie à l'échelle normale de 0 à 100 afin de mieux comprendre les résultats. Nous avons utilisé cet indice ci-dessous.

- | |
|--|
| B1. À quel point pensez-vous que les tribunaux d'Haïti garantissent un procès équitable? |
| B2. À quel point respectez-vous les institutions politiques d'Haïti? |
| B3. À quel point croyez-vous que les droits fondamentaux des citoyens sont protégés par le système politique? |
| B4. À quel point êtes-vous fier(e) de vivre sous le système politique d'Haïti? |
| B6. À quel point pensez-vous que le système politique de (pays) devrait être soutenu? |

Appui au système politique dans une perspective comparative

De quelle façon peut-on comparer l'appui au système politique en Haïti à celui des autres pays des sondages du Baromètre des Amériques? Comme pour la satisfaction envers la démocratie, Haïti se classe au dernier rang de l'échelle comparativement aux autres pays des Amériques (voir la figure III.12). De plus, le degré d'appui au système politique en Haïti est bien en-deçà de celui du pays affichant le deuxième plus bas degré. Haïti présente une légitimité politique de 32,0 points sur une échelle de 0 à 100, suivi de près par Trinité-et-Tobago avec une moyenne de 44,0 points. Les pays des Amériques où les citoyens ont le plus de respect envers le système politique sont l'Uruguay et le Costa Rica.

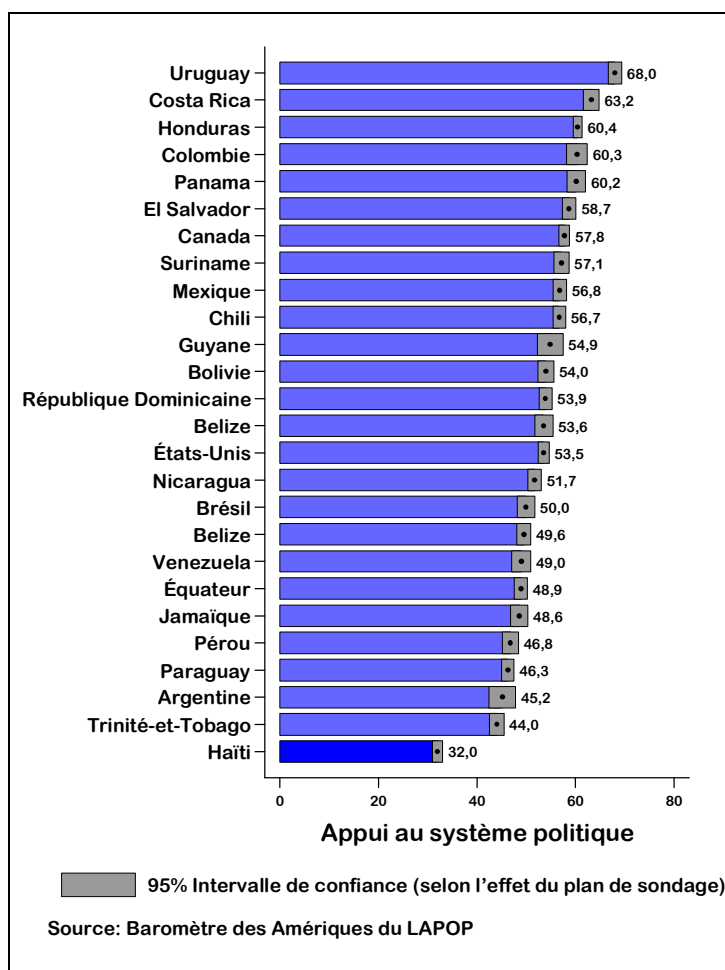


Figure III.12. Appui au système politique dans les Amériques

Appui au système politique avant et après le séisme

Est-ce que l'appui au système politique a diminué de façon significative après le séisme de 2010? La figure III.13 illustre l'évolution du soutien au système en Haïti. En 2006, la moyenne nationale du soutien au système était de 41,6 points. En 2008, elle a légèrement diminué pour s'établir à 40,6 points sur une échelle de 0 à 100. Après le séisme en 2010, l'appui

au système a brusquement diminué de plus de 8 points, passant de 40,6 à 32,0. Le faible niveau et la forte diminution de la légitimité des institutions politiques en Haïti mettent en lumière la précarité de la stabilité politique du pays. Les années de recherche de LAPOP ont prouvé l'importance de la légitimité politique pour renforcer la stabilité politique. Le séisme a eu lieu au moment où la légitimité politique était très faible et après le séisme, elle est encore plus faible.

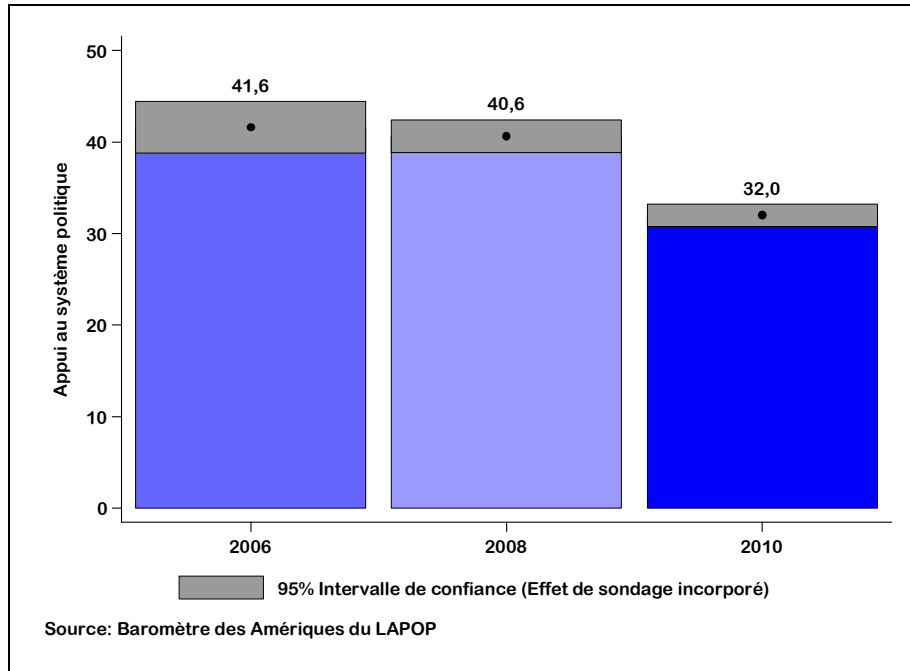


Figure III.13. Appui au système selon l'année

L'appui au système est faible partout en Haïti. Le séisme a affaibli la légitimité politique dans les communes touchées par le séisme et aussi dans celles qui n'ont pas été fortement touchées (voir la figure III.14). Par conséquent, après le séisme, un déclin généralisé de la légitimité politique s'est produit. Il y a eu une diminution statistiquement significative de l'appui au système d'environ 10 points dans les communes épargnées et de 6 points dans les zones touchées. Ce n'est pas étonnant, car la majorité des survivants ont perdu un parent ou un ami dans la catastrophe. De plus, la période prolongée de reconstruction du pays a provoqué un mécontentement généralisé du système politique qui, quoi qu'il en soit, était fortement contesté avant le séisme.

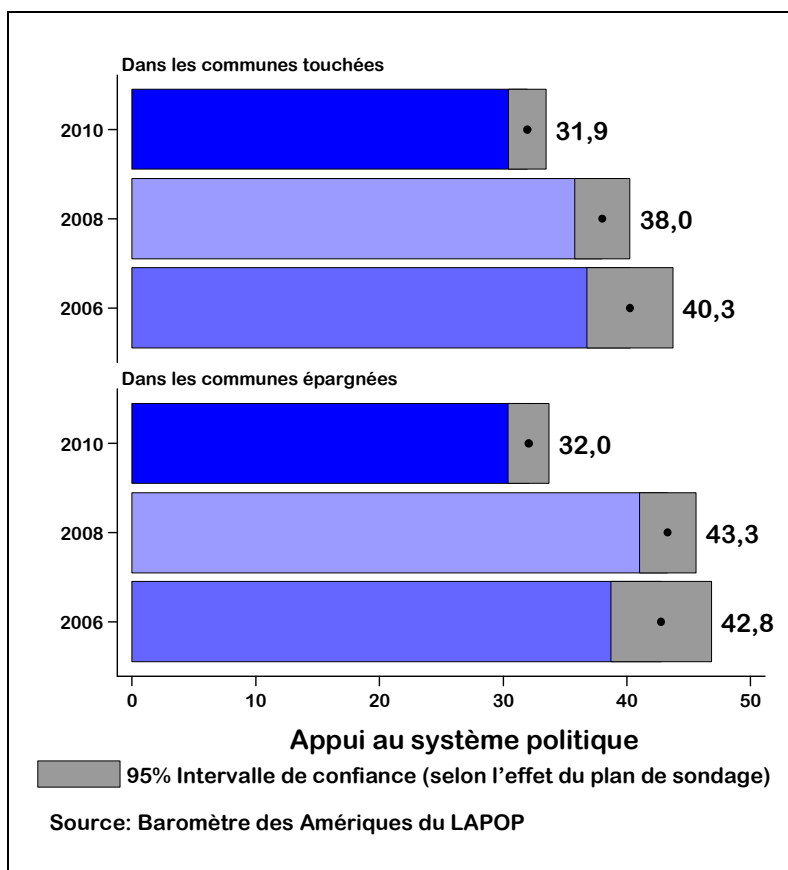


Figure III.14. Appui au système politique dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Dans les résultats de 2010, le fait d'avoir vécu le séisme, évalué soit par la condition de résidence ou par l'ampleur des dommages au logement, ne s'est pas révélé être un indice très significatif de l'appui au système politique. La variable de la satisfaction quant à la performance du président actuel est étroitement liée au soutien au système (voir la figure III.15). En moyenne, les personnes qui jugeaient que le président Préval faisait un «très mauvais» travail ont accordé une moyenne de 31,3 points au soutien du système, alors que ceux, peu nombreux, qui jugeaient que le président faisait un «bon» ou un «très bon» travail soutiennent le système avec une moyenne de 44,9 points.

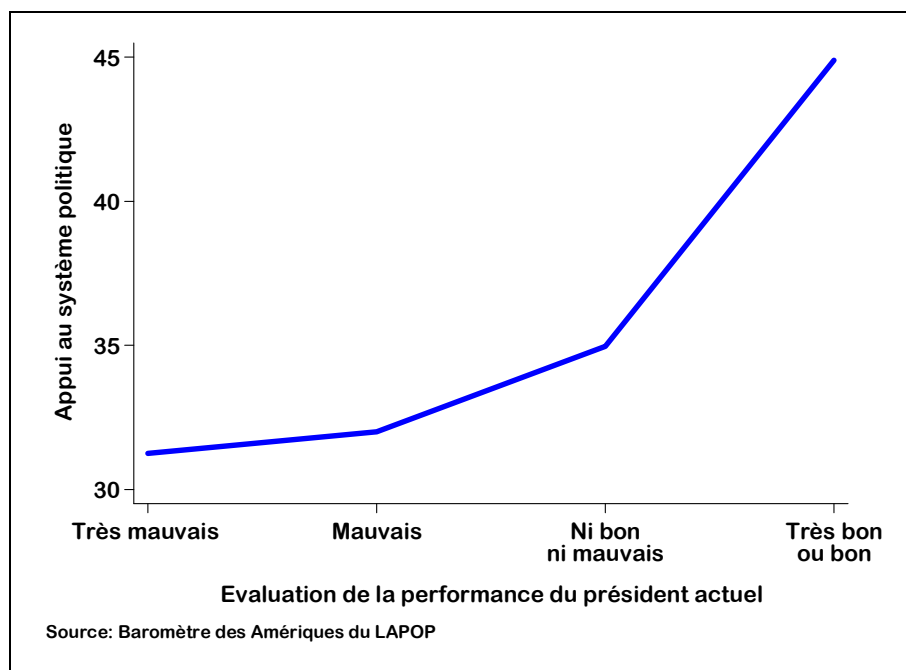


Figure III.15. Effet de la satisfaction à l'égard de la performance du président actuel sur le soutien du système

Confiance interpersonnelle

La confiance interpersonnelle est tout aussi importante pour la démocratie que la confiance envers les institutions. De nombreuses études ont démontré que la démocratie est plus susceptible d'être maintenue dans les pays où le capital social est élevé, défini en fonction de la confiance interpersonnelle (Helliwell et Putnam, 2000; Inglehart 1988; Inglehart et Welzel, 2005; Putnam, 1993). Nous avons également constaté que la confiance interpersonnelle est liée à des facteurs associés à la qualité de la gouvernance dans un pays, tels qu'un faible taux de criminalité et de corruption ainsi qu'une bonne performance du gouvernement local et national (Córdova et Seligson, 2010; Herreros et Criado, 2008; Lederman, Loayza et Menendez, 2002; Putnam, 1993; Rothstein et Uslaner, 2005; Seligson, 2002; You, 2006). Comme il a été mentionné dans l'introduction de ce chapitre, la confiance interpersonnelle peut également être affectée par le fait d'avoir quitté son quartier ou par l'instabilité de résidence. (Helliwell et Wang, 2010) Étant donné que plusieurs facteurs liés à la confiance interpersonnelle sont susceptibles d'être affectés par le séisme, nous nous attendons à ce que d'importants changements dans le degré de confiance interpersonnelle soient survenus après le séisme.

Dans le sondage du Baromètre des Amériques, la confiance interpersonnelle est évaluée à l'aide d'une question qui traite de la confiance des sondés envers les personnes à l'extérieur du cercle familial, mais qui font partie de leur communauté ou de leur quartier. La question se lit comme suit:

IT1. Maintenant, parlons des gens d'ici. Diriez-vous que les gens de cette communauté sont très dignes de confiance, assez dignes de confiance, pas vraiment dignes de confiance ou pas du tout dignes de confiance ?
 (1) Très dignes de confiance (2) Assez dignes de confiance (3) pas vraiment dignes de confiance
 (4) Pas du tout dignes de confiance

Les résultats du sondage révèlent que seulement 22,0 % des Haïtiens pensent que les gens dans leur communauté sont très ou plutôt dignes de confiance (voir la figure III.16). Ce qui signifie qu'une majorité écrasante de personnes croit que les gens de leur quartier ne sont «pas vraiment dignes de confiance» ou «pas du tout dignes de confiance» (78.0 %). Comme on peut le constater, un nombre étonnant de sondés, c'est-à-dire 52,6 %, considèrent que leurs voisins ne sont «pas vraiment dignes de confiance».

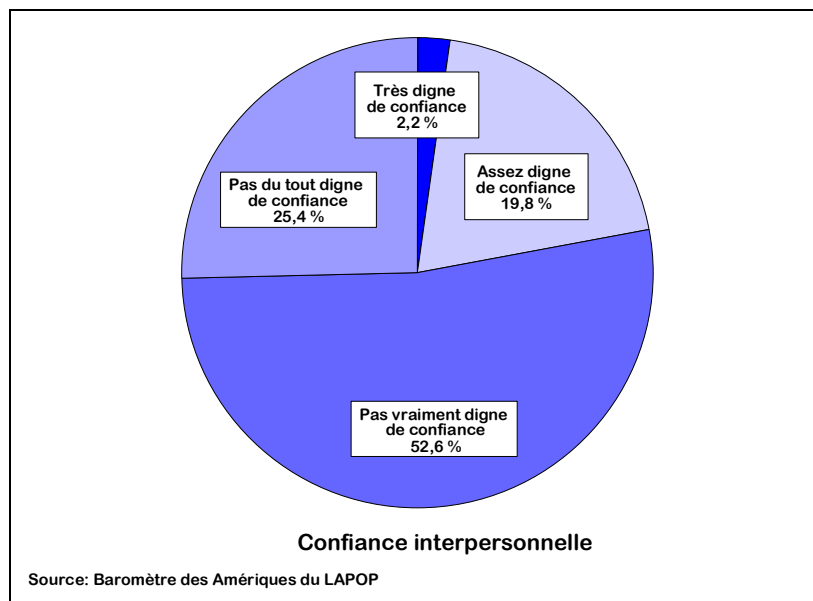


Figure III.16. Confiance interpersonnelle en Haïti en 2010

Confiance interpersonnelle dans une perspective comparative

Dans le but de comparer le niveau moyen de confiance interpersonnelle entre les pays, les réponses de la question IT1 ont été reportées sur une échelle de 0 à 100. La figure III.17 présente le classement des vingt-six pays qui ont été sondés. Haïti affiche le niveau moyen de confiance interpersonnelle le plus faible parmi les pays sur lesquels des données sont disponibles (une moyenne de 32,7 points). De plus, il y a un écart relativement grand entre le niveau moyen de confiance sociale d'Haïti et celui des autres pays étudiés. Par exemple, le Pérou, avant-dernier au classement, affiche un degré de confiance interpersonnelle moyen de 14 points supérieurs à celui d'Haïti. Les pays qui présentent les taux les plus élevés de confiance interpersonnelle dans la région, soit le Costa Rica, le Canada, les États-Unis et l'Uruguay, affichent tous une moyenne supérieure à 68 points.

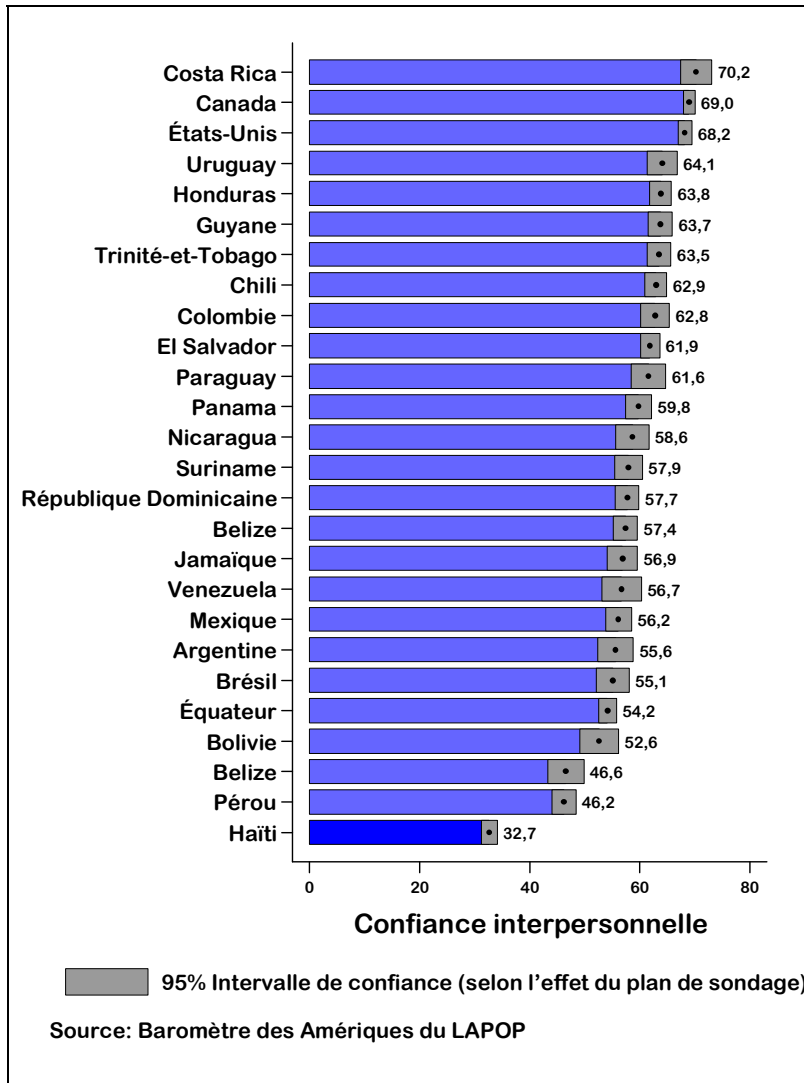


Figure III.17. Confiance interpersonnelle dans une perspective comparative

Confiance interpersonnelle avant et après le séisme

Nous disposons de solides preuves indiquant que le séisme s'est traduit par des niveaux plus élevés de méfiance envers le système politique et également une plus grande méfiance sociale. Entre 2006 et 2008, la confiance interpersonnelle enregistrée présentait une légère diminution, alors qu'après le séisme, une baisse statistiquement significative de la confiance sociale a été observée (voir la figure III.18). Le niveau moyen de la confiance interpersonnelle a chuté à 40,8 points en 2008 et à 32,7 points en 2010.

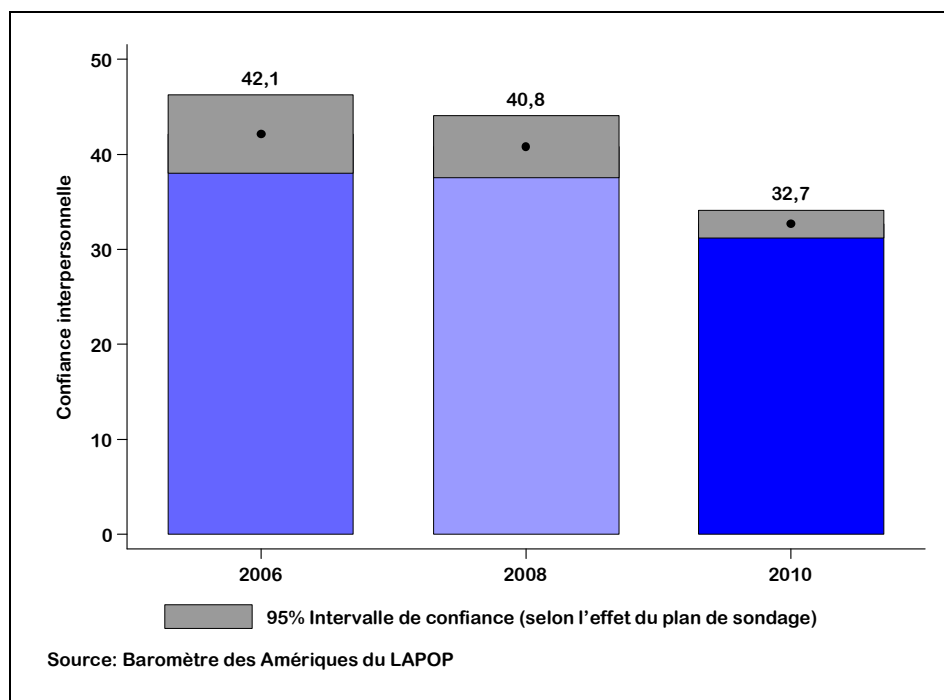


Figure III.18. Confiance interpersonnelle selon l'année

Après le séisme, le degré de confiance interpersonnelle est plus bas tant dans les communes touchées que celles épargnées (voir la figure III.19). Le degré de confiance sociale a diminué d'environ 10 points dans les communes épargnées et d'environ 8 points dans les communes touchées. D'après nous, la diminution de la confiance interpersonnelle généralisée au pays s'explique en grande partie par les déplacements massifs de la population après le séisme. De nombreux survivants ont déménagé vers de nouveaux quartiers dans les communes touchées et épargnées. Le séisme a provoqué le démantèlement de réseaux sociaux bien établis et, par conséquent, la dégradation de la cohésion sociale. Par contre, de façon plus générale, le nombre très élevé de pertes de vie et la destruction physique du pays qui était mal préparé à y faire face sont directement reliés à une perte du capital social, dont le niveau était déjà très bas au moment où le séisme a frappé. Cela ne constitue pas une solide base pour bâtir une communauté afin de se remettre de cette terrible catastrophe.

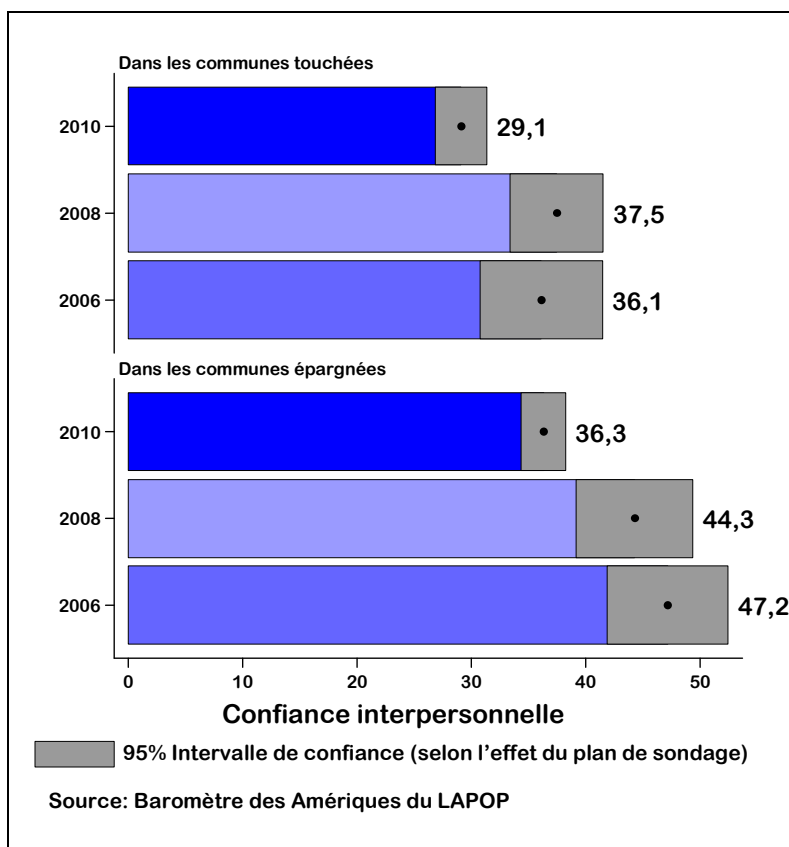


Figure III.19. Confiance interpersonnelle dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Le fait d'avoir vécu le séisme et le soutien à la démocratie

La figure III.20 montre les effets de variables qui évaluent l'effet d'avoir vécu le séisme sur la confiance interpersonnelle, notamment la condition de résidence et l'ampleur des dommages sur le logement. La première variable, la condition de résidence, est directement liée aux migrations internes après le séisme. Les personnes vivant sous des tentes, en particulier, devraient montrer un niveau inférieur de confiance interpersonnelle puisqu'ils ont déménagé dans des quartiers temporaires où ils ne connaissent probablement pas les gens qui y vivent. L'ampleur des dommages au logement est aussi un indicateur étroitement lié à la probabilité d'une mobilité interne. Les personnes qui ont déclaré les plus lourds dommages sont susceptibles de présenter un degré inférieur de confiance interpersonnelle puisqu'ils sont plus susceptibles d'avoir déménagé dans d'autres quartiers après le séisme. Les résultats indiquent que la condition de résidence et l'ampleur des dommages au logement ont toutes deux un effet statistiquement significatif sur la confiance interpersonnelle.

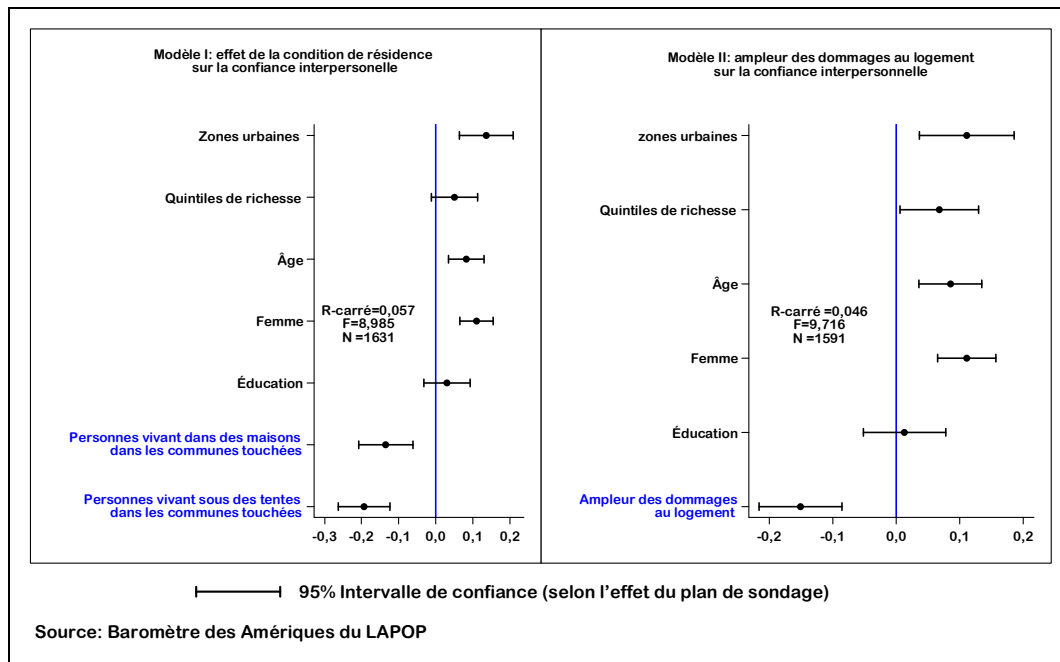


Figure III.20. Incidence du fait d'avoir vécu le séisme sur la confiance interpersonnelle

Le modèle de régression de gauche dans la figure III.20 indique que les personnes vivant dans des communes touchées, sous une tente ou dans des maisons, ont un degré de confiance interpersonnelle plus faible que les autres. Afin d'évaluer l'ampleur de ces effets, nous traçons d'abord un graphique du taux moyen de confiance interpersonnelle selon la condition de résidence (voir la figure III.21). Les résultats correspondent à ceux de la figure III.19 ci-dessus et nous constatons que les citoyens vivant dans des communes touchées présentent un plus faible degré de confiance interpersonnelle. Cependant, nous ne constatons pas d'écart statistiquement significatif entre ceux qui vivent sous des tentes et ceux qui vivent dans des maisons.

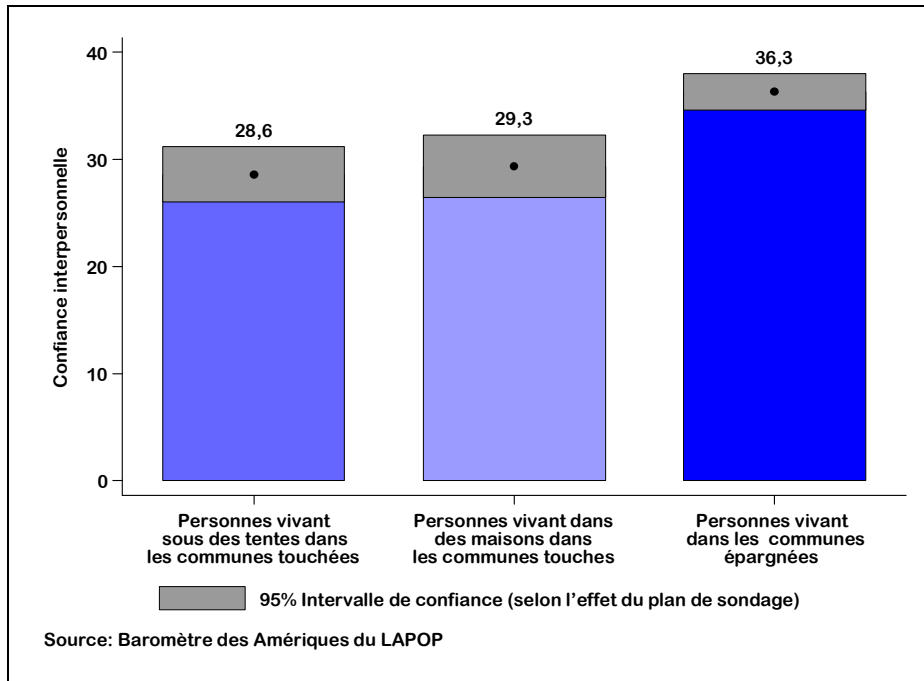


Figure III.21. Confiance interpersonnelle selon la condition de résidence

La figure III.22 illustre l'effet des dommages au logement sur la confiance interpersonnelle. Les personnes qui ont déclaré que leur maison n'avait pas été endommagée présentent un degré moyen de confiance interpersonnelle de 34,5 points, sur une échelle de 0 à 100. Par contre, ceux dont la maison a été détruite présentent un plus faible degré de confiance interpersonnelle avec une moyenne d'environ 24 points.

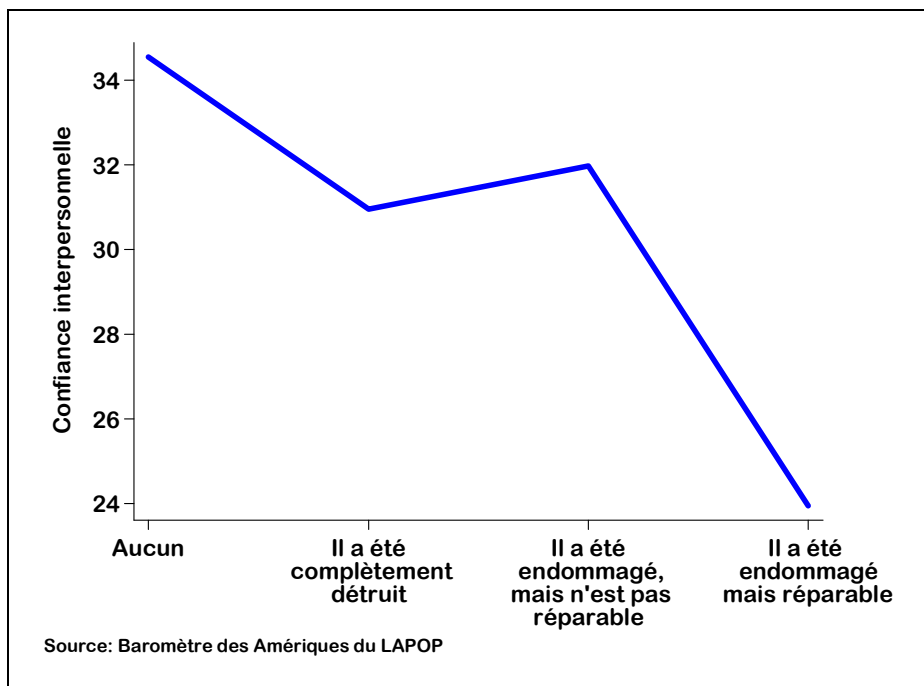


Figure III.22. Incidence du niveau de dommages sur la confiance interpersonnelle

Conclusions

Après le séisme, les Haïtiens étaient grandement déçus de la façon dont le gouvernement du président Préval avait répondu à la catastrophe, ce qui s'est traduit par une grande insatisfaction envers le système politique et ses institutions. Un important affaiblissement de la légitimité du système politique a eu lieu en Haïti après le séisme, le reléguant au dernier rang dans les Amériques à l'égard de l'appui au système. Pourtant, bien que le soutien des Haïtiens à la démocratie en tant que meilleur système de gouvernement soit faible par rapport à d'autres pays dans la région, il n'a pas diminué. Le degré de satisfaction du fonctionnement de la démocratie est demeuré stable en partie parce qu'il était déjà très faible. Comme démontré dans ce chapitre, le degré de satisfaction envers la démocratie en Haïti est aussi le plus faible de la région. Non seulement les citoyens n'ont aucune confiance envers le système politique après le séisme, ils ont également perdu du capital social, qui était déjà très faible avant le séisme. Ils sont aussi moins confiants envers les gens de leur entourage, puisqu'ils présentent le plus faible degré de confiance interpersonnelle depuis 2006. En effet, en 2010, une diminution statistiquement significative de la confiance interpersonnelle a été enregistrée au pays, plus particulièrement parmi ceux dont les logements ont été fortement endommagés par le séisme et, par conséquent, parmi ceux qui ont été forcés de déménager dans de nouveaux quartiers. Dans l'ensemble, les résultats du sondage démontrent que les attitudes démocratiques en Haïti ont fait un bond en arrière à cause du séisme et c'est pourquoi la consolidation de la démocratie a également pris du recul.

Appendice

Variable dépendante: Soutien à la démocratie

Variables	Coefficient	(t)
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes	-0,132*	(-3,45)
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons	-0,172*	(-5,37)
Satisf. de la performance du président actuel	0,217*	(7,96)
Éducation	0,134*	(3,66)
Femme	-0,003	(-0,11)
Âge	0,018	(0,76)
Quintiles de richesse	-0,076*	(-2,27)
Zones urbaines	0,046	(1,24)
Constante	-0,039	(-1,37)
R-carré = 0,092		
Nombre d'obs. = 1556		
* p<0,05		

Variable dépendante: Confiance interpersonnelle

Variables	Modèle I		Modèle II	
	Coefficient	t	Coefficient	t
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes	-0,194*	(-5,45)		
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons	-0,135*	(-3,62)		
Ampleur de dommages au logement			-0,151*	(-4,58)
Éducation	0,030	(0,95)	0,013	(0,39)
Femme	0,110*	(4,78)	0,111*	(4,77)
Âge	0,082*	(3,39)	0,085*	(3,41)
Quintiles de richesse	0,051	(1,61)	0,068*	(2,16)
Zones urbaines	0,137*	(3,71)	0,111*	(2,94)
Constante	-0,005	(-0,15)	0,009	(0,30)
R-carré	0,057		0,046	
Nombre d'obs.	1631		1591	
* p<0,05				

Chapitre IV. Criminalité, sentiment d'insécurité et soutien envers l'état de droit

Résumé: *Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a causé une augmentation du taux de criminalité et de violence dans les zones touchées du pays, ce qui représente un défi de gouvernance pour les autorités. Entre 2008 et 2010, le taux de victimisation criminelle a augmenté de 15 % à 26 % dans les communes touchées par le séisme. Cependant, ce ne sont pas toutes les personnes vivant dans des communes touchées par le séisme qui ont été exposées également à la criminalité. Nous avons constaté que les femmes vivant sous des tentes ont été les principales victimes de la vague de violence et de criminalité après le séisme. Compte tenu du degré plus élevé d'insécurité et de l'urgent besoin de mettre fin à la violence, après le séisme, un pourcentage plus élevé de la population approuvait que les autorités contournent la loi afin d'appréhender les criminels.*

Introduction

Dans le contexte d'une criminalité extrêmement élevée en Amérique latine et dans les Caraïbes, les politologues et les décideurs politiques ont été amenés à se demander si la criminalité et la crainte qui y est associée constituaient une menace à la pérennité de la démocratie (Seligson et Azparu, 2001). Les sociologues ont commencé à se pencher sur la question de la criminalité en tant que problème politique (Cruz, 2008; Malone, 2010). Certains soutiennent que c'est partiellement en raison de systèmes politiques plus ouverts que les problèmes de criminalité, de drogues et de corruption commencent à se faire une place à l'ordre du jour politique de l'Amérique du Sud (Shifter et Jawahar, 2005). Malgré que la démocratie ait réussi à relativement stabiliser l'économie dans la région, à réduire considérablement la violence politique, à étendre l'arène politique et les libertés civiles, Shifter et Jawahar soutiennent que la démocratie n'a pas réussi à faire face efficacement à d'autres problèmes qui préoccupent grandement les citoyens, plus particulièrement la criminalité. En somme, le taux de criminalité peut être considéré comme un échec majeur de la gouvernance dans la région, ce qui a eu par le fait même d'importantes répercussions sur les attitudes des citoyens en ce qui a trait aux valeurs clés reliées à la légitimité et au capital social.

En ce qui concerne Haïti, le sujet principal de ce rapport, de récentes études reposant sur les données de 2008 du Baromètre des Amériques ont permis de constater que la victimisation criminelle affaiblit le soutien des citoyens à la démocratie et à la légitimité du système politique de ce pays (Cordova et Seligson, 2010). De plus, en Haïti, la crainte du crime est aussi très fortement associée à un faible soutien au système politique, au capital social et particulièrement à un faible degré de confiance interpersonnelle (*Ibid*). Dans ce chapitre, nous examinons à quel point la criminalité et la crainte du crime sont un problème en Haïti, après le séisme de 2010, et à quel rang se classe le pays comparativement aux autres pays des Amériques en ce qui concerne le taux de criminalité et de violence. L'impact du séisme sur le soutien des citoyens envers l'état de droit est aussi abordé dans ce chapitre. Il est probable que la catastrophe naturelle qui a frappé Haïti le 12 janvier ait compromis la sécurité des citoyens, ce qui ne présage rien de bon pour la stabilité de la gouvernance démocratique.

Certaines personnes soutiennent que l'insécurité a augmenté dans les mois qui ont suivi le séisme. L'augmentation de l'insécurité a été attribuée à l'évasion de milliers de prisonniers le jour du séisme, à une activité accrue des gangs ainsi qu'à une plus grande vulnérabilité à la criminalité et à la violence des personnes vivant sous des tentes. Les médias ont révélé que les femmes ont été particulièrement plus exposées à des agressions sexuelles et à d'autres types d'actes criminels. (Roig-Franzia, 2010; Sontag, 2010) L'extrait suivant, tiré d'un rapport de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), résume la situation quant à la criminalité et la violence dans le pays dans les mois qui ont suivi le séisme:

«La situation en matière de sécurité en Haïti est demeurée généralement stable, mais fragile. Bien que la police des Nations Unies ait rapporté une augmentation du nombre de crimes au cours des mois qui ont suivi le séisme du 12 janvier, le nombre d'incidents répertoriés à ce jour est comparable à celui de la même période en 2009. Néanmoins, les quelque 1 300 camps de personnes déplacées qui sont toujours présents, une activité croissante des gangs qui s'explique en partie par l'évasion des prisonniers lors du séisme, l'incapacité des institutions de l'état de droit et l'instabilité politique due à la période électorale sont des facteurs qui contribuent à un contexte de sécurité potentiellement volatile».

Les données du Baromètre des Amériques nous permettent d'étudier de quelle façon la criminalité et la violence ont affecté la population après le séisme, sans tenir compte des actes criminels signalés à la police. Il est bien connu que la sous-déclaration est un sérieux problème qui peut nuire à la fiabilité des estimations de la police sur la criminalité et que, par conséquent, les sondages sur la victimisation criminelle sont plus appropriés lorsque la sous-déclaration est élevée. De plus, les sondages du Baromètre des Amériques sur Haïti permettent d'évaluer le sentiment d'insécurité ressenti par les citoyens, plutôt que des estimations établies par la police ou des experts. Plus précisément, nous examinons la question suivante: est-ce que la crainte de la criminalité a augmenté en Haïti à cause du taux de criminalité plus élevé après le séisme? Bien qu'il soit probable que l'augmentation de la criminalité et de la violence ait eu un effet sur le sentiment d'insécurité des citoyens, le déploiement sans précédent de la police internationale et de soldats après le séisme est peut-être venu contrebalancer le sentiment de crainte chez les citoyens. Selon la MINUSTAH, en date du 20 août 2010, elle comptait un total de 11 848 employés en uniforme, dont 8 766 soldats et 3 082 policiers.¹⁰ Les pages qui suivent portent sur l'évaluation du sentiment d'insécurité général et du taux de criminalité en Haïti ainsi que leurs conséquences sur la stabilité de la démocratie.

Sentiment d'insécurité

Afin de déterminer le degré du sentiment d'insécurité des citoyens, nous avons posé la question suivante:

AOJ11. En parlant de l'endroit ou du quartier où vous vivez et en pensant à la possibilité d'être victime d'une agression ou d'un vol, vous sentez-vous très en sécurité, plutôt en sécurité, pas très en sécurité ou pas du tout en sécurité?

¹⁰ Information tirée du site Web de la MINUSTAH (consulté le 2 novembre 2010), <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/minustah/facts.shtml>

Nous avons reporté les réponses des sondés sur une échelle de 0 à 100 afin de comparer la moyenne du degré de sentiment d'insécurité entre les pays. La valeur «0» correspond à la catégorie «pas du tout en sécurité» et «100» à «très en sécurité». La figure IV.1 présente le degré du sentiment d'insécurité en Haïti par rapport aux autres pays des Amériques en 2010. Comme on peut le constater, Haïti se situe parmi les pays des Amériques qui présentent un degré de sentiment d'insécurité modéré avec une moyenne de 37,3 points sur une échelle de 0 à 100, soit quelques points de plus que le Costa Rica, où le degré de crainte est le plus faible en Amérique latine (32,2). On peut également constater que le Canada et les États-Unis affichent les plus faibles degrés de sentiment d'insécurité dans les Amériques, alors que le Pérou, l'Argentine et El Salvador affichent les moyennes les plus élevées de sentiment d'insécurité.

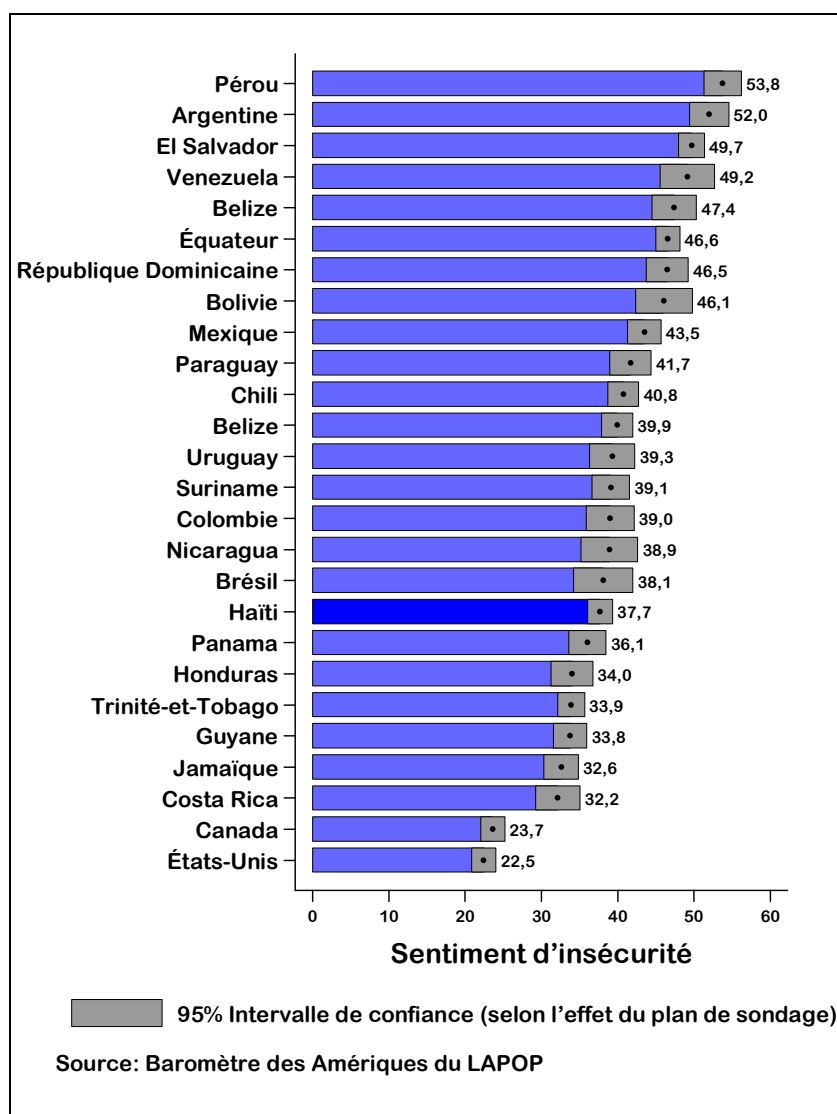


Figure IV.1. Sentiment d'insécurité dans une perspective comparative

Sentiment d'insécurité avant et après le séisme

Passons maintenant à l'impact du séisme du 12 janvier sur le sentiment d'insécurité en Haïti. Comme il a été expliqué au chapitre II, nous évaluons d'abord les variations de la moyenne du degré de sentiment d'insécurité au fil du temps en tenant compte des trois dernières séries de sondages du Baromètre des Amériques. Des estimations globales à l'échelle nationale tendent à démontrer que la moyenne du degré de sentiment d'insécurité a diminué en Haïti depuis 2006 (voir la figure IV.2). La moyenne du degré de sentiment d'insécurité était de 51,3 points en 2006 pour ensuite diminuer à 45,2 points en 2008. Étonnamment, le sentiment d'insécurité n'a jamais été aussi faible qu'après le séisme de 2010 avec 37,7 points. Comme on peut le constater dans la figure IV.2, la diminution de la moyenne nationale du degré du sentiment d'insécurité est statistiquement significative puisque les zones grises qui représentent les intervalles de confiance au-dessus des barres de 2008 et de 2010 ne se chevauchent pas. Nous ne nous attendions pas à cette importante diminution du degré du sentiment d'insécurité dans un contexte de catastrophe nationale telle que le séisme de 2010 qui crée un désordre social. Elle peut s'expliquer par la présence de nombreuses unités internationales pour le maintien de la paix et du nombre accru de policiers dans les rues après le séisme. Paradoxalement, après le séisme et le déploiement des forces de sécurité, les Haïtiens se sentent maintenant en moyenne plus en sécurité qu'avant le séisme. Par contre, cette tendance s'observe-t-elle dans toutes les régions du pays?

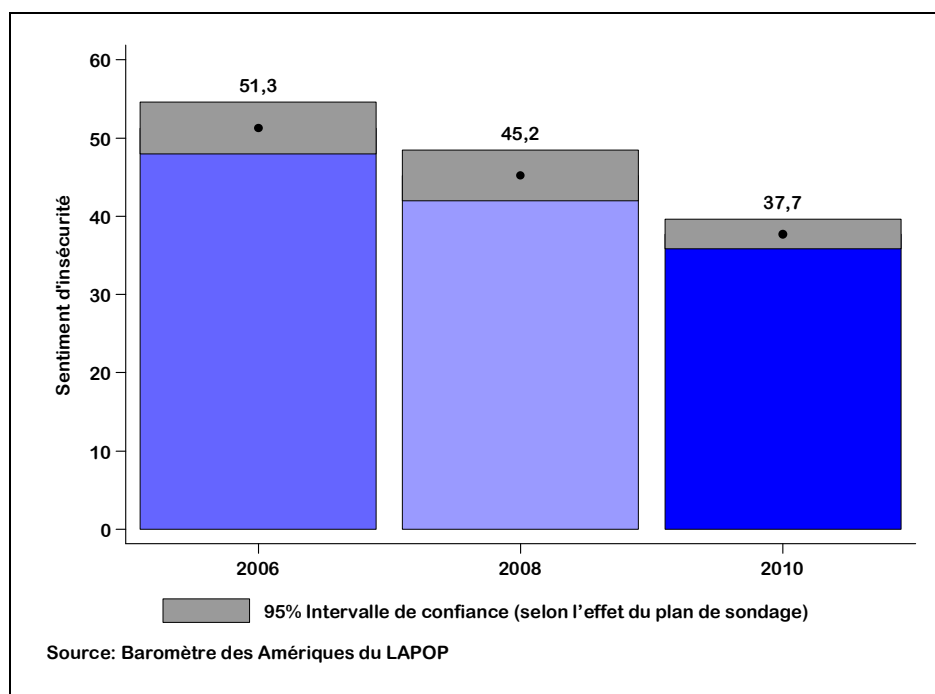


Figure IV.2. Sentiment d'insécurité selon l'année

Pour répondre à cette question, nous devons étudier les variations au fil du temps entre le degré de sentiment d'insécurité chez les individus vivant dans des communes touchées par le séisme et celui des personnes vivant dans des communes épargnées. La figure IV.3 indique qu'il n'y a pas d'écart statistiquement significatif entre 2008 et 2010 en ce qui a trait à la crainte du

crime dans les communes touchées. Par conséquent, nous pouvons conclure que le degré du sentiment d'insécurité est effectivement demeuré stable avant et après le séisme dans les communes touchées. Néanmoins, chez les personnes vivant dans des communes épargnées, le degré du sentiment d'insécurité a considérablement diminué après le séisme, ce qui explique la diminution du degré du sentiment d'insécurité observé à l'échelle nationale. En 2010, sur une échelle de 0 à 100, la moyenne du degré de crainte est de 31,3 points dans les communes épargnées, alors qu'en 2006 et en 2008, elle était respectivement de 47,0 et de 43,7 points. Nous présumons que l'augmentation du sentiment de sécurité est due à la présence de la police et des forces internationales sur le terrain.

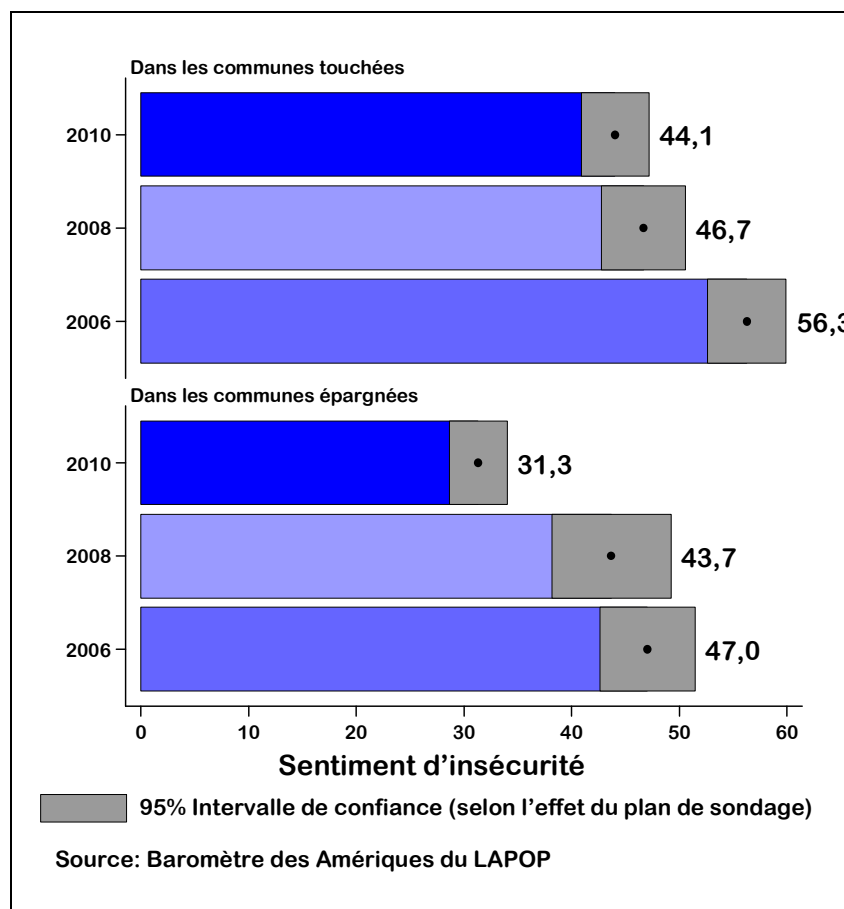


Figure IV.3. Sentiment d'insécurité dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Le fait d'avoir vécu le séisme et le sentiment d'insécurité

Nous nous attendons à ce que le séisme de 2010 ait eu une incidence sur le sentiment d'insécurité des citoyens selon leur expérience personnelle du séisme. En effet, nous avons constaté que le degré du sentiment d'insécurité est considérablement différent selon la condition de résidence (voir la figure IV.4). Les personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes présentent un degré plus élevé de sentiment d'insécurité (49,2 points), comparativement à 41,7 points chez celles vivant dans des communes touchées dans des maisons et 31,3 points pour

celles vivant dans des communes épargnées. Cette différence est statistiquement et considérablement significative.

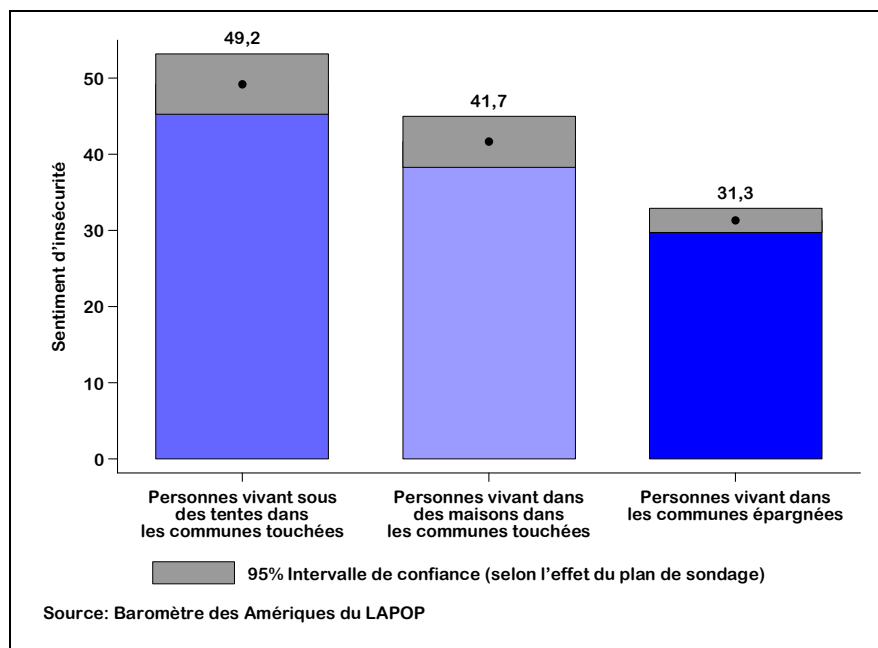


Figure IV.4. Sentiment d'insécurité selon la condition de logement

Ces résultats confirment qu'en Haïti, le sentiment d'insécurité n'est pas réparti également dans toutes les régions. Le sentiment d'insécurité vient perturber la tranquillité d'esprit des personnes vivant dans les pires conditions dans les communes touchées par le séisme ou sous des tentes. Bien sûr, les personnes vivant sous des tentes se sentent plus vulnérables à la criminalité. Après tout, ils n'ont même pas de porte pour empêcher les intrus d'entrer et la grande proximité entre les tentes rend les personnes vulnérables à la criminalité des voisins.

Victimisation criminelle

Dans cette partie, nous examinons la criminalité que vivent les Haïtiens. Les questions qui ont trait à la victimisation criminelle dans le sondage de 2010 sont les suivantes:

VIC1EXT. Maintenant, sur un autre sujet, avez-vous été victime d'un acte criminel au cours des 12 derniers mois? C'est-à-dire, avez-vous été victime de vol, de cambriolage, d'agression, de fraude, de chantage, d'extorsion, de menaces violentes ou de tout autre type d'acte criminel, au cours des 12 derniers mois?

(1) Oui (2) Non

VIC1HOGAR. Est-ce qu'une personne vivant sous votre toit a été victime d'un acte criminel au cours des 12 derniers mois? C'est-à-dire, avez-vous été victime de vol, de cambriolage, d'agression, de fraude, de chantage, d'extorsion, de menaces violentes ou de tout autre type d'acte criminel, au cours des 12 derniers mois?

(1) Oui (2) Non

Un premier aperçu des données indique qu'en 2010, 19,3 % des répondants ont déclaré qu'ils avaient été victimes d'un acte criminel au cours des 12 mois précédant le sondage, comme le montre le graphique de gauche à la figure IV.5. Au sujet de la victimisation criminelle des

autres membres de la famille vivant sous le même toit, 3,9 % des sondés ont affirmé que d'autres membres de la famille avaient aussi été victimes d'un acte criminel, tandis que 6,4 % ont affirmé qu'ils n'avaient pas personnellement été victimes d'un acte criminel, mais qu'au moins un membre de leur famille l'avait été.

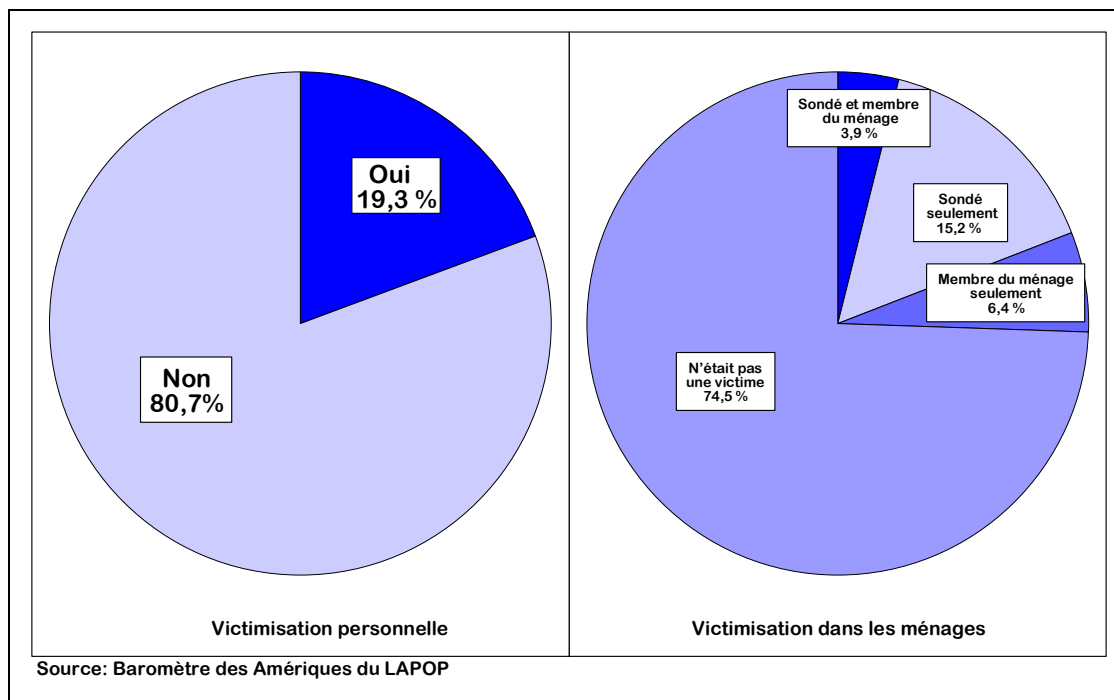


Figure IV.5. Victimisation criminelle personnellement et dans le ménage

Une constatation des plus inquiétantes est qu'environ 63 % des victimes d'un acte criminel ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel avec violence. Sur la question du type de crime subit, la majorité des victimes (51,2 %) ont déclaré avoir vécu soit un vol avec agression physique, soit un vol à main armée (voir la figure IV.6). De plus, environ 12 % d'entre elles ont déclaré avoir subi une agression sans vol, une agression sexuelle ou un enlèvement.

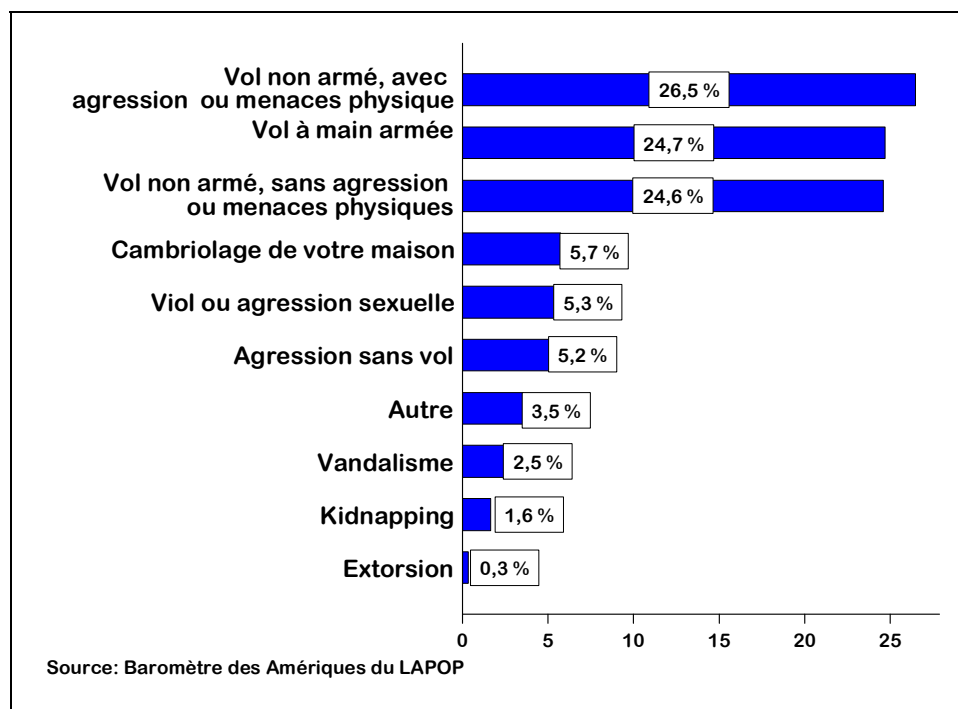


Figure IV.6. Types de crimes, 2010

Nous avons également demandé aux victimes d'un acte criminel si elles avaient déclaré l'incident à une institution ou à une autorité. Les réponses à cette question sont résumées à la figure IV.7 ci-dessous. La sous-déclaration des actes criminels en Haïti est extrêmement élevée. En 2010, environ la moitié des victimes d'acte criminel dans notre sondage ne l'ont pas déclaré. Parmi celles qui ont effectivement déclaré un incident, 50,8 % se sont tournées vers les Conseils d'administration des sections communales (CASECs) ou les Assemblées des sections communales (ASECs) pour obtenir de l'aide. Seulement 23,9 % des victimes se sont adressé aux tribunaux et seulement 5,3 % à la police. Les CASECs et les ASECs sont des autorités locales responsables de résoudre les conflits à l'échelle des communes. Puisque les CASECs et les ASECs opèrent à l'échelle des quartiers et qu'ils sont par conséquent plus près des gens, il n'est donc pas surprenant que les actes criminels rapportés à ces institutions soient les plus nombreux.

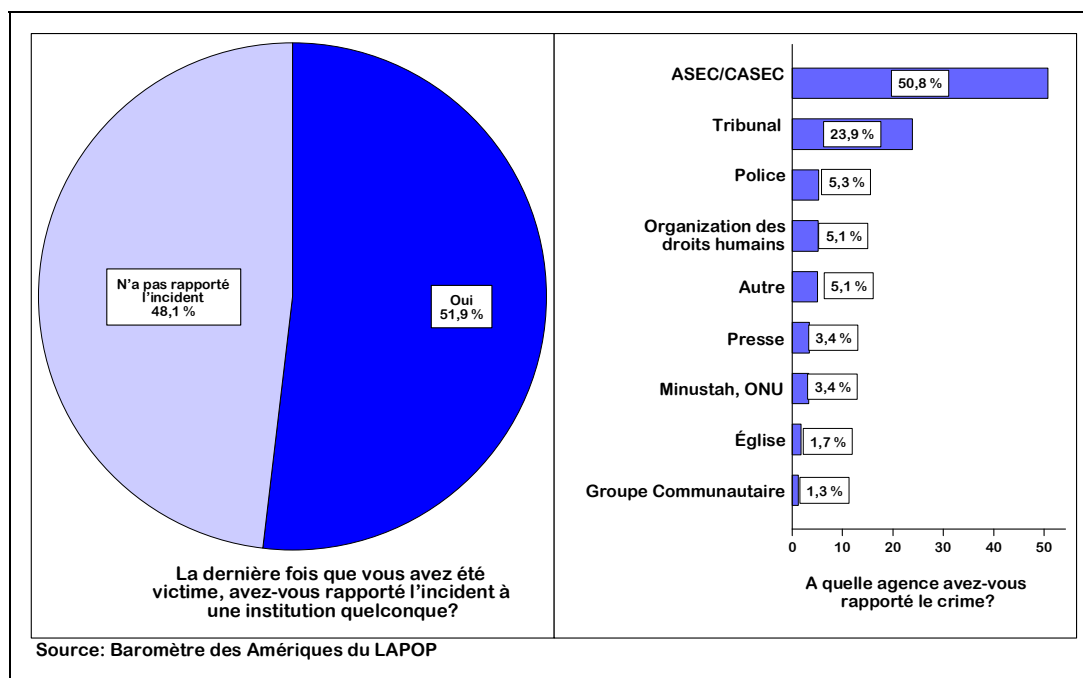


Figure IV.7. Dénonciation des actes criminels en Haïti

Victimisation criminelle en Haïti dans une perspective comparative

Malgré l'agitation due au séisme en 2010, l'ensemble du pays affiche un taux moyen de victimisation criminelle comparativement à d'autres pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (voir la figure IV.8). Alors qu'en Haïti, 19,3 % de la population a été victime d'un acte criminel en 2010, les taux de victimisation criminelle les plus élevés ont été observés au Pérou et en Équateur, avec environ un tiers de la population qui a déclaré avoir été victime d'un acte criminel. Cependant, il faut noter que les estimations des actes criminels à l'échelle nationale peuvent dissimuler d'importants écarts entre les pays et, par conséquent, les moyennes nationales peuvent être trompeuses, puisqu'il se peut qu'elles ne soient pas représentatives de chaque zone d'un pays. Par exemple, il a été démontré que 80 % des actes criminels reliés aux gangs, au Mexique, sont concentrés dans 7 % des villes de ce pays. (The Economist, 2010) Afin de mieux comprendre le taux de criminalité et de violence dans un pays, les écarts infranationaux doivent être considérés. Il faut donc être vigilant dans l'étude du classement des pays.

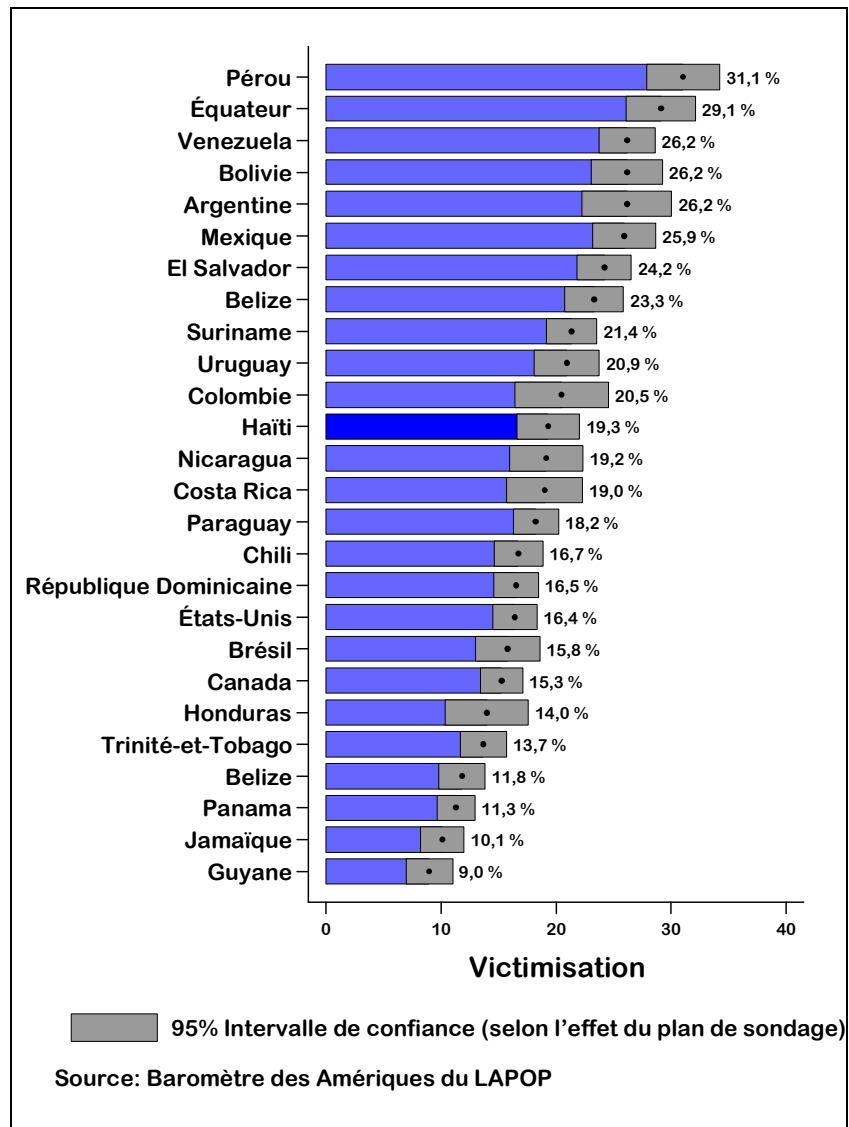


Figure IV.8. Victimisation criminelle dans une perspective comparative

Tendances de la victimisation criminelle

La figure IV.9 indique l'évolution des taux de victimisation criminelle en Haïti depuis 2006. Malgré que le pourcentage des victimes d'actes criminels ait légèrement diminué entre 2006 et 2008 (passant de 16,9 % à 14,3 %), en 2010, il a augmenté à 19,3 %. Autrement dit, il y a eu une augmentation statistiquement significative de cinq points de pourcentage du taux de victimisation criminelle, entre 2008 et 2010.

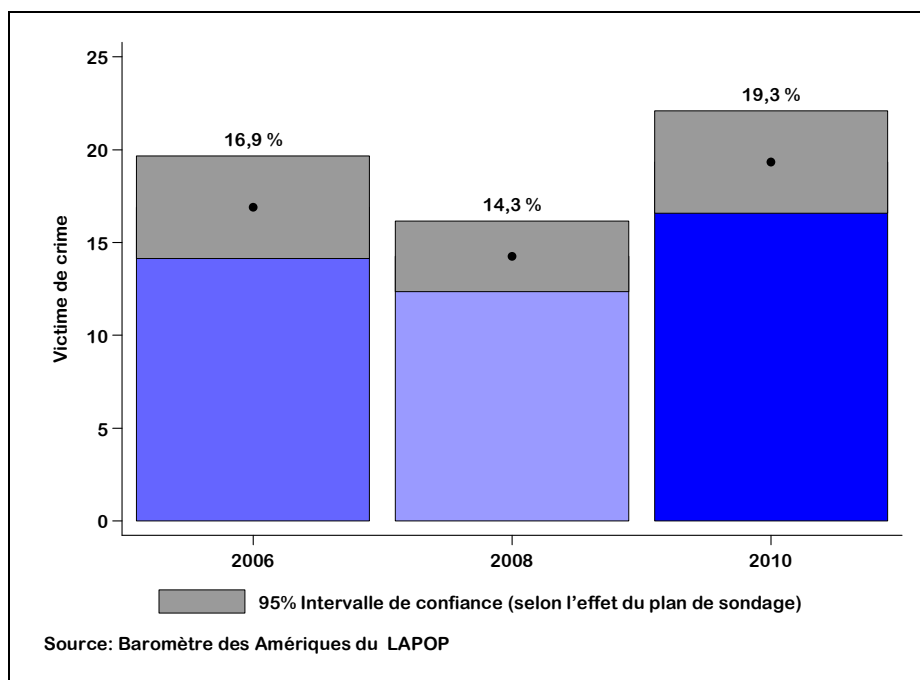


Figure IV.9. Victimisation criminelle selon l'année

En 2010, l'année du séisme, la victimisation criminelle a augmenté en Haïti. Alors qu'à première vue, l'augmentation du taux de victimisation criminelle est associée au séisme, le manque de données mensuelles sur la victimisation criminelle nous empêche de déterminer si l'escalade de la criminalité s'est produite à partir de la journée du séisme. Par conséquent, afin de mieux comprendre l'impact du désastre sur la criminalité, nous explorons à fond les données et évaluons si la tendance à la hausse de la criminalité est plus accentuée dans les communes les plus durement touchées par le séisme. De plus, nous examinons si les personnes qui ont vécu les pires conditions après le séisme ont particulièrement été touchées par la criminalité.

L'examen des écarts du taux de victimisation criminelle, au fil du temps, parmi les personnes vivant dans des communes touchées par le séisme, comparativement à celles vivant dans des zones épargnées, nous permet de constater que le taux le plus élevé à l'échelle nationale, en 2010, est entièrement attribuable à l'augmentation du taux de criminalité dans les communes touchées par le séisme (voir la figure IV.10). En effet, le taux de victimisation criminelle est demeuré stable dans les communes épargnées (l'écart n'est pas statistiquement significatif). D'autre part, 26,6 % des personnes vivant dans les communes touchées ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel en 2010, par rapport à 15,4 % en 2008. En 2010, le taux de criminalité dans les communes touchées dépassait le double de celui qui prévalait dans les communes épargnées. En fait, en 2010, le taux de victimisation criminelle dans les communes touchées par le séisme, soit de 26,6 %, était beaucoup plus élevé que le taux global de criminalité en Haïti de 19,3 % (voir la figure IV.8). Ces résultats étonnants démontrent que l'augmentation de la victimisation criminelle observée en 2010 est une conséquence directe du séisme.

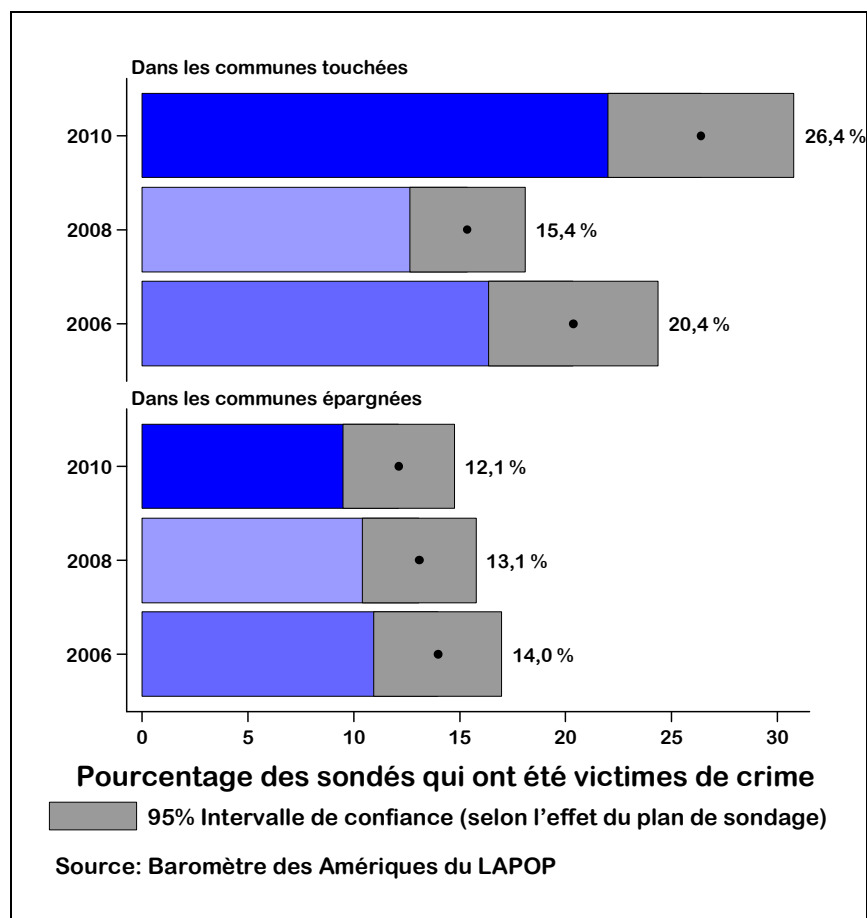


Figure IV.10. Victimisation criminelle selon l'année et la condition de logement

Le fait d'avoir vécu le séisme et la victimisation criminelle

Afin de déterminer l'impact d'avoir vécu le séisme sur la victimisation criminelle, nous avons réalisé une régression logistique avec les variables de la condition de résidence en tant que variables indépendantes. Dans le modèle de régression, nous avons également évalué l'incidence des variables suivantes sur la victimisation criminelle : la scolarité, le sexe, l'âge, la zone de résidence (urbaine ou rurale) et la richesse, telle que mesurée par l'indice de l'actif par ménage de LAPOP, développé par Cordova (2009). La figure IV.11 illustre graphiquement les résultats du modèle de régression.

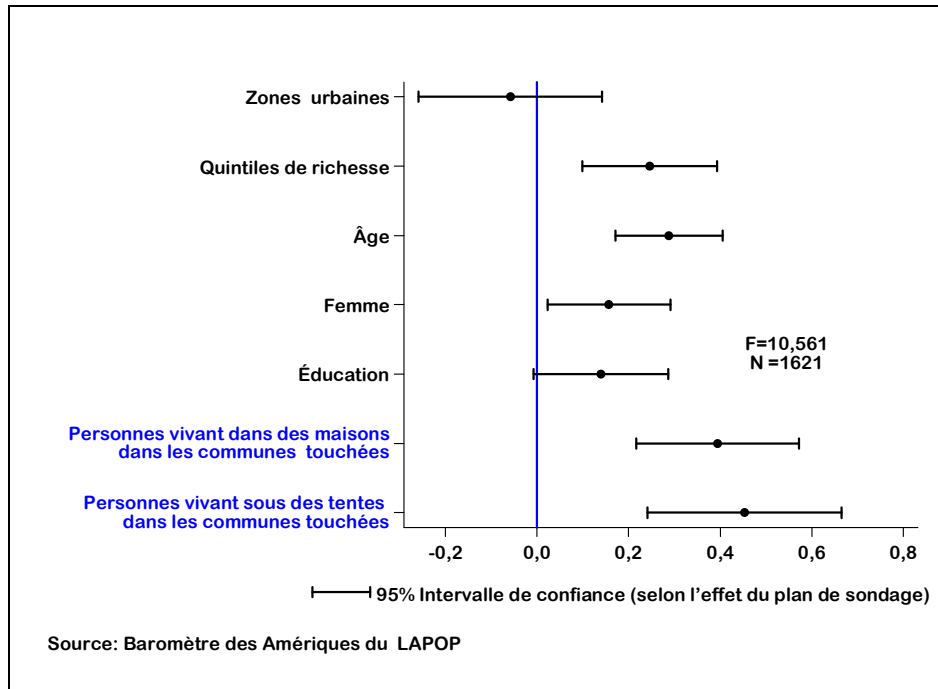


Figure IV.11. Facteurs de la victimisation criminelle en 2010

Comme on peut le constater à la figure IV.11, toutes choses étant égales, les personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes ou à un moindre degré, dans des maisons, étaient plus susceptibles d'être victimes d'un crime.¹¹ La figure IV.12 illustre les écarts dans les taux de victimisation criminelle selon la condition de résidence des sondés après le séisme de 2010. Bien que la victimisation criminelle soit plus élevée parmi les personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes comparativement à celles vivant dans des maisons, cet écart n'est pas statistiquement significatif puisque les intervalles de confiance se chevauchent. Par contre, l'écart du taux entre les communes touchées et épargnées, indépendamment de la condition de logement, est plus important. Néanmoins, comme il est illustré ci-dessous, nous constatons que la condition de résidence est un facteur important de la victimisation criminelle chez les femmes.

¹¹ L'autre mesure de la variable de l'expérience personnelle étudiée dans ce rapport, c'est-à-dire «l'ampleur des dommages au logement», n'a pas donné de résultats statistiquement significatifs.

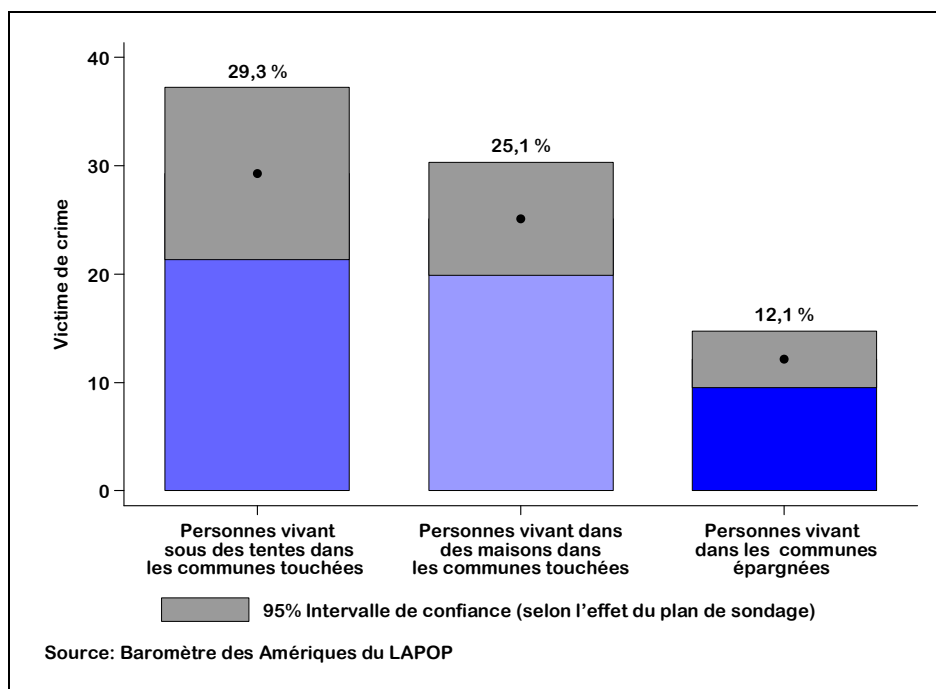


Figure IV.12. Victimisation criminelle selon la condition de résidence

La figure IV.13 présente les taux de victimisation pour les hommes et les femmes selon la condition de résidence. Dans ce graphique, les femmes sont représentées par des «points» et les hommes par des «triangles». Plus la distance entre le point et le triangle est grande, plus l'écart entre les taux de victimisation criminelle est grand. Alors que les taux de victimisation criminelle des femmes et des hommes vivant dans des maisons dans les communes touchées sont semblables, les femmes vivant sous des tentes présentent le taux le plus élevé. Parmi les personnes vivant sous des tentes qui ont déclaré avoir été victimes d'un crime, 36,2 % sont des femmes, tandis que 22,9 % sont des hommes. À l'inverse, dans les communes épargnées, l'écart est faible entre les femmes et les hommes. Ces résultats confirment ce que les médias rapportaient : les femmes vivant sous des tentes ont été plus vulnérables à des abus après le séisme en Haïti et des mesures ciblées afin de mieux les protéger doivent être prises.

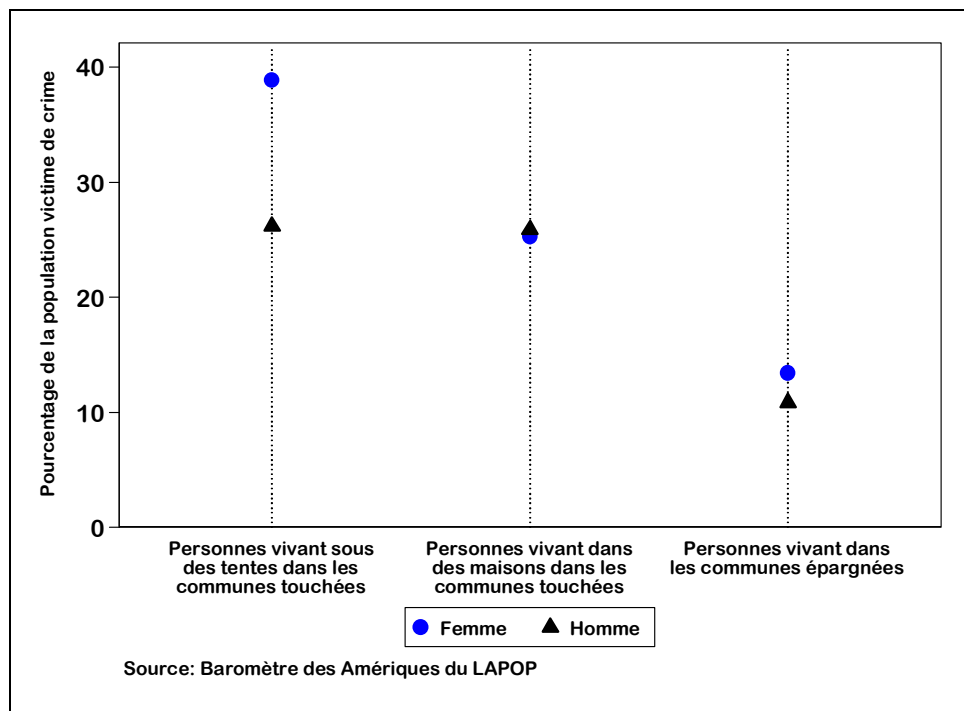


Figure IV.13. Victimisation criminelle selon le sexe et la condition de logement

Autres caractéristiques des victimes

D'autres effets statistiquement significatifs sont illustrés à la figure IV.14 ci-dessous. Nous constatons que les personnes ayant un statut économique plus élevé, tel que mesuré par les niveaux de richesse, sont plus susceptibles d'être victimes d'un crime. Nous constatons également que les citoyens plus âgés sont plus susceptibles d'en être victimes. Comme on peut le constater à la figure IV.14, plus une personne est riche, plus il est probable qu'elle soit victime d'un acte criminel. Plus précisément, environ 25,7 % des personnes du cinquième quintile ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel comparativement à 14,7 % de celles du premier quintile. De même, environ 27,2 % des personnes de plus de 46 ans ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel, alors que ce pourcentage n'est que d'environ 17,4 % chez les citoyens âgés de 18 à 25 ans. Les résultats de l'analyse de régression à plusieurs variables ont également indiqué que, de façon générale, les femmes sont plus susceptibles d'être victimes d'un acte criminel en Haïti, mais, comme il a été démontré précédemment, les femmes vivant sous des tentes le sont plus particulièrement.

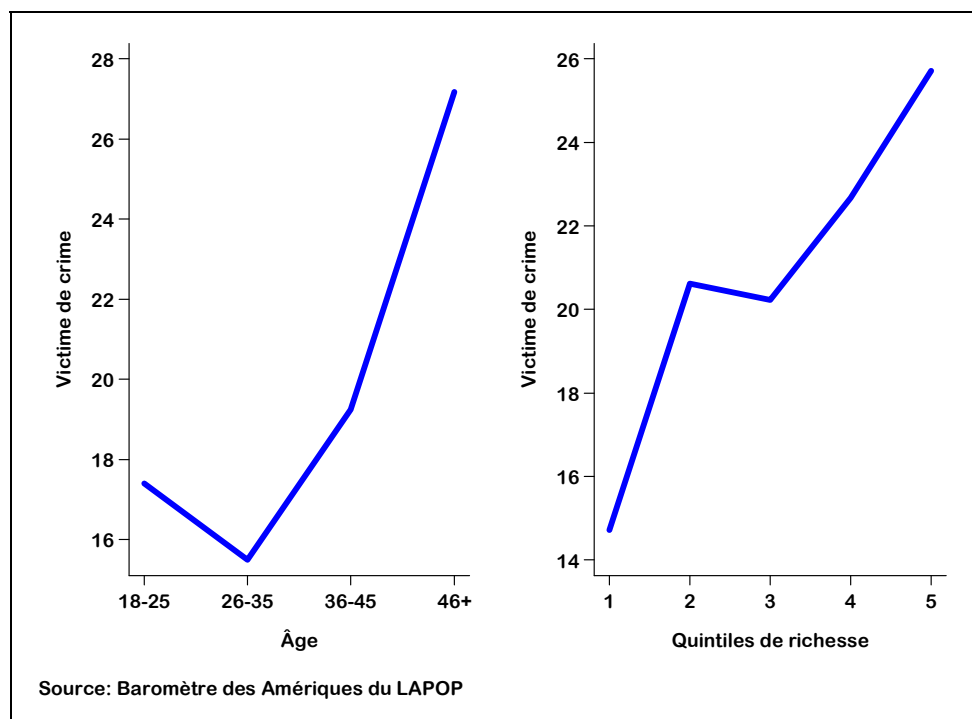


Figure IV.14. Victimisation criminelle selon l'âge et la richesse

Soutien à l'état de droit

L'accroissement de la criminalité a-t-il entraîné une diminution du degré de soutien du citoyen envers l'état de droit en Haïti? L'état de droit, ainsi que le soutien du citoyen à celle-ci, constitue un élément fondamental d'une démocratie stable. L'état de droit peut être défini en tant que la primauté du droit et son efficacité à protéger les droits fondamentaux des citoyens. En ce sens, l'état de droit exige que les sanctions destinées aux personnes accusées d'un acte criminel doivent être le résultat de l'application régulière de la loi, garantissant la protection de la loi et l'innocence présumée. Cependant, lorsque les citoyens vivent des niveaux élevés d'insécurité et de criminalité, le soutien à l'état de droit peut être compromis, mettant en péril la stabilité de la démocratie. L'objectif de cette partie est de déterminer si, après le séisme, les Haïtiens sont plus enclins à soutenir la violation de la loi, par les autorités, afin d'arrêter les criminels.

Les sondages du Baromètre des Amériques comprennent les questions suivantes afin d'évaluer le consentement des citoyens à ce que les autorités contreviennent à la loi.

AOJ8. Afin d'arrêter les criminels, pensez-vous que les autorités devraient toujours respecter la loi, ou qu'elles pourraient contourner la loi occasionnellement?

- (1) Elles devraient toujours respecter la loi
- (2) Elles pourraient contourner la loi occasionnellement

Les résultats de la figure IV.15 indiquent qu'en 2010, plus de la moitié de la population d'Haïti estimait que la loi devait être respectée. Presque 60 % de la population haïtienne estimait que les autorités devraient toujours respecter la loi, alors que les 40 % restant estimaient que les autorités pouvaient contourner la loi occasionnellement.

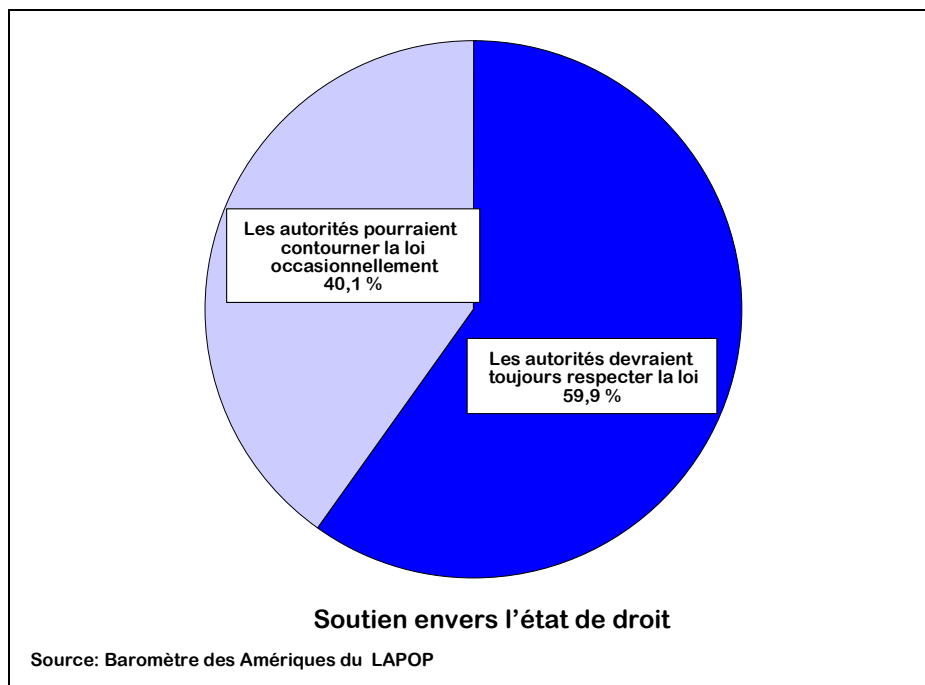


Figure IV.15. Soutien au respect de l'état de droit en Haïti

Soutien à l'état de droit dans une perspective comparative

La figure IV.16 montre le soutien à l'état de droit en Haïti comparativement aux autres pays compris dans les sondages du Baromètre des Amériques en 2010. Avec 60 % de la population qui soutient que les autorités devraient toujours respecter la loi, Haïti se situe parmi les pays ayant un soutien moyen à l'état de droit. En Équateur, à l'El Salvador et au Pérou, moins de la moitié de la population estime que les autorités devraient toujours respecter la loi. Le Belize et la Jamaïque se situent au sommet du classement avec respectivement 78,4 % et 76,7 % de la population qui soutient l'état de droit.

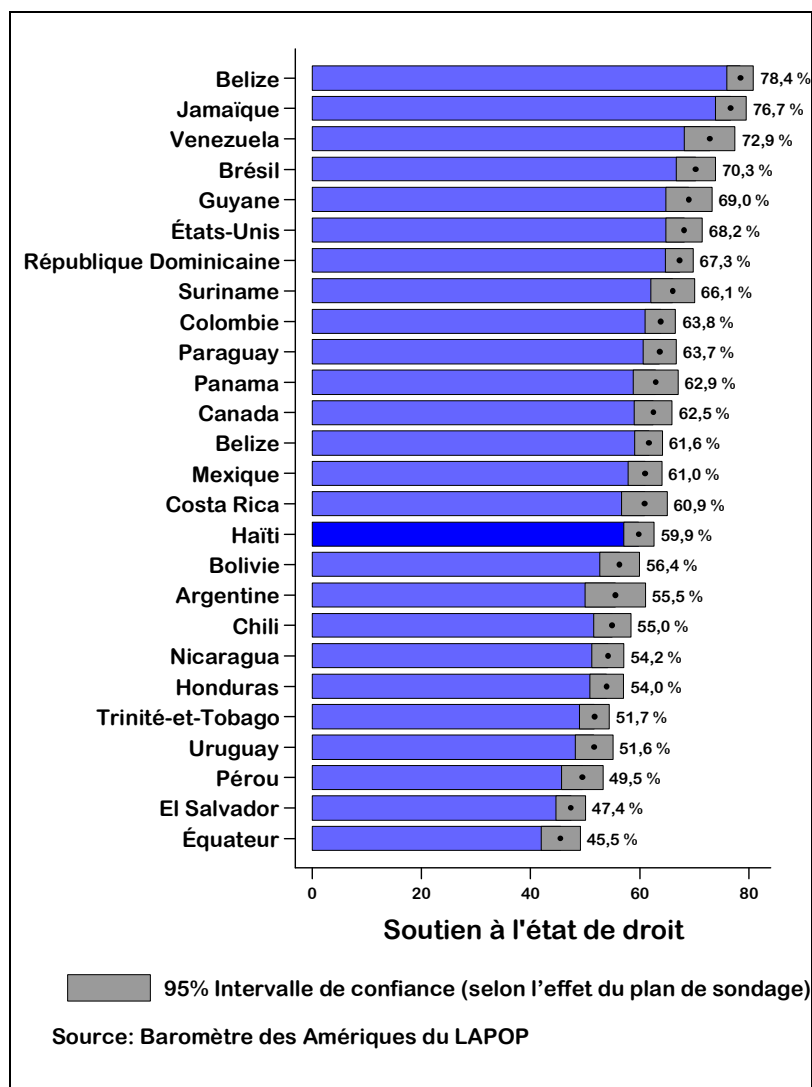


Figure IV.16. Soutien à l'état de droit dans une perspective comparative

Soutien de l'état de droit avant et après le séisme

La figure IV.17 présente l'évolution de la moyenne du degré de soutien à l'état de droit des trois séries de sondages du Baromètre des Amériques en Haïti. Comme on peut le constater, en 2008, 78,4 % de la population soutenait l'état de droit en Haïti, un pourcentage significativement plus élevé que celui enregistré en 2006. Fait intéressant, c'est également en 2008 qu'on a constaté le taux le plus bas de victimisation criminelle. Malgré l'accroissement du soutien à l'état de droit en 2008, le soutien à l'état de droit a fortement diminué en 2010 avec seulement 59,9 % de la population qui soutient que les autorités devraient toujours respecter la loi. Comparativement à 2008, cela représente une baisse d'environ 20 points de pourcentage.

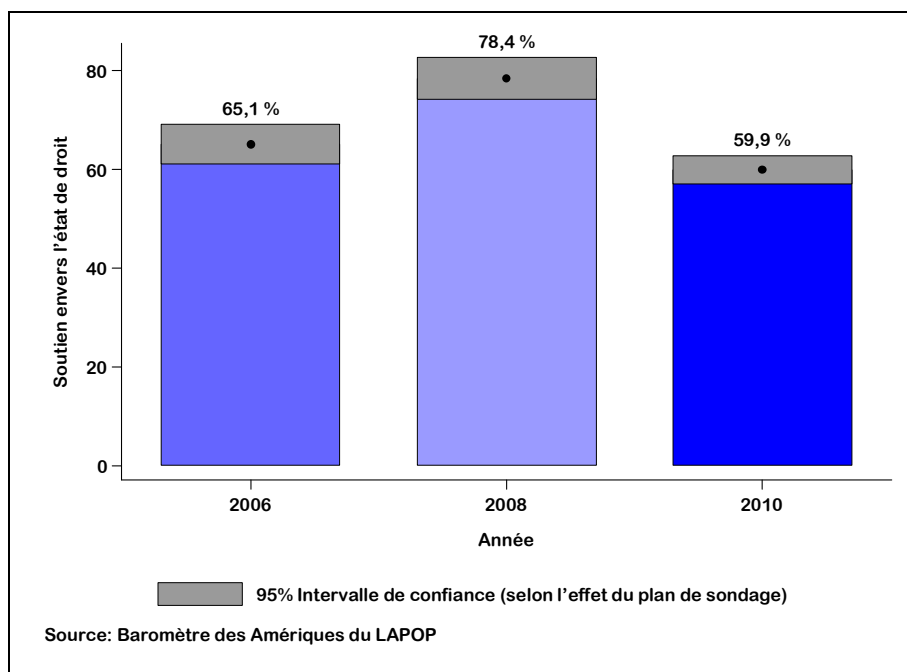


Figure IV.17. Soutien à l'état de droit selon l'année

La figure IV.18 représente les écarts du soutien à l'état de droit au fil du temps entre les personnes vivant dans des communes touchées par le séisme et celles vivant dans des communes épargnées. Le pourcentage de la population qui estime que les autorités devraient toujours respecter la loi a fortement diminué de 2008 à 2010 dans les communes touchées. En 2008, 81,4 % de la population qui habitait dans des communes touchées par le séisme étaient en faveur de l'état de droit, mais seulement 57,2 % étaient de cet avis après le séisme. Ainsi, le soutien à l'état de droit a diminué d'environ 24 %. Dans les communes épargnées, le soutien à l'état de droit a aussi diminué de 2008 à 2010, mais la diminution a seulement été de 12,7 points de pourcentage. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que le séisme a provoqué un accroissement de la criminalité et qu'il a affaibli une valeur essentielle du soutien des citoyens envers les institutions démocratiques, comme il a été démontré par l'augmentation du degré d'approbation envers les autorités qui violent la loi pour arrêter les criminels.

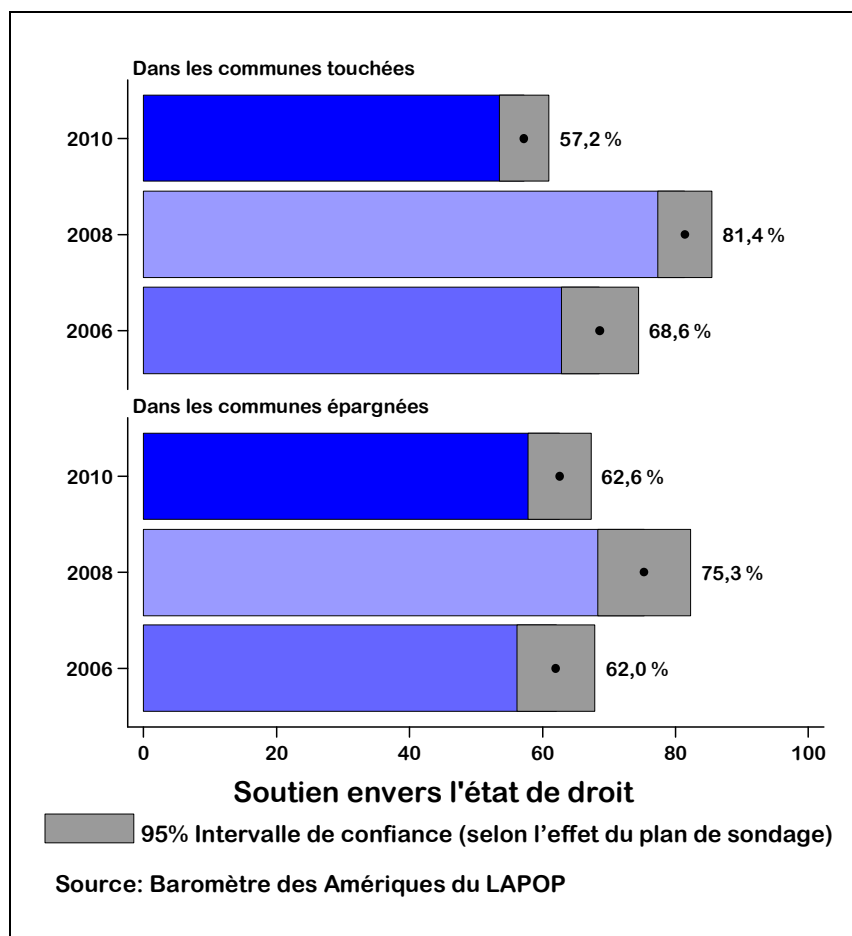


Figure IV.18. Soutien à l'état de droit dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Facteurs du soutien envers l'état de droit

Même si nous constatons qu'en 2010, le fait de vivre dans des communes touchées par le séisme est lié à une probabilité significativement plus faible du soutien à l'état de droit (comme indiqué à la figure IV.18), nous constatons que le fait d'avoir vécu le séisme, selon la condition de résidence ou les dommages au logement, ne l'est pas. Par contre, la victimisation criminelle et le sentiment d'insécurité, ainsi que les caractéristiques démographiques et socio-économiques sont aussi d'importants facteurs du soutien des citoyens envers l'état de droit (voir figure IV.19).

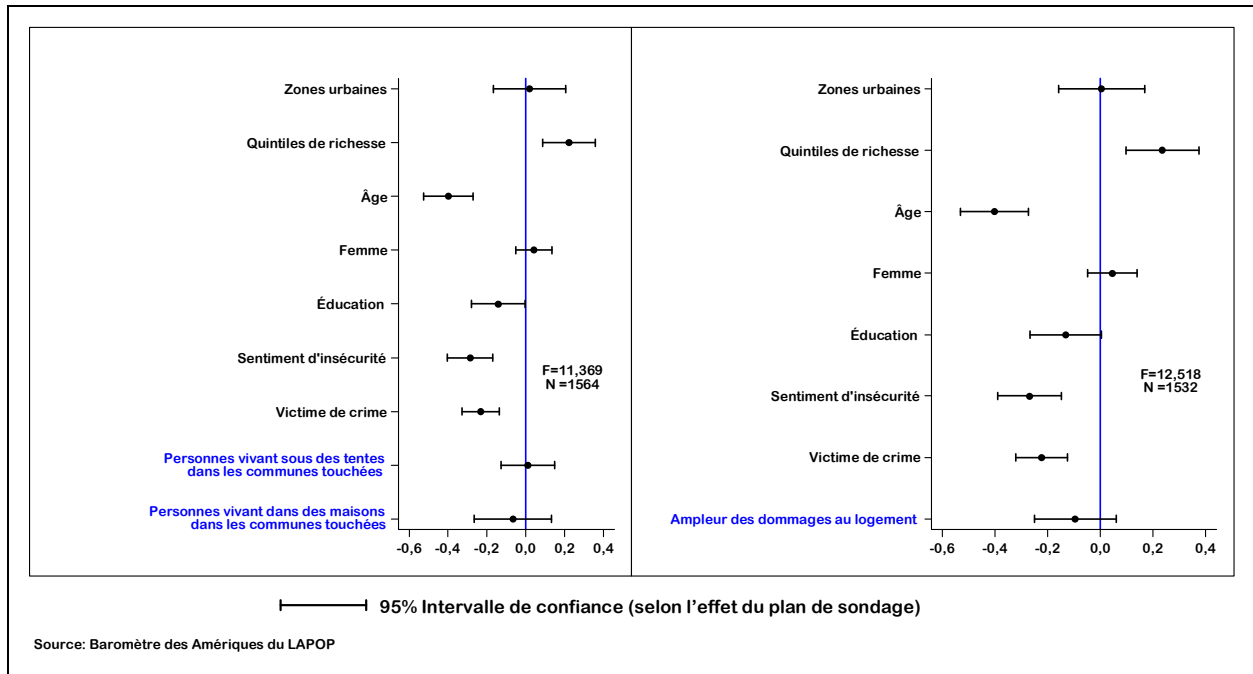


Figure IV.19. Facteurs du soutien envers l'état de droit

Comme on peut le constater, la variable de la richesse a un effet positif statistiquement significatif sur le soutien à l'état de droit. Les personnes plus âgées, par contre, affichent un plus faible taux d'approbation du respect de la loi. Les citoyens qui ont déclaré avoir été victimes d'un acte criminel et ceux qui présentent un degré très élevé de crainte affichent un niveau significativement plus faible de soutien à l'état de droit. La figure IV.20 illustre graphiquement l'effet de la victimisation criminelle. Le sondage du Baromètre des Amériques de 2010 révèle que seulement 46,2 % des victimes d'un acte criminel estimaient qu'il faut toujours respecter la loi, alors que chez ceux qui n'ont pas été victimes, 63,2 % étaient d'accord.

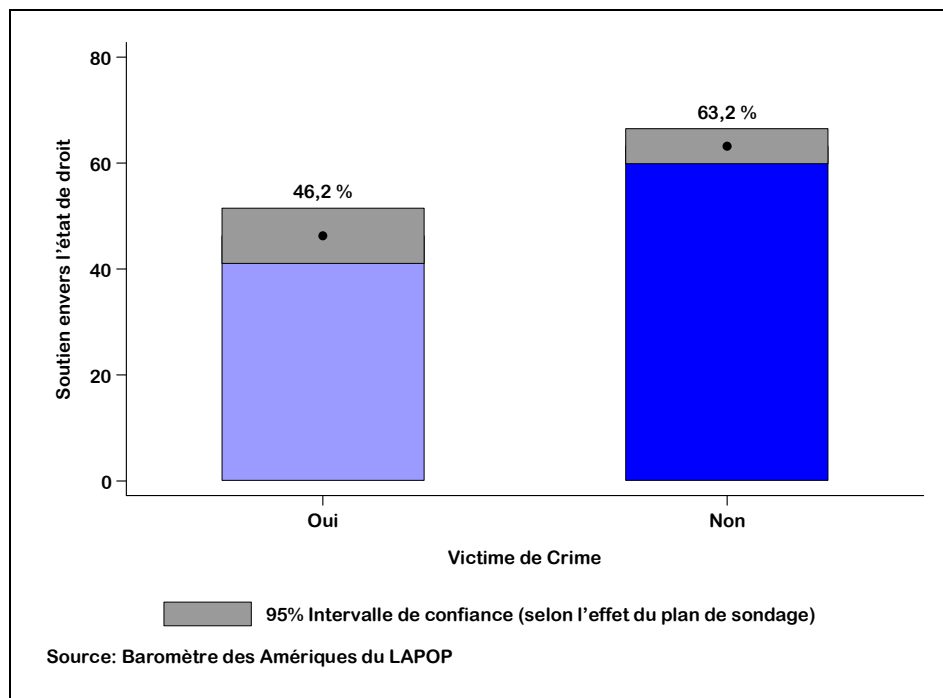


Figure IV.20. Incidence de la victimisation criminelle sur le soutien envers l'état de droit

Conclusions

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a fait augmenter le taux de criminalité et de violence dans les zones touchées du pays, ce qui représente un défi de gouvernance pour les autorités. En 2010, le taux de criminalité dans les communes touchées par le séisme était plus que deux fois plus élevé que dans les communes épargnées. De plus, ce rapport indique qu'entre 2008 et 2010, le taux de victimisation criminelle a augmenté, passant de 15,4 % à 26,4 % dans les communes touchées par le séisme. Cependant, ce ne sont pas toutes les personnes vivant dans des communes touchées par le séisme qui ont été exposées également à la criminalité. Nous avons constaté que les femmes vivant sous des tentes ont été les principales victimes de la vague de violence et de criminalité après le séisme. L'anxiété et la crainte de la criminalité, particulièrement chez les personnes vivant sous des tentes, sont également des manifestations de l'insécurité accrue en Haïti.

En plus de défier la gouvernance démocratique au pays après le séisme, l'accroissement de la criminalité et de la violence a eu un effet négatif sur le respect des citoyens envers les principes démocratiques fondamentaux. Compte tenu du degré plus élevé d'insécurité et de l'urgent besoin de mettre fin à la violence après le séisme, le soutien des citoyens envers l'état de droit a diminué significativement. En 2008, 81,4 % de la population qui habitait dans des communes touchées par le séisme soutenait l'état de droit, mais seulement 57,2 % était de cet avis après le séisme. Dans l'ensemble, les résultats de ce chapitre indiquent que le degré d'insécurité plus élevé en Haïti après le séisme a entraîné le renversement de certains gains politiques obtenus au cours des années précédentes, compromettant la consolidation d'une démocratie stable au pays.

Appendice

Facteurs de la victimisation criminelle en 2010

Variables	Coefficients	(t)
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes	0,453*	(4,23)
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons	0,394*	(4,38)
Éducation	0,139	(1,86)
Femme	0,157*	(2,32)
Âge	0,288*	(4,86)
Quintiles de richesse	0,246*	(3,31)
Zones urbaines	-0,059	(-0,58)
Constante	-1,451*	(-16,78)
F = 10,56		
Nombre d'obs. = 1621		
* p<0,05		

Facteurs du soutien envers l'état de droit

Variables	Coefficients	(t)	Coefficients	(t)
Niveau de dommages au logement	-0,096	(-1,22)		
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes			-0,067	(-0,66)
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons			0,011	(0,16)
Victimisation criminelle	-0,224*	(-4,49)	-0,232*	(-4,78)
Sentiment d'insécurité	-0,269*	(-4,40)	-0,287*	(-4,82)
Éducation	-0,131	(-1,91)	-0,142*	(-2,04)
Femme	0,045	(0,95)	0,042	(0,89)
Âge	-0,403*	(-6,17)	-0,398*	(-6,21)
Quintiles de richesse	0,236*	(3,35)	0,222*	(3,24)
Zones urbaines	0,004	(0,05)	0,018	(0,20)
Constante	0,395*	(6,09)	0,392*	(6,25)
F	12,52		11,37	
Nombre d'obs.	1532		1564	
* p<0,05				

Chapitre V. Le système juridique

Résumé: *Le degré de confiance envers le système juridique et envers la police a diminué dans les communes durement touchées par le séisme. Les résultats confirment que, comparativement aux personnes vivant dans les communes touchées, les Haïtiens qui vivent dans des communes épargnées approuvent davantage que des civils agissent en marge du système juridique afin que les criminels soient punis. Pris dans son ensemble, le pays présente le plus faible degré d'approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes dans les Amériques. En outre, malgré le faible degré de confiance envers le système juridique, les Haïtiens ont en moyenne une meilleure opinion de la performance de la police que les citoyens des autres pays étudiés par le Baromètre des Amériques.*

Introduction

Le système juridique est essentiel pour assurer les droits politiques et les libertés civiles des citoyens et pour fournir des mécanismes de responsabilité qui empêchent les abus de l'État et qui garantissent l'égalité entre les citoyens (O'Donnell, 2004). Ainsi, un système juridique efficace est indispensable pour la consolidation de la démocratie et le développement économique. Les opinions et l'évaluation des citoyens du système juridique sont également importantes pour le fonctionnement des régimes démocratiques. Si les citoyens n'ont pas confiance envers l'appareil gouvernemental responsable de l'application de la loi, la situation est alors anarchique et les citoyens ne se sentent pas protégés et ils ont des doutes sur les décisions des tribunaux. Dans une telle situation, le danger est que les citoyens décident eux-mêmes de faire respecter la loi au nom de la justice. Par conséquent, un système juridique qui manque de légitimité peut mener à une augmentation du conflit social et de la violence. Par contre, des institutions judiciaires crédibles favorisent le respect des lois démocratiques. Au cours de ce chapitre, nous étudions le cas d'Haïti et analysons les défis et les occasions que présentent les évaluations des citoyens de la performance des institutions judiciaires et leurs attitudes envers la justice.

En tant que démocratie électorale, le système politique d'Haïti a été conçu de manière à assurer la responsabilité et l'équité. Le système juridique est un système de droit civil fondé sur le Code Napoléon (OAS, 2006), le Code civil de France. Grâce à la Constitution de 1987, Haïti est une république gouvernée par un président élu et un parlement bicaméral qui garantit le droit à un procès juste et public. Néanmoins, même s'il est bien conçu, dans la pratique, le système judiciaire a fait face à de nombreux problèmes, dont le manque d'indépendance de la magistrature, les faibles salaires du personnel judiciaire ainsi que le manque de transparence, de ressources et de formation pour les juges (ILAC, 2005; USAID, 2007). Les graves problèmes politiques et économiques du pays depuis le commencement de la démocratie ont empêché l'implantation d'une réforme judiciaire complète. Il y a eu d'importantes tentatives ces dernières années pour améliorer l'accès des citoyens à la justice et la confiance envers le système judiciaire.

Ce chapitre porte sur les opinions des Haïtiens sur le système judiciaire et l'évolution de celles-ci au cours des dernières années. De plus, nous étudions les degrés et l'évolution de la confiance envers la police, l'institution responsable du respect de la loi la plus proche des citoyens. Comme dans les chapitres précédents, un des objectifs est d'examiner les opinions des

gens sur les institutions judiciaires avant et après le séisme de janvier 2010. Nous évaluons également le degré d'approbation des citoyens envers les civils qui passent outre les institutions judiciaires afin de se faire «justice».

Confiance envers le système juridique

Les sondages du Baromètre des Amériques comprennent plusieurs questions concernant les degrés de confiance envers les institutions judiciaires. Un indice a été calculé à partir des trois questions suivantes:

B1. À quel point pensez-vous que les tribunaux d'Haïti garantissent un procès équitable?

B10A. À quel point avez-vous confiance envers le système judiciaire?

B31. À quel point avez-vous confiance envers la Cour suprême?

Les réponses ont été données sur une échelle de 1 à 7, où 1 représente «pas du tout» et 7 «beaucoup». Toutefois, les réponses ont été reportées sur une échelle de 0 à 100 afin de faciliter leur interprétation. Une moyenne près de zéro indique un faible degré de confiance, tandis qu'une moyenne près de 100 représente un degré élevé de confiance. Nous avons constitué un indice de confiance envers le système juridique d'après les réponses à ces questions¹².

La figure V.1 illustre la moyenne nationale de chacun des trois éléments de l'indice. Ce sont les données de 2010. Comme on peut le constater, en somme, les Haïtiens sont méfiants envers le système juridique. Le pointage moyen de chacun des trois éléments se situe en deçà de 50 points sur une échelle de 0 à 100. Le pointage de la confiance envers les tribunaux s'élève à 42,2 comparativement à 34,7 points pour le système juridique dans son ensemble. En moyenne, le pointage de la confiance envers la Cour de cassation est de 33,5 points.

¹² Une analyse factorielle démontre que ces trois questions touchent à une seule classe d'attitudes envers le système juridique. Une analyse approfondie a démontré qu'un indice fiable peut être constitué à partir de ces questions (un coefficient α (alpha) de Cronbach de 0,7 a été obtenu).

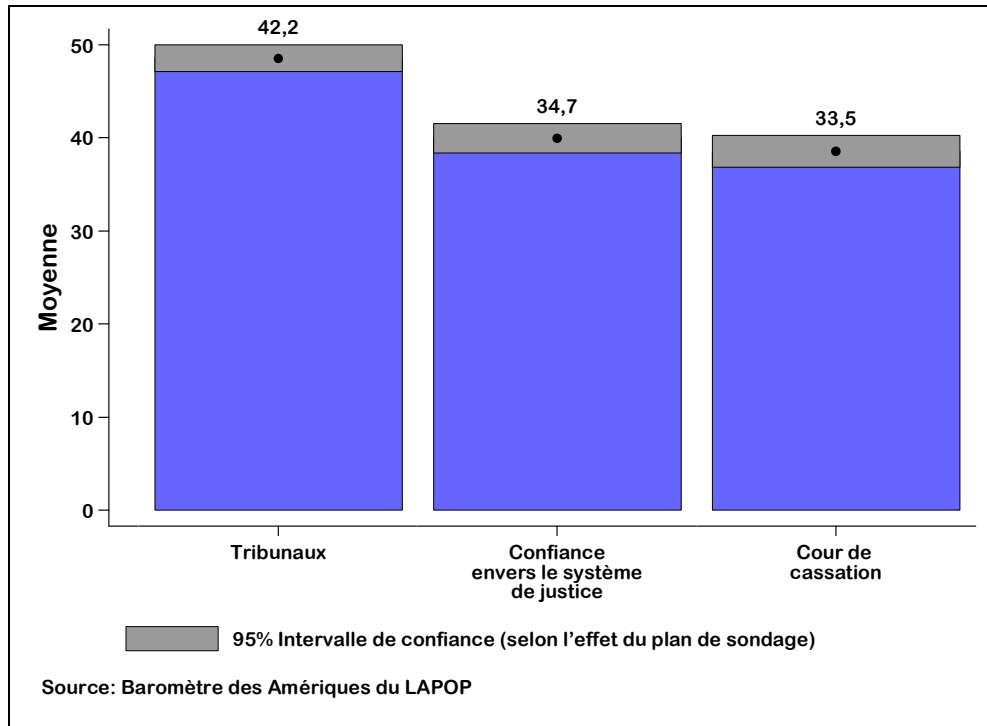


Figure V.1. Éléments de l'indice de confiance envers le système juridique

Confiance envers le système juridique dans une perspective comparative

Quel est le degré global de confiance envers le système juridique? Comment peut-on comparer Haïti aux autres pays étudiés par le Baromètre des Amériques? La figure V.2 démontre qu'avec 36,2 points, Haïti affiche le plus faible degré de confiance envers le système juridique dans les Amériques, malgré une moyenne qui n'est statistiquement pas différente de pays comme l'Équateur (37,2 points), le Paraguay (37,3 points), l'Argentine (37,6 points) et le Pérou (37,8 points). Le pays avec le plus haut degré de confiance est le Suriname avec une moyenne de 60,1 points sur une échelle de 0 à 100.

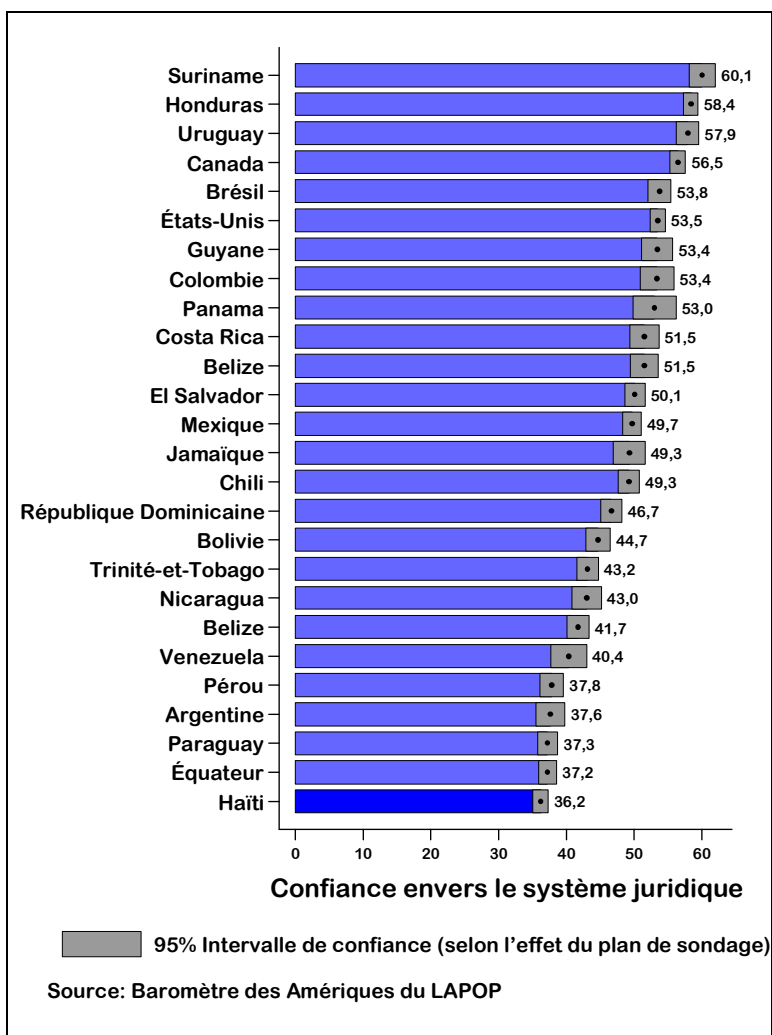


Figure V.2. Confiance envers le système juridique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Confiance envers le système juridique au fil du temps

La figure V.3 illustre l'évolution de la moyenne du degré de confiance envers le système juridique en Haïti lors des trois séries de sondages du Baromètre des Amériques. En 2006, la moyenne nationale du degré de confiance envers le système juridique était de 37,1 points. En 2008, elle a légèrement augmenté pour s'établir à 41,3 points sur une échelle de 0 à 100, mais cet écart n'est pas statistiquement significatif. En 2010, le degré de confiance envers le système juridique a chuté à 36,2 points, soit environ un point en deçà du degré enregistré en 2006. Cette baisse n'est pas surprenante. Le système juridique dans son ensemble n'était pratiquement pas opérationnel après le séisme de 2010. Le séisme a complètement détruit le Palais de justice, le Ministère de la Justice, les cours ainsi que les documents qui s'y trouvaient (Gouvernement d'Haïti, 2010). Les dommages à l'infrastructure de Port-au-Prince ainsi que le décès des employés de la justice ont eu des conséquences majeures pour le fonctionnement de la justice et ont empêché la prestation des services juridiques, qui, comme le démontrent les données du

Baromètre des Amériques, se sont traduites par un plus faible degré de confiance envers le système juridique.

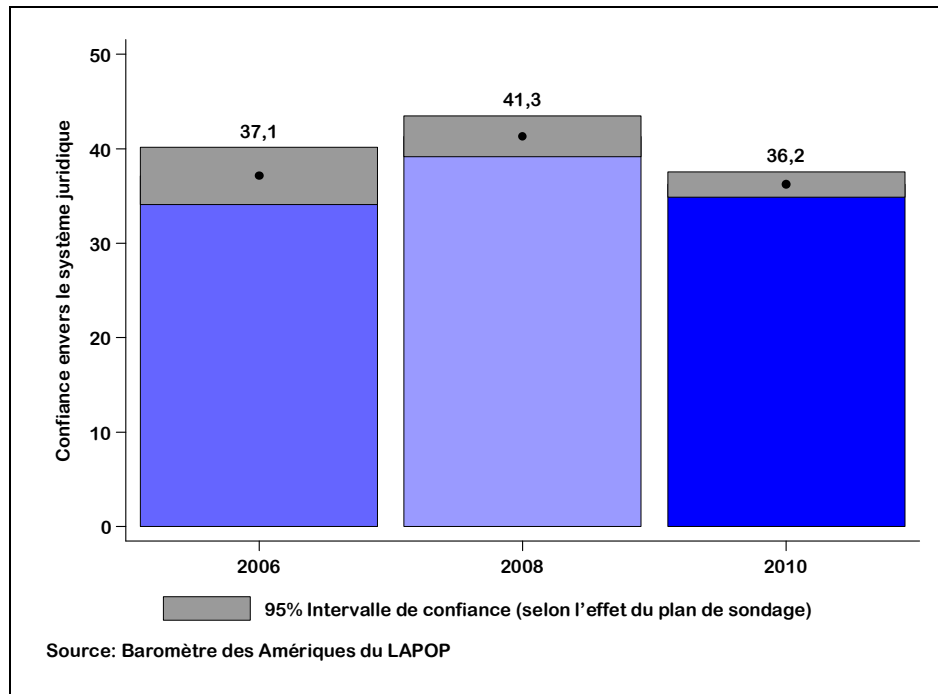


Figure V.3. Confiance envers le système juridique, 2006-2010

De plus, lorsque les changements au fil du temps sont évalués dans les communes touchées et épargnées, les données révèlent que la baisse du degré de confiance envers le système juridique a principalement eu lieu dans les communes touchées par le séisme (voir la figure V.4). Après le séisme, le degré de confiance moyen s'est établi à 33,0 points sur une échelle de 0 à 100 dans ces communes. Toutefois, dans les communes épargnées, le degré de confiance envers le système juridique est pratiquement demeuré le même (les intervalles de confiance se chevauchent). Nous supposons que le degré élevé d'insécurité dans les communes touchées après le séisme, dont il était question au chapitre IV, est également un facteur de l'affaiblissement du degré de confiance envers le système juridique observé dans ces zones.

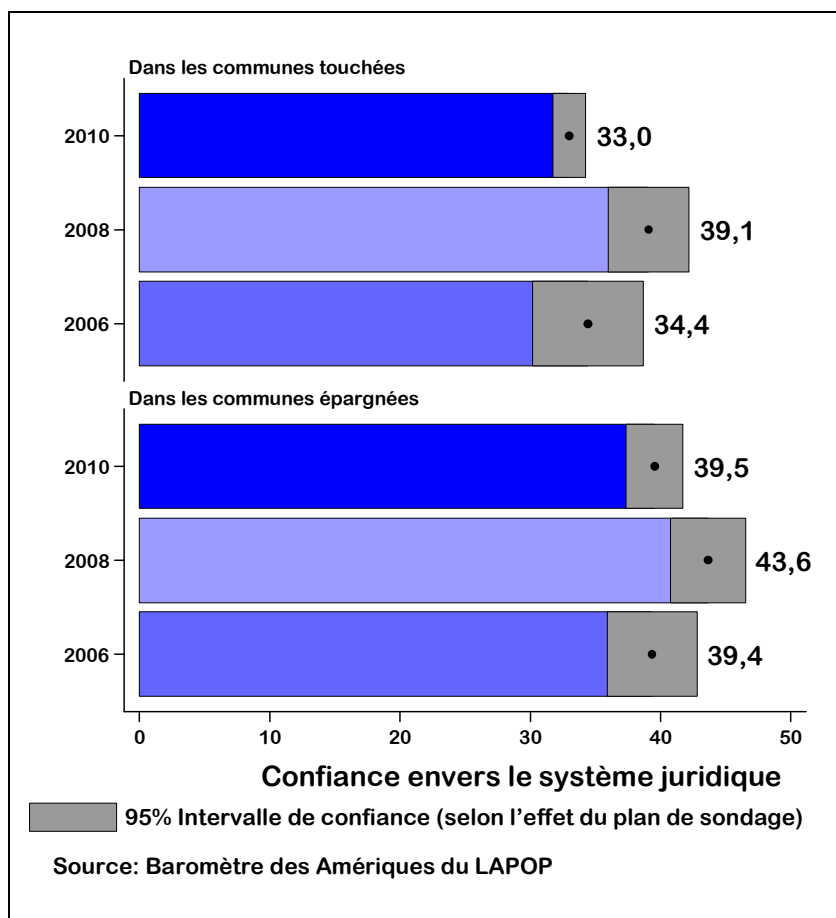


Figure V.4. Confiance envers le système juridique dans les communes touchées et épargnées (2006-2010)

Facteurs de la confiance envers le système juridique

Afin d'examiner les facteurs qui pourraient expliquer le degré de confiance des citoyens envers le système juridique, nous avons fait une analyse de régression à plusieurs variables en tenant compte des indicateurs démographiques et socio-économiques du statut économique, l'âge, le sexe, la scolarité et le lieu de résidence des personnes (zones urbaines vs rurales).¹³ Nous y avons également inclus l'évaluation de la perception de la corruption et de l'insécurité ainsi que le taux de victimisation criminelle et de la corruption en tant que variables indépendantes. La figure III.5 illustre les résultats de cette analyse de régression.

¹³ La variable des dommages au logement et celle de la condition de résidence n'ont aucun effet sur le degré de confiance envers le système juridique et, afin de simplifier le modèle de régression, elles ont été écartées de celui-ci.

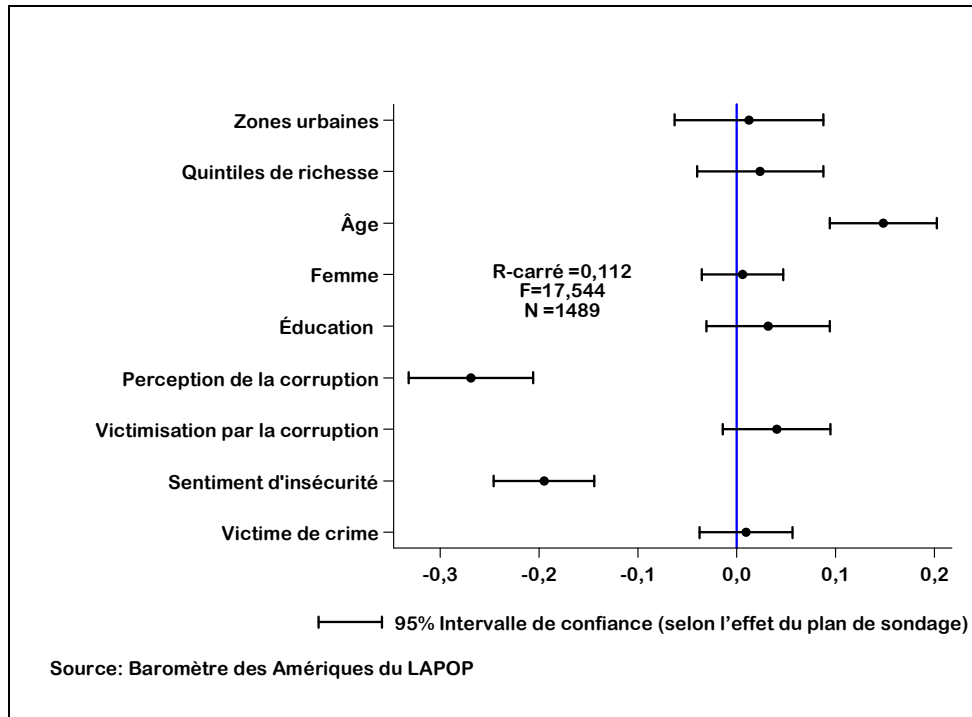


Figure V.5. Facteurs de la confiance envers le système juridique

Comme on peut le constater à la figure V.5, l'âge est la seule variable socio-économique qui a significativement un effet positif sur la confiance envers le système juridique, ce qui signifie que les personnes plus âgées présentent un degré de confiance plus élevé. De plus, les perceptions de la corruption et de l'insécurité ont un effet négatif statistiquement significatif. Nous présentons ces deux derniers résultats sous forme de graphique à la figure V.6. Sans la victimisation criminelle, les personnes qui se sentent le moins en sécurité dans leurs communes présentent un degré de confiance inférieur que les gens qui se sentent en sécurité. Également, les personnes qui croient que la corruption règne parmi les fonctionnaires ont moins confiance envers le système juridique, *ceteris paribus*. Donc, ce n'est pas le fait d'avoir été victime de la corruption ou de la criminalité qui influence le degré de confiance des citoyens envers le système juridique, mais la perception de l'étendue de ce problème au pays.

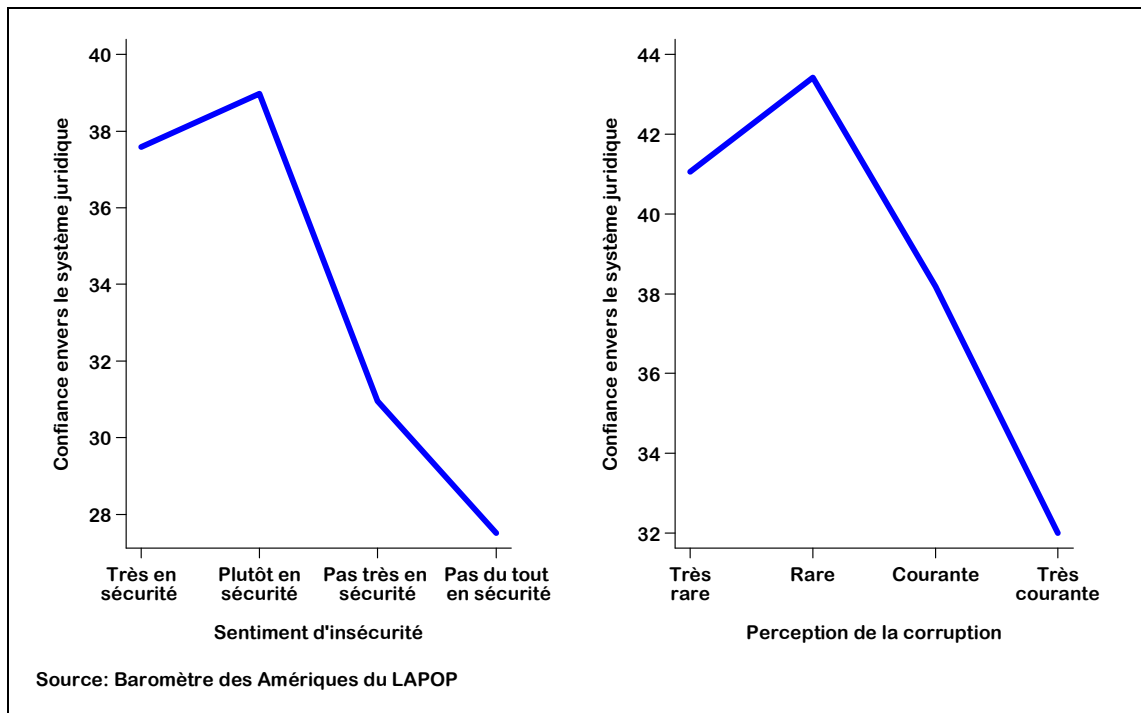


Figure V.6. Influence du sentiment d'insécurité et la perception de la corruption sur la confiance envers la justice

Confiance envers la police haïtienne

Discutons maintenant de la confiance envers la police, une importante partie du système juridique responsable de la sécurité publique. Les sondages du Baromètre des Amériques comprennent les questions suivantes afin d'évaluer le degré de confiance des citoyens envers la police.

B18. À quel point avez-vous confiance envers la police nationale d'Haïti (PNH)? (sur une échelle de 1 à 7)

La figure V.7 montre que le degré de confiance envers la police en Haïti, en 2010, était tout de même élevé comparativement à d'autres pays des enquêtes du Baromètre des Amériques. Avec une cote moyenne de 53,7 points sur une échelle de 0 à 100, Haïti se place au 10^e rang sur cette question. La Jamaïque, Trinité-et-Tobago, le Guatemala et l'Argentine se retrouvent aux derniers rangs du classement avec des pointages en deçà de 35 points, tandis que le Chili est au premier rang avec 70,4 points.

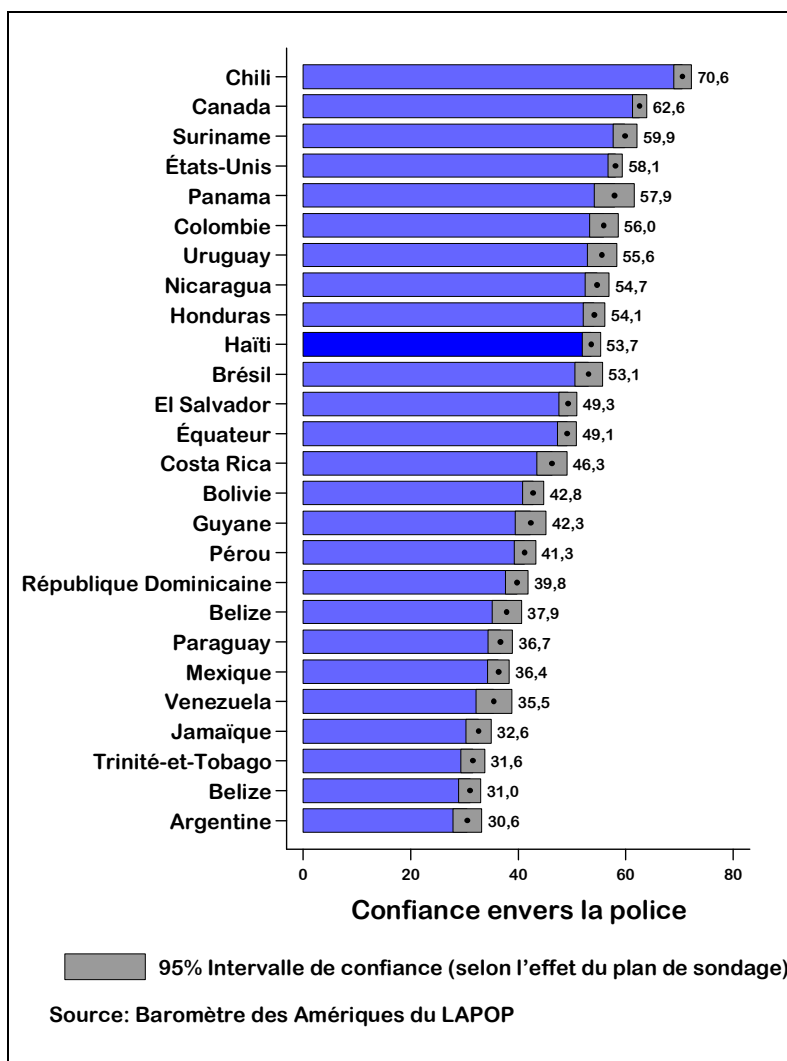


Figure V.7. Confiance envers la police dans les Amériques

Ces premiers résultats démontrent que bien que les Haïtiens ont une mauvaise opinion du système juridique dans son ensemble, ils ont une meilleure opinion de la performance de la police nationale. En d'autres mots, les Haïtiens remettent plus en question le fonctionnement des tribunaux que le travail de ceux qui amènent les criminels devant les tribunaux.

Confiance envers la police haïtienne au fil du temps

La figure V.8 présente le degré de confiance envers la police lors des trois séries de sondages du Baromètre des Amériques. Le degré de confiance envers la police s'est accru entre 2006 et 2008 d'environ 6 points. Cependant, en 2010, il est demeuré sensiblement le même que celui de 2008. Effectivement, entre 2008 et 2010, l'écart de la moyenne du degré de confiance envers la police n'est pas statistiquement significatif (les zones grises se chevauchent). Bien que ces résultats démontrent que le séisme de 2010 n'a eu aucun effet sur la confiance des citoyens envers la police, une analyse plus approfondie a démontré le contraire.

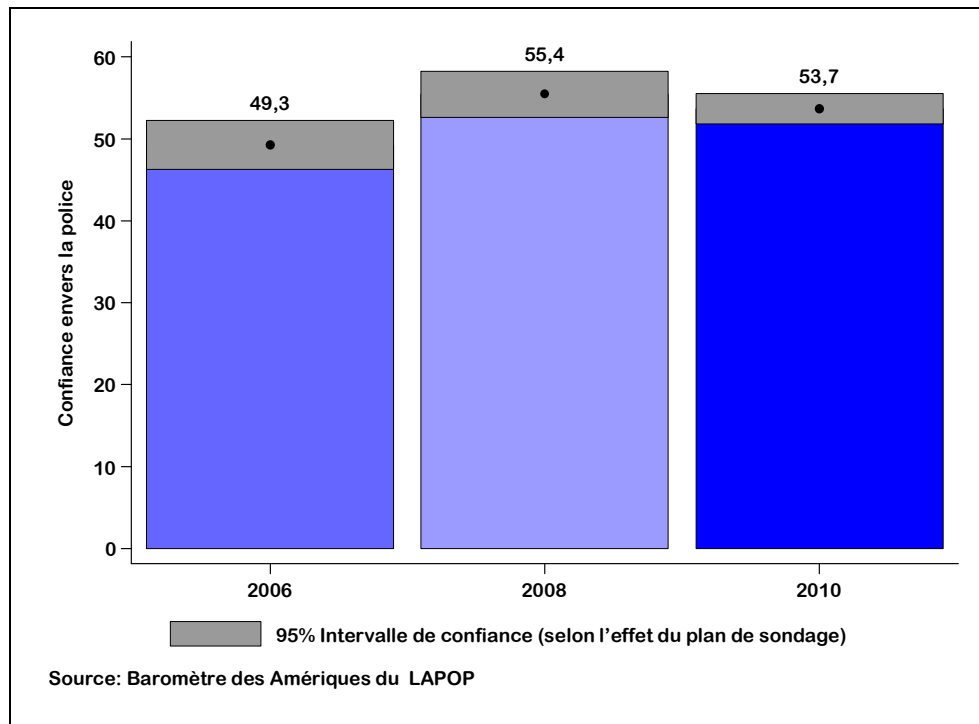


Figure V.8. Confiance envers la police selon l'année

La figure V.9 montre que le séisme a eu un impact sur la confiance envers la police, tout comme sur la confiance envers le système juridique dans son ensemble. Tandis que le degré de confiance au pays envers la police est demeuré stable entre 2008 et 2010, il a considérablement diminué dans les communes touchées par le séisme. Ce résultat confirme également les conclusions du chapitre IV. Étant donné que, comparativement aux communes épargnées, le taux de victimisation criminelle et le degré du sentiment d'insécurité sont plus élevés dans les communes touchées, il n'est pas surprenant que le degré de confiance envers la police soit plus faible dans ces communes. En effet, tel qu'il sera discuté dans la prochaine partie, le degré de confiance des citoyens envers la police est lié aux perceptions des citoyens de la sécurité publique.

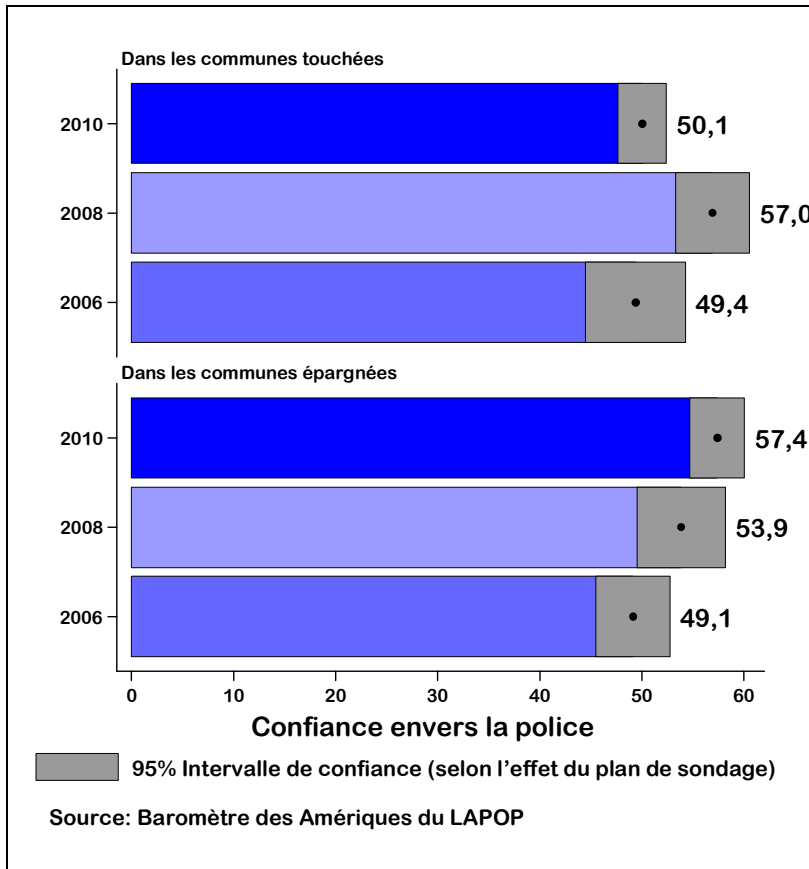


Figure V.9. Soutien envers la police dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Facteurs du degré de confiance envers la police haïtienne

Afin de déterminer les facteurs associés à un degré de confiance plus ou moins élevé envers la police, nous avons réalisé une analyse à plusieurs variables en tenant compte des variables sociodémographiques ainsi que du degré du sentiment d'insécurité et du taux de victimisation criminelle. Les résultats du modèle de régression sont illustrés la figure V.10.¹⁴

¹⁴ La variable des dommages au logement et celle de la condition du logement n'a aucun effet sur le degré de confiance envers la police et, afin de simplifier le modèle de régression, elles ont été écartées de celui-ci.

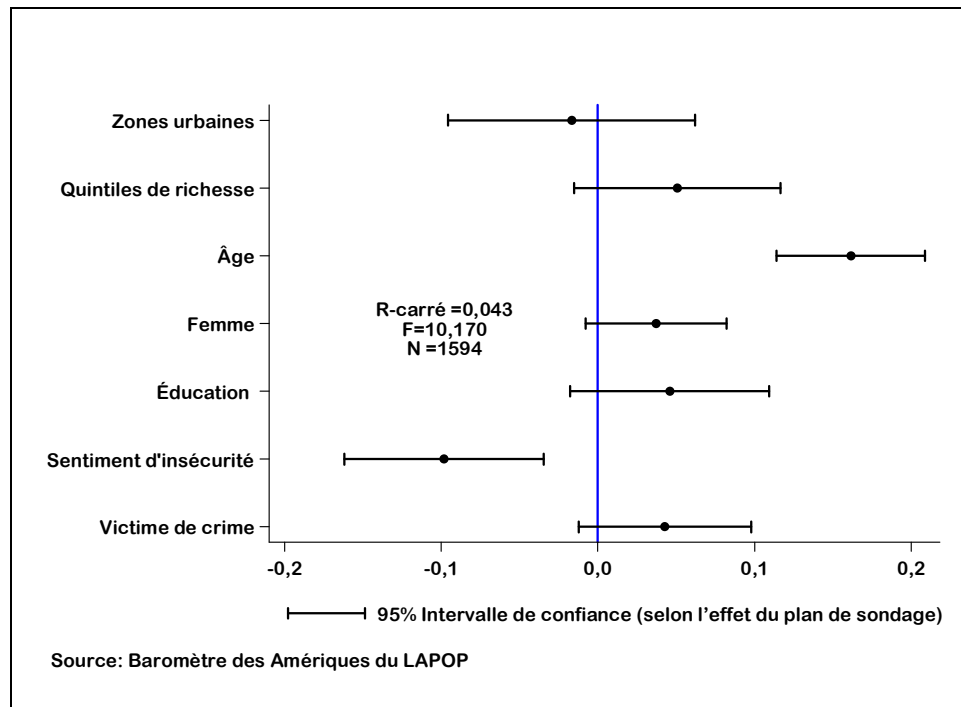


Figure V.10. Facteurs du degré de confiance envers la police

Seulement deux facteurs, soit l'âge et le sentiment d'insécurité, se sont avérés être de bonnes variables indépendantes, avec toutes les deux une influence positive sur la confiance envers la police. Comme illustré à la figure V.11, les personnes âgées ont davantage confiance envers la police que les jeunes ou les citoyens d'âge moyen. En outre, il n'est pas surprenant que les personnes qui se sentent moins en sécurité dans leur commune affichent un degré de confiance envers la police plus faible que celles qui se sentent en sécurité.

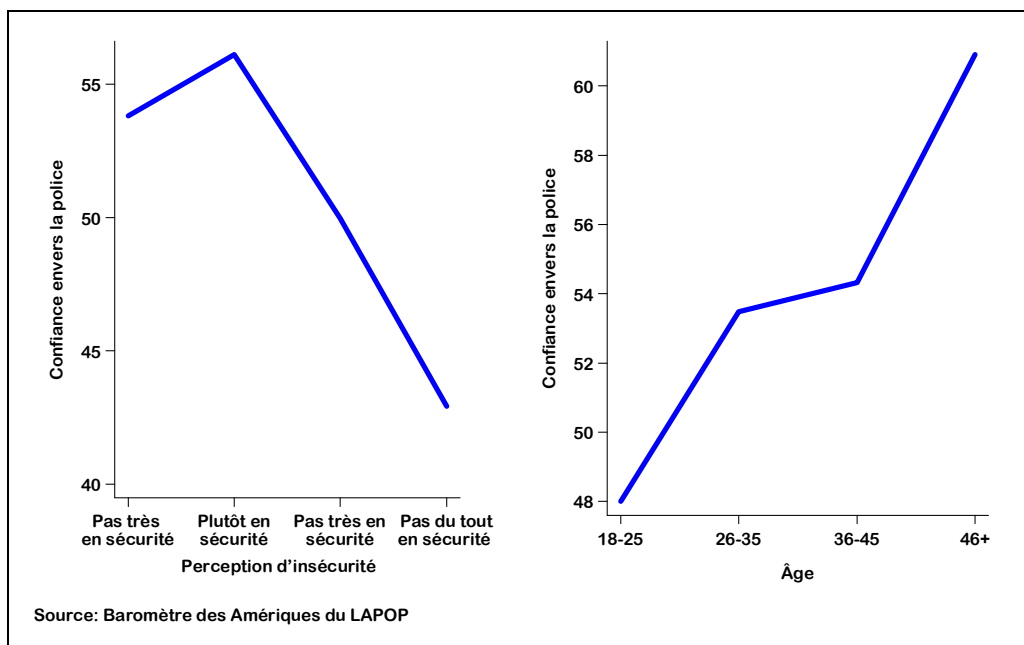


Figure V.11. Influence du sentiment d'insécurité et de l'âge sur la confiance envers la police

Approbation envers les civils qui se font justice eux-mêmes au lieu des institutions appropriées

La partie suivante étudie si le faible degré de confiance des Haïtiens envers le système judiciaire se traduit par des attitudes négatives envers la démocratie, plus précisément par l'approbation envers les civils qui passent outre les institutions et qui décident de faire respecter la loi. Comme il a été mentionné dans l'introduction de ce chapitre, il est raisonnable de prédire qu'un faible degré de confiance envers le système juridique peut se traduire en un plus grand nombre de citoyens qui approuvent ceux qui prennent les moyens de se faire justice, même avec violence. La question suivante du sondage du Baromètre des Amériques traite de ce problème:

E16. À quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'idée que certaines personnes se fassent justice elles-mêmes lorsque le gouvernement ne punit pas les criminels? (choix de réponses sur une échelle de 1 à 10)

Il est important de mentionner que, même si la formulation de cette question ne précise pas la façon dont les citoyens se font « justice » sans la participation des institutions appropriées, il est implicite que les citoyens qui approuvent fortement ce comportement sont prêts à accepter que des mesures extrajudiciaires soient prises afin de punir les criminels.

Fait intéressant, malgré le faible degré de confiance des Haïtiens envers le système judiciaire, la vaste majorité n'approuve pas les civils qui se font justice eux-mêmes. Comme on peut le constater à la figure V.12, 90,7 % de la population a répondu à cette question avec un pointage relativement faible, c'est-à-dire un degré d'approbation inférieur à 5 points sur une échelle de 1 à 10. Il s'agit d'un résultat positif pour la démocratie en Haïti. Malgré la mauvaise performance du système juridique, de façon générale, les Haïtiens condamnent fortement les comportements illégaux et inappropriés chez les personnes qui agissent au nom de la « justice ».

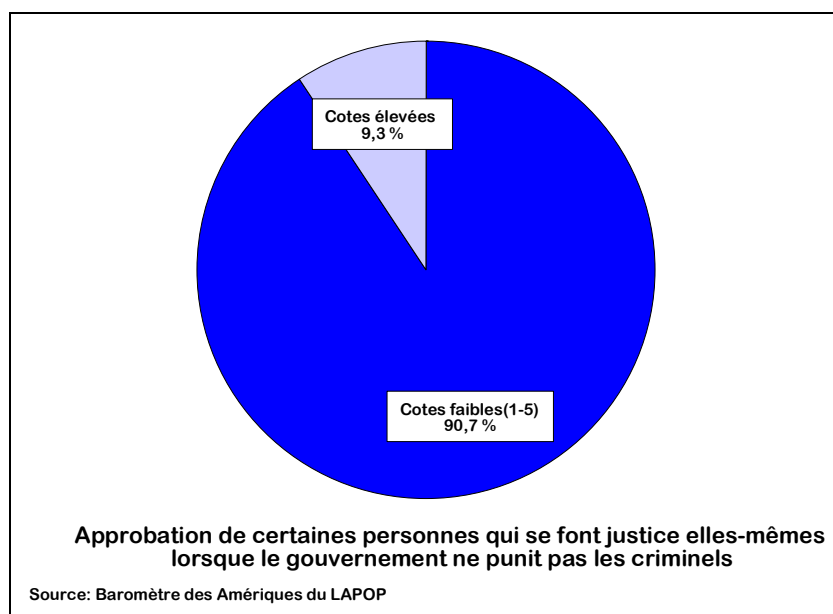


Figure V.12. Pourcentage de la population qui approuve faiblement et fortement les personnes qui se font justice elles-mêmes

Il est étonnant de constater que malgré qu'Haïti affiche le plus faible degré de confiance envers le système juridique dans les Amériques, le pays présente le plus faible degré d'approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes (voir les résultats ci-dessous).

Approbation envers les civils qui se font justice eux-mêmes dans une perspective comparative

La figure V.13 est une comparaison entre la moyenne du degré d'approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes avec celle des autres pays étudiés par le Baromètre des Amériques. La variable a été reportée sur une échelle de 0 à 100. Haïti et le Brésil affichent les plus faibles degrés d'approbation, alors que le Guatemala, El Salvador et l'Équateur présentent les pointages les plus élevés.

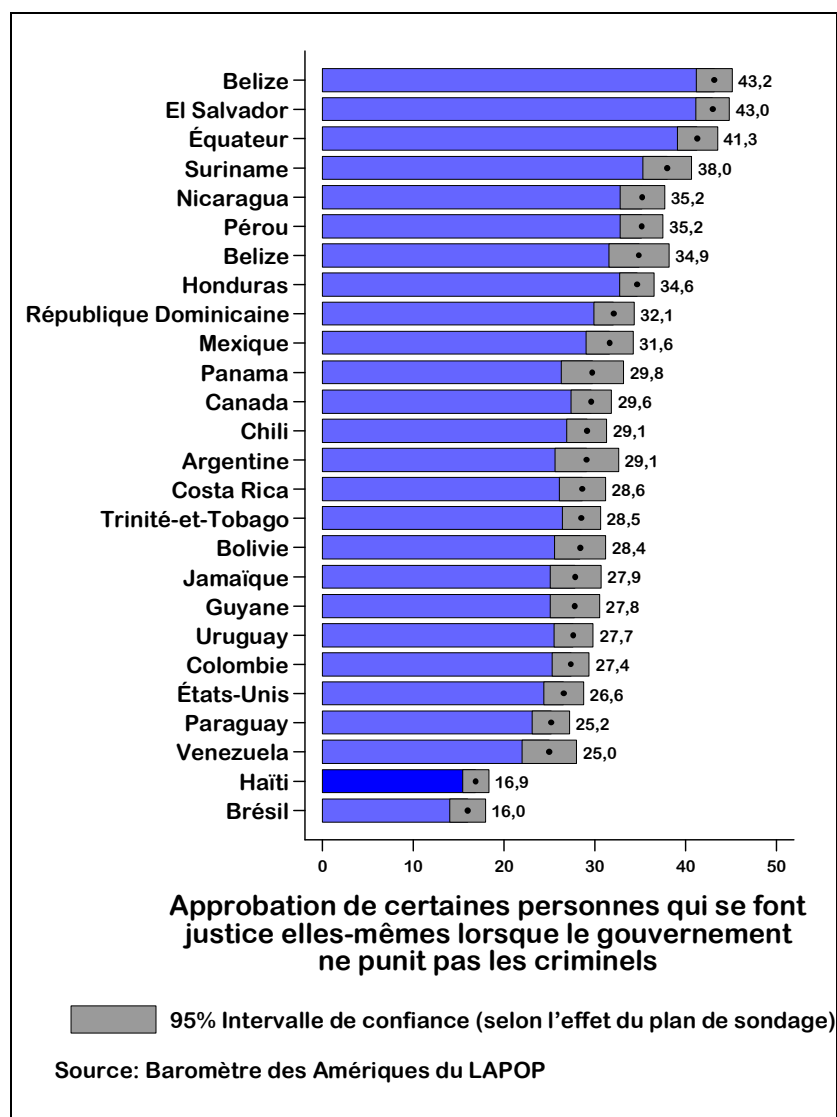


Figure V.13. Approbation envers les civils qui se font justice elles-mêmes dans les Amériques

Variation du degré d'approbation envers les civils qui se font justice eux-mêmes

Le degré d'approbation envers les personnes qui agissent indépendamment des institutions nationales afin de faire respecter la loi n'a pas toujours été aussi faible. La moyenne du degré d'approbation était considérablement plus élevée au cours des années précédentes. En 2006, la moyenne nationale était de 29,0 points et elle a chuté à 24,6 points en 2008. Toutefois, ce n'est qu'entre 2008 et 2010 que la diminution observée est statistiquement significative, passant de 24,6 à 16,9 points (voir la figure V.14).

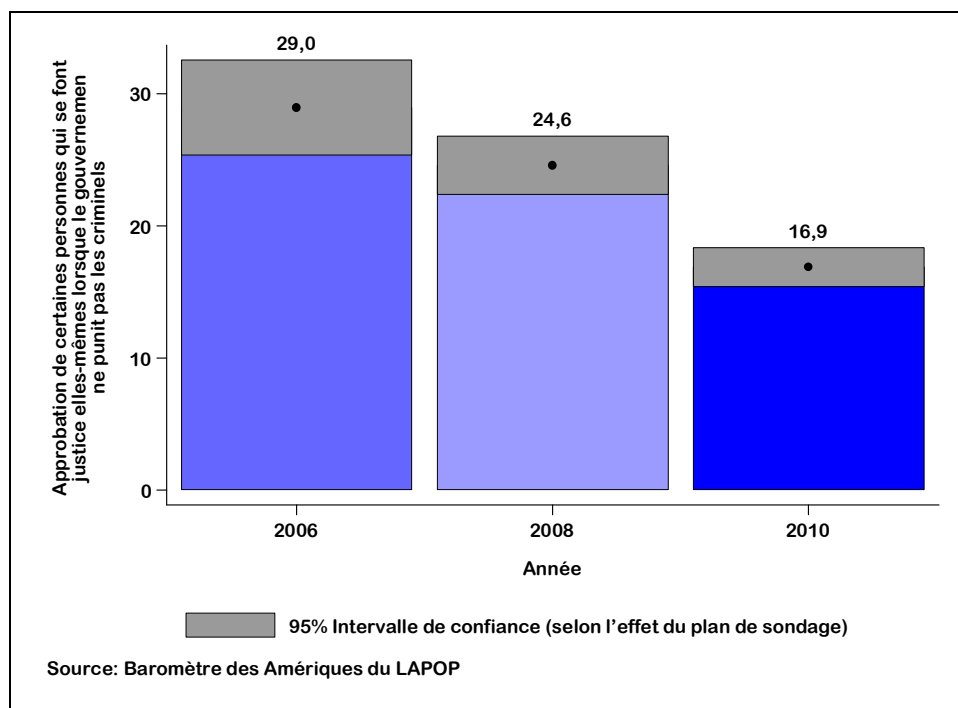


Figure V.14. Approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes selon l'année

Cependant, comme il est illustré à la figure V.15, la baisse observée en 2010 s'est principalement produite dans les communes qui n'ont pas été fortement touchées par le séisme. Dans les communes épargnées, la moyenne du degré d'approbation envers les citoyens qui prennent l'initiative de punir les criminels a chuté de 24,6 points en 2008 à 11,4 points en 2010. Dans les communes touchées, aucune variation statistiquement significative n'a été observée.

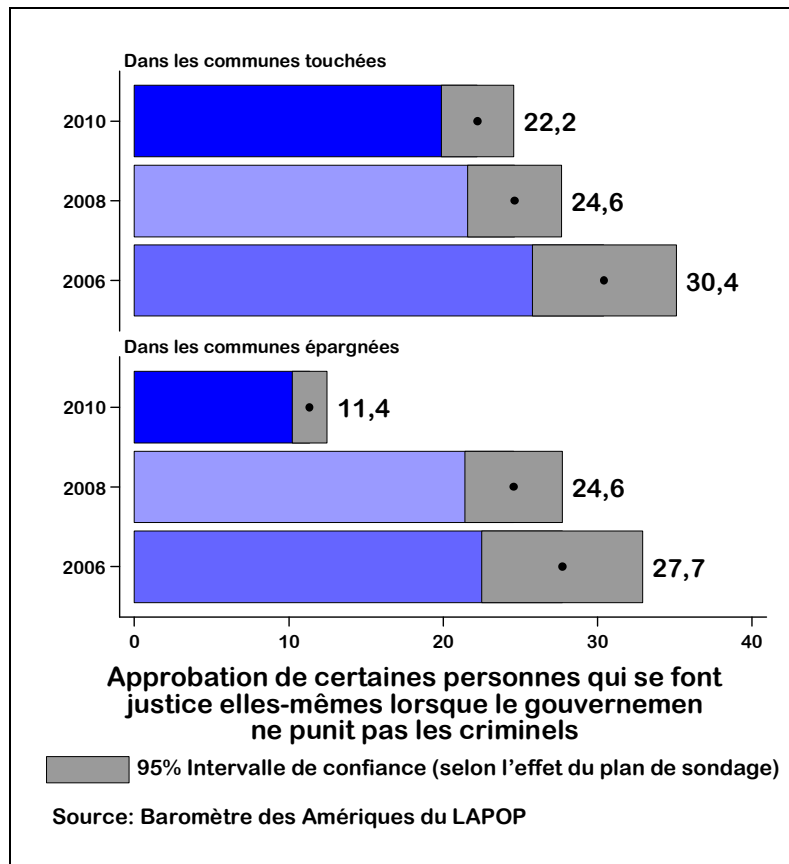


Figure V.15. Approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Cette conclusion suggère qu'en période de crise comme en Haïti après le séisme, les citoyens vivant dans des zones qui n'ont pas été durement touchées par le séisme ne soutiennent plus autant les personnes qui prennent des mesures qui pourraient occasionner un accroissement de la violence et un chaos national. Par conséquent, craignant l'agitation sociale, les citoyens vivant dans des communes épargnées sont plus enclins à s'opposer à la participation des citoyens dans l'application de la loi.

Néanmoins, il faut noter que le degré d'approbation des citoyens vivant dans des communes touchées et dans celles épargnées envers les «autorités» qui agissent en marge de la loi, comme il a été discuté au chapitre IV, est plus élevé qu'en 2010. Par conséquent, les citoyens vivant dans des communes épargnées présentent le plus faible degré d'approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes après le séisme, alors qu'ils soutiennent davantage les autorités qui contournent la loi afin d'arrêter des criminels. Cependant, les personnes vivant dans des communes touchées sont plus enclines à approuver l'utilisation de moyens extrajudiciaires par les autorités en tant que protagonistes afin de punir les criminels et elles maintiennent leur degré d'approbation envers les personnes qui décident de faire respecter la loi. Pris dans son ensemble, les conclusions de ce chapitre et celles du chapitre précédent laissent croire que l'insécurité élevée dans les communes touchées s'est traduite par un degré de confiance plus faible envers le système judiciaire et la police alors que le degré d'approbation est plus élevé envers les actes illégaux dans le but de punir les criminels.

Conclusions

Le degré de confiance envers le système juridique et la police a faibli dans les communes durement touchées par le séisme et, parallèlement, le sentiment d'insécurité s'est accru dans ces communes. Les résultats confirment que comparativement aux personnes dans les communes touchées, les Haïtiens qui vivent dans des communes épargnées approuvent davantage les civils qui agissent en marge du système juridique afin que les criminels soient punis. De façon générale, cependant, l'ensemble du pays affiche un des plus faibles degrés d'approbation envers les personnes qui se font justice elles-mêmes. Ce qui signifie que la majorité des Haïtiens croient que les institutions judiciaires sont les seules qui doivent agir afin d'attraper et de punir les criminels. Plus particulièrement, la plupart des Haïtiens ont confiance envers la police pour faire ce travail. Malgré le faible degré de confiance envers le système juridique au pays, les Haïtiens ont en moyenne une bonne opinion du travail de la police, ce qui s'est traduit par un degré de confiance relativement élevé envers cette institution. Afin d'augmenter, ou du moins de maintenir ce degré de confiance relativement élevé envers la police, et ainsi éviter que les citoyens favorisent les mesures extrajudiciaires pour faire respecter la loi, la priorité absolue devrait être d'améliorer les ressources internes de la police.

Appendice

Facteurs de l'indice de confiance envers le système juridique

Variables	Coefficients	(t)
Victimisation criminelle	0,009	(0.40)
Sentiment d'insécurité	-0.195*	(-7.56)
Victimisation de la corruption	0,041	(1.47)
Perception de la corruption	-0.268*	(-8.45)
Éducation	0,032	(1.01)
Femme	0,006	(0.30)
Âge	0.148*	(5.41)
Quintiles de richesse	0,024	(0.74)
Zones urbaines	0,013	(0.33)
Constante	0.097*	(3.11)
R-carré = 0,112		
Nombre d'obs. = 1489		
* p<0,05		

Facteurs du degré de confiance envers la police

Variables	Coefficients	(t)
Victimisation criminelle	0,043	(1.53)
Sentiment d'insécurité	-0,098*	(-3,05)
Éducation	0,046	(1.43)
Femme	0,037	(1,64)
Âge	0.161*	(6,75)
Quintiles de richesse	0,051	(1,52)
Zones urbaines	-0,017	(-0,42)
Constante	0,022	(0,67)
R-carré = 0,043		
Nombre d'obs. = 1594		
* p<0,05		

Chapitre VI. Corruption

Résumé: *Le séisme du 12 janvier n'a pas eu d'impact important sur la victimisation de la corruption, mais cela s'explique peut-être par un degré de corruption tellement élevé avant le séisme qu'il est impossible qu'il soit supérieur. Un Haïtien sur deux a déclaré qu'un fonctionnaire avait tenté de le soudoyer au cours des douze derniers mois, ce qui représente de loin le taux de corruption le plus élevé des pays sondés par le Baromètre des Amériques en 2010. Dans l'ensemble du pays, de plus, la perception de la corruption chez les fonctionnaires a grimpé après le séisme, peut-être à cause du doute des Haïtiens que l'argent alloué pour la reconstruction se retrouverait probablement dans les poches des fonctionnaires et ne se rendrait pas aux victimes du séisme qui en ont besoin.*

Introduction

Même si la relation empirique entre la corruption et la démocratie n'est étudiée dans les ouvrages scientifiques que depuis tout récemment, il y a déjà de solides preuves qui démontrent que les victimes de la corruption sont moins enclines à faire confiance aux institutions de leur pays (Seligson, 2002, 2006). De plus, d'autres études ont démontré que la corruption réduit le degré de soutien à la démocratie en tant que meilleur système de gouvernement et diminue la satisfaction des citoyens du fonctionnement de la démocratie en Amérique latine et aux Caraïbes (Zéphyr, 2008).

Dans le cas d'Haïti, les preuves empiriques fondées sur le sondage de 2006 du Baromètre des Amériques a démontré que la corruption était répandue dans tous les niveaux du gouvernement et de la société. Haïti présentait également les pires indices de victimisation de la corruption parmi les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes puisqu'un Haïtien sur deux a déclaré avoir été obligé de payer des pots-de-vin (Zéphyr, Pierre, et Guillén, 2007). En outre, les résultats de 2006 en Haïti ont également démontré que, tout comme d'autres pays dans la région, avoir été victime de la corruption influence négativement l'appui des citoyens au système politique et qu'une impression négative de la corruption diminue la préférence de ceux-ci envers la démocratie et la satisfaction de son rendement.

La corruption est endémique en Haïti malgré ses efforts à combattre ce problème chronique depuis quelques années. En 2010, Haïti s'est classé au 26^e rang dans la région avec un pointage de 2,1 selon l'Indice de perception de la corruption (IPC) de la Transparency International, qui s'échelonne de 0 (degré élevé de corruption) à 10 (faible degré ou aucune corruption). Comme illustré à la figure VI.1, Haïti se classe 146^e sur 178 pays pour lesquels des données concernant la corruption ont été recueillies par la Transparency International. Ce classement est la preuve que la perception de la corruption est généralisée en Haïti. En 2010, selon l'indice IPC, il n'y a que le Paraguay et le Venezuela qui ont obtenu un pire pointage qu'Haïti dans la région.

La situation de la corruption en Haïti représente de grands défis inhabituels pour la reconstruction du pays après le séisme du 12 janvier. Les Haïtiens sont inquiets, et avec raison, à propos de l'utilisation des milliards de dollars reçus par des levées de fonds pour reconstruire le pays puisque leur expérience leur dit qu'une importante partie de cette somme se retrouvera

directement dans les poches des fonctionnaires corrompus. Ainsi, le gouvernement national et les organismes internationaux doivent mettre en œuvre une stratégie agressive et proactive contre la corruption. Le combat contre la corruption doit être le principal élément des plans de reconstruction et de développement en Haïti.

Tableau VI.1. Indice de perception de corruption (IPC) du Transparency International, 2010

Classement	Classement national	Pays / territoire	Pointage d'IPC, 2010	Intervalle de confiance de 90 %		Nb d'études utilisées
				Limite inférieure	Limite supérieure	
6	1	Canada	8,9	8,7	9,0	6
17	2	Barbade	7,8	7,1	8,5	4
21	3	Chili	7,2	7,0	7,4	7
22	4	États-Unis	7,1	6,5	7,7	8
24	5	Uruguay	6,9	6,5	7,1	5
33	6	Puerto Rico	5,8	5,3	6,4	4
41	7	Costa Rica	5,3	4,7	6,0	5
44	8	Dominique	5,2	4,7	5,8	3
69	9	Brésil	3,7	3,2	4,3	7
69	9	Cuba	3,7	2,6	5,1	3
73	11	El Salvador	3,6	3,4	3,8	5
73	11	Panama	3,6	3,2	4,1	5
73	11	Trinité-et-Tobago	3,6	3,0	4,3	4
78	14	Colombie	3,5	3,2	4,0	7
78	14	Pérou	3,5	3,4	3,6	7
87	16	Jamaïque	3,3	3,0	3,4	5
91	17	Guatemala	3,2	3,0	3,4	5
98	18	Mexique	3,1	2,9	3,3	7
101	19	République Dominicaine	3,0	2,7	3,2	5
105	20	Argentine	2,9	2,6	3,2	7
110	21	Bolivie	2,8	2,5	3,1	6
116	22	Guyana	2,7	2,6	2,8	4
127	23	Équateur	2,5	2,2	2,7	5
127	23	Nicaragua	2,5	2,2	2,7	6
134	25	Honduras	2,4	2,2	2,7	6
146	26	Haïti	2,2	2,1	2,3	3
146	26	Paraguay	2,2	1,9	2,5	5
164	28	Venezuela	2,0	1,8	2,1	7

Source: http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2010/results

Au cours de ce chapitre, nous examinerons le taux de victimisation de la corruption et la perception des citoyens du degré de corruption parmi les fonctionnaires en Haïti dans le sondage du Baromètre des Amériques. Nous allons comparer Haïti aux autres pays des Amériques quant au degré de corruption et de la perception de la corruption en 2010. De plus, nous allons analyser l'impact du séisme sur la victimisation de la corruption et la perception de la corruption.

Mesure de la corruption

Le Projet d'Opinion Publique en Amérique Latine a formulé une série de questions afin de mesurer la victimisation de la corruption. Ces questions ont d'abord été mises à l'épreuve au Nicaragua en 1996 (Seligson, 1997, 1999) et elles ont été reformulées et améliorées dans plusieurs études depuis ce temps. La définition de la corruption peut varier selon la culture et c'est pourquoi nous essayons d'éviter toute ambiguïté en posant des questions telles que celle-ci: «Au cours de la dernière année, avez-vous été contraint à payer un pot-de-vin à un fonctionnaire?» Nous avons posé des questions semblables au niveau du gouvernement local, dans les écoles publiques, au travail, dans les tribunaux, dans les services de santé publics et d'autres endroits. Ces questions recueillent deux types de renseignements. D'abord, nous pouvons déterminer dans quel endroit (dans quelles institutions) la corruption est la plus fréquente. Ensuite, nous pouvons établir une échelle de victimisation de la corruption qui nous permet d'identifier les sondés qui ont été contraints à la corruption dans un seul endroit et ceux qui l'ont été dans plusieurs endroits. Comme dans les études sur les victimes d'actes criminels, nous supposons qu'il y a une différence entre le fait d'avoir vécu une seule expérience et plusieurs expériences de corruption. Toutes les questions sur la corruption sont les suivantes:

	S/O Je n'ai pas essayé ou je n'ai pas de relation	Non	Oui	Ne sais pas	Ne réponds pas
Nous voulons maintenant parler d'événements qui se produisent dans la vie de tous les jours...					
EXC2. Est-ce qu'un policier vous a demandé de payer un pot-de-vin au cours des douze derniers mois?		0	1	88	98
EXC6. Au cours des douze derniers mois, est-ce qu'un fonctionnaire vous a demandé un pot-de-vin?		0	1	88	98
EXC11. Au cours des douze derniers mois, avez-vous négocié des ententes officielles avec le gouvernement municipal/local? Si la réponse est non → inscrire 99 Si c'est oui → posez la question suivante: Au cours des douze derniers mois, dans la procédure d'obtention de document comme un permis, par exemple, avez-vous été contraint de payer une somme d'argent de plus que celle prévue par la loi?	99	0	1	88	98
EXC13. Est-ce que vous travaillez? Si la réponse est non → inscrire 99 Si c'est oui → posez la question suivante: Au travail, est-ce qu'on vous a demandé de payer un pot-de-vin au cours des douze derniers mois?	99	0	1	88	98

	S/O Je n'ai pas essayé ou je n'ai pas de relation	Non	Oui	Ne sais pas	Ne réponds pas
EXC14. Au cours des douze derniers mois, avez-vous conclu des ententes avec les tribunaux? Si la réponse est non → inscrire 99 Si c'est oui → posez la question suivante Avez-vous été contraint à payer un pot-de-vin au cours des douze derniers mois?	99	0	1	88	98
EXC15. Avez-vous eu recours à un service public de soins de santé au cours des douze derniers mois? Si la réponse est non → inscrire 99 Si c'est oui → posez la question suivante: Avez-vous eu à payer un pot-de-vin au cours des douze derniers mois afin d'être vu par un médecin à l'hôpital ou à la clinique?	99	0	1	88	98
EXC16. Est-ce que vous avez un enfant qui a fréquenté l'école au cours des douze derniers mois? Si la réponse est non → inscrire 99 Si c'est oui → posez la question suivante: Avez-vous été contraint de payer un pot-de-vin à l'école au cours des douze derniers mois?	99	0	1	88	98

Une question qui touche à ce sujet, mais qui concerne la perception de la corruption (plutôt que la victimisation), se trouve également dans le questionnaire :

EXC7. En tenant compte ce que vous avez vécu ou entendu, la corruption chez les fonctionnaires est [Lisez]
(1) Très courante (2) Courante (3) Rare ou (4) Très rare?

Perception de la corruption en Haïti

Nous commençons l'analyse par le degré de la corruption publique en Haïti. Nous avons demandé aux sondés à quel point la corruption était courante chez les fonctionnaires. Les résultats sont présentés à la figure VI.1. En 2010, la corruption a été perçue comme étant «très courante» et «courante» par 68 % des citoyens, donc, 32 % considérait qu'elle était «peu courante» et «très courante». Notre expérience avec cette question, couramment utilisée pour mesurer la corruption dans de nombreux autres sondages, est qu'elle ne révèle pas du tout l'expérience réelle des citoyens avec la corruption dans la vie quotidienne. Nous supposons que, par exemple, les 22 % d'Haïtiens qui ont répondu que la corruption était peu courante sont soit extrêmement tolérant envers le degré très élevé de corruption actuel, soit ce sont des personnes qui sont impliquées dans la corruption et qu'ils ne veulent pas avouer, à juste titre, qu'elle est présente au pays. L'analyse comparative ci-dessous en fait la preuve.

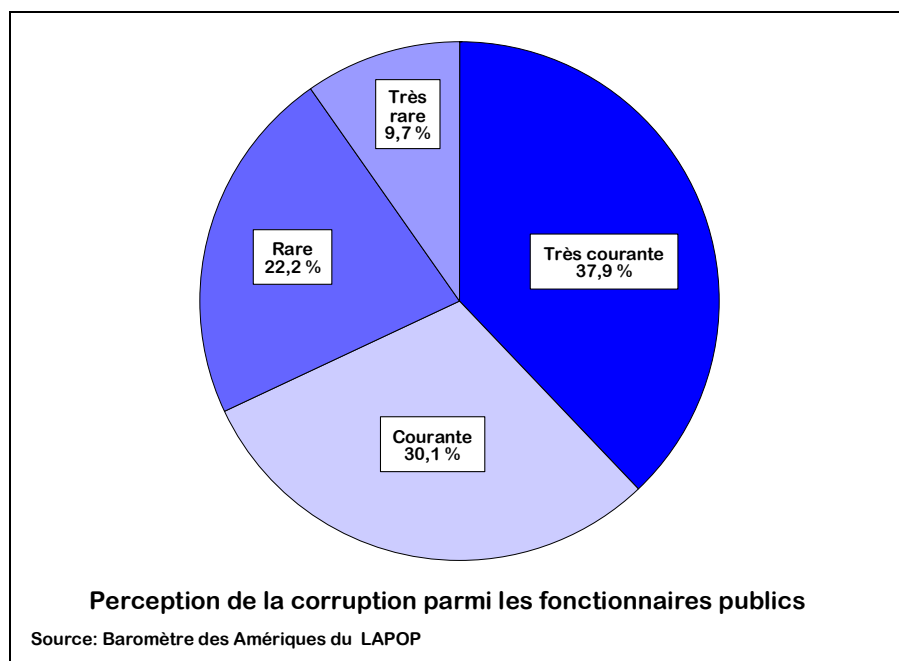


Figure VI.1. Perception de la corruption

Perception de la corruption dans une perspective comparative

Comment peut-on comparer Haïti aux autres pays quant au degré de la perception de la corruption? Afin de comparer la moyenne de la perception de la corruption avec celle d'autres pays, nous avons reporté les réponses des sondés sur une échelle de 0 à 100, où 0 représente «très rare» et 100 «très courante». Les résultats illustrés à la figure VI.2 montrent que les Haïtiens perçoivent un degré de corruption relativement faible (65,1 points) comparativement aux citoyens des autres pays des Amériques. Par ailleurs, le Suriname et le Canada ont les degrés de perception de la corruption les plus faibles des Amériques et Trinidad-et-Tobago ainsi que la Jamaïque affichent les plus hauts degrés de perception de la corruption. Ce faible rang à propos de la perception de la corruption en Haïti vient en contradiction avec les conclusions des plus récentes études de la Transparency International qui ont démontré une perception répandue d'un haut degré de corruption en Haïti. Toutefois, la mesure de la Transparency International est le fruit d'un mélange d'études qui reposent principalement sur la perception de personnes qui ne vivent pas en Haïti (habituellement des études qui proviennent du monde des affaires internationales). Donc, la mesure du TI ne se fonde *pas* principalement sur la perception des Haïtiens de leur propre degré de corruption, mais sur la perception des autres. Le faible degré de perception de la corruption en Haïti rapporté par le Baromètre des Amériques peut être expliqué par le fait que les citoyens sont si habitués à la corruption au pays qu'ils la considèrent normale (Seligson et Zéphyr, 2008). Nous savons, par exemple, que cette perception ne reflète pas la réalité puisque Haïti est également, et de loin, le pays avec l'indice de victimisation de la corruption le plus élevé de tous les pays de l'échantillonnage de 2010. Cette conclusion indique également que la perception de la corruption et la réalité ne sont parfois pas étroitement liées.

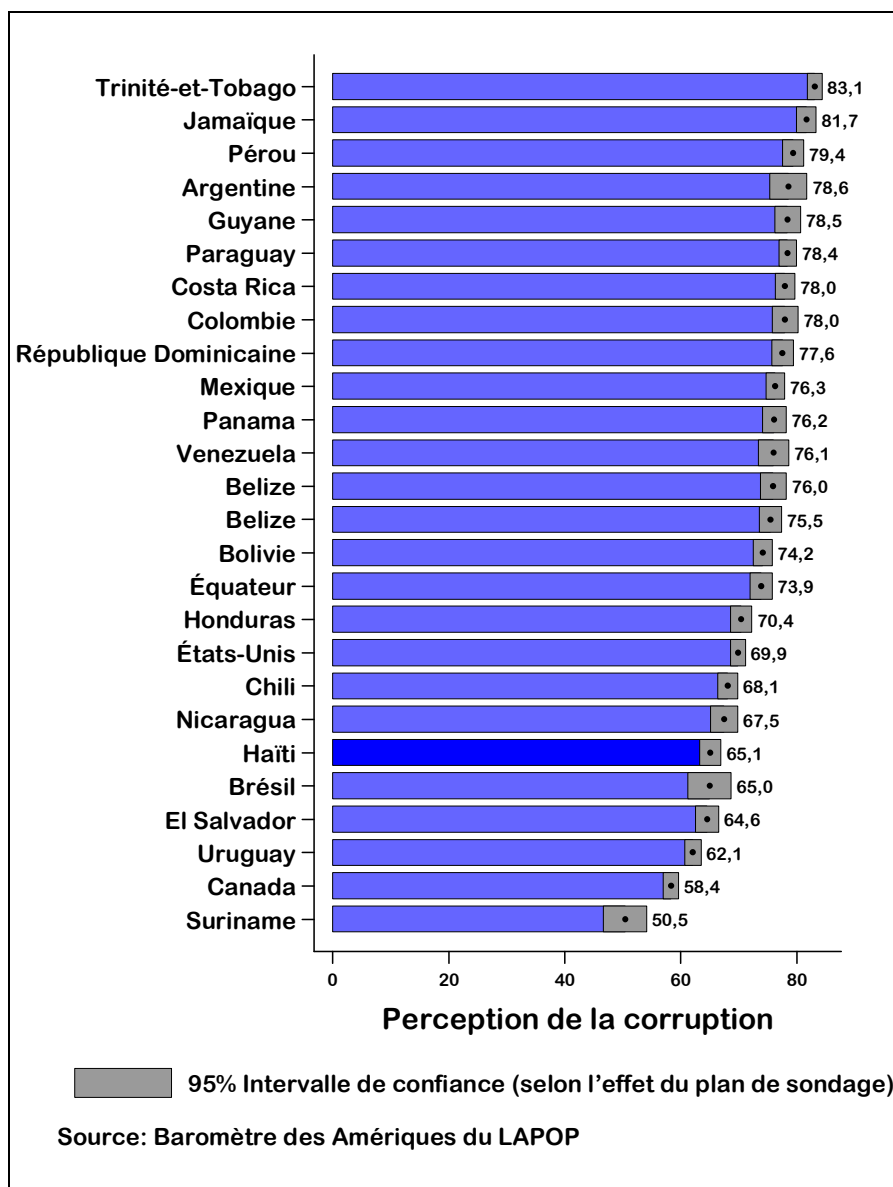


Figure VI.2. Perception de la corruption dans une perspective comparative

Perception de la corruption au fil du temps

De quelle manière la perception de la corruption a-t-elle changé avec le temps en Haïti? La figure VI.3 illustre une légère baisse du degré de perception de la corruption en Haïti entre 2006 et 2008. En 2008, la perception de la corruption a diminué de 56,4 points sur une échelle de 0 à 100, un résultat statistiquement significatif comparativement aux 66,3 points enregistrés dans le sondage de 2006. En 2010, l'indice a également augmenté significativement à 65,1 points.

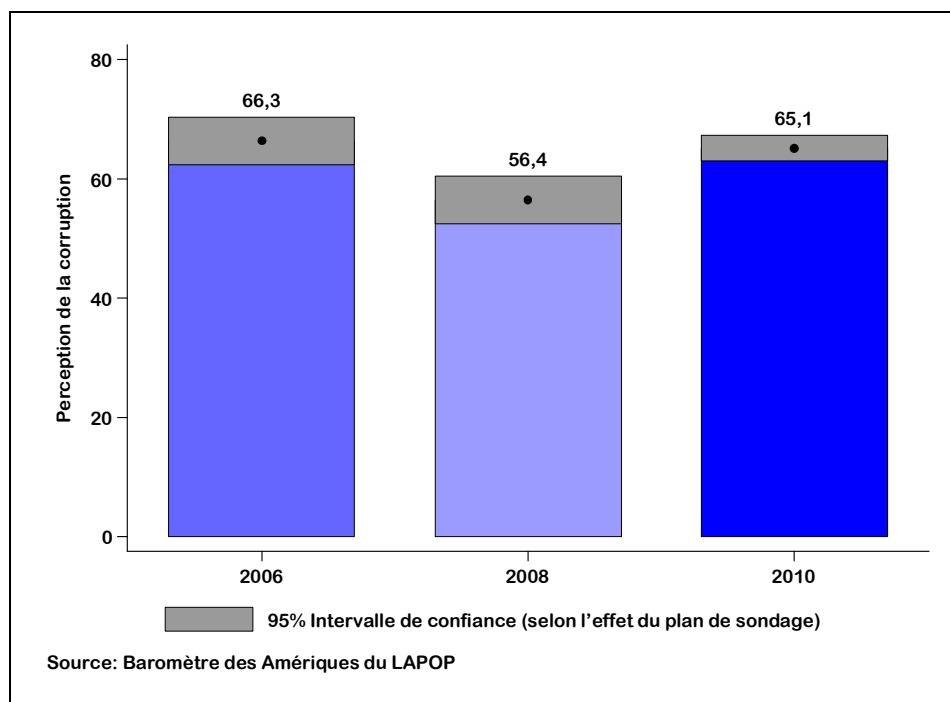


Figure VI.3. Perception de la corruption selon l'année

Comme on peut le constater à la figure VI.4, l'augmentation du degré de perception de la corruption observée en 2010 a eu lieu principalement dans les communes qui n'ont pas été durement touchées par le séisme. Dans les communes épargnées, la moyenne du degré de la perception de la corruption a augmenté significativement passant de 51,2 points en 2008 à 63,4 points en 2010. Dans les communes touchées, une légère hausse de 5,4 points du degré de perception de la corruption a été enregistrée entre 2008 et 2010. Néanmoins, cette augmentation n'est pas statistiquement significative. Les données ne permettent pas de conclure que le séisme a eu un effet sur le problème de la corruption en Haïti.

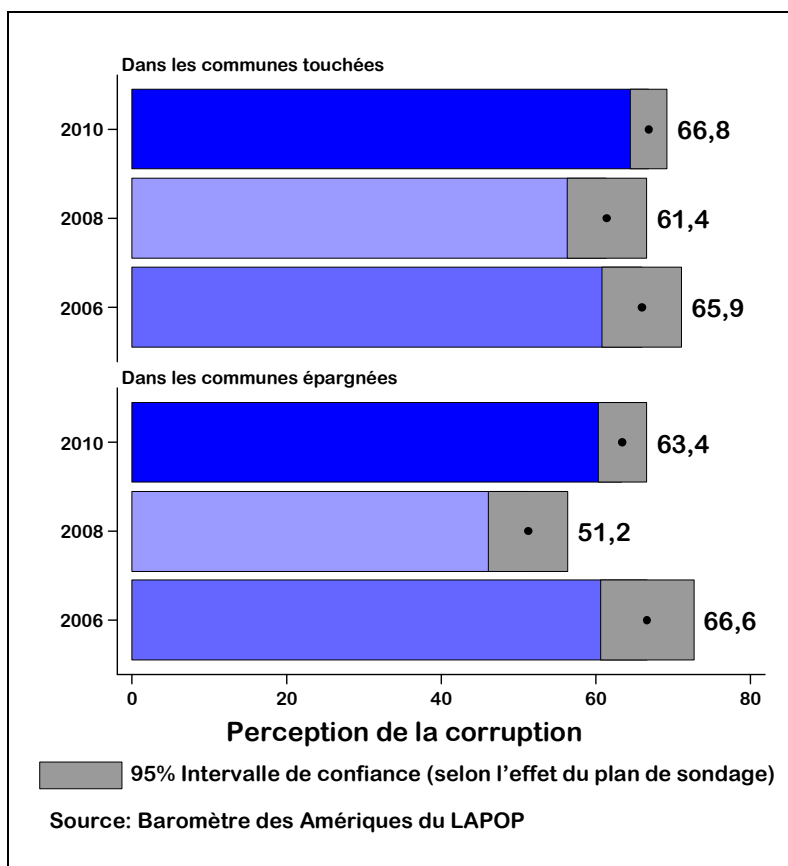


Figure VI.4. Perception de la corruption dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Victimisation de la corruption en Haïti

Jusqu'à maintenant, dans cette partie, nous avons analysé le degré de perception de la corruption en Haïti. Cette partie traitera des expériences des sondés de la corruption dans différents contextes : que ce soit la police ou des fonctionnaires qui a leurs a demandé un pot de vin, ou encore qu'ils aient eu à en payer un au travail ou lors d'ententes avec la commune, à l'hôpital, à l'école ou dans une cour de justice.

Nous avons reporté les réponses valides aux questions de la série EXC sur une échelle de 0 à 100, où 0 indique que le sondé n'a « pas été victime » et 100 qu'il a été « victime » de corruption. Ces résultats présentent le taux de victimisation de la corruption parmi les usagers des services publics. En d'autres termes, pour calculer le pourcentage de la population qui a été victime de corruption en 2010, nous avons tenu compte seulement des personnes qui ont eu recours à ces services. La figure VI.5 indique le pourcentage des citoyens d'Haïti qui ont été victimes de corruption en tenant compte de l'endroit où cette personne a rapporté avoir été victime.

Comme on peut le constater, les Haïtiens sont exposés à de hauts degrés de corruption sous de nombreuses formes. Toutefois, le degré de victimisation de la corruption est plus élevé parmi les personnes qui ont des enfants qui fréquentent l'école et qui ont, par conséquent, des

ententes dans le système d'école publique (74,6 %) et parmi les usagers des établissements de soins de santé (74,4 %). À l'opposé, il y a respectivement 12,2 % et 8,8 % des sondés qui ont répondu qu'il est moins fréquent que les fonctionnaires et les policiers demandent des pots-de-vin. De plus, parmi les usagers des services, les pots-de-vin demandés par les communes, les tribunaux et au travail se situent dans la plage moyenne avec environ 45 %.

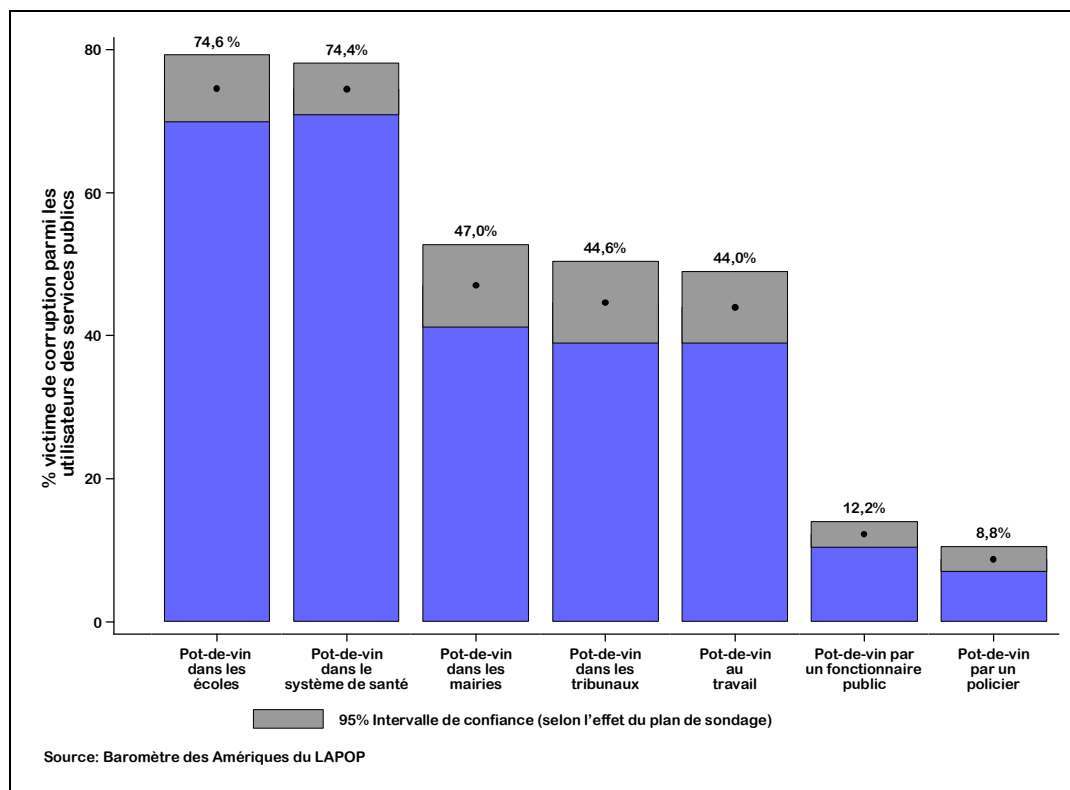


Figure VI.5. Modalités de victimisation par la corruption

Afin d'approfondir l'analyse du degré de corruption au pays et de faciliter l'interprétation des résultats, nous avons conçu un indice de victimisation de la corruption d'après sept modes de corruption. Au départ, l'échelle allait de 0 à 7, mais comme très peu de sondés ont donné un pointage plus élevé que 3 points, tous ceux qui ont répondu entre 4 et 7 ont été regroupés dans le troisième groupe. L'échelle a donc été réduite à une plage allant de 0 à 3. Dans l'élaboration de cette échelle, nous n'avons pas analysé que les usagers, mais tous les citoyens. La figure VI.6 indique que plus de la moitié des citoyens d'Haïti ont été directement touchés par la corruption au cours des douze derniers mois. De plus, environ 35 % de la population haïtienne a été victime de corruption de plus de deux façons, ce qui justifie l'importance d'une politique avec l'objectif de réduire la victimisation de la corruption.

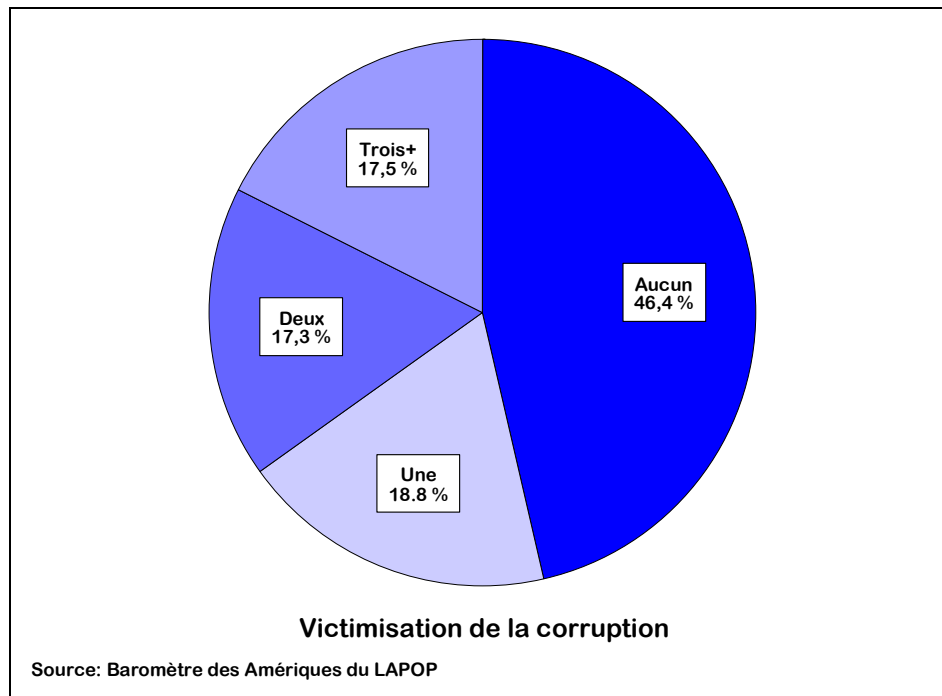


Figure VI.6. Indice total de la victimisation de la corruption

Victimisation de la corruption dans une perspective comparative

Une autre façon d'analyser les résultats est de prendre en considération le pourcentage des personnes qui ont été victimes au moins une fois de corruption au cours de l'année précédente. La figure VI.7 présente le pourcentage des citoyens qui ont été victimes au moins une fois d'un geste de corruption au cours de la dernière année, selon le pays.

Comme on peut le constater à la figure VI.7, Haïti présente le pourcentage le plus élevé (53,6 %) de victimisation de la corruption parmi tous les pays étudiés dans le sondage du Baromètre des Amériques en 2010, avec un écart important de 18,6 % avec le Mexique, le deuxième pays de la liste avec le plus haut taux de corruption. L'écart entre Haïti et le Canada, le pays avec le plus bas taux de victimisation de la corruption, est presque de 50 %. Ces résultats pour Haïti correspondent à ceux du classement de la Transparency International, mais permettent de démontrer le degré de corruption subi par les Haïtiens dans la rue, plutôt que la perception internationale de celle-ci.

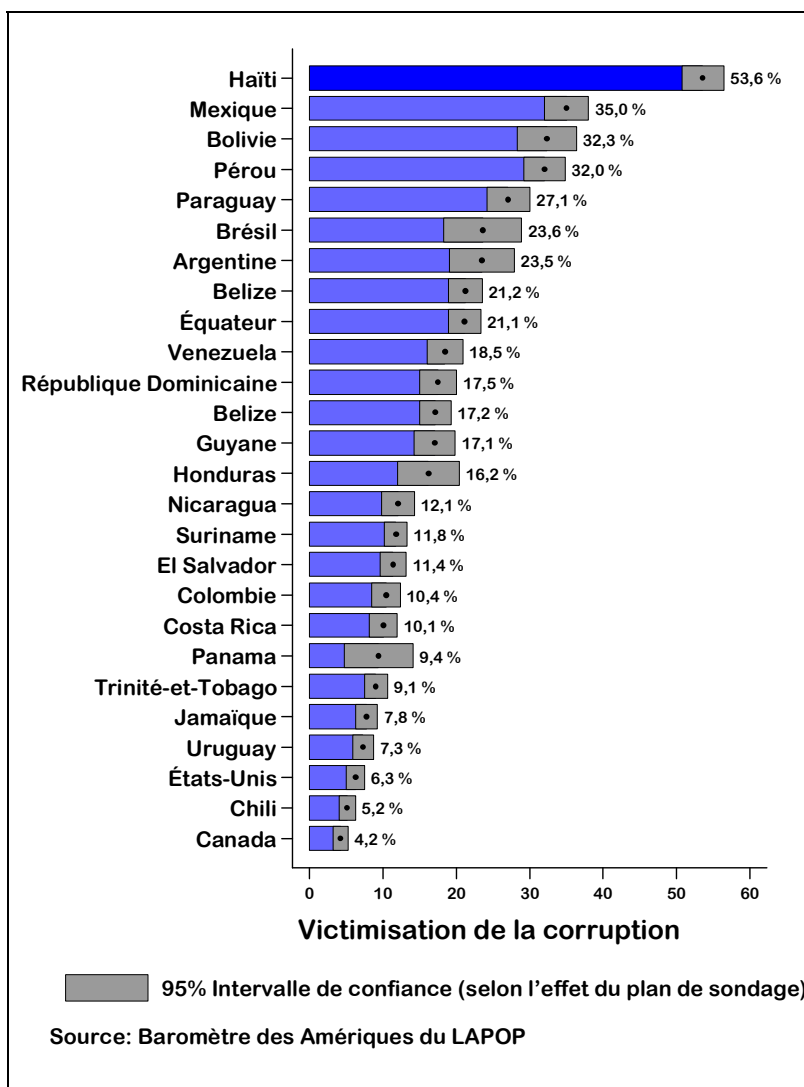


Figure VI.7. Victimisation de la corruption dans une perspective comparative

Victimisation de la corruption au fil du temps

Quel impact le séisme a-t-il eu sur le taux de victimisation de la corruption en Haïti? La figure VI.8 indique les variations du taux national de victimisation de la corruption en Haïti depuis 2006, lors de la première série de sondage du Baromètre des Amériques dans ce pays. Le pourcentage de la population qui a été victime de corruption était de 50,1 % en 2006. Ensuite, la victimisation de la corruption a diminué à 48,2 % en 2008 et a augmenté à 53,6 % en 2010. Toutefois, les variations observées du taux de victimisation de la corruption entre les années des sondages ne sont pas statistiquement significatives, puisque les trois pourcentages des séries de sondages du Baromètre des Amériques se retrouvent dans une plage où il n'y a pas de différence significative entre eux. Ces résultats suggèrent que la victimisation de la corruption est demeurée à un haut degré en Haïti, même après le séisme de 2010.

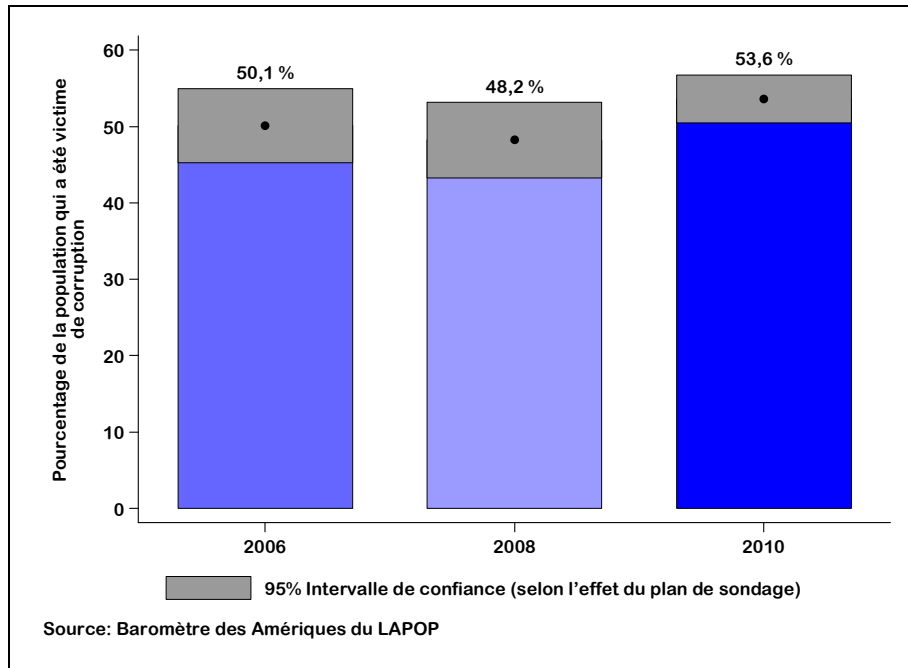


Figure VI.8. Pourcentage de la population qui a été victime de corruption en Haïti selon l'année

La figure VI.9 illustre l'évolution de la victimisation de la corruption entre les citoyens vivant dans des communes touchées par le séisme et ceux vivant dans des communes épargnées entre 2006 et 2010. Comme on peut le constater, le pourcentage de la population qui a été victime demeure inchangé dans les trois séries de sondages du Baromètre des Amériques autant dans les communes touchées que dans celles épargnées. Ces données tendent à démontrer que le séisme n'a pas eu d'effet sur le taux général de la victimisation de la corruption.

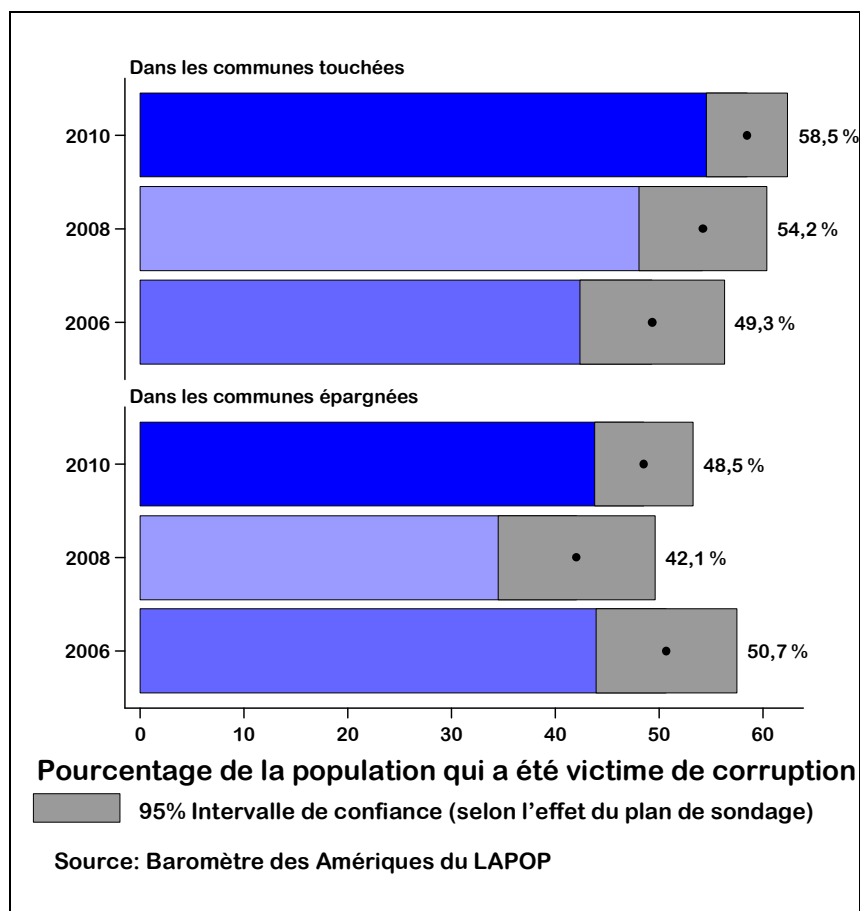


Figure VI.9. Pourcentage de la population qui a été victime de corruption dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Caractéristiques des victimes de corruption

Afin de déterminer les caractéristiques des personnes qui ont été victimes de corruption, nous avons réalisé une régression logistique où la variable dépendante indique si le sondé a été une victime ou non d'au moins un geste de corruption au cours de la dernière année. Les variables indépendantes qui ont été utilisées comprennent les variables de contrôle démographiques et sociodémographiques habituelles, telles que l'âge, le sexe, la scolarité, le lieu de résidence (zones urbaines vs rurales), le nombre d'enfants et les quintiles de richesse. Les résultats du modèle de régression sont illustrés à la figure V.10.

Comme on peut le constater, la seule variable significative est celle de l'âge. Les citoyens plus âgés sont les plus sollicités à payer des pots-de-vin que les jeunes. Au-delà de cet écart dans la relation entre l'âge et la corruption, ces résultats signifient que la nature omniprésente de la corruption en Haïti est encore existante, où la plupart des citoyens, sans égard à leurs caractéristiques personnelles, sont susceptibles de se faire demander des pots-de-vin par les fonctionnaires.

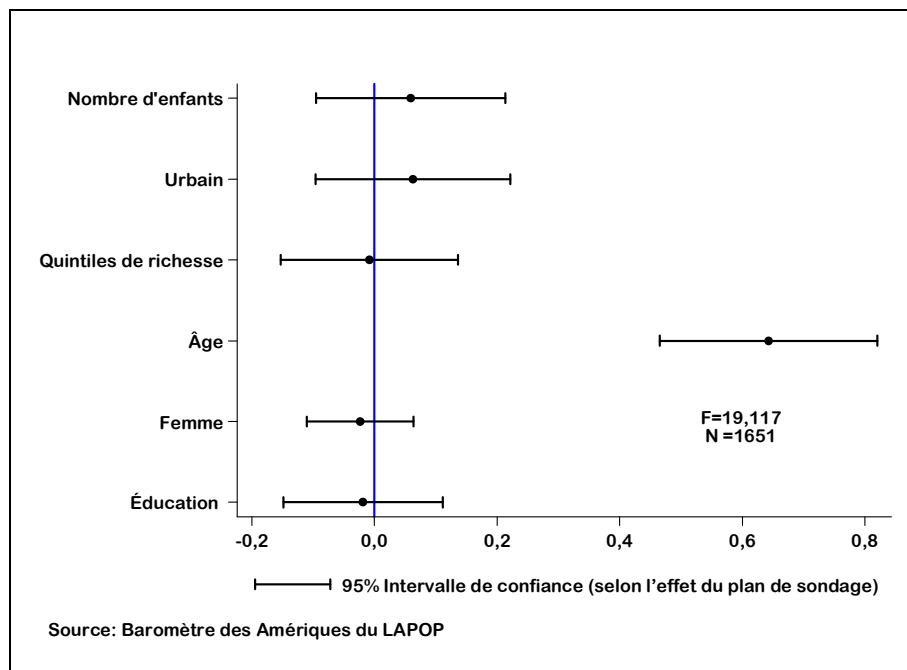


Figure VI.10. Facteurs de la victimisation de la corruption en 2010

Conclusions

En Haïti, la corruption est un facteur endémique largement répandu dans toutes les sphères de la vie. Sur l'échelle de la victimisation de la corruption, Haïti se place au dernier rang parmi les vingt-sept pays des sondages du Baromètre des Amériques en 2010. Plus de la moitié des citoyens en Haïti ont été victimes de corruption au cours des douze derniers mois. Le mode de victimisation de la corruption le plus courant est la corruption dans les écoles, suivi par la corruption dans les établissements de soins de santé. L'analyse révèle que la plupart des citoyens, sans égard à leurs caractéristiques personnelles, sauf l'âge, sont susceptibles d'être victimes de corruption.

Le séisme du 12 janvier n'a pas eu d'impact important sur la victimisation de la corruption, mais cela s'explique peut-être par un degré de corruption tellement élevé avant le séisme qu'il est impossible qu'il soit supérieur. En 2010, le taux de victimisation de la corruption est demeuré élevé et statistiquement au même niveau qu'avant le séisme. Dans l'ensemble du pays, toutefois, la perception de la corruption chez les fonctionnaires a grimpé après le séisme, peut-être à cause du doute des Haïtiens que l'argent alloué pour la reconstruction se retrouverait probablement dans les poches des fonctionnaires et ne se rendrait pas aux victimes du séisme qui en ont besoin.

Appendice

Facteurs de la victimisation de la corruption

Variabiles	Coefficients	(t)
Scolarité	-0,019	(-0,28)
Femme	-0,023	(-0,53)
Âge	0,643*	(7,16)
Quintiles de richesse	-0,008	(-0,11)
Zones urbaines	0,063	(0,78)
Nombre d'enfants	0,059	(0,76)
Constante	0,224*	(3,32)
F = 19,12		
Nombre d'obs. = 1651		
* p<0,05		

Chapitre VII. Présentation de demandes aux gouvernements locaux après le séisme et leur capacité à y répondre

Résumé: *Tout comme pour le gouvernement national, le manque de confiance envers les autorités locales a prédominance en Haïti. Alors que la présentation de demandes auprès des gouvernements locaux a augmenté substantiellement après le séisme, seulement quelques citoyens ont vu leurs demandes satisfaites. Pourtant, les citoyens vivant sous des tentes ont des opinions moins négatives en ce qui a trait à la qualité de la prestation des services des gouvernements locaux, bien qu'ils affichent encore un degré relativement faible de satisfaction quant à leur performance. Nous supposons que cela est en partie attribuable au fait que les institutions nationales et internationales ainsi que les gouvernements locaux accordent une attention particulièrement importante aux PDIPs vivant dans des camps.*

Introduction

Les gouvernements locaux en Haïti ont une histoire courte et tortueuse. Les premières mesures visant à décentraliser les gouvernements locaux au pays ont débuté en 1987, lorsque la nouvelle constitution a établi le cadre juridique pour leur création et leur habilitation. Comme il a été mentionné dans la législation, Haïti est divisé en trois types d'entités gouvernementales décentralisées : 568 sections communales, 140 communes ou municipalités et 10 départements, ayant chacun une autonomie financière et administrative (Ramirez, Lafontant et Enders, 2006). Cependant, la mesure de décentralisation, telle que décrite dans la constitution, n'a jamais été pleinement mise en œuvre, principalement en raison de l'instabilité politique chronique du pays (Ramirez, Lafontant et Enders, 2006). Avant le séisme de 2010, les gouvernements locaux reposaient encore presque exclusivement sur le gouvernement central pour leur financement et leurs services demeuraient insuffisants (PNUD, 2010).

Quelle que soit l'autonomie limitée dont disposaient les gouvernements locaux après 1987, elle a essentiellement été éliminée après le séisme de 2010, alors que Port-au-Prince, centre de la gouvernance principale et des fonctions financières, a subi des dommages importants à la suite de la catastrophe. Ce qui constitue un fort recul pour la position déjà affaiblie des gouvernements locaux. Par exemple, le rapport du PNUD cité précédemment indique que depuis mars 2010, les communes haïtiennes n'ont pas reçu leur allocation budgétaire mensuelle du Trésor national. De plus, la même étude indique qu'en raison du fait que la majorité des gouvernements locaux n'avaient pas la capacité de générer un revenu local considérable, ils ont commencé à mettre à pied leur personnel administratif, juste au moment où celui-ci était le plus utile pour répondre à la demande de prestation de services pour les personnes déplacées intérieurement (PDIPs) (PNUD). Il faut noter, cependant, qu'en dépit de leur manque d'autonomie financière et de leur capacité affaiblie immédiatement après le séisme, les gouvernements locaux ont, de façon générale, joué un rôle clé dans l'approvisionnement et la distribution des biens et services, principalement financés par la communauté internationale.

L'échec du processus de décentralisation et la faible capacité des gouvernements locaux en Haïti représentent un important défi pour la stabilité de la démocratie au pays. L'importance

d'une bonne performance des gouvernements locaux afin de parvenir à une forte démocratie ne peut être surestimée. Étant donné que les gouvernements locaux sont plus près des gens, ils jouent un rôle important pour la promotion de l'engagement des citoyens dans leurs communautés afin de résoudre les problèmes locaux (Campbell, 2003; Daughters et Harper, 2007), ainsi qu'à se forger une opinion sur le système en général (Hiskey et Bowler, 2005). C'est pourquoi la confiance des citoyens envers leur gouvernement local et leur participation aux enjeux locaux sont considérées fondamentales pour le développement à la fois politique et économique.

Au cours de ce chapitre, nous allons évaluer les opinions de la population haïtienne sur des sujets liés à la gouvernance à l'échelle locale et l'effet du séisme sur ceux-ci. Le sondage du Baromètre des Amériques comprenait des modules dédiés spécialement à l'analyse de sujets tels que la confiance envers le gouvernement local, la présentation de demandes et la prestation des services.

Confiance envers le gouvernement local

Nous commençons ce chapitre en étudiant la confiance des Haïtiens envers leurs gouvernements locaux, une mesure clé de la santé de toute démocratie. Le Baromètre des Amériques inclut une question très générale au sujet de cette confiance qui s'inscrit dans une série de questions (la «série B») dans laquelle la confiance envers toutes les autres branches du gouvernement est évaluée. La question se lit comme suit:

B32. Jusqu'à quel point avez-vous confiance envers le gouvernement local ou municipal?							
1	2	3	4	5	6	7	88
Pas du tout				Énormément			Ne sais pas

Cette question du sondage a été reportée sur une échelle de 0 à 100 pour faciliter l'interprétation et la comparaison avec d'autres échelles utilisées dans cette étude. Nous comparons d'abord la moyenne du degré de confiance envers les gouvernements locaux à celui envers le gouvernement national. Comme indiqué à la figure VII.1 ci-dessous, les Haïtiens présentent un faible degré de confiance, à la fois envers le gouvernement national et local, avec seulement environ 33 points sur une échelle de 0 à 100. Les intervalles de confiance représentés par les zones grises se chevauchent, ce qui indique qu'il n'y a pas d'écart statistiquement significatif entre le degré de confiance de ces deux institutions politiques. Cette première évaluation soulève la question à savoir si le faible degré de confiance envers les deux formes de gouvernement est simplement lié à la méfiance observée en Amérique latine et dans les Caraïbes, ou si Haïti est un cas unique. Nous tenterons de répondre à cette question dans la partie qui suit.

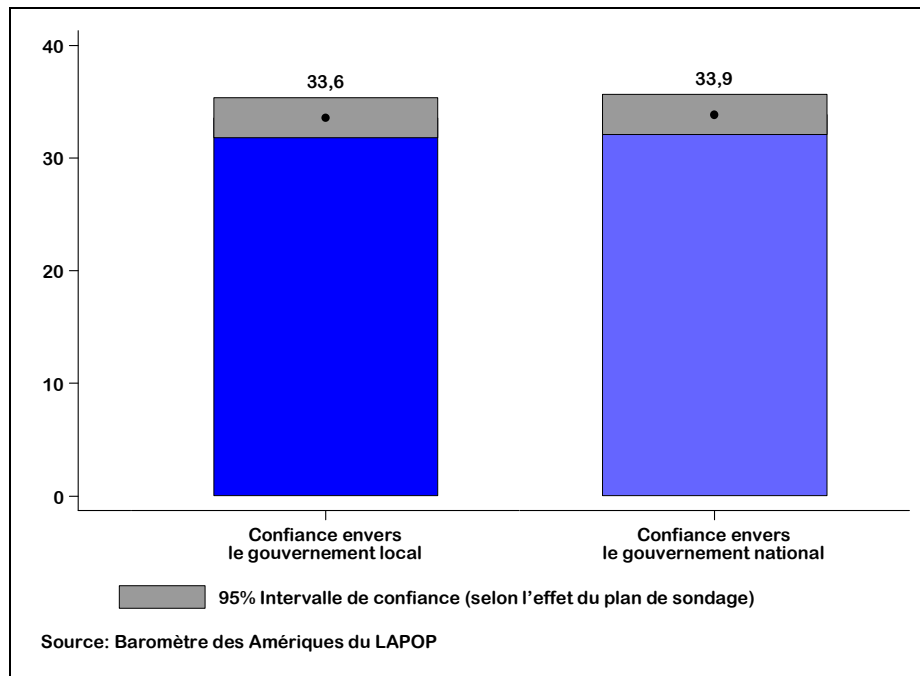


Figure VII.1. Soutien envers les gouvernements locaux comparativement au gouvernement national

Confiance envers le gouvernement local dans une perspective comparative

En réponse à la question posée ci-dessus, nous constatons que les citoyens en Haïti présentent le plus faible degré de confiance envers le gouvernement local et national comparativement aux autres pays de la région. Les tableaux comparatifs indiquent qu'Haïti se classe au dernier rang en ce qui a trait à la confiance envers ces deux principales institutions (voir figure VII.2). Pour ceux qui s'intéressent à la décentralisation, l'écart entre Haïti et les autres pays est encore plus grand en ce qui concerne la confiance envers le gouvernement municipal. En 2010, Haïti affiche un degré de confiance envers le gouvernement local significativement plus faible que le pays ayant le deuxième pointage le plus bas, Trinité-et-Tobago.

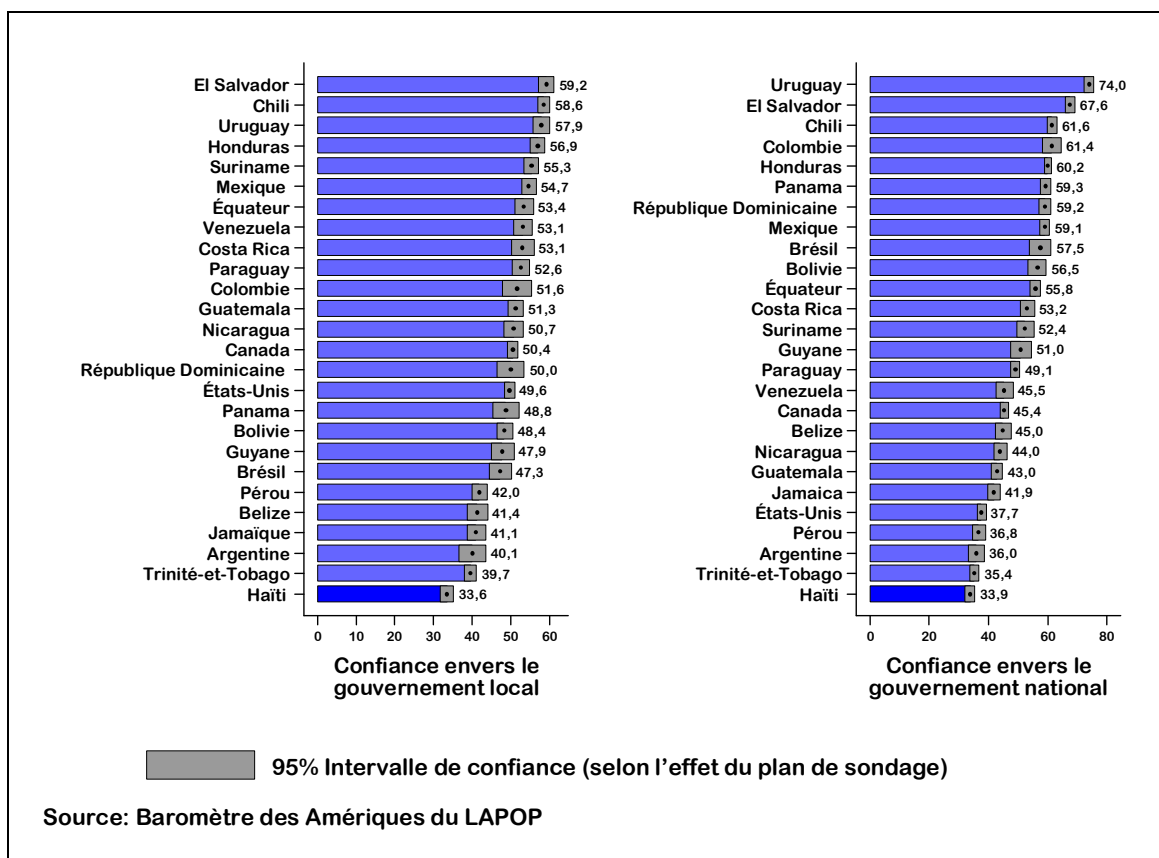


Figure VII.2. Confiance envers le gouvernement local et national dans une perspective comparative

Au chapitre III de cette étude, il a été démontré que les citoyens haïtiens étaient fortement insatisfaits de la performance de leur gouvernement national après le séisme. La catastrophe naturelle a-t-elle influencé les opinions des citoyens sur le gouvernement local en Haïti et est-elle la raison pour laquelle le degré de confiance a atteint un niveau exceptionnellement bas en 2010? Il s'agit d'une question importante qu'il faut étudier.

Soutien au gouvernement local avant et après le séisme

Comme illustré à la figure VII.3, la confiance envers les gouvernements locaux s'est améliorée significativement entre 2006 et 2008, passant de 29,6 à 38,3 points en moyenne. Après le séisme de 2010, cependant, la moyenne du degré de confiance envers le gouvernement local est descendue à 33,6 points. Toutefois, la baisse enregistrée après le séisme n'est pas statistiquement significative puisque les intervalles de confiance se chevauchent.

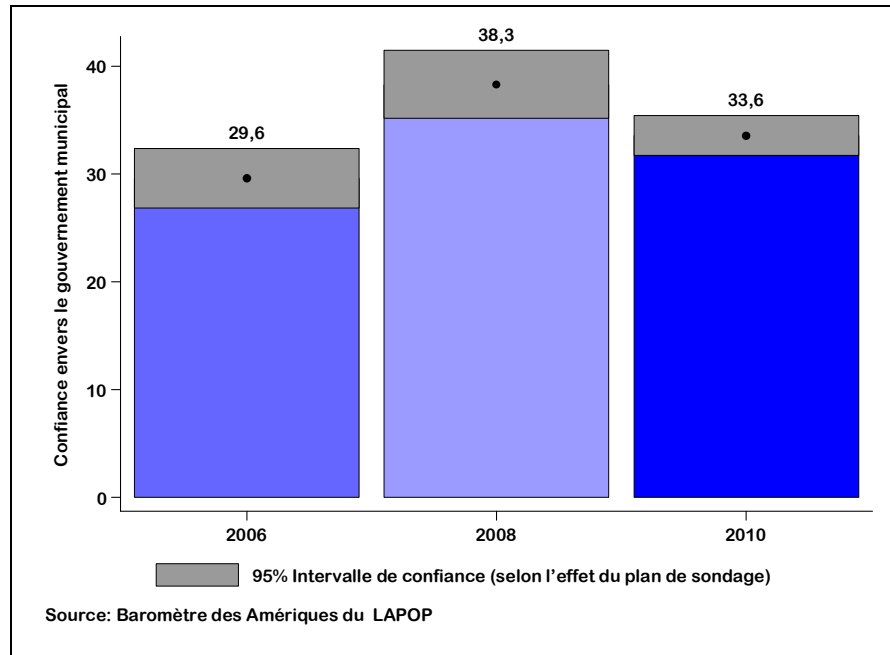


Figure VII.3. Confiance envers le gouvernement local selon l'année

Malgré un faible recul de la confiance entre 2008 et 2010 dans les communes touchées par le séisme, celui-ci n'est également pas statistiquement significatif (voir figure VII.4). Une tendance similaire est également observée dans les communes épargnées. Cependant, on peut constater qu'au cours de ces années, la confiance envers les gouvernements locaux est plus élevée dans les communes épargnées que dans les communes touchées. Ce qui signifie qu'en 2010, les plus faibles degrés de confiance dans les communes touchées ne peuvent pas être attribués au séisme. Pourtant, le degré de confiance est demeuré relativement faible, à la fois dans les communes touchées et dans celles épargnées. Pour conclure, la méfiance envers les autorités communales est un phénomène généralisé en Haïti qui est demeuré stable ces deux dernières années, malgré les effets dévastateurs du séisme sur celles-ci qui ont été mentionnés dans l'introduction à ce chapitre. En termes absolus, l'échelle de réponses peut se traduire par un résultat aussi faible que zéro, toutefois, en réalité, Haïti est au creux de la vague en ce qui a trait aux pointages de la confiance envers le gouvernement local. Même le séisme n'a pas affaibli considérablement ces pointages.

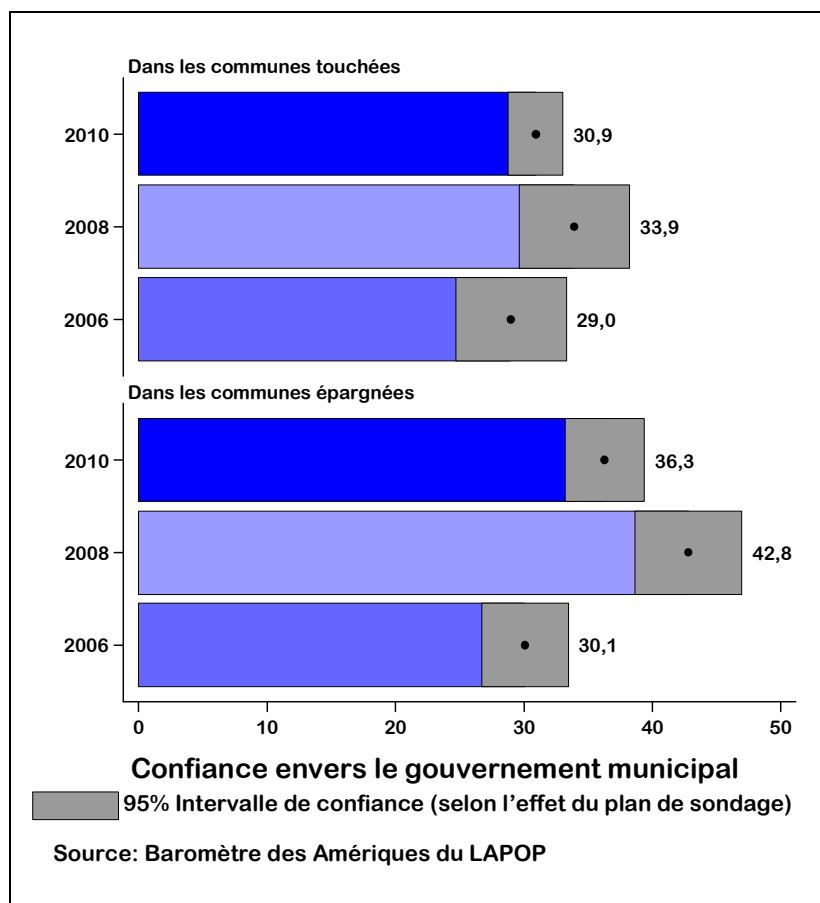


Figure VII.4. Confiance envers le gouvernement local dans les communes touchées et épargnées selon année

Le fait d'avoir vécu le séisme et la confiance envers le gouvernement local

Une autre façon d'évaluer l'impact du séisme sur la confiance envers le gouvernement local est de comparer la moyenne du degré de confiance des personnes vivant dans des communes touchées aux différents niveaux de dommages au logement qu'elles ont déclaré. Il est raisonnable de supposer que celles dont les logements ont subi les plus lourds dommages sont plus susceptibles d'avoir communiqué avec les autorités municipales pour obtenir de l'aide. Étant donné que les personnes dont les logements ont subi des dommages se sont tournées vers les gouvernements municipaux, le résultat de ces interactions peut avoir influencé le degré de confiance envers les autorités locales, selon le degré de satisfaction des citoyens quant aux services reçus. De façon à déterminer l'impact du fait d'avoir vécu le séisme sur la confiance envers les gouvernements locaux, nous avons effectué une analyse de régression, en utilisant l'ampleur des dommages aux logements en tant que variable indépendante et la confiance envers les gouvernements locaux en tant que variable dépendante. Le modèle tient aussi compte des variables suivantes: la scolarité, le sexe, l'âge, la taille du lieu et la richesse. La figure VII.5 illustre graphiquement les résultats du modèle de régression.

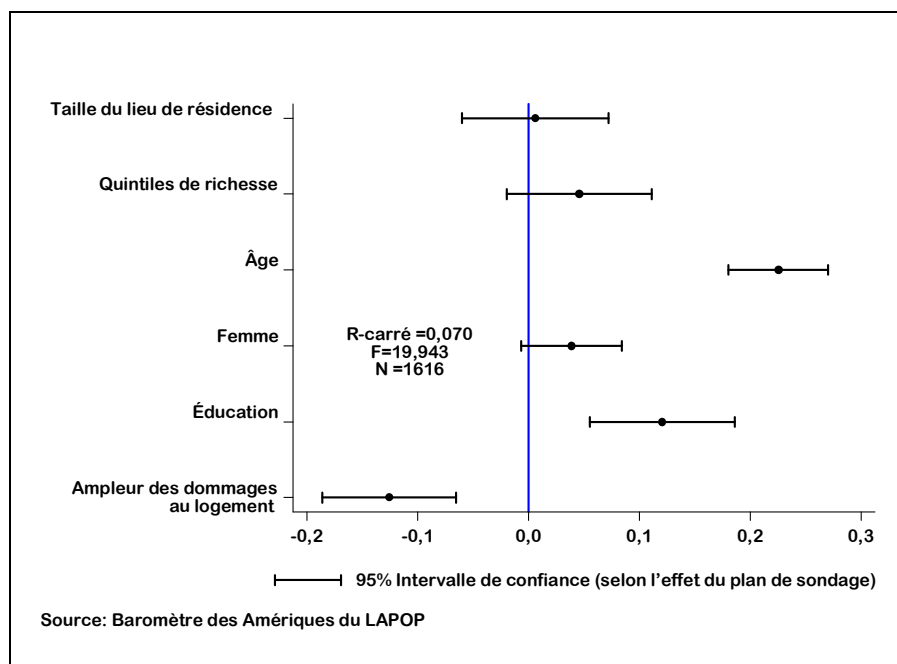


Figure VII.5. Facteurs du degré de confiance envers le gouvernement local

Comme on peut le constater dans la figure VII.5, l'âge et la scolarité ont un effet statistiquement significatif sur la confiance envers le gouvernement local. Donc, les personnes plus âgées et plus instruites présentent un degré de confiance plus élevé. Par ailleurs, tel que nous l'avons prévu, les personnes qui ont déclaré de lourds dommages à leur logement après la catastrophe sont moins susceptibles d'avoir confiance envers leurs communes. Ce qui signifie que les citoyens qui ont été directement touchés par le séisme sont ceux qui présentent le plus faible degré de confiance en 2010.¹⁵ Ce taux de confiance semble clairement être la conséquence de leur insatisfaction quant à la réponse de leur gouvernement municipal face à leurs demandes. Les pages subséquentes de ce chapitre traitent de l'importance de la présentation de demandes auprès des gouvernements locaux et l'évaluation des citoyens de l'efficacité des autorités municipales à fournir les biens et services pour répondre à ces demandes.

Demandes auprès de l'administration communale

Les questions qui ont trait à la présentation de demandes auprès des gouvernements locaux dans le sondage de 2010 sont les suivantes:

NP2. Avez-vous demandé de l'aide, ou présenté une demande à un bureau officiel ou auprès d'un conseiller municipal au cours des 12 derniers mois?

(1) Oui (2) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

MUNI10. Ont-ils résolu votre problème ou répondu à votre demande?

(1) Oui (0) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas (99) Ne s'applique pas

¹⁵ «La condition de résidence», c'est-à-dire, vivant sous des tentes ou dans des maisons dans les municipalités touchées, ne s'est pas avérée une variable indépendante significative de la confiance envers le gouvernement local dans un modèle de régression. Donc, le fait d'avoir subi de lourds dommages aux logements, indépendamment du fait que la personne vit sous une tente ou dans une maison, est une variable indépendante plus significative pour la confiance envers le gouvernement local.

La figure VII.6 illustre le pourcentage d'Haïtiens qui sont allés chercher de l'aide auprès de leur gouvernement municipal ainsi que le pourcentage de ceux qui ont vu leurs demandes satisfaites. Comme on peut le constater, malgré les grands besoins du pays, la vaste majorité des citoyens, soit 85,8 %, n'a pas demandé d'aide auprès de leurs gouvernements locaux. Toutefois, les données démontrent que la décision de ne pas communiquer avec les gouvernements locaux est fondée sur des évaluations rationnelles, puisque seulement un petit nombre de personnes ont déclaré que leurs problèmes avaient été résolus; donc, il y a peu d'intérêt à aller chercher de l'aide. Plus précisément, seulement 26,9 % de ceux qui sont allés chercher de l'aide ont obtenu des réponses satisfaisantes à leurs demandes.

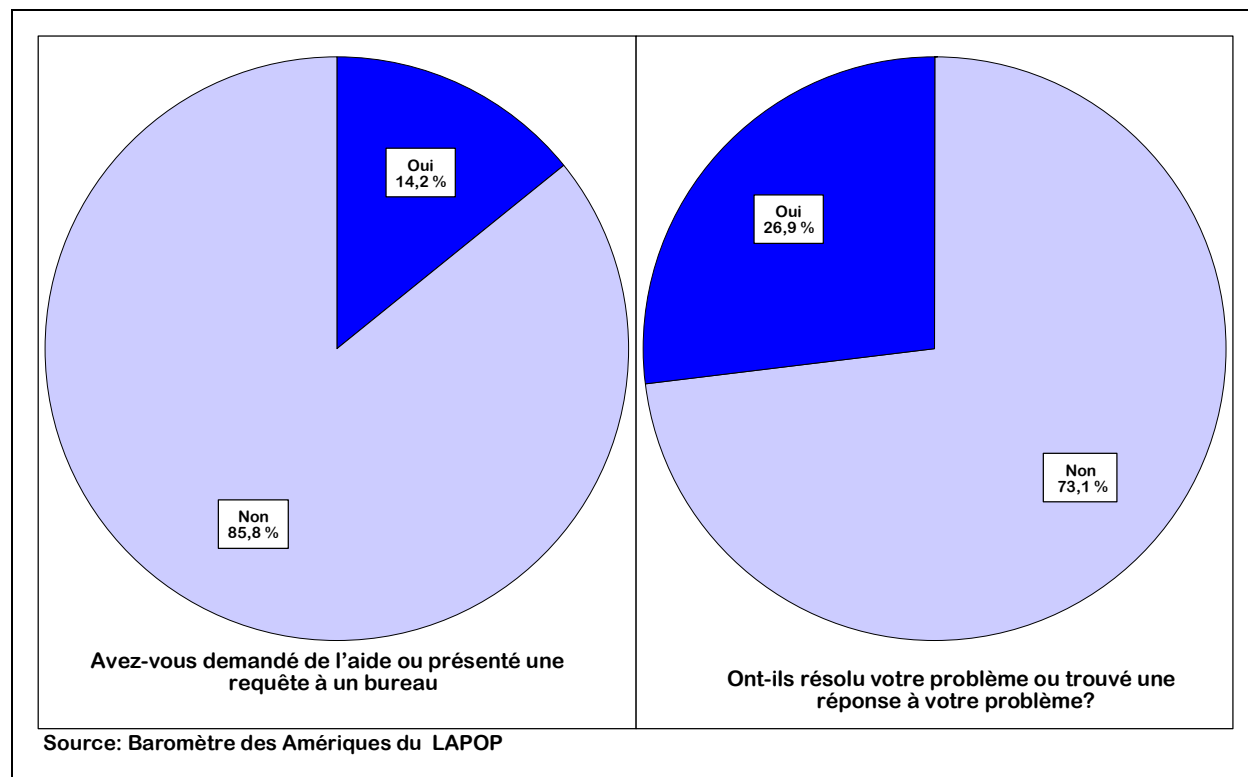


Figure VII.6. Demandes auprès de l'administration communale en Haïti

Demands auprès de l'administration communale dans une perspective comparative

Comme illustré à la figure VII.7, malgré son faible niveau, la présentation de demandes auprès du gouvernement en Haïti est plus élevée que dans plusieurs pays des Amériques. Plus précisément, comparativement à Haïti, le pourcentage de la population qui a déclaré avoir demandé de l'aide est considérablement inférieur en Équateur (10,2 %), au Costa Rica (8,8 %), au Honduras (6,5 %) et au Panama (5,1 %). En fait, toujours comparativement à Haïti, il n'y a que l'Uruguay qui affiche un taux plus élevé de présentation de demandes statistiquement significatif. Tel que le démontrent les intervalles de confiance qui se chevauchent, la plupart des pays sondés par LAPOP en 2010 affichent des taux semblables à ceux d'Haïti.

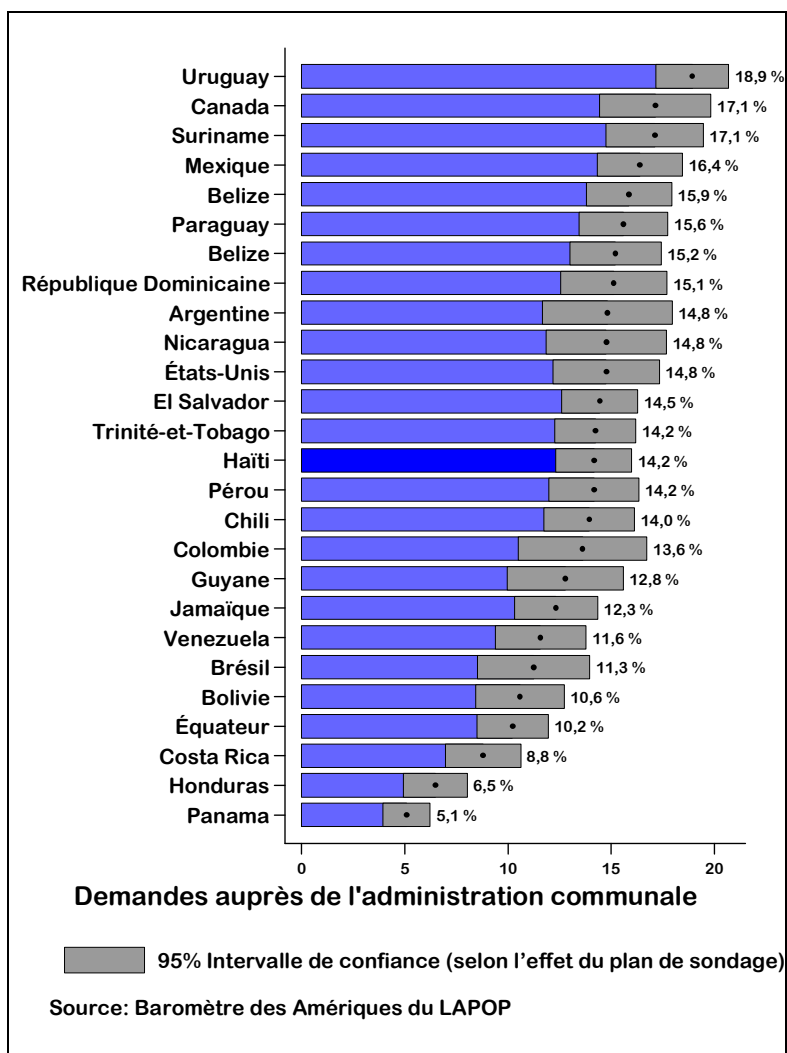


Figure VII.7. Demandses auprès de l'administration communale dans une perspective comparative

Demandses auprès de l'autorité communale avant et après le séisme

En 2010, un changement statistiquement significatif a été observé dans le pourcentage de la population qui s'est adressé aux fonctionnaires pour demander de l'aide, tel que l'illustre la figure VII.8. Alors que le taux de présentation de demandes auprès du gouvernement local demeure constant à environ 10 %, entre 2006 et 2008, il a augmenté après le séisme d'environ 4 points dans l'ensemble du pays. Ce qui signifie que les effets de la catastrophe ont poussé plusieurs personnes à aller chercher de l'aide auprès de leur gouvernement local.

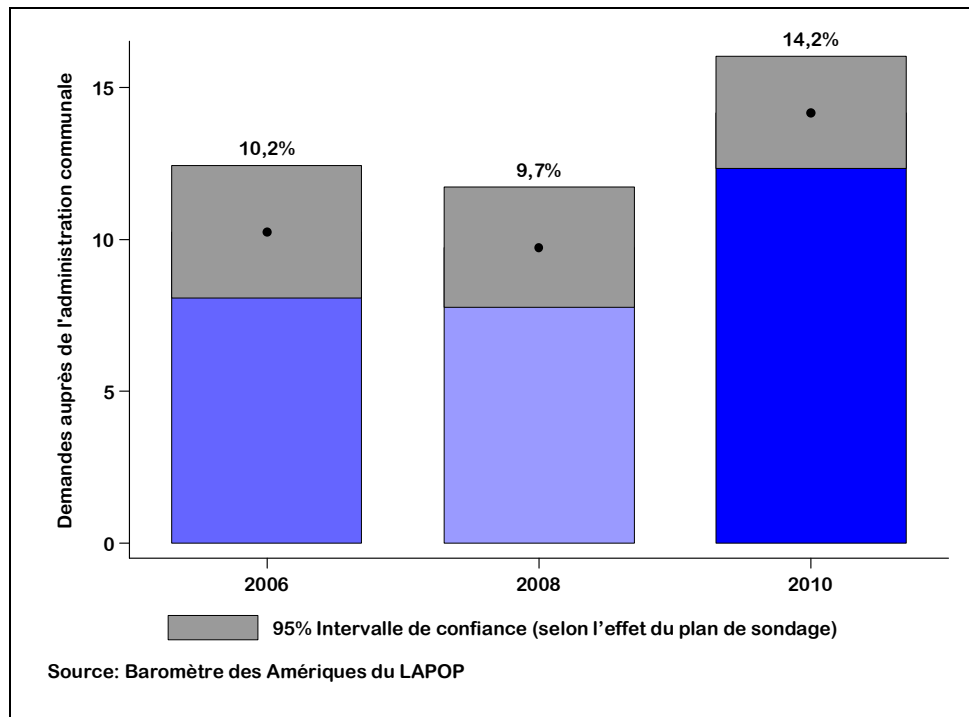


Figure VII.8. Demandes auprès de l'administration communale selon l'année

Cependant, comme prévu, le taux de présentation de demandes a particulièrement augmenté dans les communes touchées par le séisme, comme il est indiqué dans la figure VII.9. Après la catastrophe, le pourcentage des personnes qui ont présenté des demandes à leur gouvernement local a presque doublé dans les communes touchées, passant de 8,7 % en 2008 à 16 % en 2010. En revanche, dans les zones épargnées, le taux de présentation de demandes est demeuré stable.

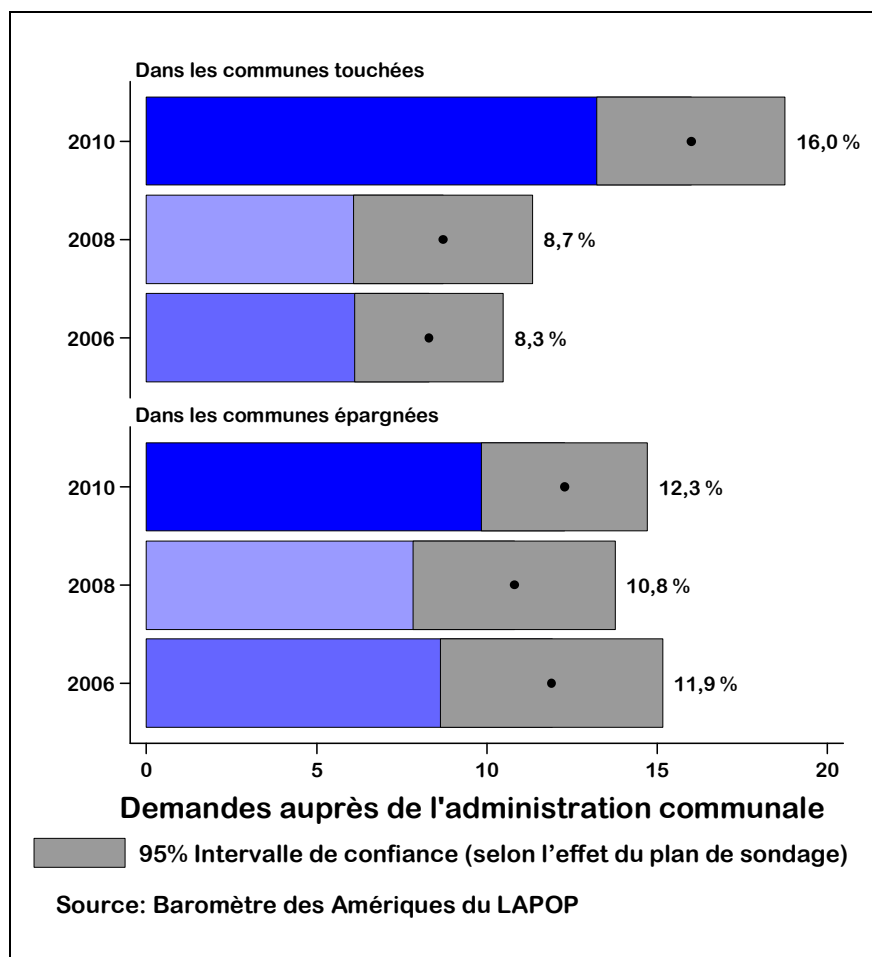


Figure VII.9. Demandes auprès de l'administration communale dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Le fait d'avoir vécu le séisme et les demandes auprès de l'administration communale

Parmi les personnes qui vivent dans des communes touchées, nous constatons que les personnes qui ont connu plus de difficultés suite au séisme, comme l'indiquent l'ampleur des dommages au logement, étaient plus susceptibles d'avoir demandé de l'aide auprès des gouvernements locaux (voir les résultats de la régression dans la figure VII.10). Néanmoins, comme il a été mentionné ci-dessus, les personnes qui ont subi de lourds dommages à leur logement présentent le plus faible degré de confiance envers le gouvernement local, ce qui témoigne de leur mécontentement quant à la façon dont les gouvernements locaux ont répondu à leurs demandes.

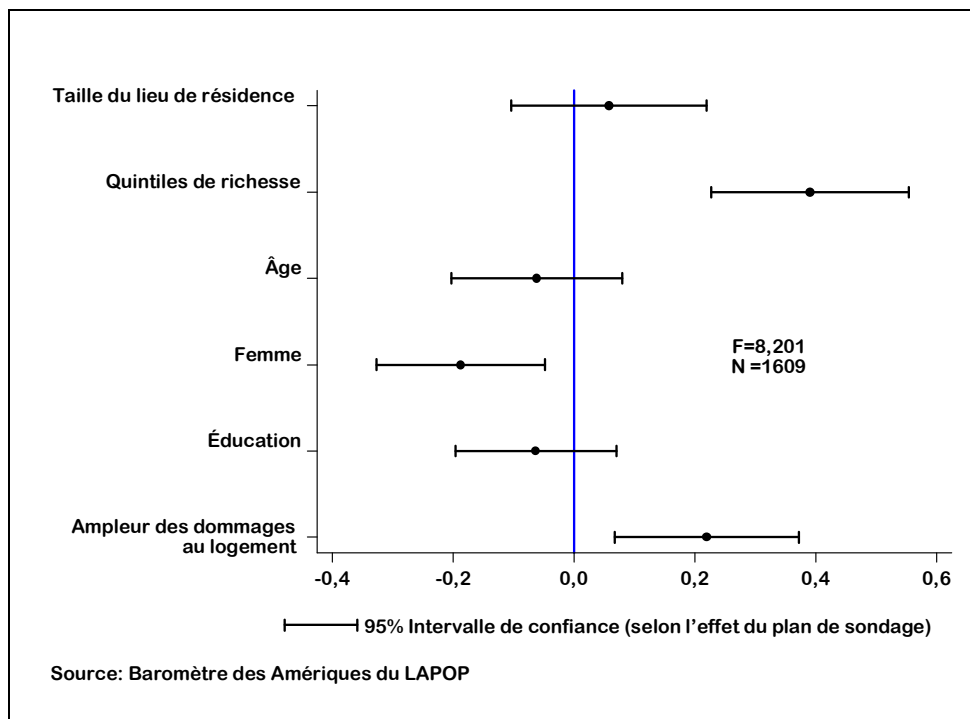


Figure VII.10. Facteurs de présentation de demandes auprès de l'administration communale

Les résultats de la régression présentés dans la figure VII.10 indiquent également qu'en Haïti, toutes choses étant égales, les individus ayant un statut économique plus élevé, mesuré selon leur niveau de richesse, sur l'échelle des actifs des ménages de LAPOP, sont plus susceptibles de communiquer avec leurs gouvernements. Tel que l'illustre la figure VII.11, seulement un faible pourcentage des personnes au bas de l'échelle économique, ou celles classées dans le premier quintile de richesse, sont en mesure de se permettre le coût associé à la présentation d'une demande tel que les frais de transport et les coûts d'opportunité pour les heures de travail perdues.

De plus, nous avons des données suggérant que les femmes communiquent moins avec les gouvernements municipaux. Comme on peut le constater à la figure VII.11, 11,5 % des femmes en Haïti ont déclaré avoir demandé de l'aide auprès d'un gouvernement local, alors que 16,9 % des hommes l'ont fait. En effet, les hommes sont significativement plus susceptibles de demander de l'aide, c'est pourquoi la probabilité que les gouvernements locaux répondent aux besoins des femmes est plus faible.

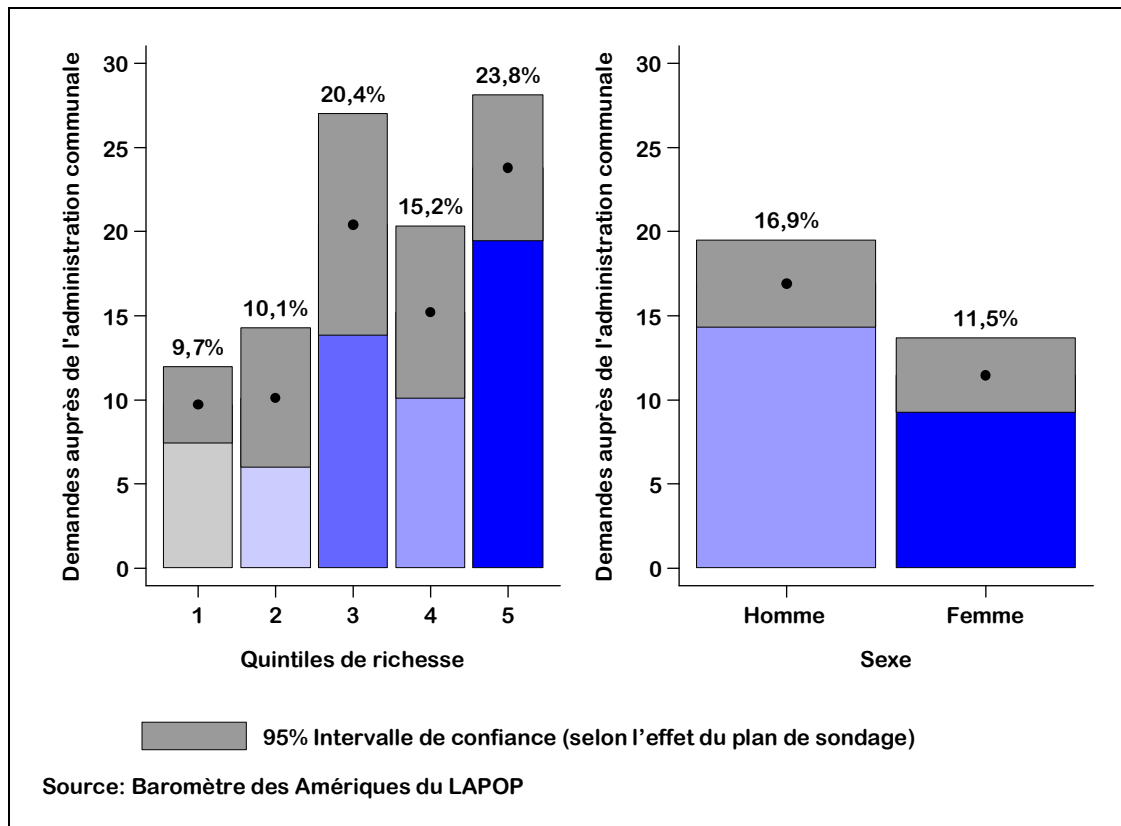


Figure VII.11. Demandes auprès de l'autorité communale selon le sexe et la condition économique

Satisfaction quant aux services du gouvernement local

Comme il a été mentionné en début de chapitre, parmi les Haïtiens qui demandent de l'aide auprès d'un gouvernement local, seulement quelques-uns ont vu leurs demandes satisfaites. Ici, nous étudions les opinions générales au sujet des services offerts par les gouvernements locaux, sans tenir compte du fait que les citoyens ont demandé de l'aide ou non. La question suivante est utilisée dans le sondage :

SGL1. Diriez-vous que les services offerts par la municipalité sont...?

- (1) Très bons (2) Bons (3) Ni bons ni mauvais (passable) (4) Mauvais (5) Très mauvais
 (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Non seulement cette question nous permet d'évaluer les opinions de ceux qui sont impliqués activement dans leur municipalité ou qui sont allés chercher de l'aide, lesquels sont principalement des hommes plus aisés, comme il a été mentionné ci-dessus, mais également le sentiment général quant à la performance des gouvernements locaux.

Comme il a été mentionné en introduction à ce chapitre, bien que la capacité des gouvernements locaux ait été affaiblie par le séisme, ils ont tout de même joué un rôle actif dans la reconstruction, travaillant de concert avec les organismes internationaux. En ce sens, il n'y a pas d'hypothèse a priori à propos de l'effet du séisme sur les évaluations des citoyens de la performance du gouvernement local. Afin de déterminer l'effet du séisme sur les opinions des

citoyens quant à la prestation des services par les gouvernements locaux, nous étudions d'abord le degré de satisfaction en 2010 et ensuite, les variations observées au fil du temps.

Les résultats de 2010 ne sont pas encourageants. D'après la figure VII.12 ci-dessous, en 2010, 45,2 % des sondés considéraient que les services offerts par leurs gouvernements locaux étaient de mauvaise ou de très mauvaise qualité. Seulement 10,1 % soutenaient le contraire, estimant que les services étaient soit bons ou très bons. Une proportion importante de sondés s'en tenaient à une opinion neutre (44,8 %), ceux-ci jugeant que les services offerts n'étaient ni bons, ni mauvais, c'est-à-dire passables.

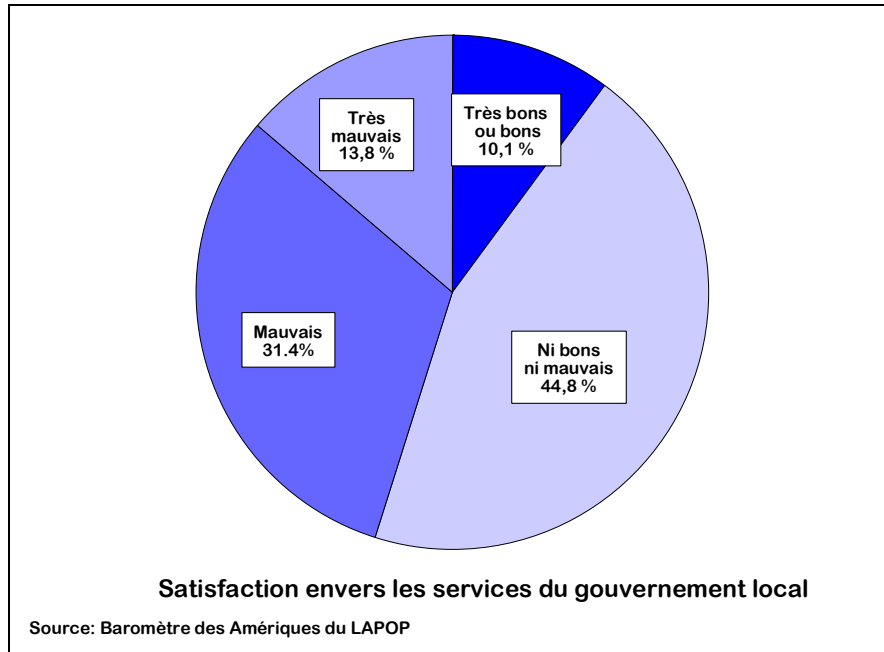


Figure VII.12. Satisfaction quant aux services du gouvernement local

Satisfaction envers les services du gouvernement local dans une perspective comparative

Étant donné les sentiments négatifs accablants quant à la qualité des services offerts par les gouvernements locaux, il n'est pas surprenant qu'Haïti affiche le plus faible degré de satisfaction quant à la performance des communes dans les Amériques avec 37,9 points, sur une échelle de 0 à 100. Il n'y a que la Jamaïque, le Belize et le Suriname qui affichent un degré semblable à celui d'Haïti. Les pointages des autres pays vont de 47,6 à 56,5 points, sur la même échelle, comme indiqué à la figure VII.13.

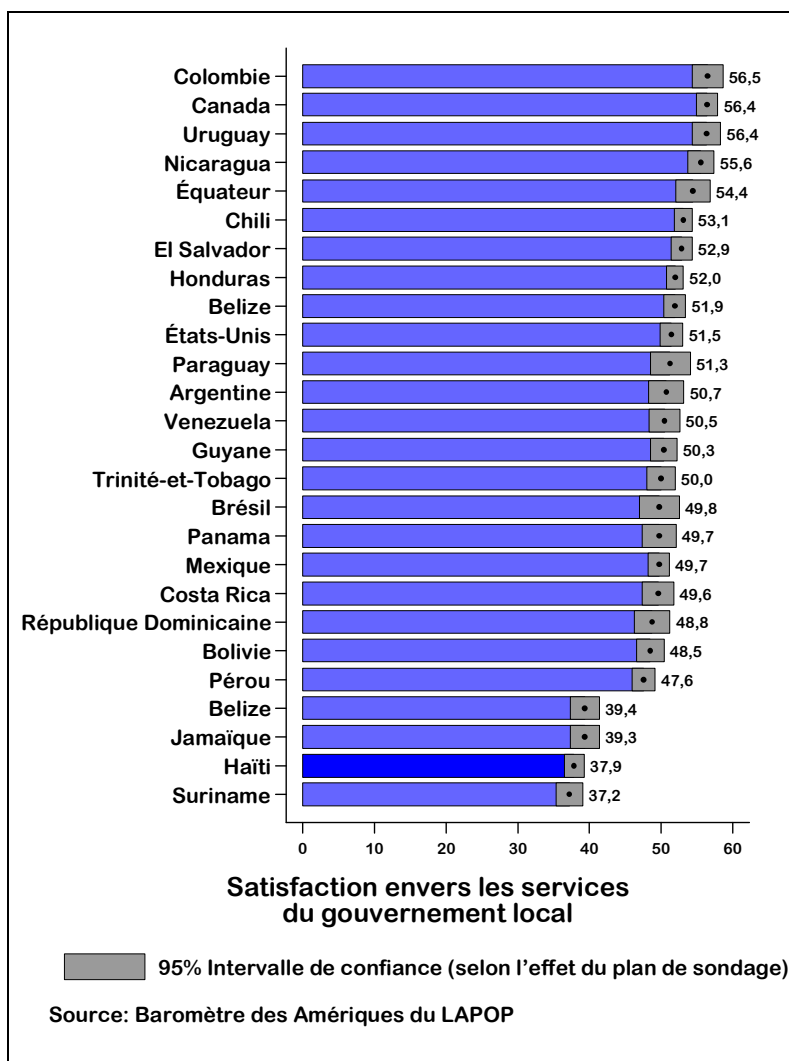


Figure VII.13. Satisfaction envers les services du gouvernement local dans une perspective comparative

Satisfaction envers les services du gouvernement local avant et après le séisme

Le degré de satisfaction quant à la performance du gouvernement local a-t-il varié par rapport aux sondages précédents du Baromètre des Amériques? La figure VII.14 démontre que les citoyens étaient considérablement plus satisfaits des services de leur gouvernement local en 2008 par rapport à 2006, bien qu'en 2010, il y ait eu une légère diminution (non significative) du degré général de satisfaction. À première vue, ces données tendent à démontrer que le séisme n'a pas eu une incidence majeure sur la satisfaction des citoyens quant aux services du gouvernement local.

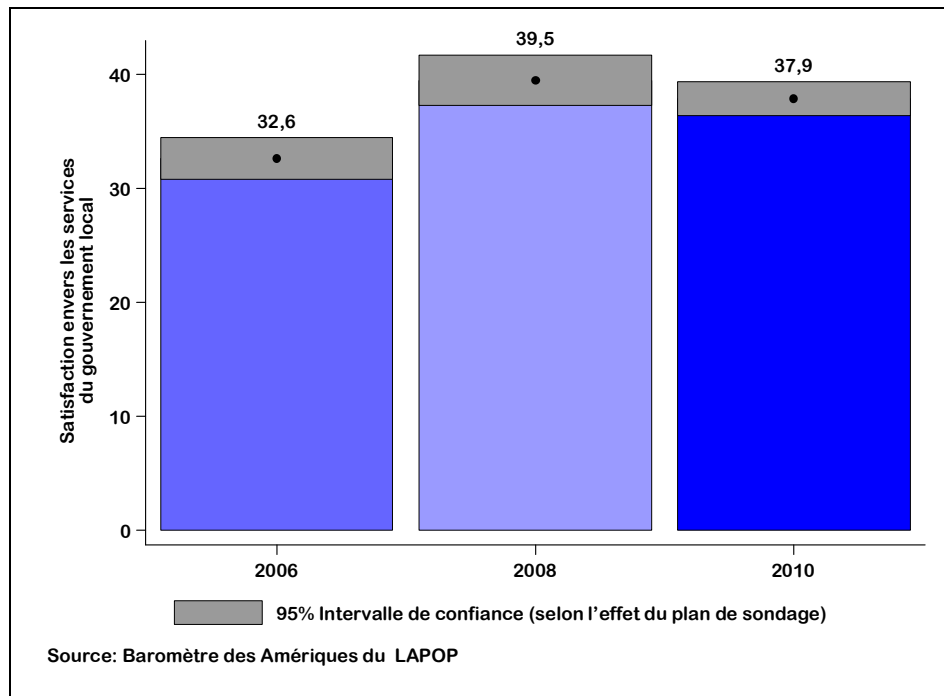


Figure VII.14. Satisfaction quant aux services du gouvernement local selon l'année

Afin de confirmer que le séisme n'a pas eu un effet important sur les opinions des citoyens quant à la performance de leur gouvernement local, nous examinons ensuite l'écart, au fil du temps, entre les degrés de satisfaction des personnes vivant dans des communes touchées et celles vivant dans des communes épargnées (figure VII.15). Comparativement aux résultats du graphique précédent, nous observons qu'entre 2006 et 2008, les sondés des deux types de communes présentent une légère augmentation significative du degré de satisfaction à l'égard des services du gouvernement local. Cependant, l'écart entre 2008 et 2010 n'est pas statistiquement significatif. Donc, la plupart des Haïtiens ont généralement été insatisfaits de la performance du gouvernement local, et ce, avant et après le séisme.

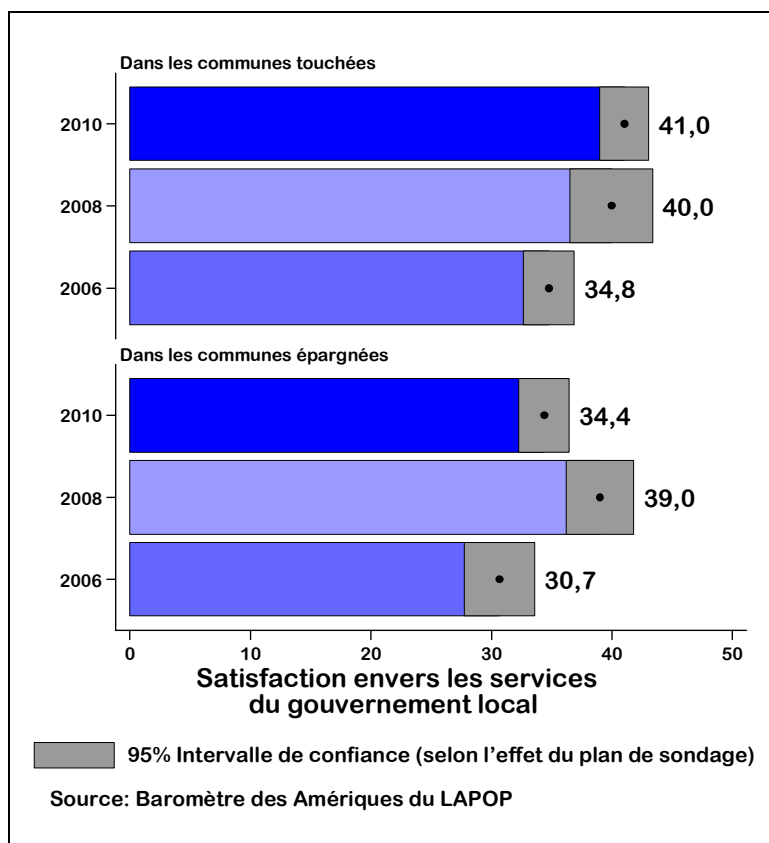


Figure VII.15. Satisfaction quant aux services du gouvernement local dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Le fait d'avoir vécu le séisme et la satisfaction quant aux services du gouvernement local

Dans la partie précédente, nous avons indiqué que le degré de satisfaction quant aux services offerts par les gouvernements locaux est demeuré faible en Haïti. Dans cette partie, nous examinons l'écart du taux de satisfaction, après le séisme, des sous-groupes de la population comparativement au reste de la population. Nous prétendons que dans les communes touchées par le séisme, les personnes vivant sous des tentes sont susceptibles d'avoir des opinions différentes étant donné que les PDIPs ont reçu une aide importante de plusieurs institutions, probablement aussi des gouvernements locaux. Afin d'étudier cette possibilité, nous avons réalisé un modèle de régression avec le taux de satisfaction quant à la performance des gouvernements locaux en tant que variable dépendante. Comme dans les modèles précédents, la régression tient compte des variables indépendantes suivantes : l'âge, le sexe, la richesse et la taille du lieu. De plus, nous tenons compte de la condition de résidence (vivre dans des communes touchées, soit sous des tentes ou dans des maisons) en tant que variable indépendante.

Nous constatons que les femmes, les personnes les plus riches et les personnes ayant une scolarité plus élevée affichent un degré de satisfaction plus élevé quant aux services fournis par leur commune. Inversement, les individus vivant dans des grandes villes sont moins satisfaits (voir la figure VII.16). De plus, tel que théorisé, des preuves solides indiquent que les PDIPs

vivant sous des tentes présentent de meilleurs taux d'approbation au sujet de la performance des gouvernements municipaux que les autres.

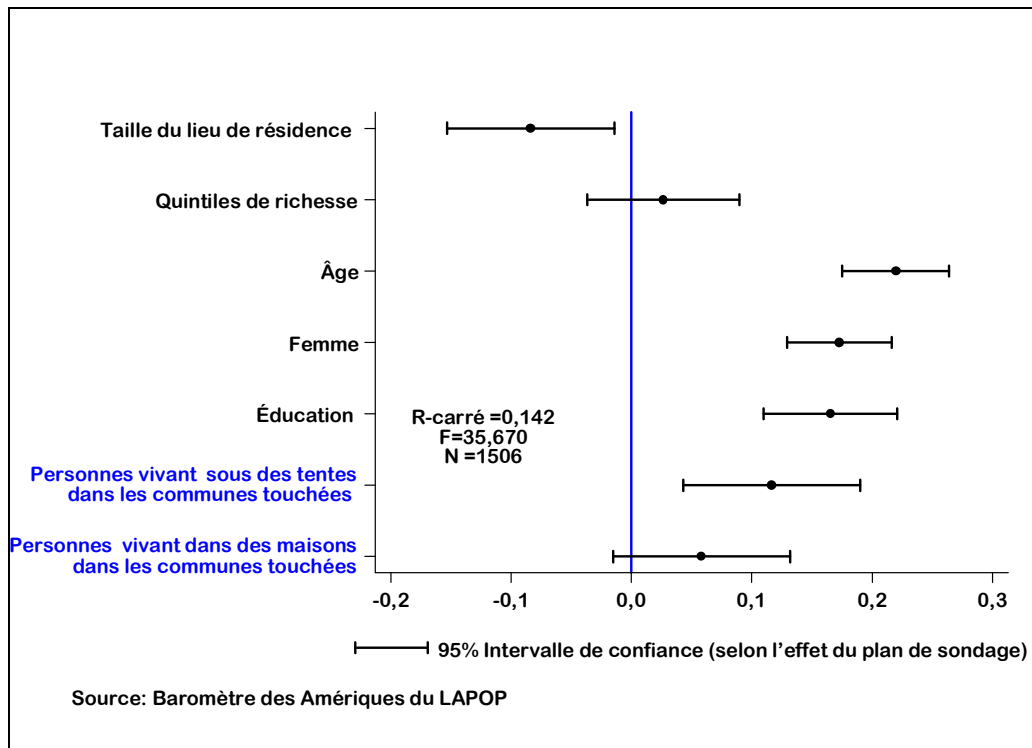


Figure VII.16. Facteurs de satisfaction quant aux services du gouvernement local

L'incidence de la condition du logement après le séisme sur le degré de satisfaction quant aux services du gouvernement local est illustrée graphiquement dans la figure VII.17. Les citoyens vivant dans des maisons dans des zones touchées et ceux vivant dans des communes épargnées présentent respectivement un pointage moyen de 38,8 et de 34,4 points sur une échelle de 0 à 100. L'écart entre ces deux groupes n'est toutefois pas statistiquement significatif, puisque les intervalles de confiance associés à ces estimations se chevauchent. La figure VII.17 montre clairement que le principal effet se situe parmi les personnes vivant sous des tentes. Le degré de satisfaction quant aux services du gouvernement local est considérablement plus élevé chez les PDIPs avec une moyenne de 45,2 points. Il est intéressant de noter que ce pointage est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale (37,9). En somme, les personnes vivant sous des tentes ont des opinions plus positives sur leur gouvernement local. Nous pouvons interpréter cela comme une manifestation de leur gratitude pour l'aide qu'ils ont reçue.

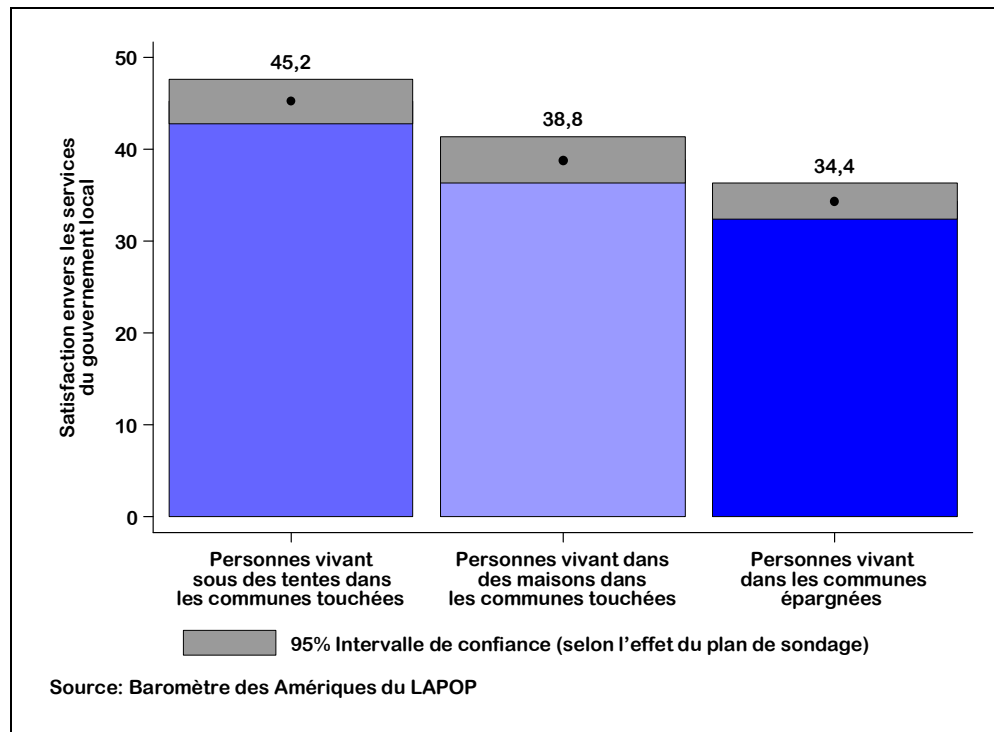


Figure VII.17. Satisfaction quant aux services du gouvernement local selon la condition de logement

Conclusions

Tout comme pour le gouvernement national, le manque de confiance envers les autorités locales prédomine en Haïti. Alors que la présentation de demandes auprès des gouvernements locaux a augmenté substantiellement après le séisme, la majorité des citoyens doutent que leur gouvernement local puisse efficacement résoudre leurs problèmes. Les Haïtiens dont les foyers ont été détruits ou sérieusement endommagés par le séisme ont communiqué avec leurs gouvernements locaux et ont demandé de l'aide, mais ils présentent également les plus faibles taux de confiance envers leurs gouvernements municipaux. Les résultats présentés dans ce chapitre démontrent que l'insatisfaction répandue quant aux services offerts par les communes est la principale raison pour laquelle les citoyens n'ont pas confiance en leurs gouvernements locaux. Malgré l'insatisfaction généralisée quant à la performance des gouvernements locaux, les citoyens vivant sous des tentes ont des opinions moins négatives en ce qui concerne la qualité des services offerts par les gouvernements locaux. Nous supposons que cela est en partie attribuable au fait que les institutions nationales et internationales, ainsi que les gouvernements locaux, accordent une attention particulièrement importante aux PDIPs vivant dans des camps.

Appendice

Facteurs du degré de confiance envers le gouvernement municipal

Variables	Coefficients	(t)
Niveau de dommages au logement	-0,126*	(-4,11)
Scolarité	0,121*	(3,65)
Femme	0,039	(1,68)
Âge	0,225*	(9,93)
Quintiles de richesse	0,046	(1,38)
Taille du lieu	0,006	(0,18)
Constante	0,030	(0,84)
R-carré = 0,070 Nombre d'obs. = 1616 * p<0,05		

Facteurs de présentation de demandes auprès de l'administration communale

Variables	Coefficients	(t)
Niveau de dommages au logement	0,219*	(2,84)
Scolarité	-0,063	(-0,94)
Femme	-0,188*	(-2,66)
Âge	-0,062	(-0,86)
Quintiles de richesse	0,391*	(4,72)
Taille du lieu	0,057	(0,70)
Constante	-1,810*	(-22,09)
F = 8,20 Nombre d'obs. = 1609 * p<0,05		

Facteurs de satisfaction quant aux services du gouvernement local

Variables	Coefficients	(t)
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes	0,058	(1,57)
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons	0,116*	(3,12)
Scolarité	0,165*	(5,89)
Femme	0,173*	(7,84)
Âge	0,220*	(9,73)
Quintiles de richesse	0,026	(0,82)
Taille du lieu	-0,084*	(-2,38)
Constante	-0,027	(-0,86)
R-carré = 0,142 Nombre d'obs. = 1506 * p<0,05		

Chapitre VIII. Participation communautaire et politique

Résumé: *Au cours de ce chapitre, nous allons démontrer que c'est Haïti, après le séisme, qui affiche le taux le plus élevé de participation communautaire dans les Amériques avec 76,6 % de la population qui participe à des réunions d'au moins un organisme non religieux. Étant donné que le séisme en Haïti a fortement contribué à la misère, une grande proportion d'Haïtiens s'est tournée vers des organismes communautaires pour obtenir de l'aide. Étonnamment, Haïti affiche aussi le taux le plus élevé de participation à des manifestations publiques parmi les pays étudiés dans le sondage de 2010 avec 17,2 % de la population qui a déclaré avoir participé à une manifestation au cours des 12 derniers mois. Fait intéressant, les résultats indiquent que la participation à des manifestations est considérablement plus élevée parmi les citoyens vivant sous des tentes. Donc, les citoyens qui vivent dans les pires conditions après le séisme, à en juger par la qualité du logement, sont devenus une force politique importante au pays.*

Introduction

La participation active dans les organismes politiques et communautaires est un élément essentiel de la vie démocratique. Même la participation à des marches de protestation est considérée comme une façon légitime pour les citoyens d'exprimer leurs inquiétudes, pourvu que les manifestations soient pacifiques et ne débordent pas en désobéissance civile (Norris, Walgrave et Van Aelst, 2005). De même, la participation aux organismes communautaires est supposée renforcer la démocratie, puisque l'on soutient que les organismes peuvent agir en tant qu'« écoles de la démocratie » et, par conséquent, ils peuvent éveiller les valeurs démocratiques (Putman, 1993) telles que la confiance interpersonnelle et la tolérance, ainsi que mobiliser les gens politiquement (Rosenstone et Hansen, 1993).

Au cours de ce chapitre, nous allons analyser dans quelle mesure les citoyens d'Haïti sont impliqués dans des activités communautaires et politiques. Plus particulièrement, nous allons évaluer l'effet du séisme sur l'activisme des citoyens. Nous prévoyons constater qu'après le séisme, les citoyens participent davantage à des associations qui visent à améliorer leurs communautés et leur vie en général. Comme les besoins des citoyens ont augmenté substantiellement après le séisme, nous nous attendons également à ce qu'ils soient plus engagés politiquement. C'est-à-dire que nous considérons la participation communautaire des citoyens comme étant à tout le moins partiellement axée sur le besoin et avec un plus grand besoin, nous nous attendons à constater une augmentation de leur participation.

Nous allons d'abord étudier le degré de participation aux différents types d'organismes communautaires et nous allons comparer le degré de participation communautaire d'Haïti à celui des autres pays de la région. Nous allons ensuite examiner dans quelle mesure les citoyens sont mobilisés politiquement et participent à des réunions convoquées par les gouvernements locaux et à des manifestations publiques. Afin de déterminer l'impact du séisme sur les comportements civiques et politiques des citoyens, nous portons une attention particulière aux variations des variables examinées et les écarts observés entre la population touchée et celle épargnée.

Participation communautaire

Depuis plusieurs années, LAPOP mesure la participation de la société civile à l'aide d'une série de questions, appelée la PC («participation communautaire»). Ces questions permettent de mesurer la participation aux différents types d'associations et de réunions. Nous avons demandé aux sondés d'indiquer à quelle fréquence ils s'engagent dans ces formes de participation. Les questions du sondage sont les suivantes:

Je vais lire une liste de groupes et d'organismes. Veuillez me dire si vous assistez à leurs réunions au moins une fois par semaine, une ou deux fois par mois, une ou deux fois par année ou jamais.							
	Une fois par semaine	Une ou deux fois par mois	Une ou deux fois par année	Jamais	Ne sais pas	Ne réponds pas	
CP6. À des réunions d'organismes religieux? Y assistez-vous...	1	2	3	4	88	98	
CP7. À des réunions d'associations de parents à l'école? Y assistez-vous...	1	2	3	4	88	98	
CP8. À des réunions d'un comité ou d'une association pour l'amélioration communautaire? Y assistez-vous...	1	2	3	4	88	98	
CP9. À des réunions d'une association professionnelle, de marchands, de fabricants ou de fermiers? Y assistez-vous...	1	2	3	4	88	98	
CP13. À des réunions d'un parti politique ou d'une organisation politique? Y assistez-vous...	1	2	3	4	88	98	
CP20. [Femmes seulement] À des réunions d'associations ou de groupes de femmes ou de ménagères? Y assistez-vous...	1	2	3	4	88	Ne réponds pas 98	S/O 99

Les réponses à ces questions nous permettent de déterminer si les sondés participent aux réunions des organismes énumérés ainsi que la fréquence de leur participation. Cependant, des résultats semblables sont obtenus si l'analyse des données est effectuée en utilisant la proportion des individus qui ont participé ou la fréquence de participation en tant qu'indicateurs. Pour plus de clarté, nous nous concentrons sur le pourcentage des individus qui ont déclaré avoir assisté à des réunions de groupes communautaires en tant que mesure du degré de participation communautaire. Plus précisément, nous avons reporté les réponses sur une échelle de 0 à 100, où 0 représente la catégorie « jamais » et 100 indiquant la participation à des réunions au moins une fois par année, au cours des douze derniers mois. Dans la partie suivante, nous présentons le pourcentage des citoyens qui ont déclaré avoir participé à chacun de ces organismes communautaires.

Participation à des réunions d'organismes communautaires

Nous constatons que la vaste majorité des Haïtiens participent à des organismes religieux (84,5 %), suivi par la participation à des associations de parents (65,8 %). Environ 41 % des

Hàïtiens ont déclaré assister à des réunions de comités d'amélioration de la communauté. Les associations liées à l'emploi et aux partis politiques présentent le plus faible degré de participation, soit respectivement de 35,7 % et de 23,9 %. Les résultats sont présentés à la figure VIII.1.

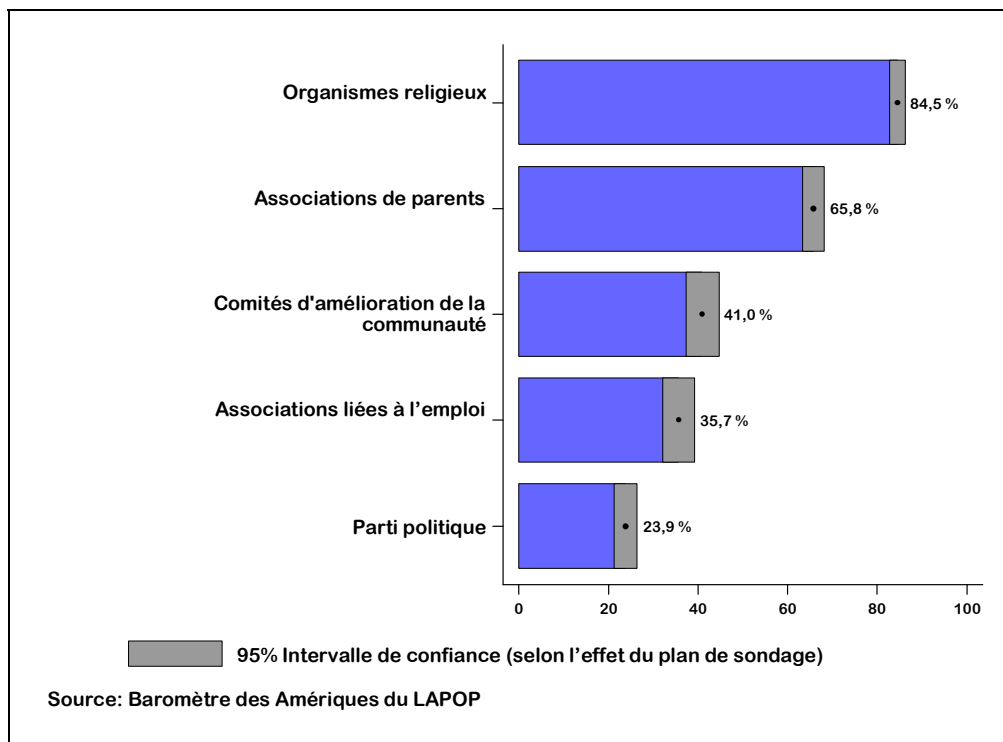


Figure VIII.1. Participation à des réunions d'organismes communautaires en Haïti, 2010

La figure VIII.2 indique les tendances au fil du temps pour chaque type d'associations. Comme on peut le constater, exception faite de la participation à des associations liées à l'emploi, aucun changement statistiquement significatif n'a été constaté à l'échelle nationale entre 2008 et 2010. D'abord, ces résultats démontrent que, pour la plupart, le séisme n'a eu aucun impact sur l'engagement des citoyens dans des groupes communautaires. Toutefois, comme il en sera question dans la partie suivante, des écarts significatifs entre 2008 et 2010 sont constatés lorsque l'échantillon est réparti entre les communes touchées et épargnées. Après l'examen des écarts du degré de chaque type de participation communautaire entre les communes touchées et épargnées, nous constatons des effets statistiquement significatifs pour deux types d'organismes communautaires : les organismes liés à l'emploi et à l'amélioration de la communauté.

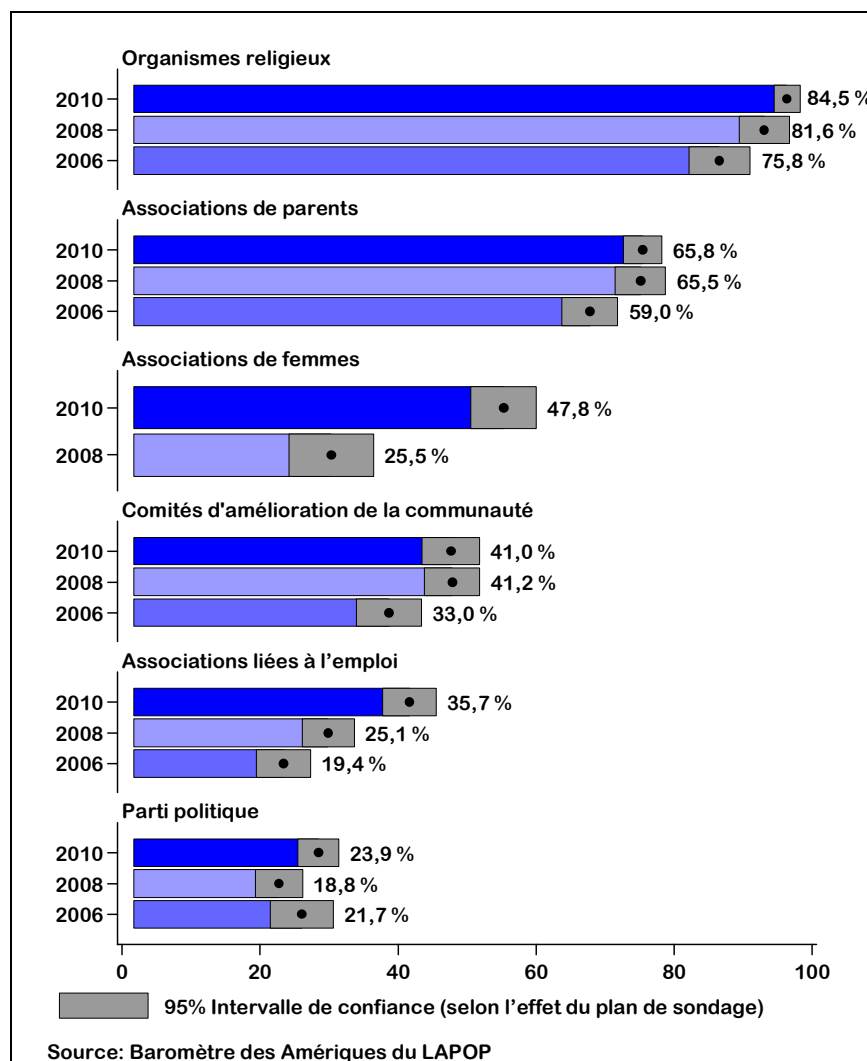


Figure VIII.2. Participation à des réunions d'organismes communautaires selon l'année

Participation à des comités d'amélioration de la communauté

Le pourcentage de la population qui participe à des réunions d'associations d'amélioration de la communauté a diminué entre 2008 et 2010 dans les communes épargnées par le séisme (figure VIII.3). À l'opposé, dans les communes touchées par la catastrophe, la participation aux réunions d'amélioration de la communauté a augmenté de 34,9 % à 45,6 %. Cette dernière conclusion signifie qu'en réponse à la crise, un nombre important de personnes vivant dans des zones touchées par le séisme se sont rassemblées pour travailler à des tâches liées au nettoyage et à la reconstruction de leur logement. Cependant, alors que la mobilisation des citoyens dans les communes touchées pour améliorer les conditions de leur quartier devrait être interprétée comme un facteur positif pour le pays, on devrait également garder à l'esprit que, comme cela a été mentionné au chapitre III, la confiance interpersonnelle entre voisins dans ces zones a diminué, ce qui laisse croire que la collaboration efficace ou le travail d'équipe est devenu plus difficile au même moment.

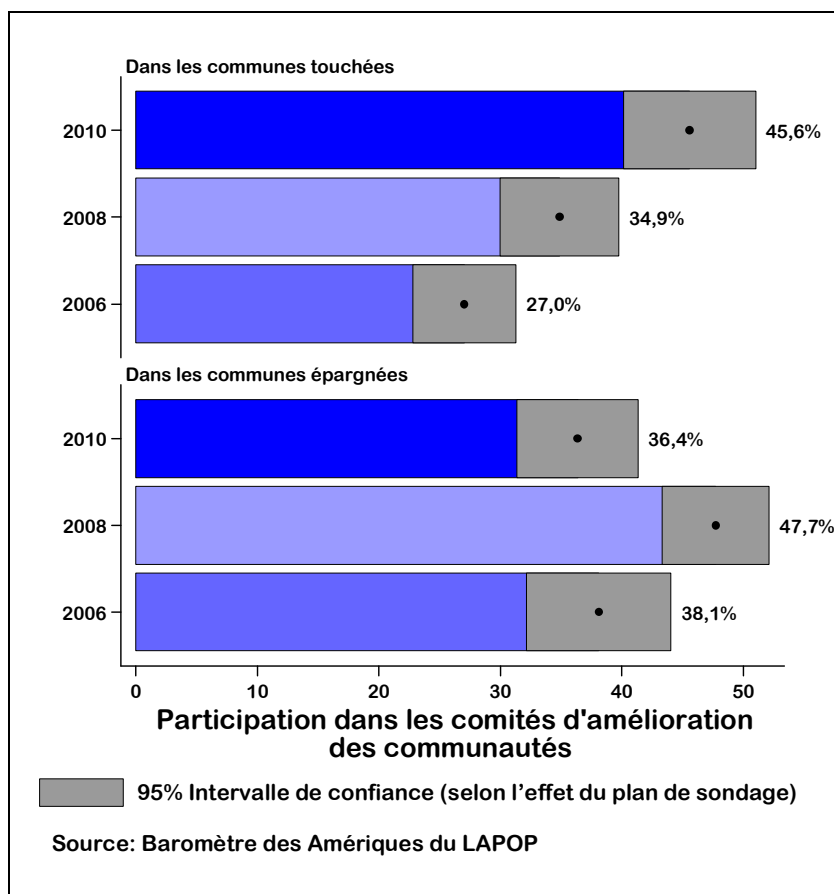


Figure VIII.3. Taux de participation aux réunions des comités d'amélioration de la communauté dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Des analyses supplémentaires des données ont corroboré que les citoyens vivant dans des communes touchées, mais dans des maisons plutôt que sous des tentes, sont considérablement plus susceptibles de participer à des associations d'amélioration de la communauté, comparativement à ceux vivant dans des communes épargnées (voir les résultats de la régression à la figure VIII.4).¹⁶ D'autres effets statistiquement significatifs peuvent aussi être observés dans le modèle de régression. Les personnes plus instruites et plus âgées sont plus susceptibles de participer à des réunions d'organismes communautaires. D'autre part, les femmes présentent une probabilité plus faible de participer à des activités liées à la communauté.¹⁷

¹⁶ Une régression logistique a été effectuée, étant donné que la variable dépendante est une variable dichotomique.

¹⁷ Nous n'avons trouvé aucune preuve qui laisse croire que la participation à des organisations d'amélioration de communauté dépend de l'ampleur des dommages au logement, l'autre variable utilisée dans cette étude pour étudier l'impact du séisme.

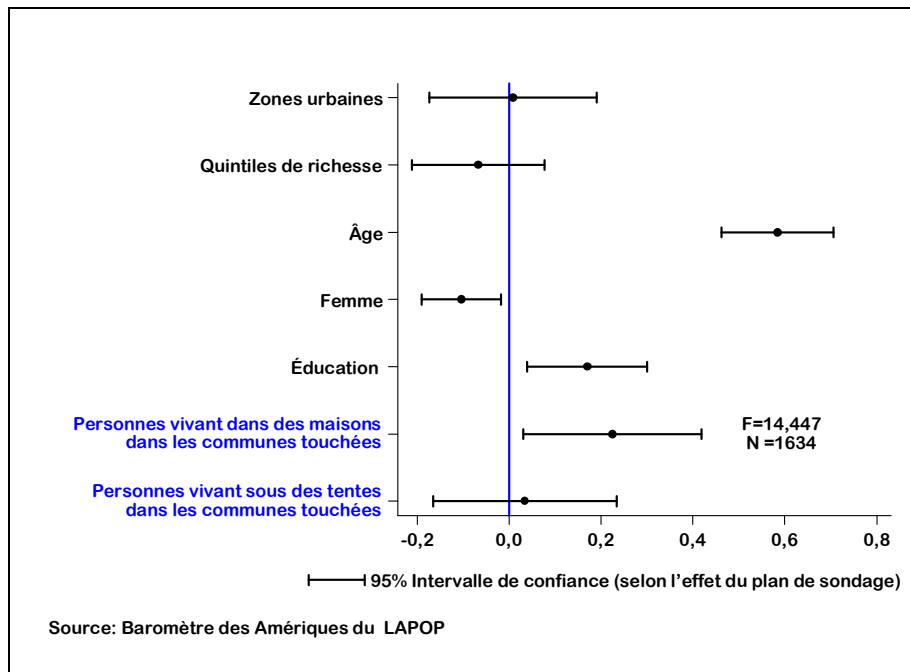


Figure VIII.4. Facteurs de la participation à des comités d'amélioration de la communauté

La figure VIII.5 illustre l'effet de vivre dans des communes touchées, mais dans des maisons, sur la participation communautaire. Comme on peut le constater, environ 47,7 % des personnes vivant dans des communes dans des maisons ont déclaré avoir assisté à des réunions d'une association d'amélioration de la communauté. 41,1 % des personnes vivant sous des tentes ont également affirmé qu'ils avaient participé à de telles réunions. Dans les communes épargnées, cependant, seulement 36,4 % des sondés ont déclaré avoir participé à des groupes communautaires.

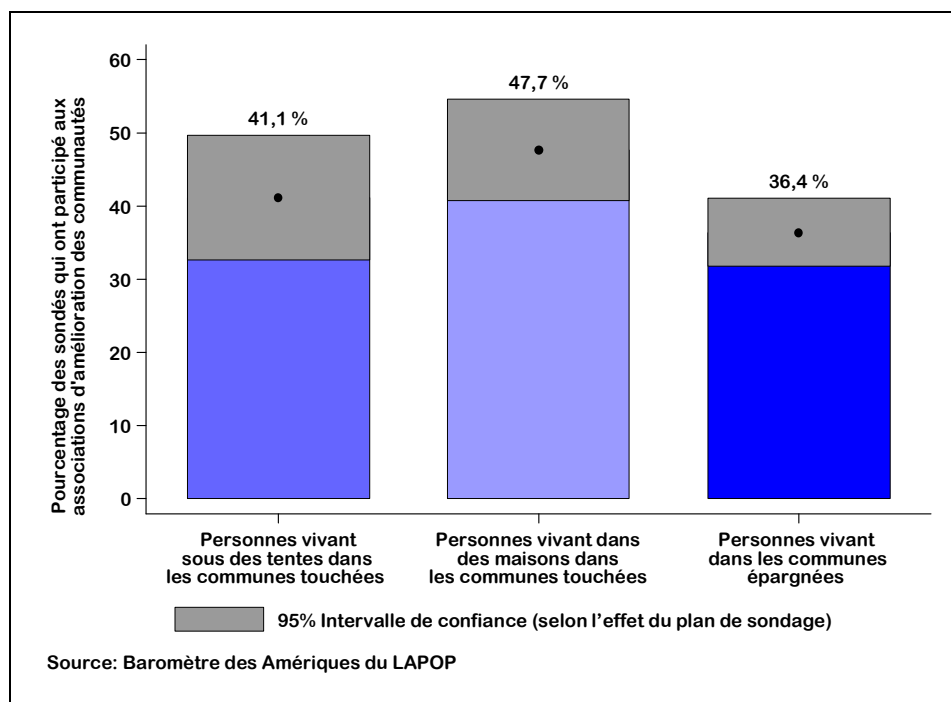


Figure VIII.5. Participation à des réunions de comités pour l'amélioration de la communauté selon la condition de logement

Participation à des associations liées à l'emploi

Les Haïtiens vivant dans des communes sont également devenus plus actifs dans les associations liées à l'emploi après le séisme. Alors que le pourcentage des citoyens qui participent à ce type d'association est demeuré assez stable entre 2008 et 2010, dans les communes touchées, un écart statistiquement significatif a été observé (voir la figure VIII.6). La participation à des associations liées à l'emploi a augmenté de façon soutenue, de 2006 à 2010, dans les communes touchées, mais la hausse n'a été statistiquement significative qu'entre 2008 et 2010. Ainsi, en réponse à la difficulté économique accrue que vivent les citoyens dans les communes touchées, les résultats laissent croire qu'ils se sont tournés vers des organismes liés à l'emploi afin d'améliorer leur situation.¹⁸

¹⁸ Nous ne constatons pas d'écart statistiquement significatif pour cette variable selon les conditions de logement (c'est-à-dire vivant sous des tentes ou dans des maisons) ou de l'ampleur des dommages au logement.

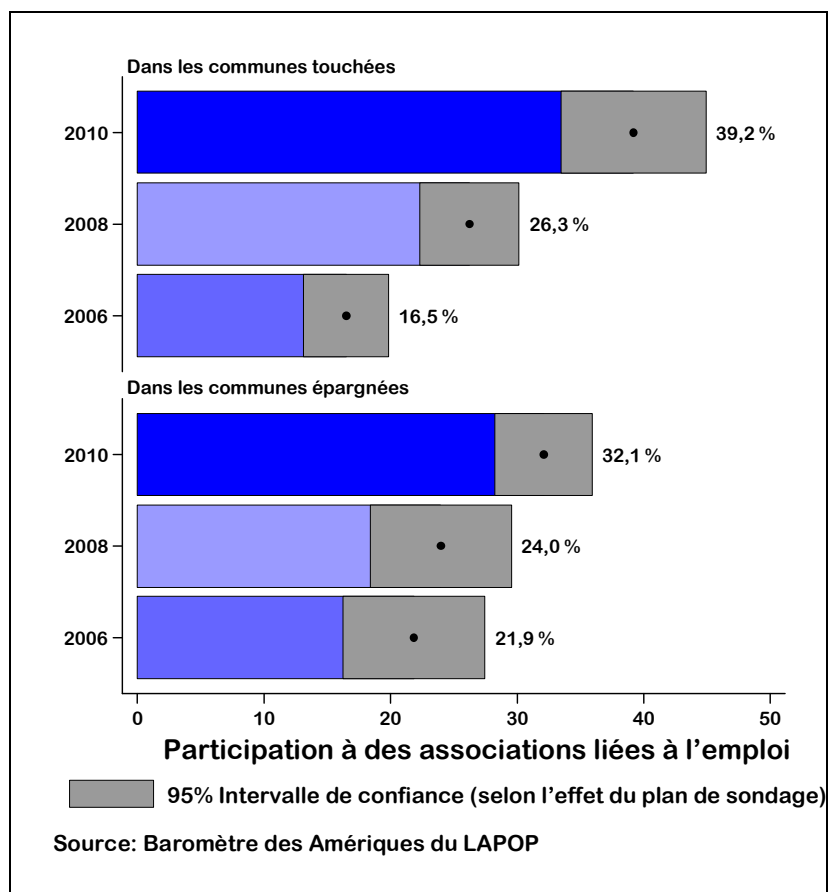


Figure VIII.6. Taux de participation aux réunions des organismes liés à l'emploi dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Participation communautaire en Haïti comparativement à d'autres pays

Afin de comparer le degré de participation communautaire en Haïti à celui d'autres pays, nous avons constitué un indice de participation à des organismes communautaires fondé sur les questions de PC du sondage, à l'exception de la participation aux organismes religieux. La participation aux organismes religieux n'a pas été retenue dans l'indice puisque, comme indiqué plus haut, la participation à des activités religieuses est très élevée (au-delà de 80 %) en Haïti. Ce qui signifie que cette question pourrait également mesurer la pratique religieuse et, par conséquent, le degré de participation communautaire au pays pourrait être surestimé. L'indice représente la participation des sondés à au moins un organisme communautaire séculier (c'est-à-dire, non religieux).

Une analyse comparative de tous les pays des sondages du Baromètre des Amériques indique qu'Haïti a le taux le plus élevé de participation à des organismes communautaires séculiers dans les Amériques avec 76,6 % de la population qui participe à des réunions d'au moins un organisme non religieux (voir la figure VIII.7). Le Canada se situe à l'autre extrémité du spectre avec seulement 35,5 %. En fait, on peut constater que les pays les plus développés économiquement dans la région présentent les taux de participation les plus faibles. Cette tendance signifie que les citoyens haïtiens s'impliquent énormément dans les groupes

communautaires pour trouver des solutions à leurs problèmes et compenser pour la capacité extrêmement limitée de l'état à répondre efficacement à leurs demandes. Autrement dit, comme il a été mentionné dans l'introduction à ce chapitre, la participation de la société civile locale est axée au moins en partie (peut-être en grande partie) sur le besoin.

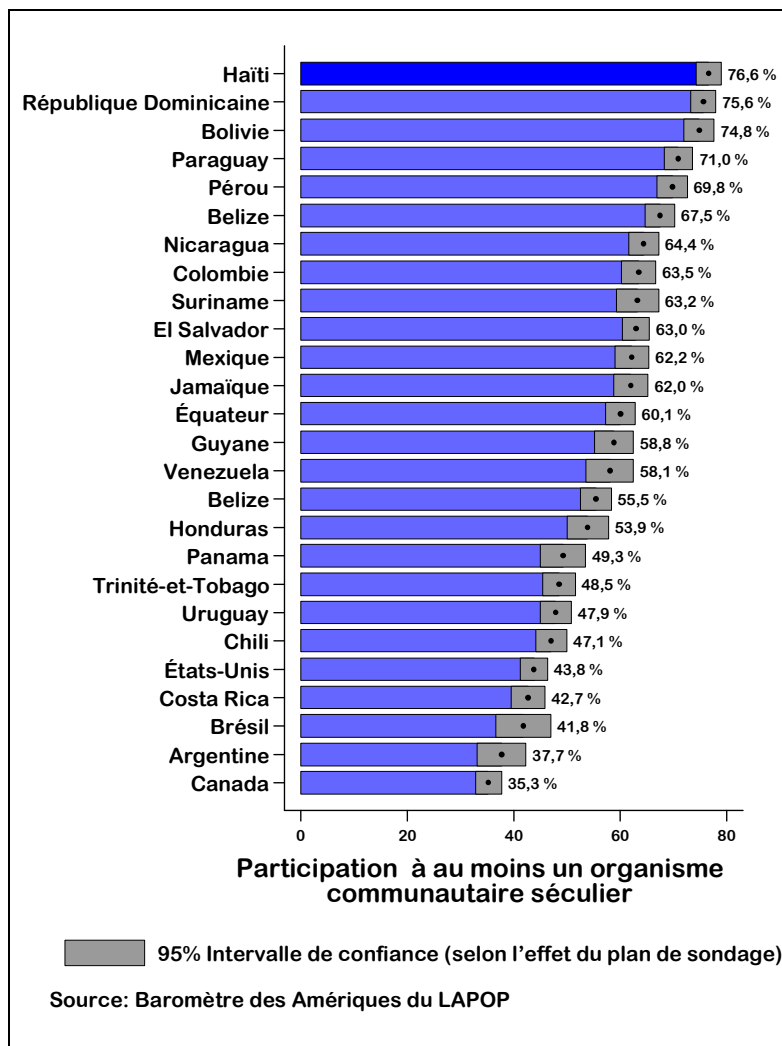


Figure VIII.7. Participation à des organismes communautaires séculiers dans une perspective comparative

Participation aux réunions du gouvernement local

Nous allons maintenant examiner un mode de participation *politique*, la participation des citoyens aux activités organisées par le gouvernement local. Au chapitre V, nous avons analysé le taux de présentation de demandes aux gouvernements locaux. Nous avons constaté que le nombre de demandes aux gouvernements locaux a considérablement augmenté après le séisme, plus particulièrement parmi ceux dont le logement a été détruit ou sérieusement endommagé par le séisme. Dans cette partie, nous allons mettre l'accent sur la participation aux réunions du gouvernement local en tant qu'un autre mécanisme de participation politique formelle. Le sondage du Baromètre des Amériques comprend les questions suivantes:

NP1. Avez-vous assisté à une réunion municipale ou une réunion convoquée par le maire au cours des 12 derniers mois?

(1) Oui (2) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

La figure VIII.8 présente le pourcentage des sondés de chaque pays qui a déclaré avoir assisté à une réunion municipale au cours de la dernière année. Les deux pays avec les taux de participation les plus élevés sont la République dominicaine (27,3 %) et les États-Unis (24,9 %). Haïti affiche un degré de participation à des réunions locales relativement élevé (15,1 %), comparativement à de nombreux autres pays dans la région. D'autre part, l'Argentine, le Chili et le Panama ont les plus faibles taux de participation à des réunions communales (moins de 6 %).

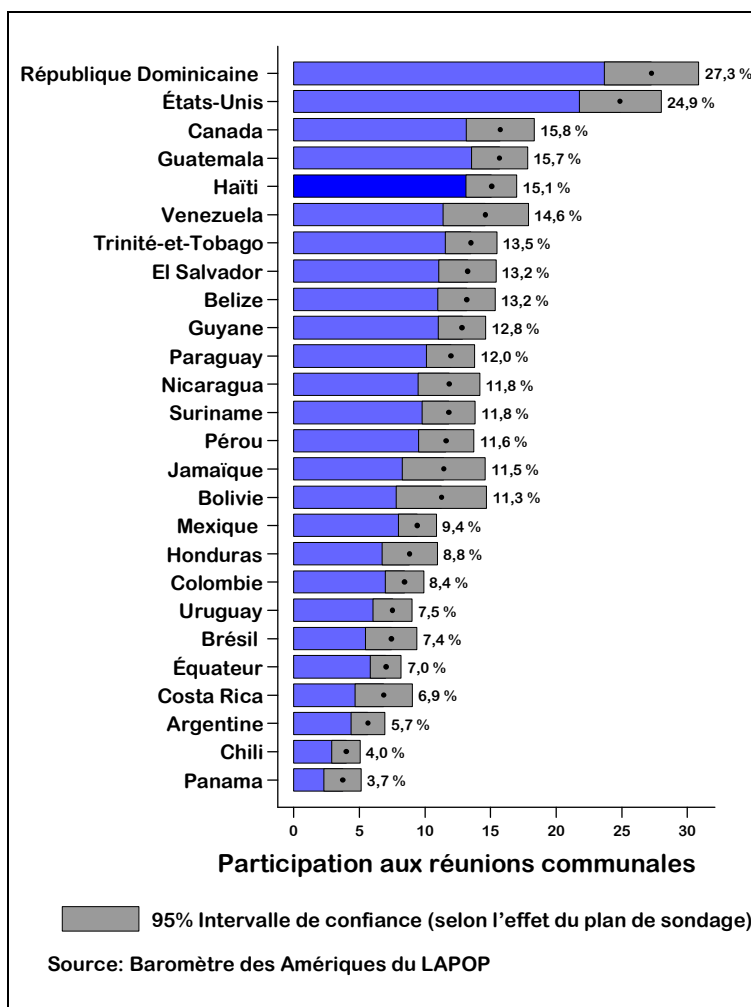


Figure VIII.8. Participation aux réunions communales dans une perspective comparative

Participation aux réunions communales avant et après le séisme

Est-ce que le séisme a provoqué des variations dans le taux de participation aux réunions communales en Haïti? La figure VIII.9 démontre que le taux de participation a seulement légèrement augmenté au cours de la période 2006-2010, sans écart statistiquement significatif.

Ainsi, ces premiers résultats laissent croire que la participation aux réunions locales est demeurée stable en Haïti, après le séisme de 2010.

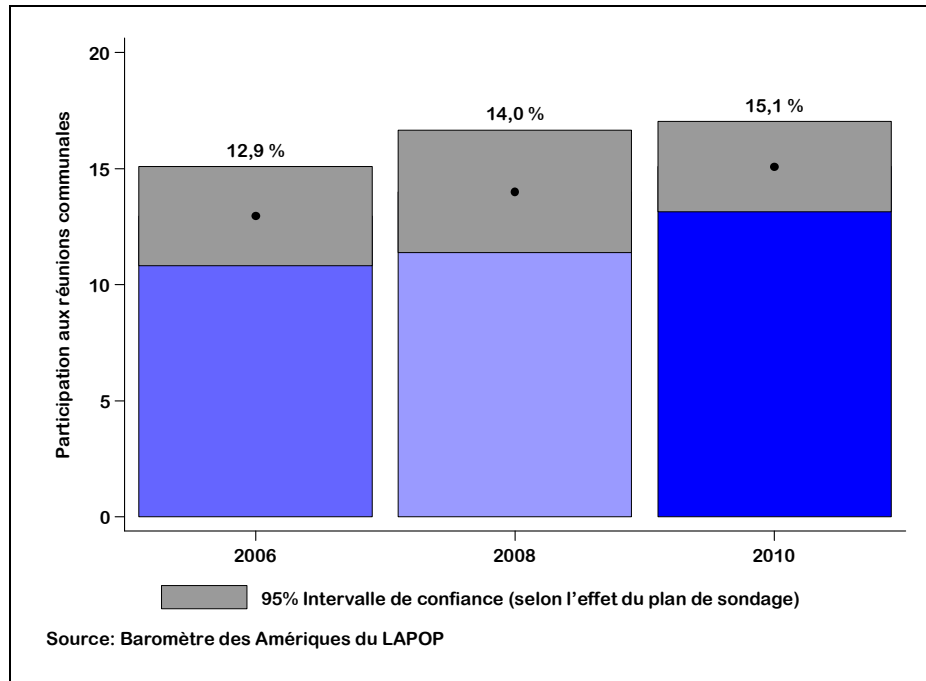


Figure VIII.9. Participation aux réunions communales selon l'année

Lorsque l'échantillon est réparti entre les communes touchées et épargnées, des résultats identiques sont obtenus (voir la figure VIII.10). Ce qui confirme que le séisme n'a pas eu d'impact sur la participation aux réunions communales. Même si la participation dans les communes touchées a augmenté entre 2008 et 2010, cet effet n'est pas statistiquement significatif.

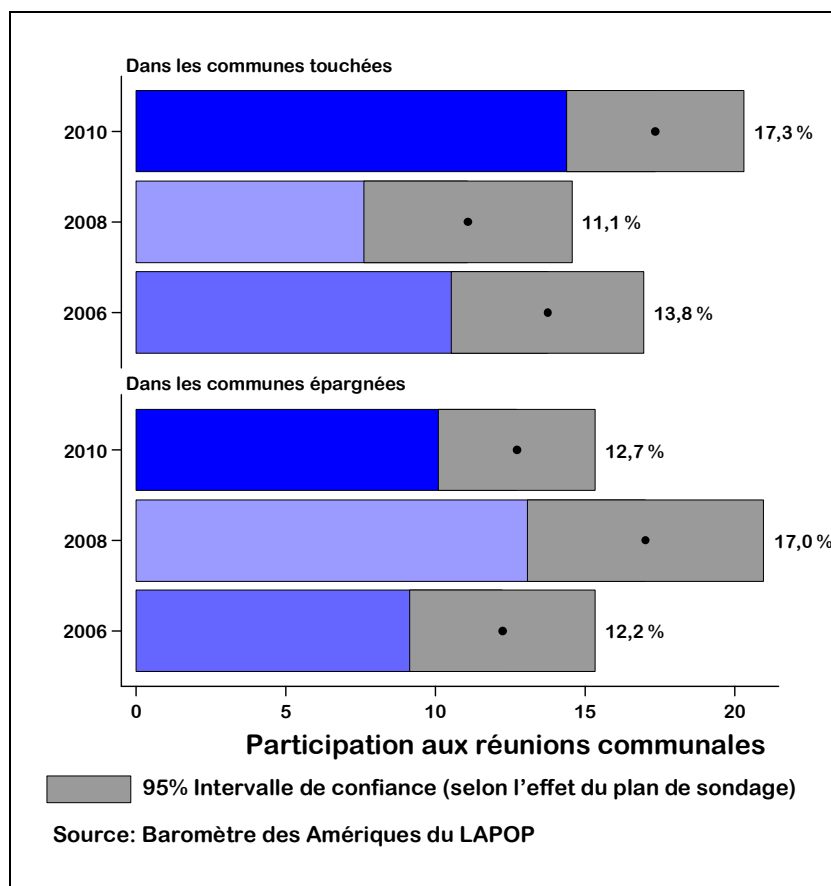


Figure VIII.10. Participation aux réunions communales dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Participation à des manifestations

Le questionnaire du sondage de 2010 en Haïti comprend la question suivante pour mesurer la participation à des manifestations publiques:

PROT3. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à une manifestation ou à une marche de protestation?

(1) Oui (2) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Participation à des manifestations dans une perspective comparative

La figure VIII.11 indique qu'Haïti affiche le taux le plus élevé de participation à des manifestations publiques parmi les pays étudiés dans le sondage de 2010 avec 17,2 % de la population qui a déclaré avoir participé à une manifestation au cours des 12 derniers mois. L'Argentine affiche également un taux élevé, avec 15,4 %. Par contre, la Guyane et la Jamaïque ont les plus faibles pourcentages avec moins de 4 % de leur population qui a participé à des manifestations. Dans l'ensemble, les résultats de ce chapitre indiquent qu'en comparaison aux autres pays, la participation à la fois à des organismes communautaires et à des manifestations est tout de même élevée en Haïti.

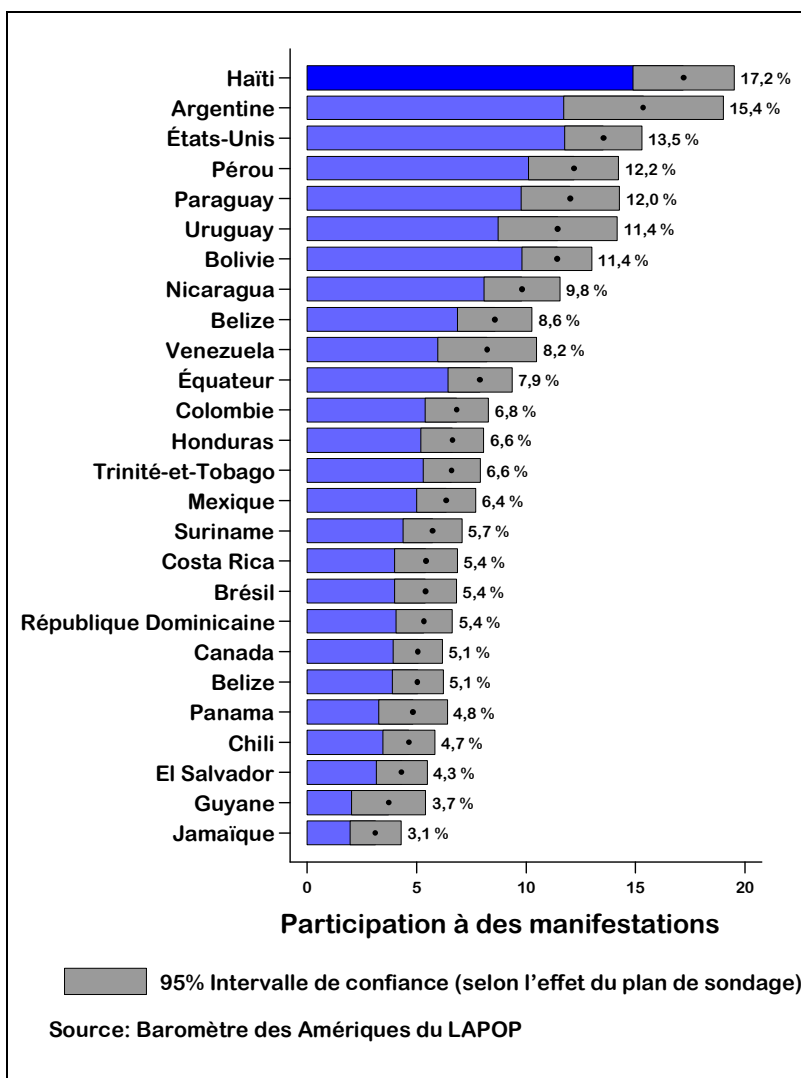


Figure VIII.11. Participation à une manifestation ou une marche de protestation dans une perspective comparative

Participation à des manifestations avant et après le séisme

La participation à des manifestations a-t-elle augmenté après le séisme en Haïti? La figure VIII.12 indique que le pourcentage de la population qui a affirmé avoir participé à une marche de protestation a seulement augmenté légèrement, soit d'environ 15 % en 2006 et en 2008 à 17,2 % en 2010. Donc, lorsque les statistiques à l'échelle nationale sont étudiées, le séisme ne semble avoir eu aucun effet sur la participation à des manifestations.

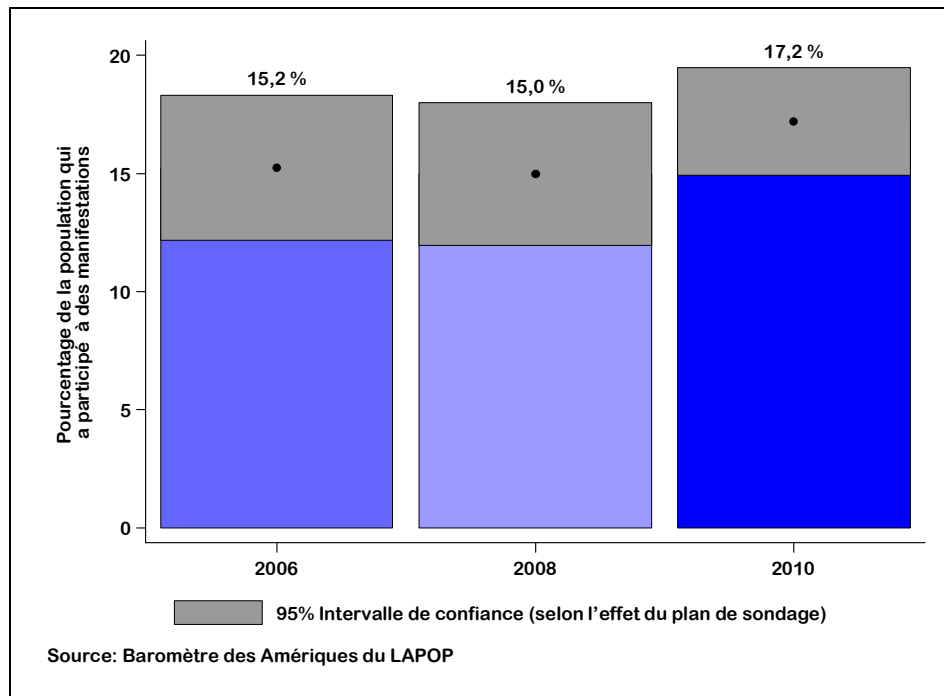


Figure VIII.12. Participation à des manifestations selon l'année

La figure VIII.13 indique qu'il n'y a pas d'écart statistiquement significatif dans le taux de participation à des manifestations entre les communes touchées et épargnées. De plus, il n'y a aucun écart statistiquement significatif au sein de ces deux groupes de communes. Comme indiqué ci-dessous, ce n'est que lorsque nous examinons le taux de participation à des manifestations selon la condition de résidence que nous trouvons une preuve que le séisme a effectivement eu un effet sur la participation à des manifestations.

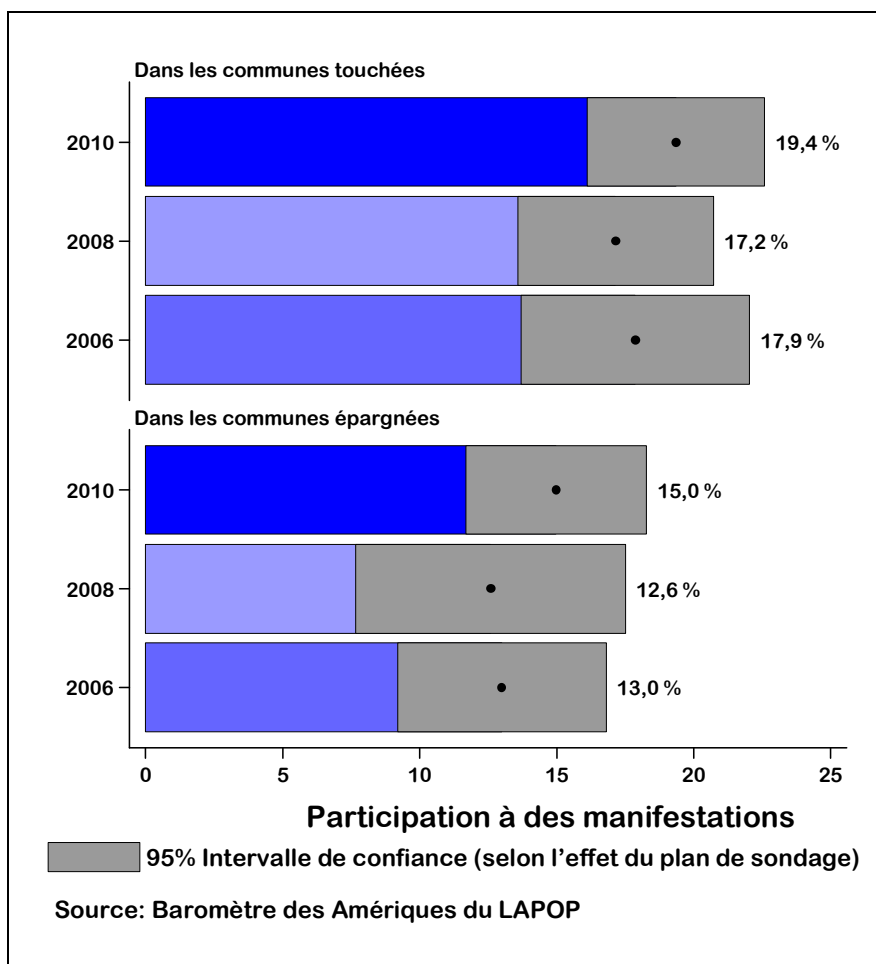


Figure VIII.13. Participation à des manifestations dans les communes touchées et épargnées selon l'année

Le fait d'avoir vécu le séisme et la participation à des manifestations

Dans cette partie, nous allons examiner si les citoyens qui ont été directement touchés par le séisme et qui ont été forcés de déménager dans des abris provisoires ou des tentes présentent des comportements politiques différents, plus précisément, une plus grande participation à des manifestations. Dans ce but, nous avons effectué une régression logistique, en utilisant le taux de participation à des manifestations (PROT3) en tant que variable dépendante. Les variables indépendantes qui ont été utilisées comprennent les variables de contrôle démographiques et sociodémographiques habituelles, telles que l'âge, le sexe, la scolarité, le lieu de résidence (zones urbaines vs rurales) et les quintiles de richesse. De plus, nous tenons compte de la condition de résidence (vivre dans des communes touchées, soit sous des tentes ou dans des maisons) en tant que variable indépendante. Les résultats du modèle de régression sont illustrés la figure VIII.14.

Comme on peut le constater à partir de ces résultats, toutes choses étant égales, les personnes plus riches et les personnes plus âgées sont plus susceptibles de participer à des manifestations en Haïti. De plus, les femmes sont moins susceptibles de participer à des

manifestations. Nous constatons également que les résidents des communes touchées vivant sous des tentes ont plus tendance à participer à des manifestations.

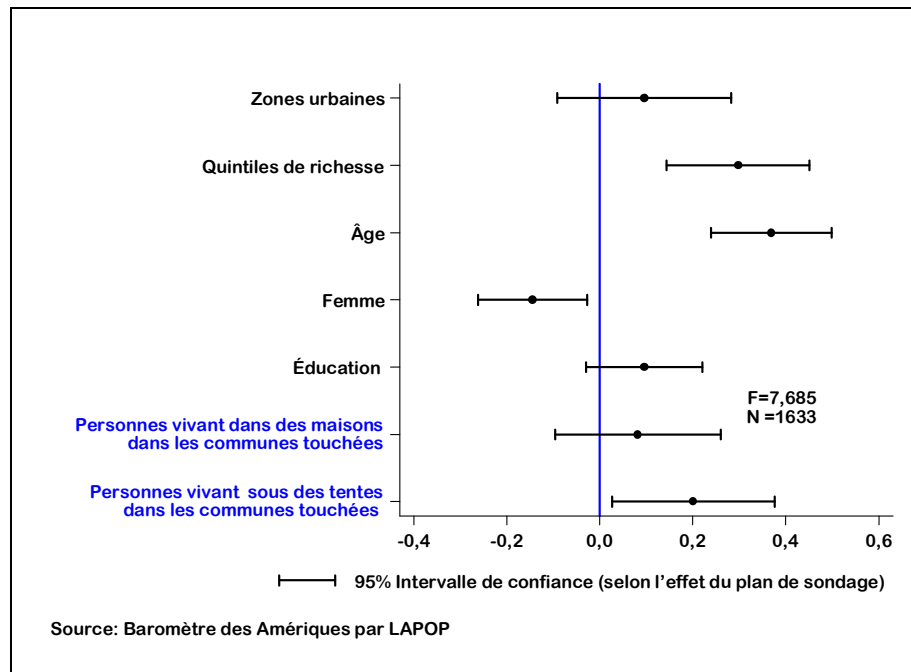


Figure VIII.14. Facteurs de participation à des manifestations

L'effet de la condition de résidence sur la participation à des manifestations est représenté graphiquement à la figure VIII.15. Le graphique illustre la moyenne du taux de participation selon la condition de résidence après avoir tenu compte de l'effet des variables de contrôle démographiques et socioéconomiques. Comme on peut le constater, le taux de participation à des manifestations est considérablement plus élevé parmi les citoyens vivant sous des tentes. Le quart des sondés vivant sous des tentes ont déclaré avoir participé à une marche de protestation. Le principal écart dans la participation à des manifestations est observé entre les personnes vivant sous des tentes et les résidents des communes épargnées.

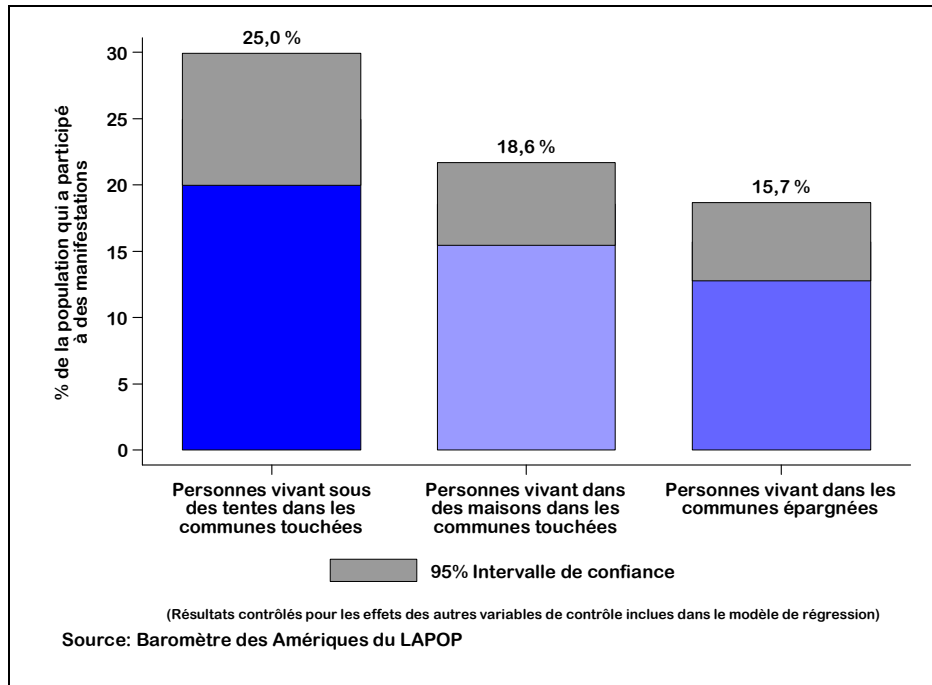


Figure VIII.15. Participation à des manifestations selon la condition de logement

Conclusions

Étant donné que le séisme en Haïti a fortement contribué à la misère, une grande proportion d'Haïtiens s'est tournée vers des organismes communautaires pour obtenir de l'aide. Donc, étant donné que le séisme a largement dépassé la capacité de l'état de répondre à leurs demandes, les citoyens se sont impliqués davantage dans des associations de citoyens, dans le but d'améliorer leur vie. Dans ce chapitre, nous avons constaté que dans les communes touchées par le séisme, un pourcentage plus élevé d'Haïtiens participe à des réunions d'amélioration de la communauté et des organisations liées à l'emploi, alors que simultanément, la participation à des réunions organisées par les gouvernements locaux est demeurée stable. Il a aussi été démontré qu'Haïti affiche le taux le plus élevé de participation à des manifestations dans les Amériques. Nous avons également constaté que les personnes ayant été durement touchées par le séisme et vivant sous des tentes sont devenues un groupe politique important qui présente le taux le plus élevé de participation à des manifestations.

Appendice

Facteurs de la participation à des comités d'amélioration de la communauté

Variables	Coefficients	(t)
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes	0,034	(0,34)
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons	0,224*	(2,29)
Scolarité	0,170*	(2,57)
Femme	-0,104*	(-2,39)
Âge	0,584*	(9,49)
Quintiles de richesse	-0,067	(-0,92)
Zones urbaines	0,008	(0,09)
Constante	-0,312*	(-3,69)
F = 14,45 Nombre d'obs. = 1634 * p<0,05		

Facteurs de participation à des manifestations

Variables	Coefficients	(t)
Personnes vivant dans des communes touchées sous des tentes	0,201*	(2,27)
Personnes vivant dans des communes touchées dans des maisons	0,082	(0,91)
Scolarité	0,096	(1,52)
Femme	-0,145*	(-2,43)
Âge	0,369*	(5,61)
Quintiles de richesse	0,298*	(3,83)
Zones urbaines / urbaines	0,095	(1,01)
Constante	-1,595*	(-18,30)
F = 7,68 Nombre d'obs. = 1633 * p<0,05		

Partie II: Qualité de vie et prestations des services de base en Haïti

Chapitre IX. Bien-être des citoyens en Haïti: une vue d'ensemble

Résumé: Ce chapitre fournit des données sur les conditions économiques alarmantes en Haïti. Des indicateurs objectifs et subjectifs révèlent que la majorité de la population en Haïti vit sous une tension économique extrême. Les données du Baromètre des Amériques indiquent que les citoyens en Haïti ont les opinions les plus négatives de leur situation économique personnelle de la région, en particulier ceux vivant dans des zones rurales et sans scolarité. Ce n'est pas surprenant puisque le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 sur Haïti indique également que la grande majorité des ménages ont un très faible revenu, car peu de citoyens peuvent se trouver un emploi dans le secteur formel. Les conditions de travail des femmes sont particulièrement alarmantes, puisque la plupart des femmes travaillent dans le secteur informel.

Introduction

Au-delà de la discussion sur ce qui permet à un pays d'améliorer son produit intérieur brut (PIB), dernièrement, le débat porte sur comment améliorer le bien-être des citoyens. À l'échelle macroéconomique, la croissance économique est jugée considérable pourvu qu'elle contribue à améliorer les conditions de vie de la population, en particulier le niveau de vie des pauvres. Dans la nouvelle approche du développement économique, la réduction de la pauvreté dans le monde en développement est considérée comme une inquiétude sur le plan des droits de la personne (Nelson, 2007) et l'état joue un rôle important dans la satisfaction des besoins économiques de base de ses citoyens.

Par conséquent, les définitions contemporaines du développement économique, inspirées par les écrits de Amartya Sen, lauréat du prix Nobel de l'économie, mettent l'accent sur le bien-être des individus plutôt que sur le PIB par habitant en tant qu'indicateur du progrès économique (Béranger et Verdier-Chouchane, 2007). Le «bien-être» des citoyens fait partie d'un concept général qui englobe de multiples aspects de la vie humaine, dont la disponibilité d'un revenu minimum par ménage pour s'offrir un repas nutritionnel pour n'en nommer qu'un (Sen, 2001). Les indicateurs non monétaires du bien-être comprennent un accès aux services de base qui peuvent améliorer la capacité des citoyens à jouir d'une vie normale et plaisante, tels que l'eau propre, l'électricité, l'éducation et les services de santé (Alkire et Santos, 2010; Arnand et Ravallion, 1993; Banque mondiale, 2004).

Néanmoins, selon la tendance moderne en développement économique, ce n'est pas seulement la possession de biens et services qui importe pour le développement. La façon dont les ressources économiques et les services de base sont répartis est également importante pour parvenir à des sociétés pacifiques et prospères. Les estimations nationales du développement économique et humain sont souvent surestimées en raison du fait qu'elles ne tiennent pas compte que les ressources ne sont pas uniformément réparties entre les individus (Foster, Lopez, Calva et Szekely, 2005). Pour cette raison, une mesure afin de ne pas tenir compte de l'effet d'inégalité à partir des mesures multidimensionnelles de développement, en particulier à partir de l'indice de développement humain (IDH), a tout récemment été mise au point (PNUD, 2010). Cette mesure est particulièrement importante afin de comprendre le bien-être des citoyens en Haïti, une société très inéquitable.

Grâce à cette documentation et dans le but d'étudier la qualité de vie en Haïti, dans la partie II de cette étude, nous examinons les aspects liés aux conditions économiques des citoyens et l'accès, la qualité et l'inégalité des services de base de ce pays. En 2010, le sondage du Baromètre des Amériques sur Haïti comprend pour la première fois des modules spécialement conçus pour étudier divers aspects du bien-être des citoyens, dont la qualité de l'emploi et la prestation des services de base. Le sondage de LAPOP offre trois avantages principaux sur les données existantes sur les conditions de vie en Haïti. Premièrement, alors que les sondages auprès des ménages et les données du recensement avant le séisme sont disponibles, le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 dresse un tableau de la situation économique et de la prestation des services de base au pays après le séisme.

Deuxièmement, contrairement à d'autres sources de données, le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 permet d'examiner la qualité de vie en Haïti en tenant compte des indicateurs objectifs et subjectifs du bien-être. Le sondage comporte des questions sur l'auto-évaluation des citoyens de leur situation économique personnelle ainsi que sur la qualité de la prestation des services de base. Comme nous le verrons, le sondage permet d'évaluer le degré de satisfaction des sondés pour chacun des services de base pris en considération dans le sondage et de recueillir leurs opinions sur leur économie personnelle. Troisièmement, le sondage de 2010 facilite l'étude des conséquences sociales et politiques des conditions de vie des citoyens en Haïti. Plus précisément, la partie II de l'étude examine les répercussions de la prestation des services de base sur le degré de satisfaction des citoyens à l'égard de la vie et sur les préférences en matière de politique publique.

La deuxième partie de l'étude est structurée de la façon suivante. Ce chapitre propose une vue d'ensemble de la qualité de vie en Haïti, selon les plus récentes mesures nationales multidimensionnelles du développement humain. Cela a pour but de comparer Haïti dans un classement avec les autres nations de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que du reste du monde au sujet du développement. De plus, en se basant sur le sondage du Baromètre des Amériques de 2010, ce chapitre étudie les mesures subjectives et objectives des conditions économiques des citoyens après le séisme. Le chapitre X de la partie II porte sur l'étude de la prestation des services de base au pays après le séisme.

Qualité de vie en Haïti: un tableau d'ensemble

Dans cette partie, nous examinons deux mesures nationales multidimensionnelles du bien-être pour évaluer les conditions de vie de la population en Haïti comparativement à celles des autres nations. La première mesure est le nouvel indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) de l'Université Oxford, disponible pour 104 pays dans le monde, dont seize sont situés dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (incluant Haïti). L'IPM repose sur 10 indicateurs, dont les aspects de l'éducation, de la santé et des autres services de base, tels que l'eau propre et l'électricité (Alkire et Santos, 2010).¹⁹ Par conséquent, ce nouvel indicateur fait appel à quelques-uns des mêmes aspects de bien-être examinés dans le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 sur Haïti.

¹⁹ L'IPM reflète à la fois l'incidence de la pauvreté (la proportion de la population qui est pauvre de plusieurs façons) et l'intensité moyenne de leur privation (la proportion moyenne des indicateurs dans lesquels ils sont défavorisés). Pour de plus amples renseignements sur l'IPM, visiter le site www.ophi.org.uk/ (en anglais seulement).

Le deuxième indicateur est l'indice de développement humain (IDH) du PNUD qui comprend la plupart des pays dans le monde et se compose de trois indices: le revenu national brut (RNB) par habitant, la scolarité et l'espérance de vie à la naissance.²⁰ L'IDH a été recalculé en 2010 pour tenir compte de l'inégalité dans la répartition des ressources, ce qui permet d'évaluer l'effet général de l'inégalité économique sur la qualité de vie en Haïti comparativement aux autres pays compris dans les sondages du Baromètre des Amériques. Il est intéressant de noter que les deux indices (l'IPM et l'IDH) dressent un tableau d'ensemble du pays avant le séisme et que, par conséquent, ils sont susceptibles de sous-estimer les problèmes d'Haïti. Dans cette partie, nous examinons les résultats de l'IPM et de l'IDH, dans cet ordre.

La figure IX.1 démontre que le taux de pauvreté d'Haïti est relativement élevé comparativement à d'autres nations dans le monde. Environ 57 % de la population d'Haïti est pauvre selon le taux de prévalence de l'IPM (voir la barre bleue). Haïti affiche un taux de pauvreté IPM semblable à celui de la République du Congo et du Bangladesh. Cependant, comparativement aux pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, le taux de pauvreté d'Haïti est de loin le plus élevé. Au Nicaragua, le deuxième pays le plus pauvre de la région, le taux de pauvreté est d'environ 41 %.

Tel que l'indique la ligne pleine à la figure IX.1 qui est le taux de prévalence traditionnel qui repose uniquement sur le revenu, la proportion des individus vivant dans la pauvreté en Haïti est sous-estimée. L'IPM produit un taux de pauvreté légèrement plus élevé qui démontre l'importance d'étudier les conditions de vie de la population d'Haïti en tenant compte de la prestation des services de base.

²⁰ L'IDH va de 0 à 1, la valeur la plus élevée indiquant le niveau de développement humain le plus élevé.

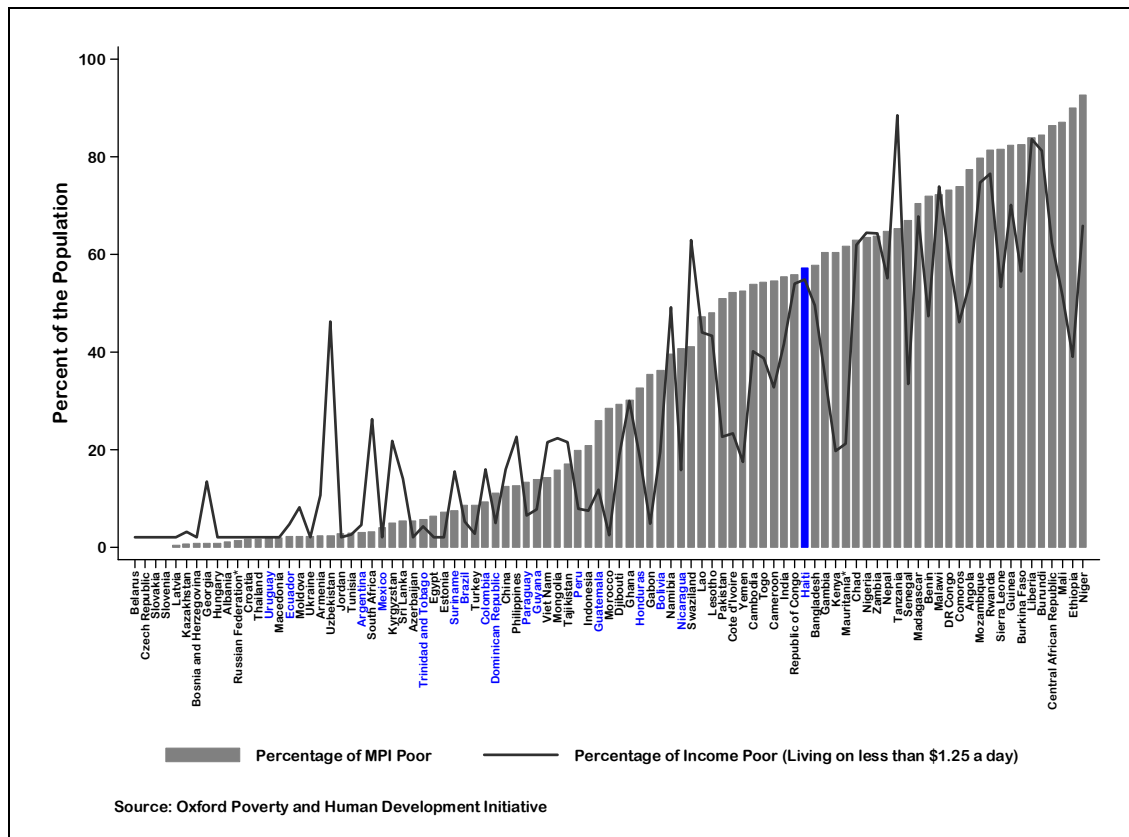


Figure IX.1. Pourcentage de la population vivant dans la pauvreté, selon l'IPM et le revenu selon les taux de prévalence

Nous allons maintenant examiner le développement d'Haïti selon l'IHD. En raison de son faible niveau de développement, Haïti est catégorisé comme étant un «pays à faible revenu». Lorsque l'IDH d'Haïti est comparé à celui des autres pays du sondage du Baromètre des Amériques en 2010, on peut encore une fois clairement observer qu'Haïti est la nation ayant le niveau de vie le plus faible de tout l'hémisphère occidental (voir la figure IX.2). L'estimation la plus récente de l'IDH pour Haïti est de 0,40 sur une échelle de 0 à 1.

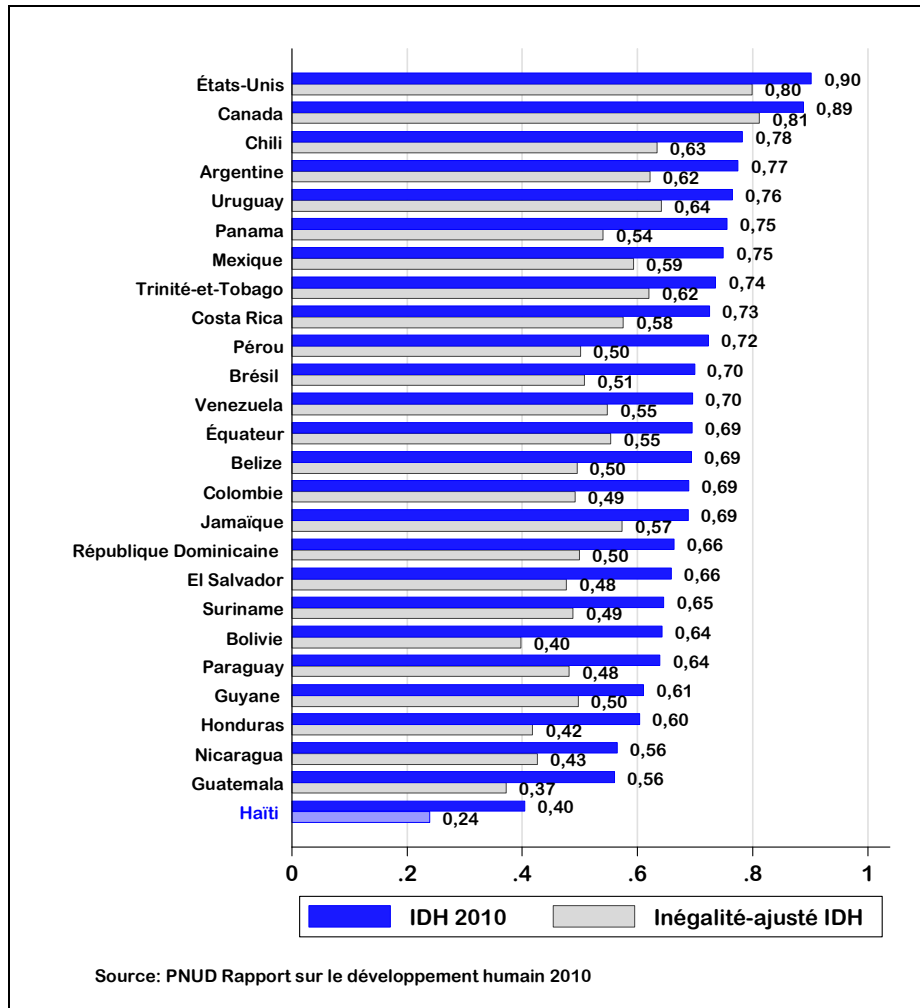


Figure IX.2. Classement des pays selon l’IDH et sur l’IDH révisé sans l’inégalité

La figure IX.2 indique également que l’IDH des pays d’Amérique latine et des Caraïbes diminue de façon significative lorsqu’on tient compte de l’ampleur de l’inégalité dans la répartition des ressources. Dans le cas d’Haïti, l’IDH chute de 0,40 à 0,24 point, soit la plus forte baisse de la région qui correspond à une diminution de 40 %. Par contre, au Canada et aux États-Unis, les pays avec le plus haut IDH et la plus faible inégalité de la région, une fois l’inégalité retirée du calcul, l’IDH diminue respectivement de seulement 8,9 et 11,1 points de pourcentage. Tout compte fait, en raison de son degré élevé d’inégalité, Haïti affiche le plus faible IDH et la plus grande décroissance de développement humain des Amériques.

Dans les pages qui suivent, nous examinons la qualité de vie en Haïti après le séisme de façon plus détaillée, telle que perçue par les citoyens, selon leur condition économique personnelle, répartie géographiquement et selon les différentes sous-populations, en tenant compte de ces indicateurs agrégés à l’échelle nationale d’après les données du Baromètre des Amériques.

Perceptions de la situation économique personnelle

Nous commençons par examiner les perceptions des Haïtiens de leur situation économique personnelle après le séisme. En 2010, le Baromètre des Amériques a demandé aux sondés d'évaluer leur situation économique personnelle à l'aide de la question suivante:

IDIO1. Dans l'ensemble, comment décririez-vous votre situation économique? Diriez-vous qu'elle est très bonne, bonne, ni bonne ni mauvaise, mauvaise ou très mauvaise?

(1) Très bonne (2) Bonne (3) Ni bonne ni mauvaise (passable) (4) Mauvaise (5) Très mauvaise

Étant donné le taux élevé de pauvreté en Haïti, il n'est pas étonnant que la majorité de la population considère leur situation économique personnelle comme «mauvaise» ou «très mauvaise». Comme on peut le constater à la figure IX.3, un peu plus de 60 % de la population a une opinion négative de leur situation économique personnelle.

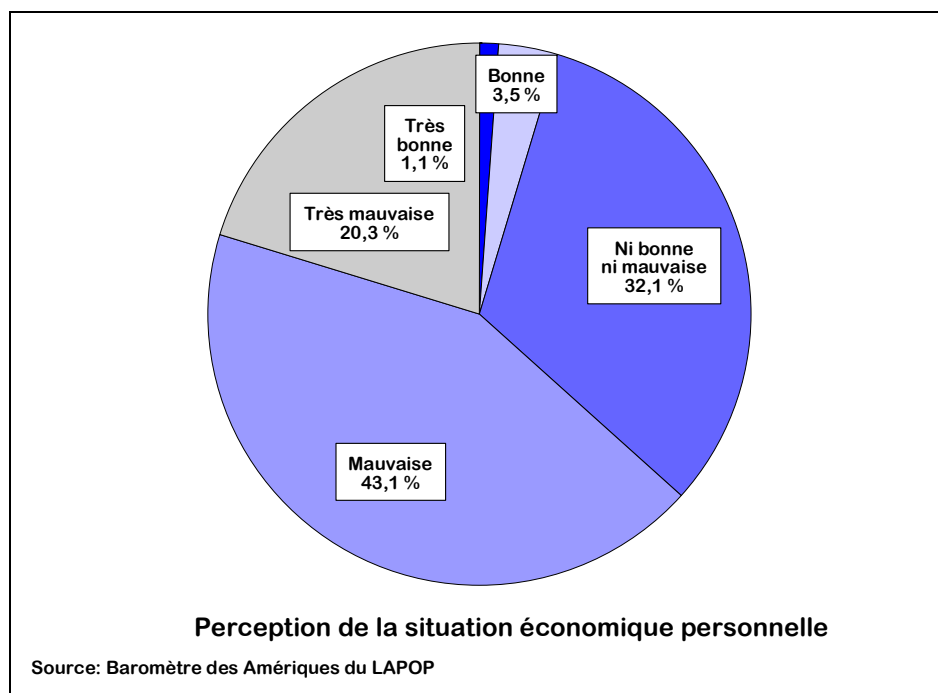


Figure IX.3. Évaluation de la situation économique personnelle

La figure IX.4 présente le classement des pays, basé sur les réponses à la question IDIO1 reportées sur une échelle de 0 à 100. Les valeurs les plus élevées indiquent les perceptions les plus positives de la situation économique personnelle. Comme prévu, Haïti affiche le deuxième plus faible pointage comparativement aux autres pays du sondage du Baromètre des Amériques. Avec une moyenne de 30,5 points, Haïti se classe loin derrière le deuxième pays avec le plus faible pointage. Donc, les perceptions des citoyens quant à leur situation économique correspondent aux macrodonnées présentées dans la partie précédente. Les Haïtiens ont les pires conditions économiques des Amériques telles que déterminées non seulement par les mesures de l'IDH et du IPM, mais également par l'évaluation des citoyens de leur propre condition économique.

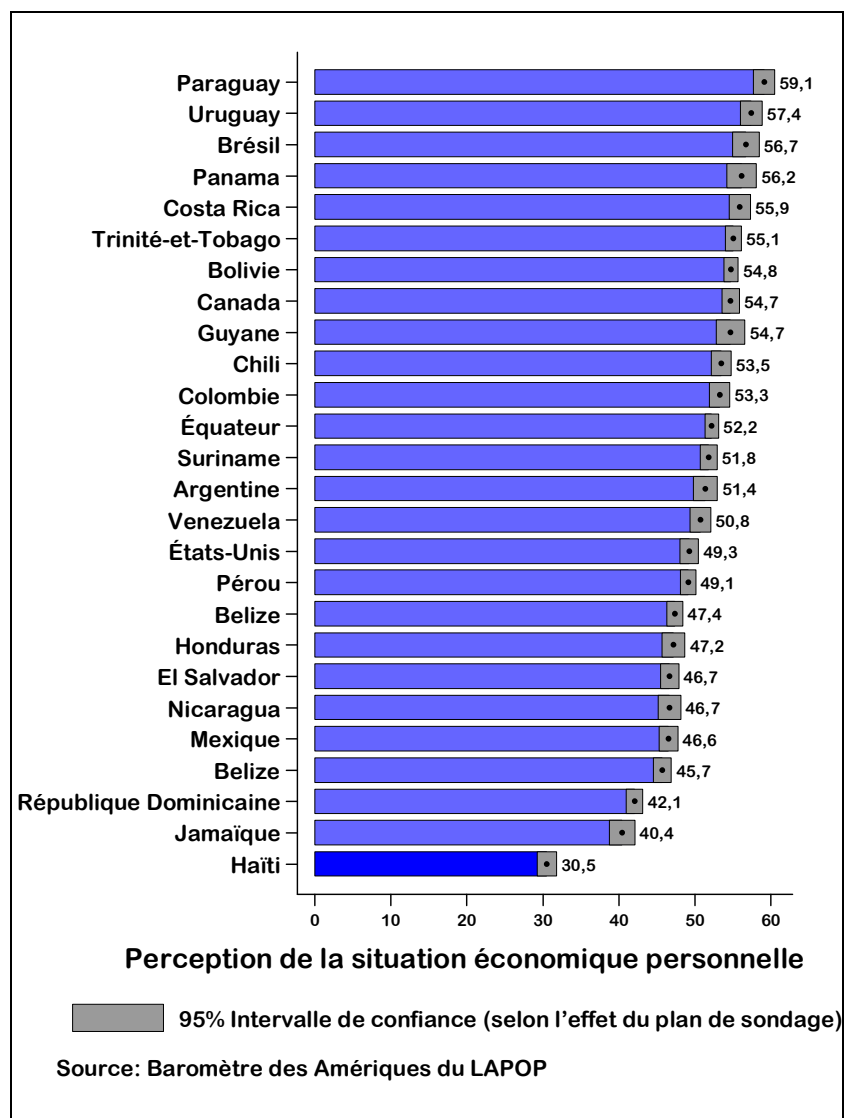


Figure IX.4. Évaluation des sondés de leur situation économique personnelle

La figure IX.5 examine les perceptions de la situation économique personnelle de sous-populations précises. Les écarts selon le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge sont évalués. Comme en témoignent les intervalles de confiance qui se chevauchent, la plupart des variables ne démontrent aucun écart significatif, à l'exception de la scolarité et du lieu de résidence. Uniquement les personnes avec une scolarité de niveau supérieur ont une opinion considérablement plus positive de leur situation économique avec une moyenne de 39,4 points sur une échelle de 0 à 100. Par ailleurs, les citoyens sans instruction formelle présentent le plus faible pointage (16,7 points). Le bien-être économique des citoyens varie également selon les différentes zones du pays. Les citoyens en zones rurales semblent avoir les pires conditions économiques d'après leur propre perception de leur situation économique.

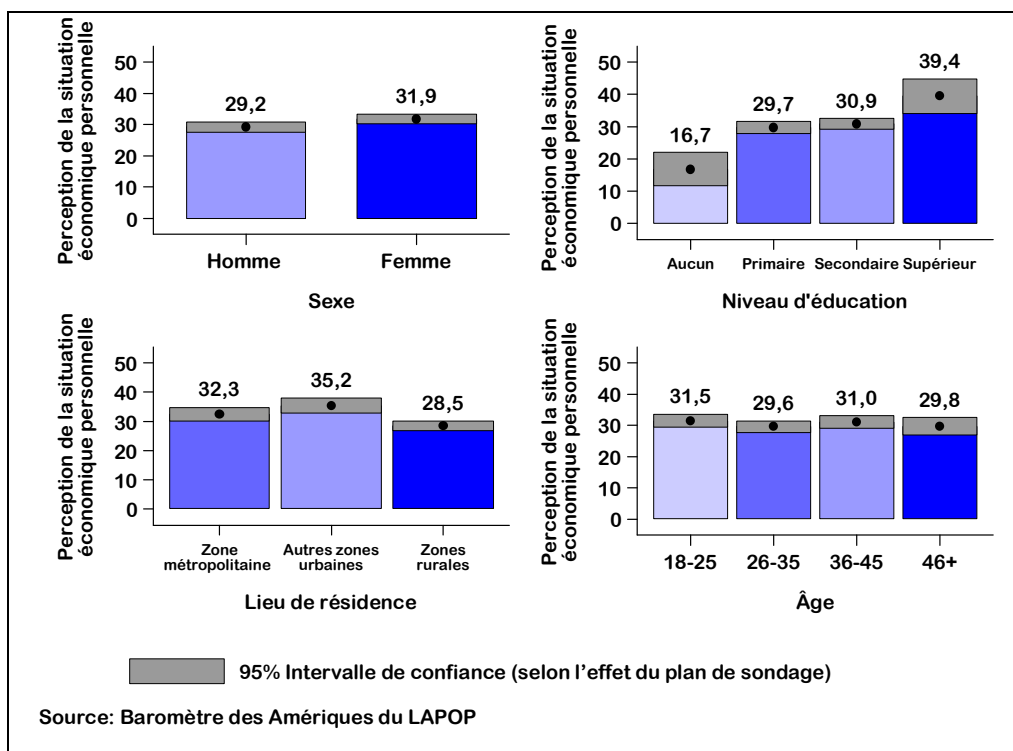


Figure IX.5. Évaluation de la situation économique personnelle selon les sous-populations

Les mesures objectives de la situation économique, calculées d'après les données recueillies par le LAPOP après le séisme, indiquent que la condition économique de la population en Haïti est critique. Deux mesures objectives du bien-être économique sont examinées ci-après : le revenu du ménage et la qualité de l'emploi.

Revenu du ménage

Les participants au sondage de LAPOP devaient indiquer (en choisissant en privé un nombre sur une carte) la fourchette de revenu dans laquelle se situe le revenu total de leur ménage, plutôt que de déclarer un montant d'argent précis. Grâce à cette procédure, LAPOP cherche à minimiser l'absence de réponse et, avec un peu de chance, la sous-déclaration ou la surdéclaration. La question se lit comme suit:

Q10. Dans quelle fourchette le montant du revenu mensuel total de votre ménage se situe-t-il en incluant les envois de fonds de l'étranger et les revenus des adultes et des enfants?

La figure IX.6 illustre la distribution du revenu du ménage en Haïti d'après les réponses obtenues à cette question. Les données révèlent que plus de 50 % des ménages en Haïti vivent avec moins de 75 dollars américains par mois. Ces résultats sont vraiment inquiétants et renvoient aux conclusions présentées dans les parties précédentes de ce chapitre. Les difficultés économiques touchent la majorité de la population en Haïti.

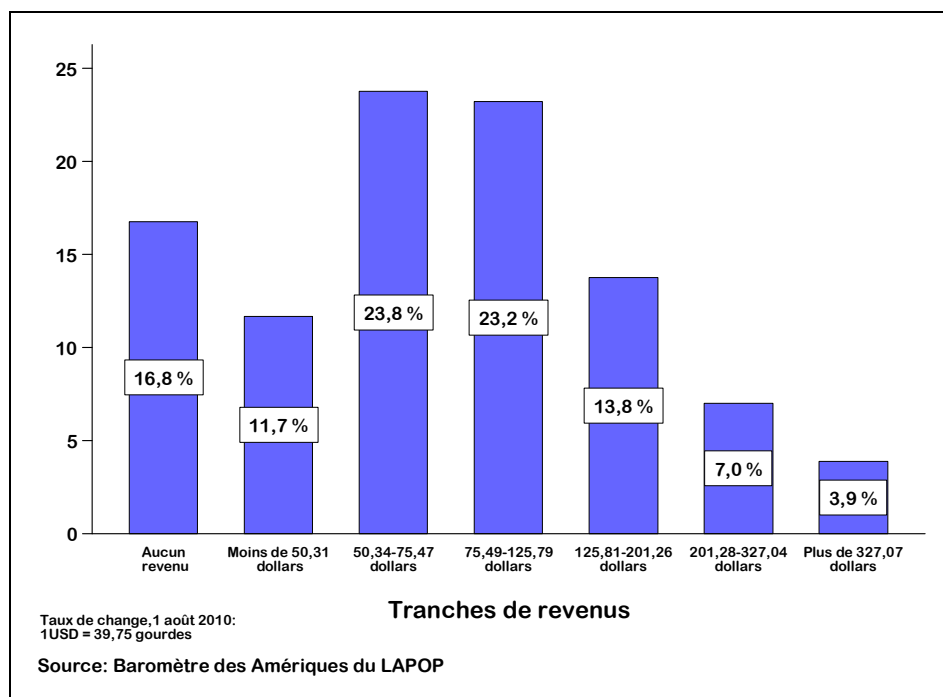


Figure IX.6. Distribution du revenu du ménage en Haïti

Qualité de l'emploi

Enfin, afin d'examiner davantage les conditions économiques de la population en Haïti, un module spécial sur la qualité de l'emploi et sur le statut de l'emploi était compris dans le sondage de 2010. Le tableau IX.1 indique que seulement 34,5 % des sondés n'avaient pas d'emploi lors du sondage, 47,9 % d'entre eux en avaient un et 17,6 % se sont identifiés en tant qu'étudiants ou retraités. Parmi les 47,9 % des sondés qui ne travaillaient pas, 56,5 % ont affirmé qu'ils étaient activement en recherche d'emploi. De plus, lorsque la qualité des emplois est évaluée, nous constatons que 55,7 % de ceux qui travaillaient avaient un emploi de mauvaise qualité ou ils travaillaient dans un secteur informel de l'économie.

Nous avons déterminé que les employés du secteur informel sont ceux qui travaillent dans le secteur privé sans contrat de travail ni assurance-maladie de leurs employeurs (les employeurs et les propriétaires d'entreprises sont exclus). Cette définition de ce caractère informel met l'accent sur la «qualité de l'emploi» ou le bien-être des travailleurs et, par conséquent, elle porte principalement sur l'accès des travailleurs à l'assurance-maladie et sur la durée d'un contrat formel plutôt qu'aux caractéristiques des firmes ou des entreprises, telles que leur taille et leurs problèmes de réglementation, ou au bien-être des employeurs. Cette mesure est fondée sur la nouvelle approche axée sur la «qualité de l'emploi» (bien-être du travailleur) ou la «protection sociale» (Guillermo Perry, 2007).

Tableau IX.1. Échantillon de 2010: Statut d'emploi

	%	IC 95 %
Travaille	34,5	[32,0-37,1]
<i>Travailleurs formels</i>	44,3	[39,6-49,1]
<i>Travailleurs informels*</i>	55,7	[50,9-60,4]
Ne travaille pas	47,9	[45,2-50,6]
<i>Recherche activement un emploi</i>	56,5	[52,4-60,6]
<i>S'occupe de l'entretien de la maison</i>	31,5	[28,1-35,2]
<i>Ne travaille pas et ne recherche pas d'emploi</i>	11,9	[9,6-14,8]
Étudiants ou retraités	17,6	[15,8-19,6]

Les travailleurs informels sont des personnes qui travaillent dans le secteur privé sans contrat ni assurance-maladie de leur employeur (sans tenir compte des employeurs et des propriétaires d'entreprises).

De plus, un écart important a été constaté quant à la qualité de l'emploi entre les femmes et les hommes. Le graphique de gauche à la figure IX.7 indique que 30,7 % des femmes travaillaient comparativement à 38,3 % des hommes. Parmi les 30,7 % de femmes qui travaillaient, 63,4 % travaillaient dans le secteur informel et 36,6 % dans le secteur formel. Par ailleurs, les hommes qui avaient un emploi étaient également répartis entre les secteurs formel et informel. Donc, une plus grande majorité de femmes au travail avaient un emploi de mauvaise qualité telle que mesurée par l'emploi dans le secteur informel.

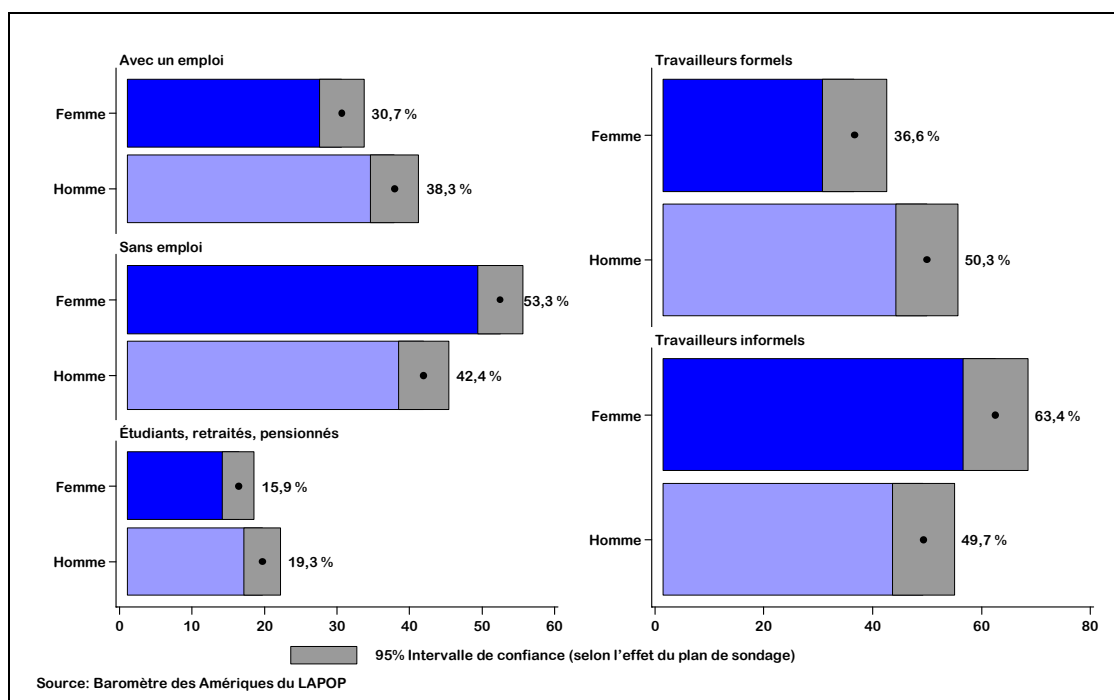


Figure IX.7. Situation d'emploi selon le sexe

Conclusion

Ce chapitre a démontré que les conditions économiques en Haïti sont inquiétantes. Des indicateurs objectifs et subjectifs révèlent que la majorité de la population en Haïti vit sous une tension économique extrême. Les mesures multidimensionnelles du bien-être indiquent que les citoyens en Haïti ont de loin la plus faible qualité de vie de l'hémisphère occidental. De même, les données du Baromètre des Amériques indiquent que les citoyens en Haïti ont une perception de leur situation économique personnelle la plus négative de la région, en particulier ceux vivant dans des zones rurales et sans scolarité. Ce n'est pas surprenant puisque le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 sur Haïti indique également que la grande majorité des ménages ont un très faible revenu, car peu de citoyens peuvent se trouver un emploi dans le secteur formel de l'économie. Les conditions de travail des femmes sont particulièrement mauvaises, puisque la plupart des femmes travaillent dans le secteur informel.

Chapitre X. Qualité de vie et prestations des services de base en Haïti

Résumé: Ce chapitre traite de l'ampleur de la pauvreté et par conséquent de la qualité de vie en Haïti telle que dépeinte par l'accès, la qualité et l'inégalité des services de base au pays après le séisme. L'étude démontre que plus de la moitié de la population (53,2 %) n'avait pas d'accès direct à l'électricité après le séisme. De même, en ce qui a trait au service d'eau, seulement 40,1 % de la population a accès à l'eau courante. De façon générale, la région métropolitaine et d'autres zones urbaines reçoivent constamment de meilleurs services que les zones rurales. Ces résultats déconcertants constituent la preuve du défi auquel font face les institutions nationales et internationales impliquées dans la reconstruction et le développement du pays. Ce chapitre porte également sur les mauvaises conditions de vie en Haïti, évaluées par l'accès restreint et la mauvaise qualité des services de base, qui amènent les citoyens à être moins satisfaits de leur vie. Dans l'ensemble, les conclusions laissent croire que, étant donné le faible degré de confiance des citoyens envers le gouvernement et, par conséquent, le faible soutien du rôle de l'état dans la lutte à la pauvreté, toute stratégie de développement mise en œuvre au pays est plus susceptible de donner des résultats si elle implique la participation du secteur privé et des organismes non gouvernementaux combinée à des efforts visant à renforcer la capacité des institutions gouvernementales.

Introduction

Ce chapitre traite de l'état de la prestation des services de base en Haïti. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, la prestation des services de base est un élément important des mesures multidimensionnelles de la pauvreté et de la qualité de vie. Ce chapitre porte sur l'examen des aspects reliés à l'accès, la qualité et l'inégalité des services de base en Haïti. Il est divisé en six parties. La première partie traite de la prestation des services d'eau et d'électricité en Haïti. La deuxième et la troisième partie portent respectivement sur l'évaluation des indicateurs des services de santé et d'éducation. La quatrième partie examine les résultats d'un autre aspect d'une importance critique du bien-être, la sécurité alimentaire. Ensuite, les conséquences de la prestation des services de base en Haïti sur le degré de satisfaction à l'égard de la vie sont examinées. Finalement, la dernière partie traite des opinions des citoyens sur le rôle du gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des pauvres. Elle porte également sur les répercussions des résultats sur la lutte à la pauvreté avec un degré de confiance traditionnellement faible envers les institutions gouvernementales.

Les services d'eau et d'électricité

Le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 sur Haïti comprend une série de questions afin d'évaluer l'état des services d'électricité et d'eau au pays. Plus précisément, elles analysent ces trois aspects:

- 1) L'**accessibilité** ou l'étendue des services actuellement disponibles pour les citoyens. L'universalité des services étant évidemment l'objectif ultime du développement.

- 2) La **qualité** mesurée par la prestation des services et la satisfaction des citoyens des services d'eau et d'électricité.
- 3) L'**inégalité** dans l'accès illustré par les différences en matière d'accessibilité des services entre les riches et les pauvres ainsi qu'entre les régions du pays.

Ces trois aspects sont d'abord évalués pour le service d'électricité et ensuite pour le service d'eau.

Service d'électricité

Même s'il est bien connu que l'approvisionnement en électricité est rare en Haïti, les pages subséquentes traitent de l'ampleur du problème après le séisme et de la population la plus touchée par le manque d'accès ou l'irrégularité dans la prestation de ce service.

Accès à l'électricité

Le sondage comprenait la question suivante sur l'accès des familles à l'électricité:

PS3. Est-ce que votre logement est connecté à l'alimentation électrique publique?
(1) Oui (2) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Les résultats sont certainement consternants. Plus de la moitié de la population haïtienne (53,2 %) a déclaré qu'elle n'avait pas accès à l'électricité (voir la figure X.1). De plus, l'inégalité dans l'accès à ce service partout au pays est étonnante. Comme l'illustre le graphique de droite à la figure X.1, la probabilité d'avoir accès à l'électricité est fortement déterminé par le lieu de résidence. Dans les zones rurales, seulement 28,7 % des familles ont accès à une source publique d'électricité, comparativement à 68,4 % dans la région métropolitaine et 83,2 % dans les autres zones urbaines.²¹ Cependant, il faut noter que, principalement dans les zones urbaines, de nombreux ménages ont accès au service par des moyens illégaux sans avoir à payer, ce qui rend le service irrégulier.

²¹ La région métropolitaine comprend Port-au-Prince, Carrefour, Pétienville, Delmas, Tabarre, Cité Soleil et Kenscoff.

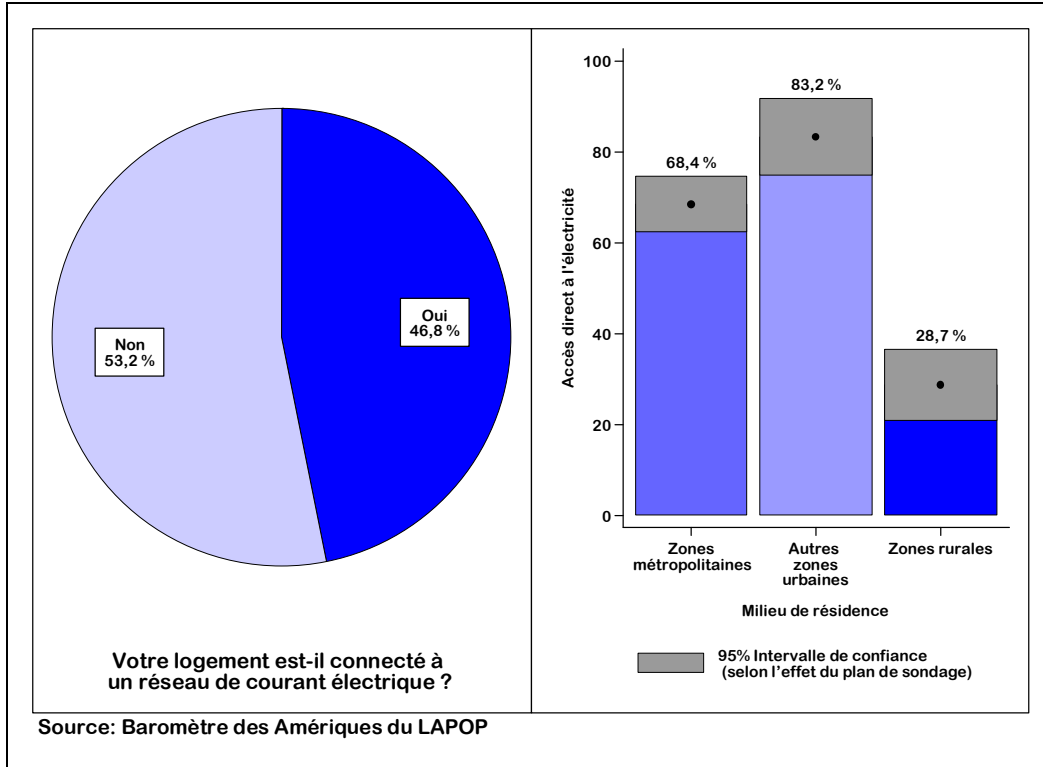


Figure X.1. Pourcentage des ménages qui a accès à l'électricité, 2010

Compte tenu de l'incidence considérable de l'inégalité économique sur le bien-être en Haïti, comme elle a été démontrée au chapitre précédent par la forte chute de l'IDH lorsque l'inégalité entre en ligne de compte, nous nous attendons à constater que l'accès aux services de base comme l'électricité variera considérablement entre les différentes régions du pays, mais également entre les gens relativement riches et les pauvres. La condition économique personnelle est mesurée ici à l'aide des «terciles de richesse» fondés sur la répartition des actifs des ménages.²² La figure X.2 illustre l'ampleur de l'inégalité dans l'accès au service d'électricité selon le lieu de résidence et la condition économique personnelle. Comme on peut le constater, l'écart entre les riches et les pauvres dans l'accès à l'électricité est très grand dans chacune des trois zones géographiques étudiées, mais l'inégalité est plus importante dans les zones rurales.

²² Pour une explication sur la façon dont est mesuré l'indice de richesse, voir Cordova (2009).

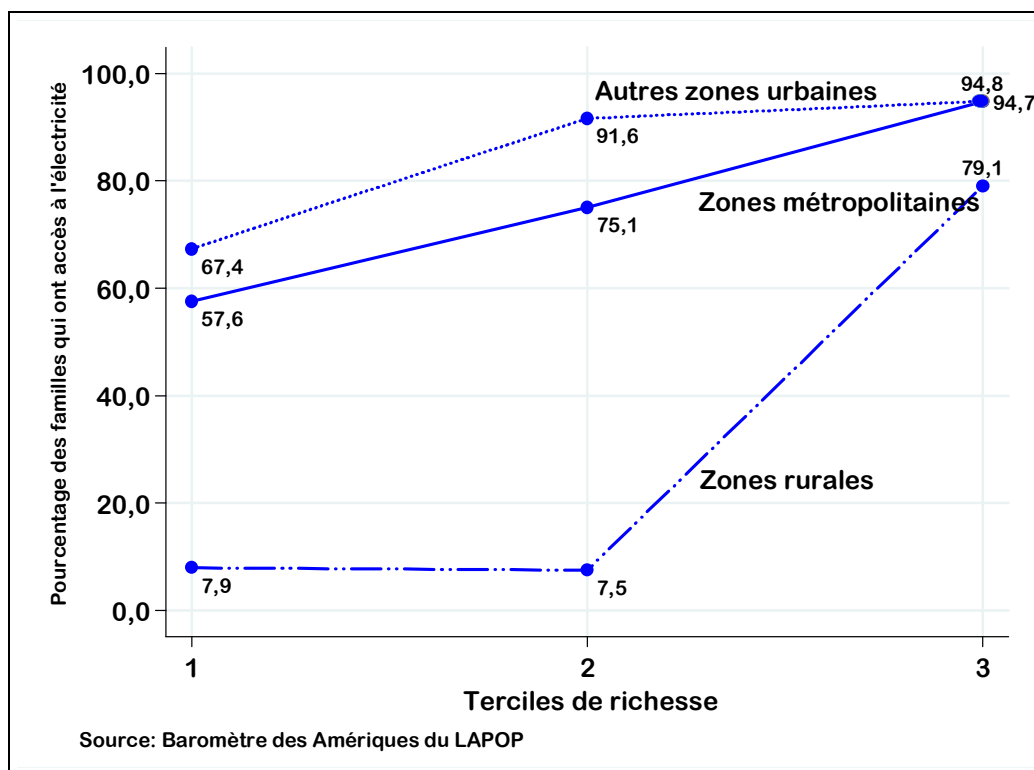


Figure X.2. Pourcentage des familles qui ont accès à l'électricité selon les terciles de richesse

Dans la région métropolitaine, 57,6 % des gens très pauvres ou des personnes du premier tercile de richesse ont accès à l'électricité, alors que 94,7 % des personnes au sommet de l'échelle économique y ont accès. De même, dans les autres zones urbaines du pays, 67,4 % des pauvres et 94,8 % des gens au sommet ont accès à l'électricité. En revanche, seulement 7,9 % des personnes du premier tercile de richesse qui vivent en zones rurales ont l'électricité, comparativement à 79,1 % de ceux du troisième tercile. Ce résultat indique que de façon générale, les personnes vivant dans des zones rurales sont moins susceptibles d'avoir l'électricité et que les pauvres des régions rurales ont de loin les pires conditions de vie. Alors que la majorité des personnes bien nanties profite de l'électricité en zones rurales, moins de 10 % des pauvres ont accès à ce service.

Qualité du service d'électricité

Tel que nous l'avons mentionné, la qualité de l'électricité est examinée en tenant compte de deux indicateurs : la fréquence à laquelle ce service est reçu et l'évaluation des citoyens de la qualité du service ou leur degré de satisfaction. Nous examinons chacun de ces deux indicateurs à tour de rôle.

Nous avons posé la question suivante au sujet de la fréquence du service aux personnes qui ont affirmé que leur maison était reliée à l'alimentation électrique publique:

PS4. Depuis les 6 derniers mois, environ combien d'heures par jour avez-vous eu l'électricité?

Le graphique de gauche à la figure X.3 présente la distribution de cette variable. Comme on peut le constater, le service d'électricité est irrégulier en Haïti. La vaste majorité des personnes qui ont accès à l'électricité ne l'ont que quelques heures par jour. Les pannes d'électricité sont une réalité quotidienne au pays. Plus de la moitié des 47 % de gens qui ont l'électricité profitent de ce service moins de 7 heures par jour, mais, comme l'indique le diagramme de droite à la figure X.3, l'écart est faible entre les régions quant au nombre d'heures moyen où l'électricité fonctionne. La région métropolitaine présente la plus faible moyenne du nombre d'heures pendant lesquelles l'électricité fonctionne (6,5), comparativement aux autres zones urbaines (7,9) et aux zones rurales (7,3).

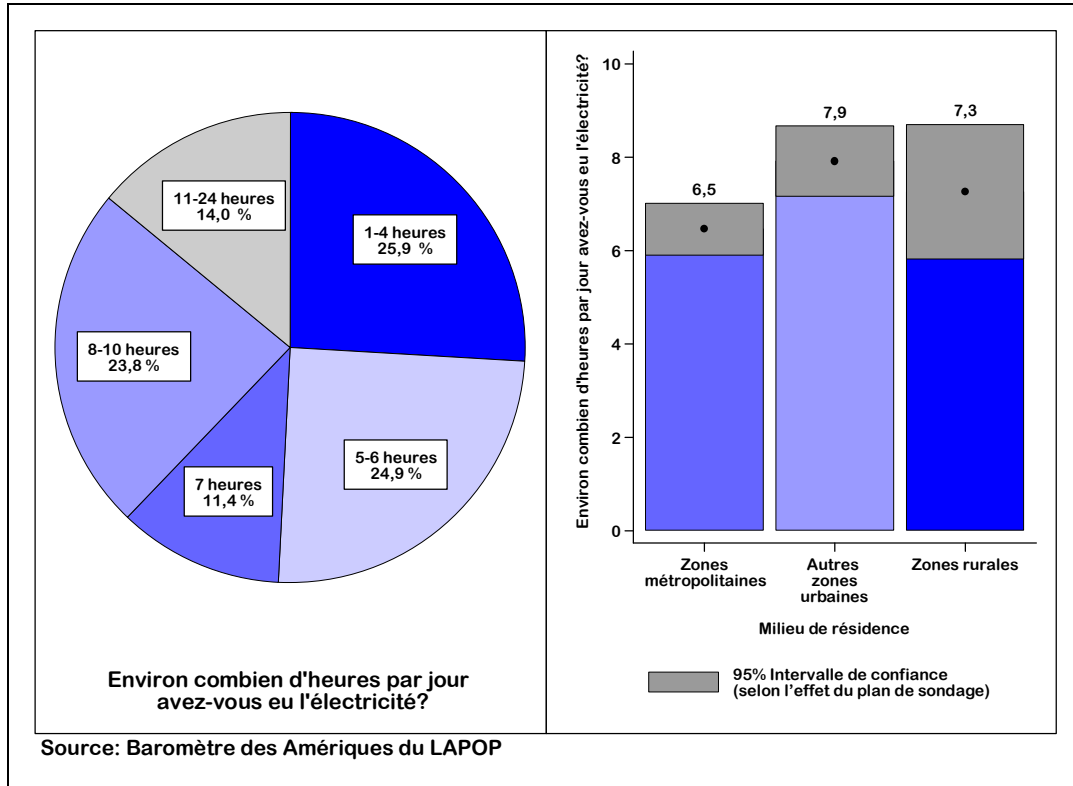


Figure X.3. Fréquence de la prestation du service d'électricité, 2010

En tenant compte de l'accès limité à l'électricité et des pannes, nous nous attendons à un faible degré de satisfaction envers ce service. Afin de recueillir les opinions des citoyens sur la qualité du service, nous avons posé la question suivante:

HAIACS4. De façon générale, comment décrieriez-vous la qualité des services d'électricité en Haïti? Diriez-vous que le service est (1) Très bon (2) Bon (3) Ni bon ni mauvais (4) Mauvais (5) Très mauvais (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Nous avons constaté qu'une importante proportion de la population a une opinion négative du service d'électricité au pays avec 53,6 % des citoyens qui le juge soit «très mauvais» (22,9 %), soit «mauvais» (30,7 %). Par ailleurs, 12,5 % de la population considère que les services d'électricité sont «bons» et seulement 1,6 % les jugent «très bons». Environ 32 % des

citoyens affirment que le service n'est «ni bon ni mauvais». Ces résultats sont présentés à la figure X.4.

Comme nous l'avons prévu, l'opinion des gens sur la qualité du service d'électricité varie selon les régions du pays. La variable a été reportée sur une échelle de 0 à 100 pour évaluer la moyenne du degré de satisfaction envers le service (voir le diagramme de droite à la figure X.4). Les personnes vivant dans des zones urbaines en dehors de la région métropolitaine ont une meilleure opinion du service d'électricité avec 49,3 points sur une échelle de 0 à 100. Les personnes vivant dans la région métropolitaine présentent un plus faible pointage (41 points), mais le degré de satisfaction est de loin le plus bas en zones rurales (27,5 points). La faible moyenne du degré de satisfaction envers les services d'électricité en zones rurales n'est pas surprenante, puisqu'une plus faible proportion de la population a accès à l'électricité dans cette zone, tel que nous l'avons mentionné.

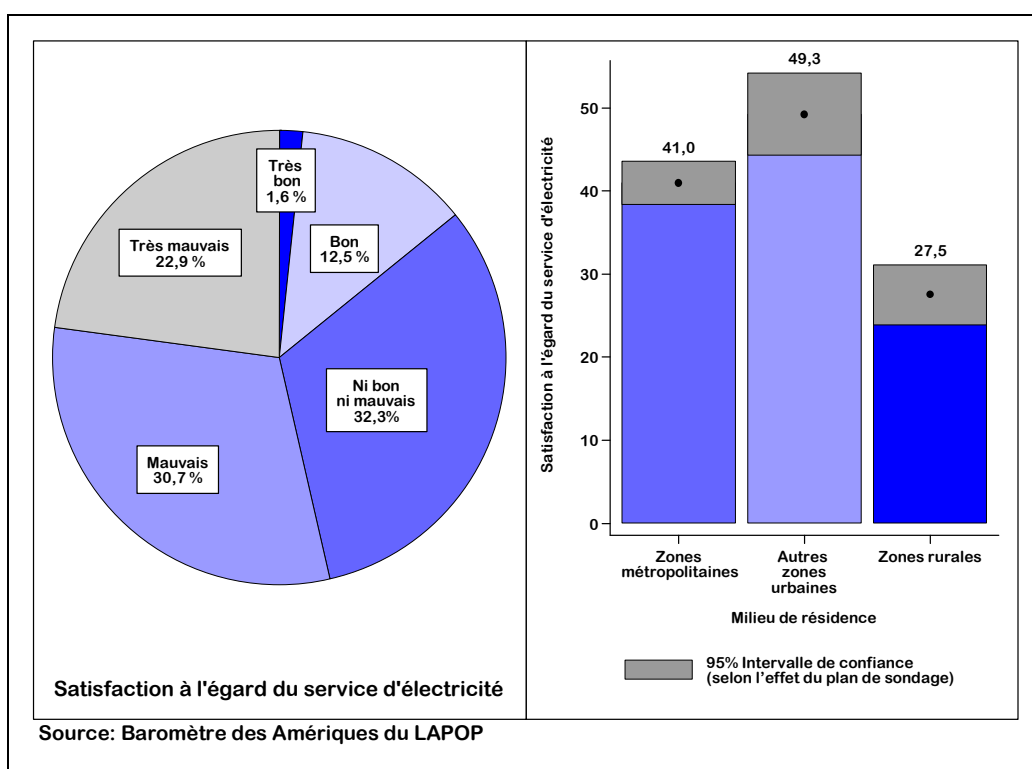


Figure X.4. Satisfaction moyenne envers les services d'électricité

Service d'eau

Accès à l'eau

Afin d'évaluer l'accès à l'eau courante, la question suivante a été posée dans le sondage du Baromètre des Amériques en 2010 sur Haïti:

PS1. Où prenez-vous l'eau que vous utilisez dans la maison?

- (1) Robinet dans le logement
- (2) Robinet dans la cour
- (3) Robinet chez le voisin
- (4) Fontaine publique
- (5) Achat par camion
- (6) Achat par seau
- (7) Eau de pluie
- (8) Puit dans la cour
- (9) Puit dans le quartier
- (10) Source, rivière ou ruisseau
- (11) Autre
- (88) Ne sais pas
- (98) Ne réponds pas

La figure X.5 illustre la distribution de cette question. Les résultats sont certainement inquiétants. Environ 44,4 % des sondés ont affirmé qu'ils utilisaient de l'eau provenant d'une source peu sûre comme des rivières, des ruisseaux, des sources ou des puits. Seulement 40,1 % de la population consomme l'eau courante ou obtient leur eau à l'une des quatre premières sources énumérées à la question PS1 et qui représentent habituellement moins de risques à la consommation. Ces résultats permettent d'expliquer la vulnérabilité aux épidémies comme le choléra qui s'est répandu au pays après le séisme en raison de l'utilisation d'eau de rivière contaminée.

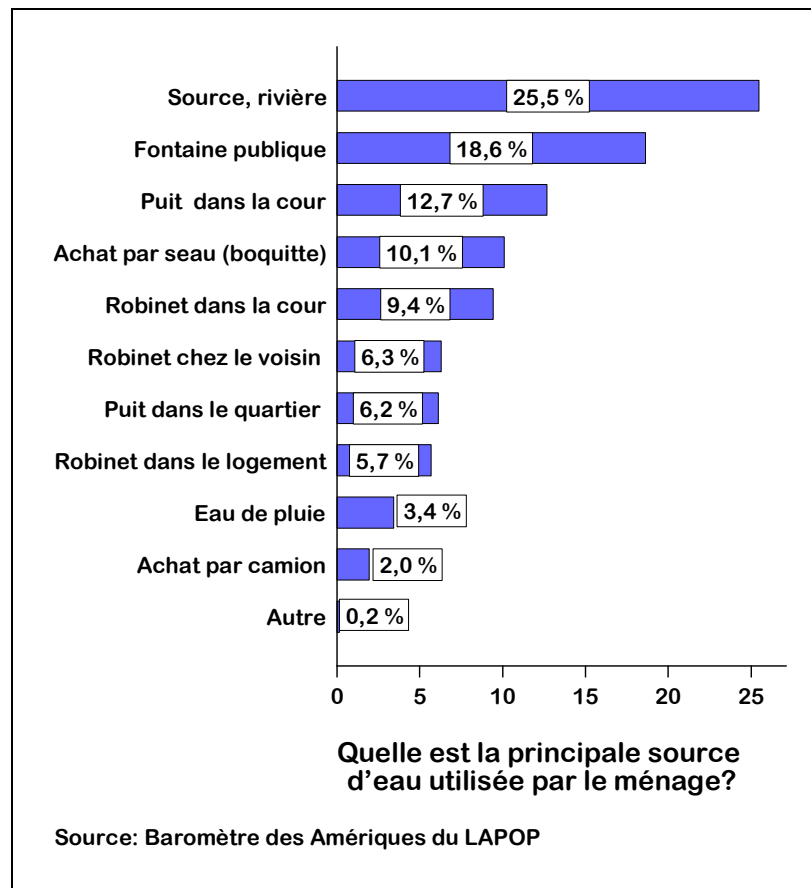


Figure X.5. Sources d'eau

De plus, comme pour l'électricité, l'inégalité dans l'accès à l'eau courante est très marquée dans toutes les régions du pays. L'accès à l'eau courante est très restreint dans les zones rurales. Seulement 22,9 % de la population a accès à l'eau courante dans les zones rurales (voir la figure X.6). Dans la région métropolitaine et dans les autres zones urbaines, il y a respectivement 68,1 % et 66,3 % de la population qui a accès à l'eau courante.

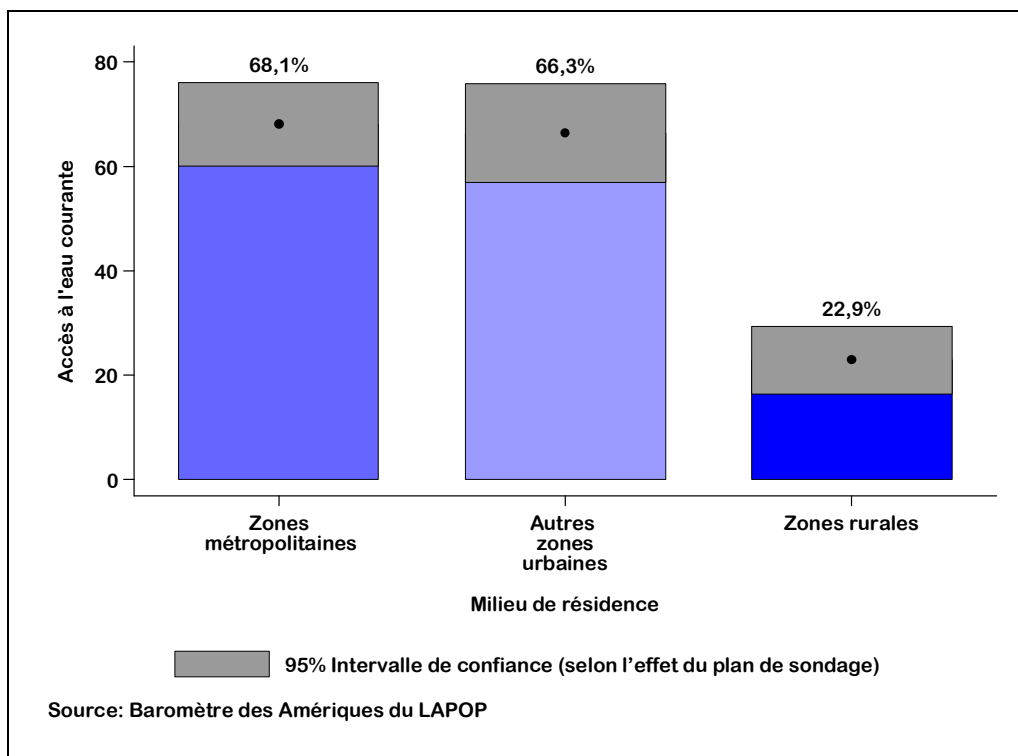


Figure X.6. Pourcentage de la population qui a accès à l'eau courante selon la région

La figure X.2 illustre graphiquement l'ampleur de l'inégalité dans l'accès au service d'eau courante selon le lieu de résidence et la condition économique personnelle. Comme pour les services d'électricité, l'écart dans l'accès à l'eau courante est très grand entre les riches et les pauvres dans chacune des trois zones géographiques étudiées, mais une fois de plus, l'inégalité est plus marquée dans les zones rurales.

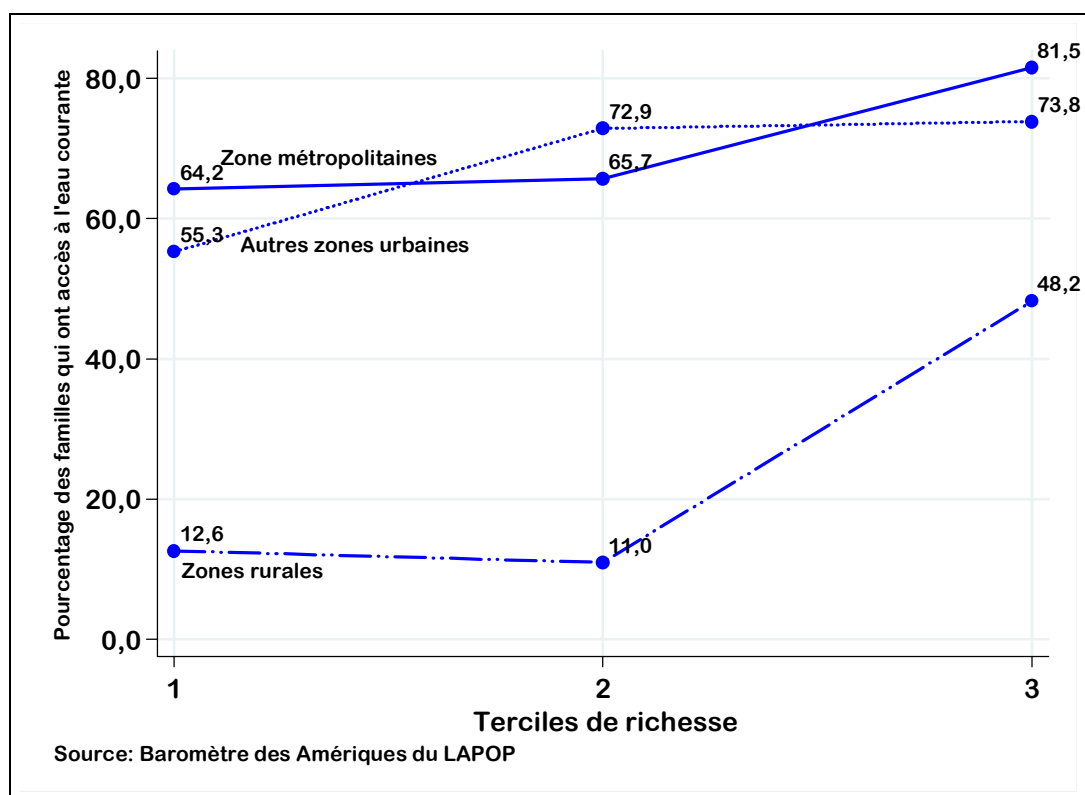


Figure X.7. Pourcentage des familles qui ont accès à l'eau courante selon les terciles de richesse

Dans la région métropolitaine, 64,2 % des gens très pauvres ou des personnes du premier tercile de richesse ont accès à l'eau courante, alors que 81,5 % des personnes au sommet de l'échelle économique y ont accès. De même, dans les autres zones urbaines du pays, 55,3 % des pauvres et 73,8 % des personnes nanties ont accès à l'eau courante. En revanche, seulement 12,6 % des personnes du premier tercile de richesse qui vivent en zones rurales ont l'eau courante, comparativement à 48,2 % de ceux du troisième tercile.

Qualité du service d'eau

Pour mesurer la fréquence des services d'eau en Haïti, nous avons posé la question suivante aux sondés qui ont accès à l'eau courante:

PS2. Combien de fois ce ménage reçoit-il l'eau courante?

- (1) Tous les jours
- (2) Tous les deux jours
- (3) Tous les trois jours
- (4) Une fois par semaine
- (5) Une fois toutes les deux semaines ou moins

La figure X.8 indique que parmi ceux qui ont accès à l'eau courante, seulement 47,2 % ont déclaré recevoir le service sur une base quotidienne. La figure X.8 indique aussi la fréquence du service d'eau selon la région. Comme on peut le constater, parmi ceux qui ont accès à l'eau courante dans les zones rurales, 55,9 % ont déclaré avoir l'eau courante tous les jours, bien que

cela ne signifie pas nécessairement que la qualité de l'eau dans les zones rurales soit meilleure que dans d'autres zones du pays. Dans les zones urbaines, 51,3 % des personnes ayant accès à l'eau courante ont déclaré recevoir le service quotidiennement. C'est principalement dans la région métropolitaine où, malgré sa plus grande disponibilité, le service d'eau est moins fréquent. Seulement 35,5 % des personnes qui ont accès à l'eau courante dans la région métropolitaine reçoivent le service tous les jours.

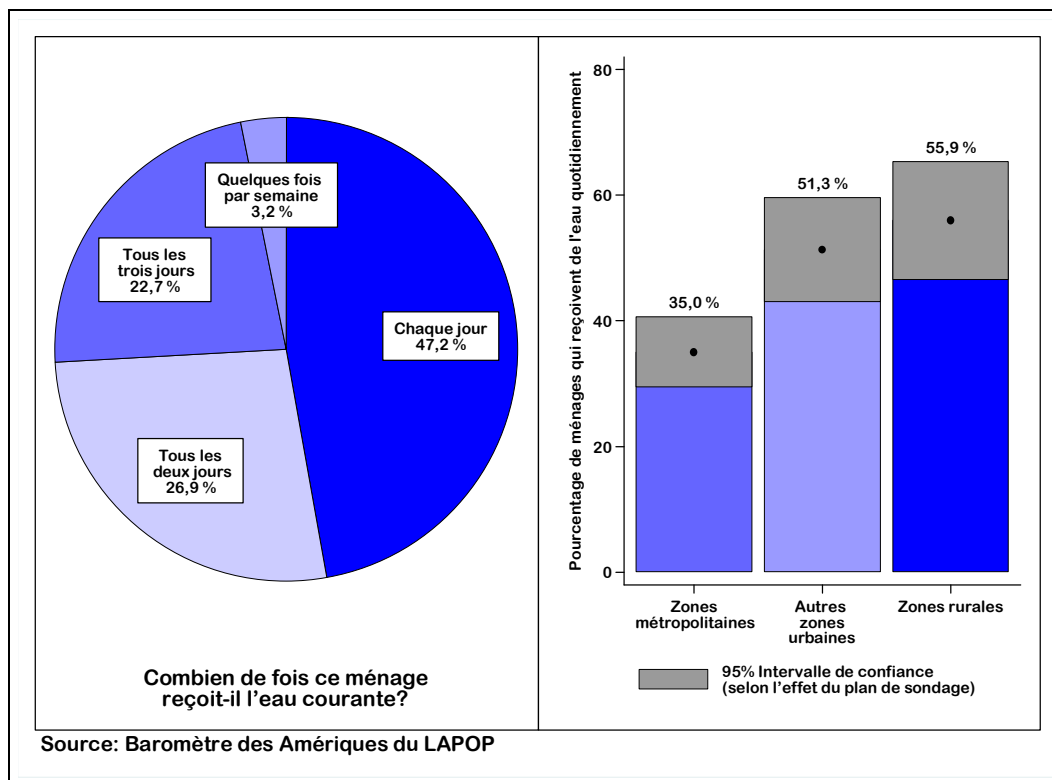


Figure X.8. Fréquence du service d'eau

Pour faire un examen plus approfondi de la qualité du service d'eau en Haïti, la figure X.9 examine le degré de satisfaction des citoyens quant au service d'eau. La question du sondage posé à tous les sondés et non seulement à ceux qui ont accès à l'eau courante, se lit comme suit:

HAIAC55. De façon générale, comment décririez-vous la qualité des services d'eau en Haïti? Diriez-vous qu'elle est... (1) Très bonne (2) Bonne (3) Ni bonne ni mauvaise (4) Mauvaise (5) Très mauvaise

La plupart des citoyens haïtiens ont une opinion négative du service d'eau (voir la figure X.9). La majorité des sondés (56,2 %) qualifie le service d'eau en Haïti comme étant «très mauvais» ou «mauvais». Seulement 9,6 % considèrent le service comme étant «bon» ou «très bon», alors que 32,3 % ont une opinion neutre, le considérant comme «ni bon ni mauvais».

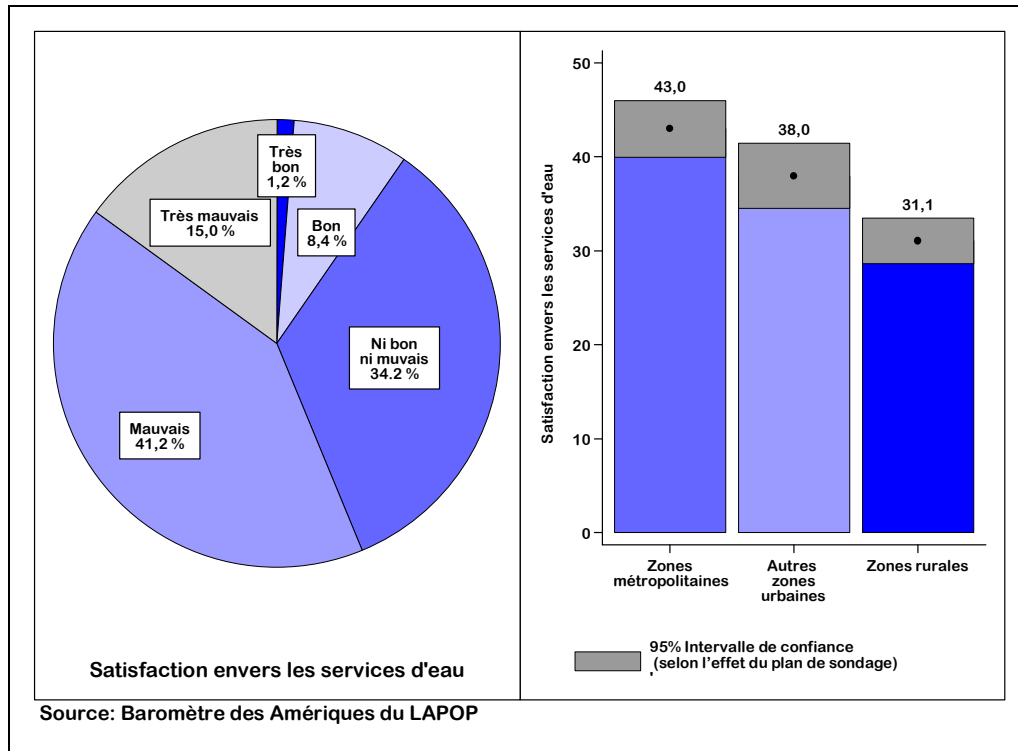


Figure X.9. Satisfaction moyenne envers les services d'eau

Ces opinions diffèrent encore selon les zones urbaines ou rurales. Les personnes vivant dans les régions métropolitaines du pays présentent le degré de satisfaction le plus élevé avec 43 points sur une échelle de 0 à 100, suivies de celles qui vivent dans d'autres zones urbaines (38,0 points). Comme dans le cas des services d'électricité, les résidents des zones rurales affichent la plus faible moyenne du degré de satisfaction envers les services d'eau (31,1 points), ce qui représente une conséquence évidente du manque d'accès à l'eau courante dans ces zones.

Insécurité alimentaire

Dans cette partie, nous allons examiner l'ampleur de l'insécurité alimentaire en Haïti, déterminée par le pourcentage des ménages du pays ayant au moins un membre adulte souffrant de la faim. La question suivante est utilisée dans le sondage:

FOOD0. Au cours des trois derniers mois, y a-t-il une journée où vous, ou tout autre adulte de votre foyer, n'avez pas mangé pendant une journée complète à cause du manque de nourriture?
 (1) Oui (2) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas (99) Ne s'applique pas

Comme on peut le constater à la figure X.10, environ le tiers des sondés ont déclaré qu'au moins un adulte de leur ménage a été privé de nourriture pendant toute une journée, au moins une fois au cours des trois mois précédents l'enquête. Ce résultat confirme que les conditions de vie de la population sont mauvaises en Haïti après le séisme.

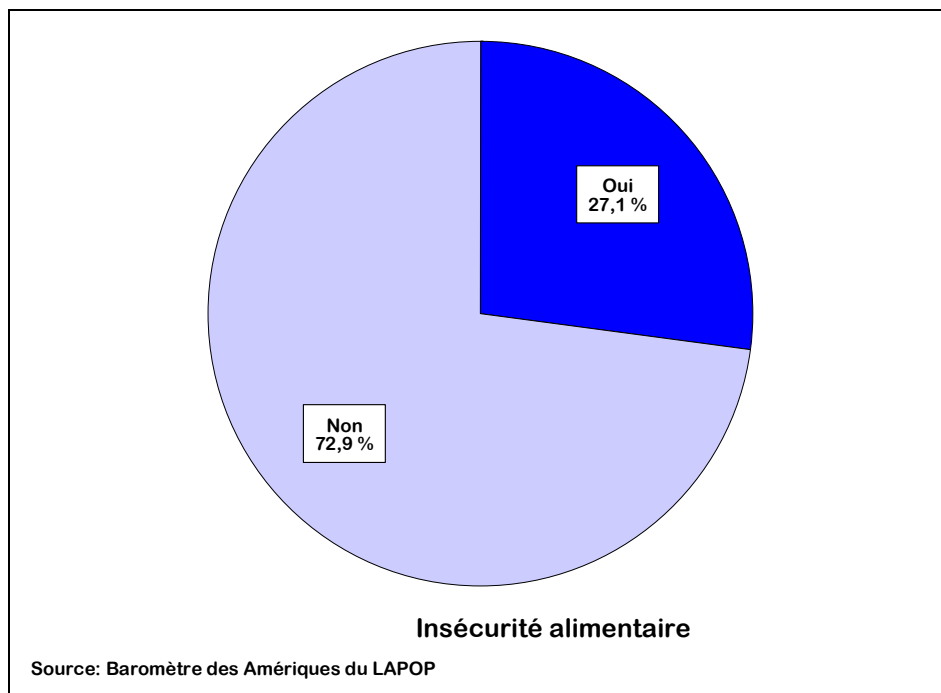


Figure X.10. Pourcentage des ménages ayant au moins un membre adulte souffrant de privation de nourriture

La figure X.11 indique le niveau d'insécurité alimentaire selon le lieu de résidence. Comme en témoigne le chevauchement des intervalles de confiance, il n'y a aucun écart du niveau d'insécurité alimentaire statistiquement significatif entre les différentes zones. L'insécurité alimentaire est un problème important dans toutes les zones du pays.

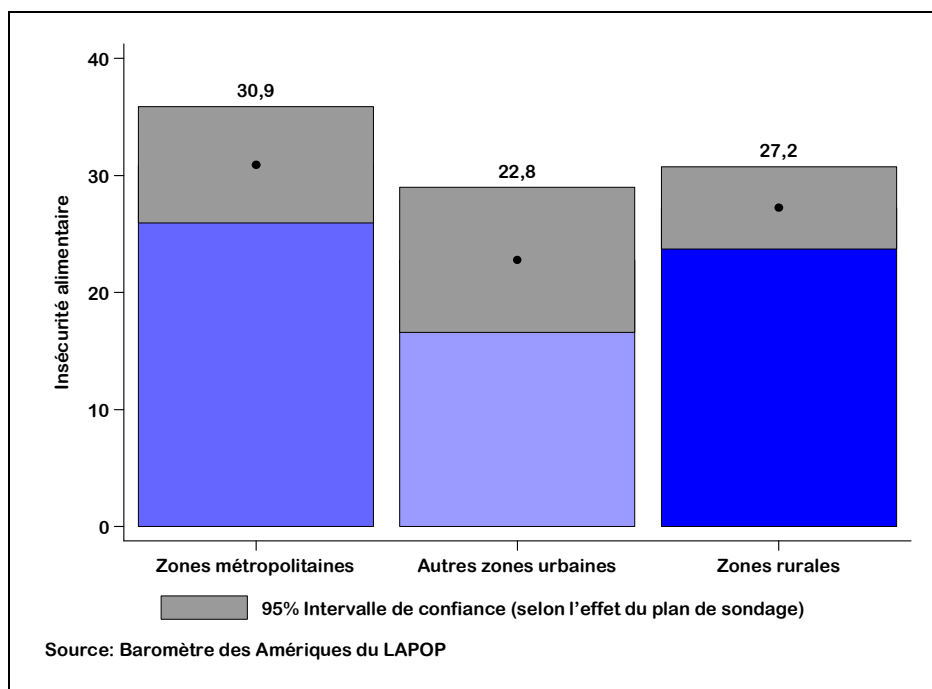


Figure X.11. Insécurité alimentaire selon le lieu de résidence

Services de santé en Haïti

La classification des services de santé d'Haïti est présentée dans cette partie. D'abord, le degré général de satisfaction des citoyens quant à la qualité des services de santé au pays est étudié. Ensuite, nous allons porter notre attention sur les opinions de citoyens qui ont eu besoin de soins médicaux et qui, par conséquent, ont eu des expériences personnelles avec les services de soins de santé.

Degré de satisfaction général des soins de santé primaires en Haïti

La question utilisée dans le sondage pour étudier les opinions des citoyens sur la qualité des soins de santé primaires se lit comme suit:

HAIACS3. De façon générale, comment décririez-vous la qualité des soins de santé primaires en Haïti? Diriez-vous que les services sont... (1) Très bons (2) Bons (3) Ni bons ni mauvais (passables) (4) Mauvais (5) Très mauvais (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Comme l'illustre la figure X.12, une importante proportion d'Haïtiens ont une opinion neutre du système des soins de santé primaires au pays. Environ la moitié de la population l'a évalué en tant que «ni bon ni mauvais». Par contre, plus du tiers ont déclaré avoir une opinion négative, jugeant les services de soins de santé primaires comme «mauvais» ou «très mauvais». Seulement une faible proportion de la population a une opinion favorable de ceux-ci. Moins de 20 % des personnes ont considéré les services de soins de santé primaires comme «bons» et «très bons».

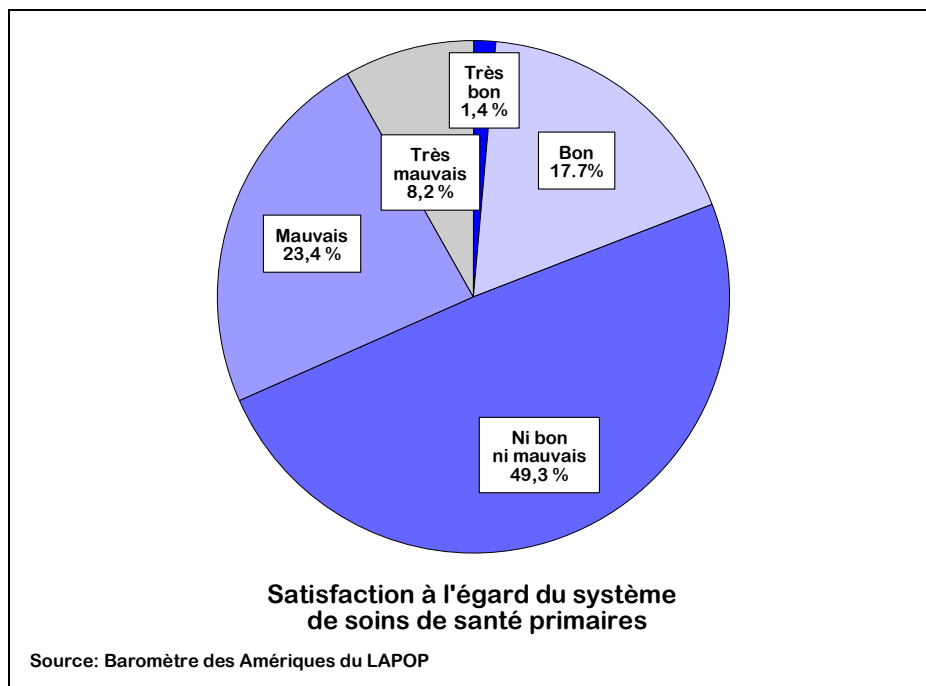


Figure X.12. Satisfaction du système de soins de santé primaires

Le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge des sondés ont une incidence sur le degré de satisfaction des services de soins de santé primaires, comme l'illustre la figure X.13. Les réponses à la question ont été reportées sur une échelle de 0 à 100. La seule variable qui a produit des résultats statistiquement significatifs est l'âge, puisque les citoyens âgés de plus de 46 ans présentent le plus haut degré de satisfaction (52,4 points sur l'échelle).

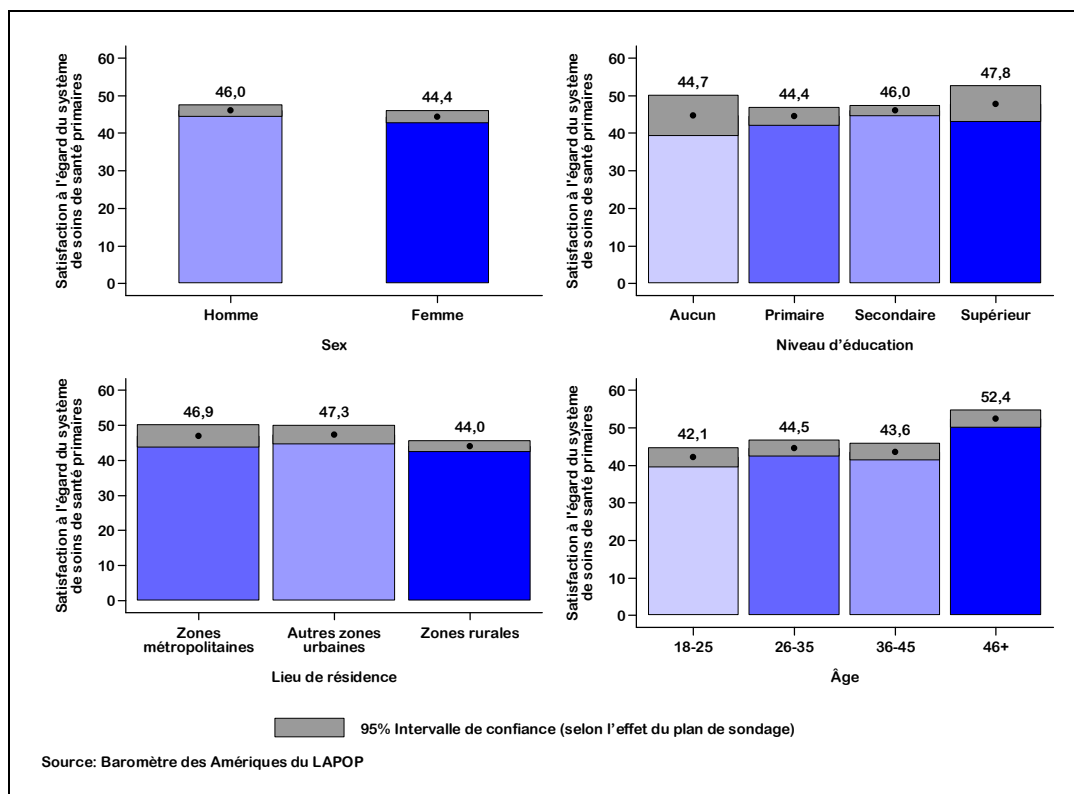


Figure X.13. Satisfaction des soins de santé primaires selon le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge

Expérience personnelle des services de santé

Afin d'évaluer l'expérience personnelle des citoyens dans les services de soins de santé, nous avons d'abord demandé aux sondés s'ils avaient eu eux-mêmes besoin, ou un membre de leur famille, de soins médicaux au cours des 12 derniers mois :

HC3. Au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire de juin 2009 à aujourd'hui, avez-vous eu besoin, ou un membre de votre famille, de soins médicaux ?

(1) Oui (2) Non (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Le graphique de gauche à la figure X.14 présente la distribution de cette question du sondage; 36,9 % des sondés ont déclaré avoir personnellement eu besoin, ou quelqu'un d'autre dans leur foyer, de soins médicaux au cours de l'année précédente.

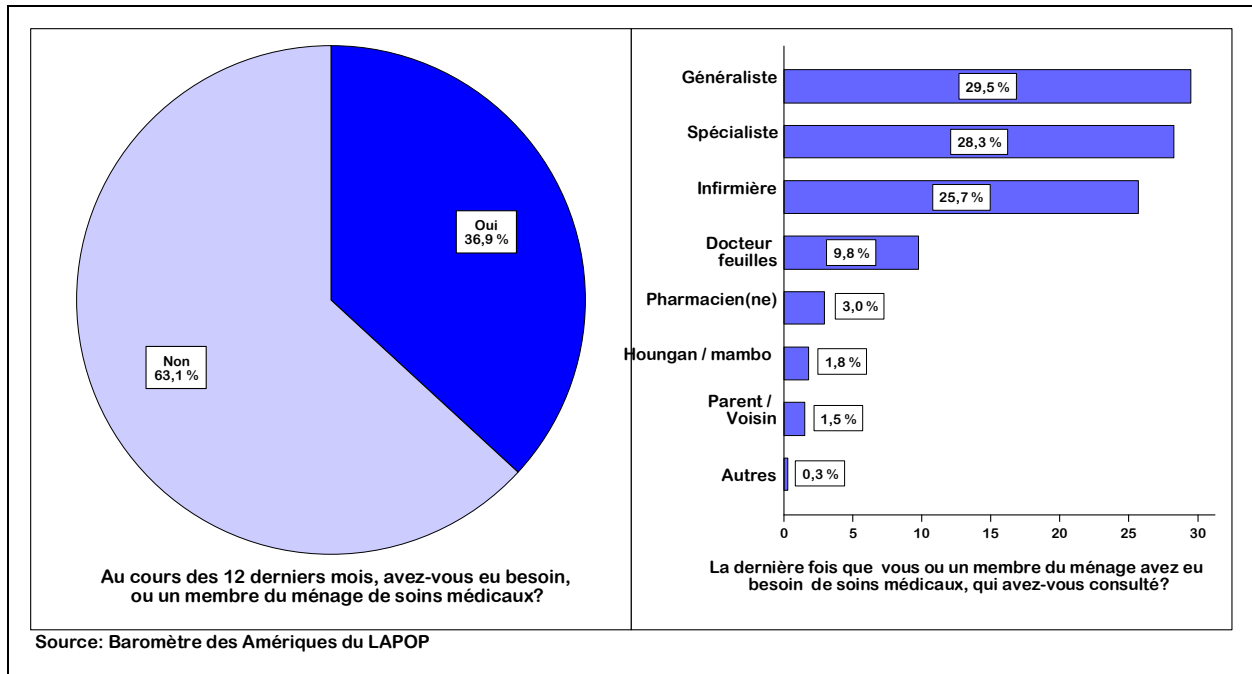


Figure X.14. Personnes consultées par ceux ayant eu besoin de soins médicaux

Nous avons posé la question suivante à ceux qui ont déclaré qu’eux-mêmes avaient eu besoin, ou quelqu’un de leur famille, de soins médicaux:

HC4. Faisant référence à la dernière fois où vous-même ou un membre de votre famille avez eu besoin de soins médicaux, qui avez-vous consulté?

(1) Médecin généraliste	(2) Médecin spécialiste
(3) Infirmière	(4) Pharmacien
(5) Guérisseur traditionnel (Docteur Fey)	(6) Houngan/mambo (prêtre voodoo)
(7) Parent/voisin	(8) Autre
(88) Ne sais pas	(98) Ne répond pas
(99) Ne s'applique pas/Aucune consultation	

Le graphique de droite à la figure X.14 présente la distribution de cette variable. Parmi ceux qui ont déclaré avoir reçu des soins médicaux, environ 30 % ont dit avoir consulté un médecin généraliste, un spécialiste²³ (28,3 %), une infirmière (25,7 %), un guérisseur traditionnel (9,8 %), un pharmacien (3,0 %) et finalement un prêtre voodoo (1,8 %). Environ 1,8 % des personnes ont consulté un parent, un voisin ou d’autres personnes.

Le sondage de LAPOP a également demandé à ceux qui ont eu recours à des soins médicaux, où ils avaient reçu ces soins. La question se lit comme suit:

²³ Les généralistes détiennent un baccalauréat en médecine ou un baccalauréat en chirurgie ou les deux. Les spécialistes ou les docteurs en médecine détiennent un diplôme supérieur au doctorat, qui est accordé à des médecins praticiens qui effectuent de la recherche et qui soumettent une thèse dans le domaine de la médecine.

HC5. Où avez-vous reçu le service médical?

- (1) Hôpital privé
- (2) Hôpital public
- (3) Clinique communautaire (dispensaire)
- (4) Centre de santé publique
- (5) Clinique privée
- (6) Clinique d'ONG
- (7) Le bureau de la personne qui a prodigué les soins
- (8) Pharmacie
- (9) À la maison
- (10) Autre

Comme on peut le constater à la figure X.15, la majorité a eu recours à des établissements de soins de santé formels : 34,8 % des personnes sont allés dans des hôpitaux publics pour leur traitement, suivis par les centres publics de soins de santé (18,6 %), des cliniques communautaires (13,7 %), des hôpitaux privés (10,9 %), des cliniques d'ONG (4,0 %) et des cliniques privées (2,1 %). Environ 16 % des personnes ont reçu des soins médicaux dans d'autres types d'établissements, tels qu'une pharmacie ou simplement à la maison.

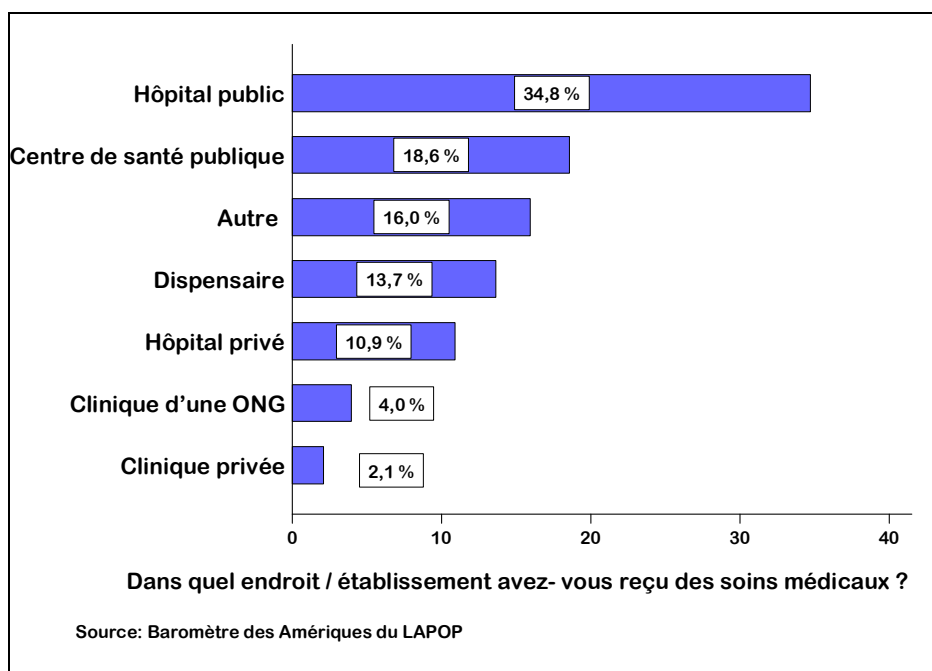


Figure X.15. Utilisation des établissements de soins de santé parmi ceux ayant eu besoin de soins médicaux

Satisfaction des services de santé parmi les utilisateurs

La question suivante mesure le degré de satisfaction des citoyens quant aux services prodigués aux utilisateurs dans des établissements de soins de santé:

HC7. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait du service à l'établissement de soins de santé?
 (1) Très satisfait (2) Satisfait (3) Insatisfait (4) Très insatisfait (88) Ne sais pas
 (98) Ne réponds pas

La majorité des Haïtiens (54,6 %) a déclaré être «satisfait» des services médicaux reçus dans les établissements de soins de santé (voir le graphique de gauche à la figure X.16). Par contre, 27,6 % des sondés avaient une opinion négative, étant «insatisfaits» (20 %) ou «très insatisfaits» (7,6 %). Les autres 17,1 % ont déclaré être «très satisfaits» de la qualité des services de soins de santé.

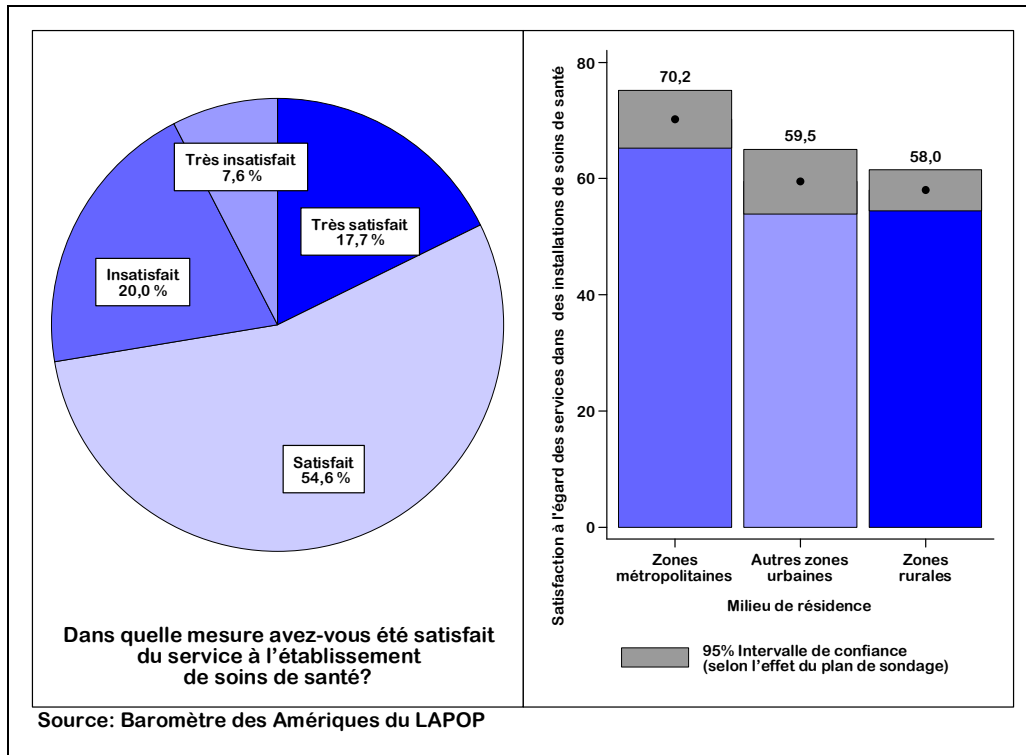


Figure X.16. Satisfaction moyenne quant à la prestation des services dans les établissements de soins de santé

Le graphique de droite à la figure X.16 indique que le degré de satisfaction quant aux services des établissements de soins de santé varie selon le lieu de résidence. Les personnes vivant dans la région métropolitaine présentent le degré de satisfaction le plus élevé avec 70,2 points sur une échelle de 0 à 100, suivies de celles qui vivent dans d'autres zones urbaines (59,5 points). Les personnes qui vivent dans des zones rurales présentent la plus faible moyenne du degré de satisfaction à l'égard des installations de soins de santé (58,0 points). Cependant, la moyenne du degré de satisfaction dans les zones rurales n'est pas statistiquement différente de celle des autres zones urbaines.

Services d'éducation

Nous passons maintenant à l'évaluation des citoyens quant aux services d'éducation au pays. Comme pour les services de santé, nous examinons d'abord le niveau global des opinions des citoyens sur la qualité de l'enseignement. Nous allons ensuite examiner les taux d'inscription à l'école parmi les ménages ayant des enfants d'âge scolaire et ensuite, nous nous pencherons sur l'opinion des parents et de la famille sur la qualité de l'enseignement et de l'infrastructure scolaire.

Satisfaction à l'égard du système d'éducation

Le degré de satisfaction des citoyens à l'égard du système d'éducation est évalué à l'aide de la question suivante:

HAIACS2. De façon générale, comment décririez-vous la qualité du système d'éducation en Haïti? Diriez-vous que le service est... (1) Très bon (2) Bon (3) Ni bon ni mauvais (4) Mauvais (5) Très mauvais (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Un pourcentage important de la population en Haïti a une opinion neutre de la qualité du système d'éducation au pays (voir la figure X.17). Plus précisément, 43,9 % de la population l'a qualifié de «ni bon ni mauvais». Par contre, 36,2 % de la population a une opinion négative de l'éducation, jugeant les services d'éducation comme «mauvais» ou «très mauvais». Seulement 20 % considère le système d'éducation comme étant «bon» ou «très bon».

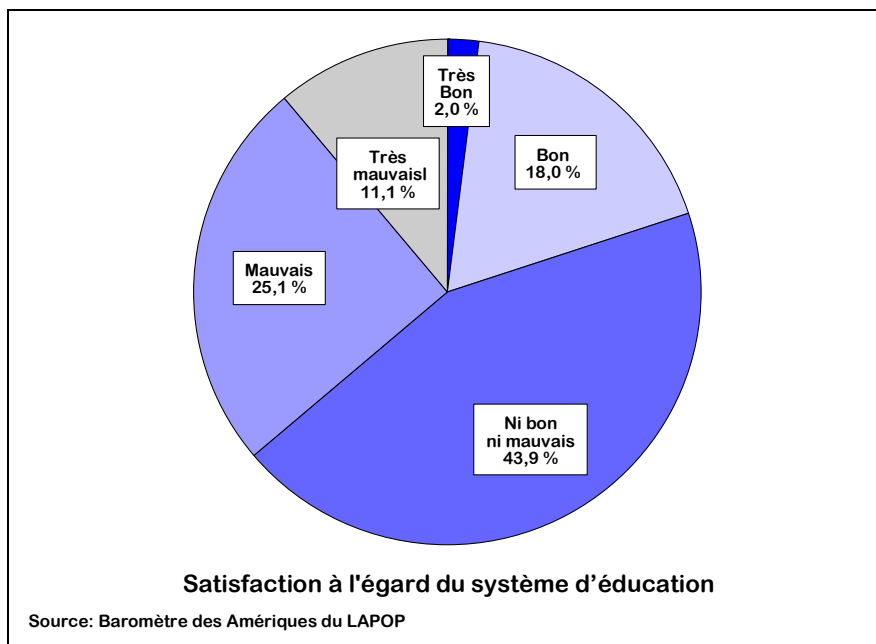


Figure X.17. Satisfaction à l'égard du système d'éducation

Le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge des sondés ont une incidence sur le degré de satisfaction du système d'éducation, comme l'illustre la figure X.18. Les réponses à la question ont été reportées sur une échelle de 0 à 100. Nous résumons les résultats ci-dessous:

- Les femmes ont un degré de satisfaction plus élevé à l'égard du système d'éducation (46,2 points) que les hommes (41,1 points).
- Nous constatons que, plus le degré de scolarité est élevé, plus le degré de satisfaction à l'égard du système d'éducation est élevé.
- Les personnes vivant dans des zones urbaines en dehors de la région métropolitaine ont également des attitudes plus positives envers le système d'éducation (48,6 points).
- Les personnes plus âgées, plus précisément celles âgées de 46 ans et plus, présentent un degré de satisfaction significativement plus élevé (52,6 points).

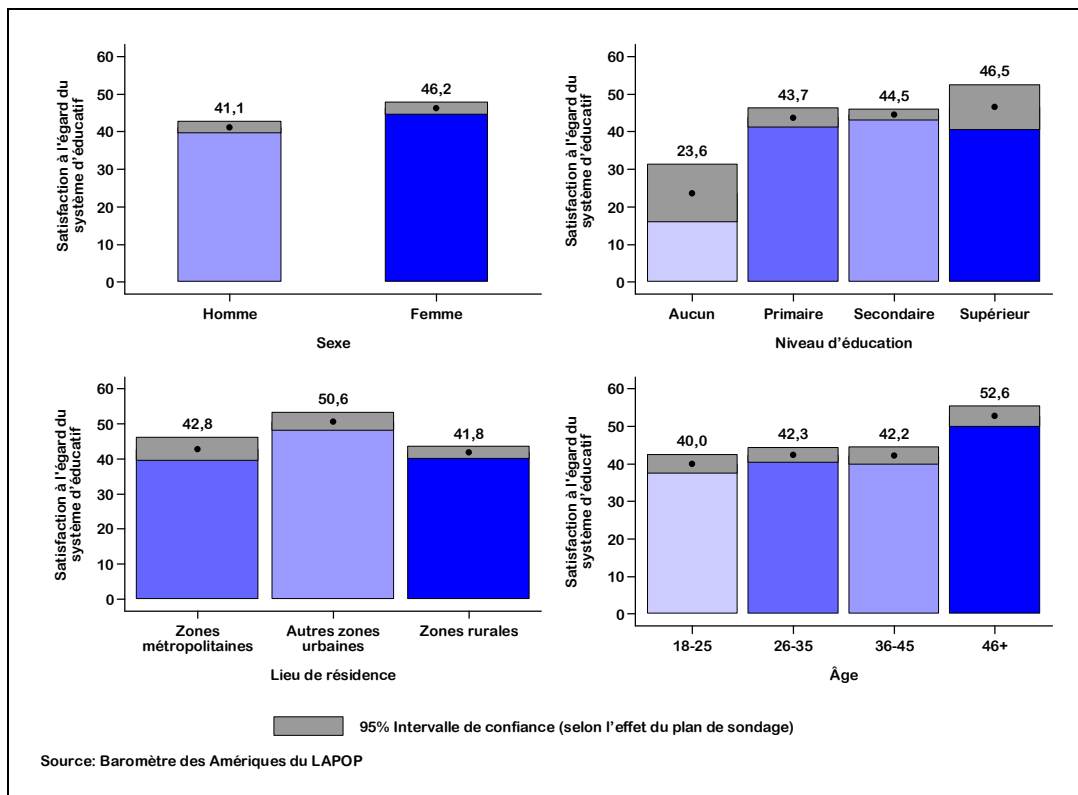


Figure X.18. Satisfaction à l'égard du système d'éducation selon le sexe, la scolarité, le lieu de résidence et l'âge

Inscription à l'école parmi les enfants d'âge scolaire

Dans cette partie, nous allons étudier le taux d'inscription à l'école en Haïti. Afin d'estimer la proportion des enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école, nous posons les questions suivantes dans le sondage:

EDUC1. Combien d'enfants âgés de 6 à 17 ans vivent dans cette maison? _____ [Inscrire le nombre, utiliser 0 pour aucun] (888) Ne sais pas (988) Ne répond pas
EDUC2. Combien d'enfants âgés de 6 à 17 ans sont présentement aux études ou fréquentent l'école? _____ [Inscrire le nombre, utiliser 0 pour aucun] (888) Ne sais pas (988) Ne répond pas (999) S/O

Ces deux questions nous permettent de mesurer l'inscription à l'école parmi les ménages ayant des enfants d'âge scolaire.

Comme première étape, nous indiquons quelques statistiques descriptives fondées sur la première question (EDUC1). Le graphique de gauche à la figure X.19 illustre qu'environ 64,6 % des ménages en Haïti ont des enfants d'âge scolaire (entre 6 et 17 ans). Cela signifie que la population en Haïti est très jeune, ce qui, par conséquent, exige un système d'enseignement capable de répondre à la demande. Plus de 75 % des ménages ayant des enfants d'âge scolaire ont au moins deux enfants d'âge scolaire (voir le graphique de droite à la figure X.19).

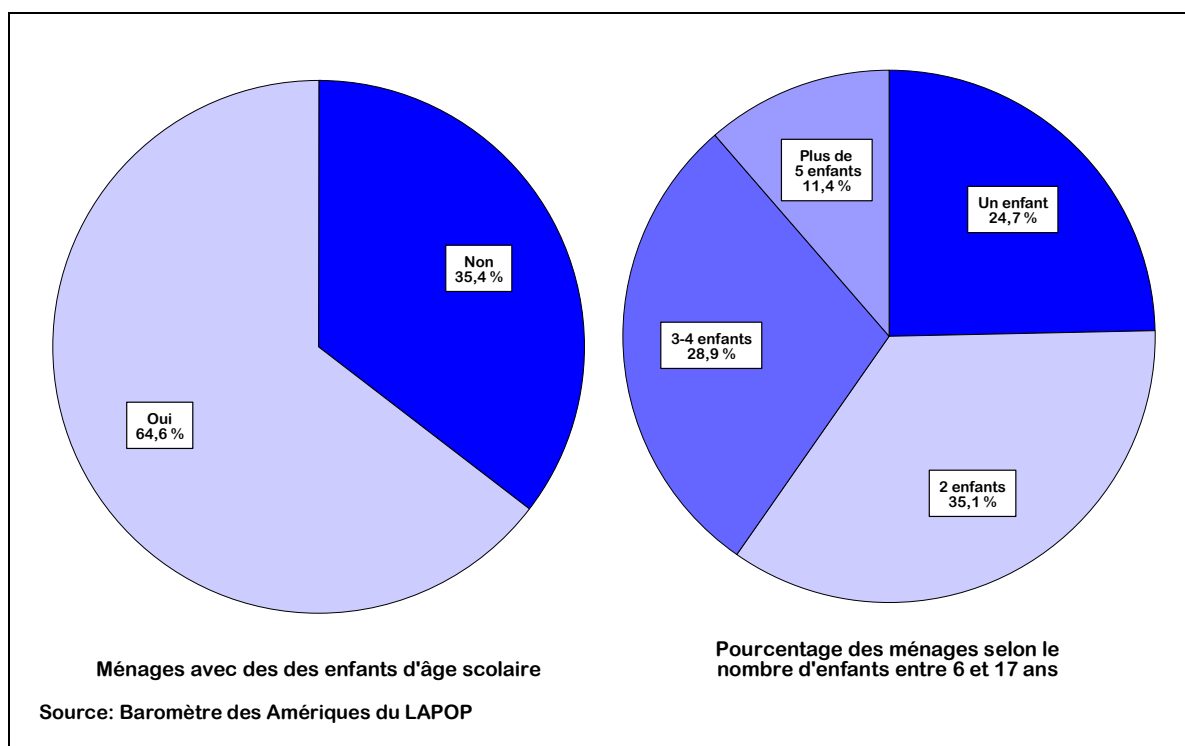


Figure X.19. Pourcentage des ménages ayant des enfants d'âge scolaire

Afin de calculer le pourcentage des enfants d'âge scolaire qui sont inscrits à l'école, nous divisons le nombre d'enfants par ménage qui fréquentent l'école par le nombre total d'enfants d'âge scolaire dans le ménage. Si ce ratio est égal à 100 % pour un ménage donné, cela indique une «inscription complète à l'école». S'il est inférieur à 100 %, cela indique que certains enfants d'âge scolaire dans le ménage ne fréquentent pas l'école. La figure X.20 présente le pourcentage des ménages avec une inscription complète selon le nombre d'enfants d'âge scolaire dans le ménage.

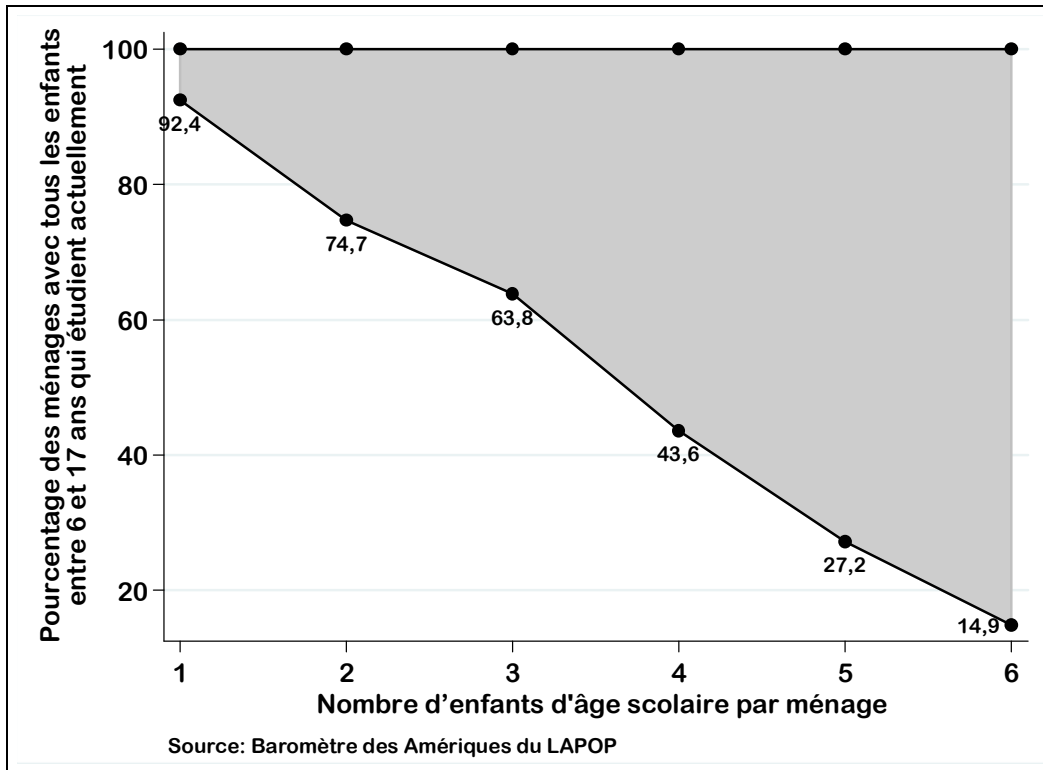


Figure X.20. Pourcentage des ménages avec une inscription complète selon le nombre d'enfants d'âge scolaire

Comme on peut le constater à la figure X.20, il y a une solide relation réciproque entre les deux variables, ce qui signifie que le nombre d'enfants d'âge scolaire dans le ménage augmente alors que le pourcentage de ménages avec une inscription complète diminue. Les résultats démontrent que dans les ménages avec seulement un enfant d'âge scolaire, celui-ci a 92,4 % de chance de fréquenter l'école. Cependant, comme il a été démontré plus haut, seulement 24,1 % des ménages en Haïti ont seulement un enfant d'âge scolaire.

Par ailleurs, seulement 74,7 % des ménages avec deux enfants d'âge scolaire atteignent l'inscription complète à l'école. Ce pourcentage chute brusquement lorsque le nombre d'enfants d'âge scolaire dans les ménages augmente. Cet effet est illustré à la figure X.20 par la zone grise qui s'élargit de gauche à droite. Nous constatons qu'à l'extrême droite, les ménages avec au moins six enfants d'âge scolaire, le taux d'inscription à l'école est le plus faible avec seulement 14,9 % des ménages qui envoient leurs enfants d'âge scolaire à l'école.

Satisfaction à l'égard de l'état des établissements d'enseignement

Nous avons demandé aux sondés qui vivent dans des ménages avec des enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école, ce qu'ils pensent de la qualité de l'infrastructure de l'école. Les questions suivantes ont été posées:

Maintenant, parlons de votre enfant âgé de 6 à 17 ans dont l'anniversaire est le plus proche et qui fréquente présentement l'école.

EDUC7. Comment évaluez-vous l'état de l'établissement et les installations de l'école que fréquente votre enfant? Diriez-vous que l'établissement et ses installations sont...

- (1) Très bons (2) Bons (3) Ni bons ni mauvais (passables) (4) Mauvais (5) Très mauvais
 (88) Ne sais pas (98) Ne répond pas

La figure X.21 présente les évaluations des Haïtiens de l'état de l'établissement et des installations de l'école que fréquente l'enfant d'âge scolaire (choisis au hasard) lors du sondage. Le graphique à gauche dans la figure X.21 démontre qu'une importante proportion de sondés ont évalué l'état de l'infrastructure des écoles comme n'étant «ni bon ni mauvais» (49,7 %). Cependant, un pourcentage considérable des sondés ont une opinion positive (42 %) de l'état des établissements scolaires soit «bon» ou «très bon». Seulement 8,2 % des sondés ont dit que l'état des écoles est «mauvais» ou «très mauvais». Néanmoins, ces résultats doivent être considérés avec prudence puisque nous avons également constaté un écart important dans l'opinion de l'état des établissements et des installations entre les écoles privées et publiques.

Le diagramme à droite dans la figure X.21 représente les degrés de satisfaction de l'état des établissements scolaires et de leurs installations selon le lieu de résidence et le type d'école. Comme on peut le constater, la moyenne du degré de satisfaction de l'état de l'école est considérablement plus élevée pour les enfants qui fréquentent des écoles publiques comparativement à ceux des écoles privées. En effet, l'évaluation de l'infrastructure de l'école est plus faible pour les écoles publiques sans égard au lieu de résidence. Ainsi, cela démontre que les familles plus nanties, qui sont en mesure de se permettre d'envoyer leurs enfants dans des établissements privés, ont une meilleure opinion quant à l'état de l'école.

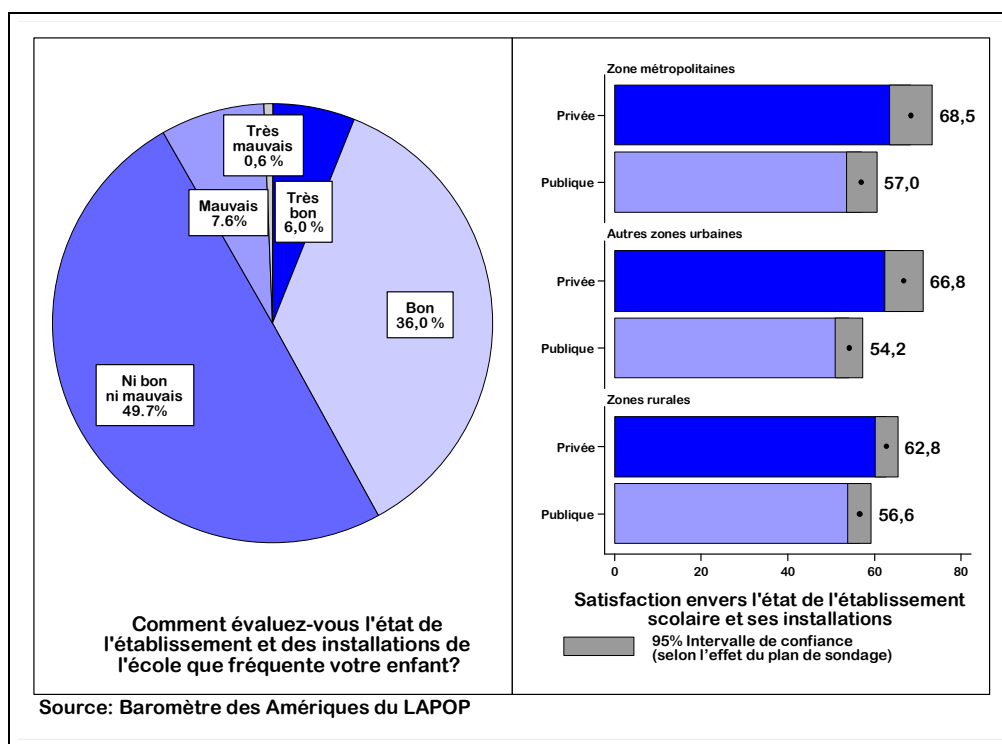


Figure X.21. Degré de satisfaction moyen envers l'état de l'établissement scolaire et ses installations

Degré de satisfaction à l'égard de la qualité de l'enseignement

Outre la qualité de l'état des établissements et des installations des écoles, les sondés qui ont des enfants qui fréquentent l'école ont également dû évaluer la qualité de l'enseignement. Le sondage pose la question suivante:

Maintenant, parlons de votre enfant âgé entre 6 et 17 ans dont l'anniversaire est le plus proche et qui fréquente présentement l'école.

EDUC8. Comment évaluez-vous la qualité de l'enseignement à l'école de votre enfant? Diriez-vous qu'elle est... (1) Très bonne (2) Bonne (3) Ni bonne ni mauvaise (passable) (4) Mauvaise (5) Très mauvaise (88) Ne sais pas (98) Ne réponds pas

Environ 49 % des sondés considèrent que la qualité de l'enseignement que reçoivent leurs enfants n'est «ni bonne ni mauvaise» (voir la figure X.22). Une autre proportion importante des sondés ont une bonne opinion de la qualité de l'enseignement (46,2 %), la considérant comme «bonne» ou «très bonne». Seulement 5,4 % des sondés ont répondu que la qualité de l'enseignement que reçoivent leurs enfants est «mauvaise» ou «très mauvaise».

Pourtant, le lieu de résidence et le type d'école ont une incidence sur le degré de satisfaction à l'égard de la qualité de l'enseignement (voir le graphique à droite dans la figure X.22). Les sondés qui vivent en zone urbaine ou rurale avec des enfants qui fréquentent des écoles privées sont considérablement plus satisfaits de la qualité de l'enseignement que ceux qui ont des enfants qui fréquentent des écoles publiques. Cependant, comme on peut le constater, les personnes vivant dans les régions métropolitaines avec des enfants qui fréquentent des écoles privées ont une opinion plus positive sur la qualité de l'enseignement que ceux qui vivent en zones rurales.

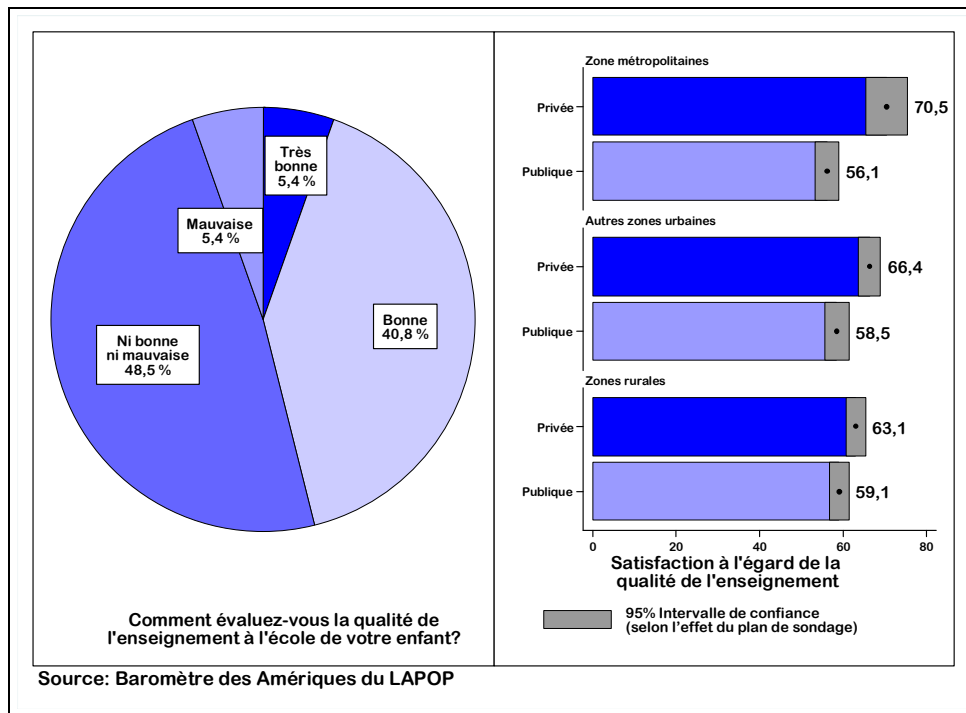


Figure X.22. Degré de satisfaction moyen à l'égard de la qualité de l'enseignement

Accès aux services de base et satisfaction à l'égard de la vie

Dans cette partie, nous évaluons l'importance de la quantité et de la qualité de la prestation des services de base pour le bien-être des citoyens, mesurée par leur degré de bonheur ou de satisfaction à l'égard de la vie. De précédentes études au pays ont démontré que la satisfaction à l'égard de la vie des citoyens est fortement déterminée par leur accès aux services de base et aux conditions économiques en général (Graham, Lora, et la Banque Interaméricaine de Développement, 2009; Lora et la Banque mondiale, 2010). Dans cette partie, nous examinons la relation entre la prestation des services et la satisfaction à l'égard de la vie en Haïti après le séisme. Nous utilisons la question suivante du questionnaire pour évaluer le bien-être subjectif des citoyens.

[REMETTEZ LA CARTE «A»]

LS6. Sur cette carte se trouve une échelle allant de 0 à 10. 0 étant le niveau le plus bas et représentant les pires conditions de vie pour vous. 10 étant le niveau le plus haut et représentant les meilleures conditions de vie pour vous.

D'après vous, où vous situez-vous sur l'échelle en ce moment? Veuillez choisir le niveau qui représente le mieux votre opinion.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	88	98
Pires conditions de vie						Meilleures conditions de vie					Ne sais pas	Ne réponds pas

LS6A. D'après vous, à quel niveau vous situiez-vous il y a deux ans, c'est-à-dire en 2008?

Comme c'est le cas pour de nombreux autres indicateurs dans l'étude, nous avons constaté qu'Haïti est au dernier rang comparativement aux autres pays des Amériques en ce qui a trait au degré de satisfaction des citoyens à l'égard de la vie (voir la figure X.23). Sur une échelle de 0 à 100, le degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie en Haïti est seulement de 35,4 points. Inversement, le Brésil et le Costa Rica sont les pays qui affichent les résultats les plus élevés avec 67,7 et 71,6 points respectivement. De plus, le degré moyen de satisfaction à l'égard de la vie en Haïti est bien inférieur à la deuxième cote la plus faible de tous les pays avec un peu plus de 50 points.

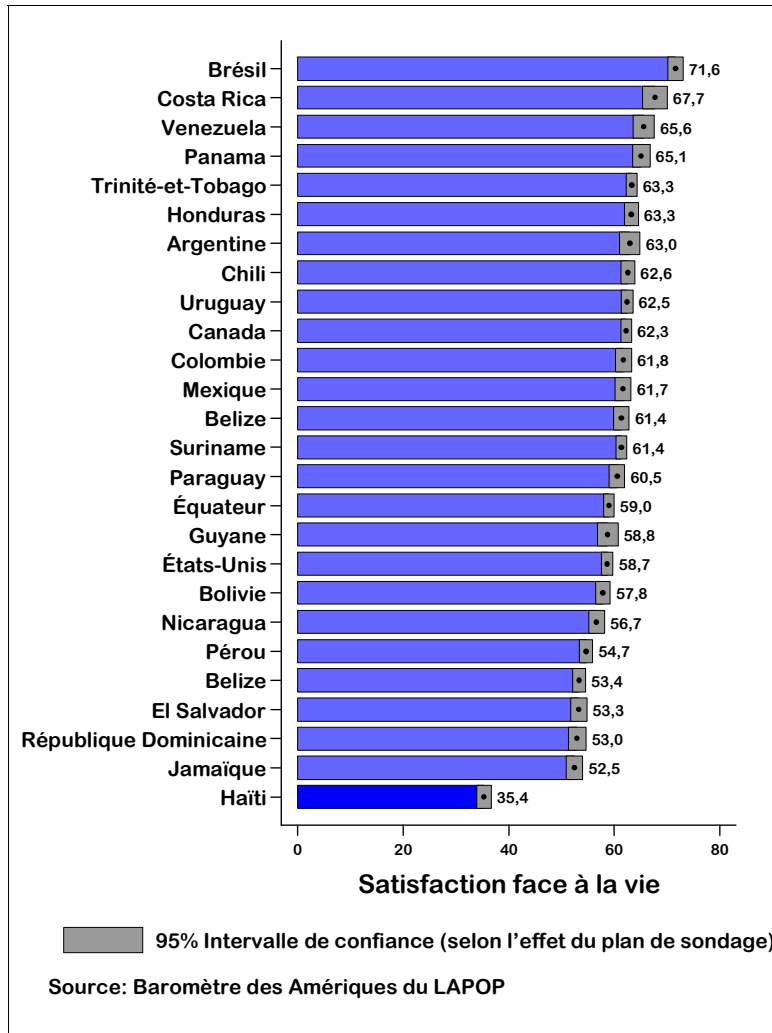


Figure X.23. Satisfaction à l'égard de la vie dans une perspective comparative

La figure IX.24 montre que les facteurs de l'accès à l'électricité et à l'eau courante ont un effet important sur l'insatisfaction généralisée face à la vie en Haïti. Même si le degré général de satisfaction à l'égard de la vie est faible au pays, les gens n'ayant pas accès à l'électricité ou à l'eau courante présentent des résultats encore plus inférieurs. Alors que le résultat moyen de la satisfaction à l'égard de la vie des citoyens avec un accès à l'électricité est de 39,7 points, ceux qui n'y ont pas accès présentent un résultat de 31,8 points. De la même façon, en moyenne, les personnes qui ont accès à l'eau courante présentent une moyenne de 39,3 points quant à la satisfaction à l'égard de la vie (sur une échelle de 0 à 100), contre 32,8 points chez celles qui n'y ont pas accès.

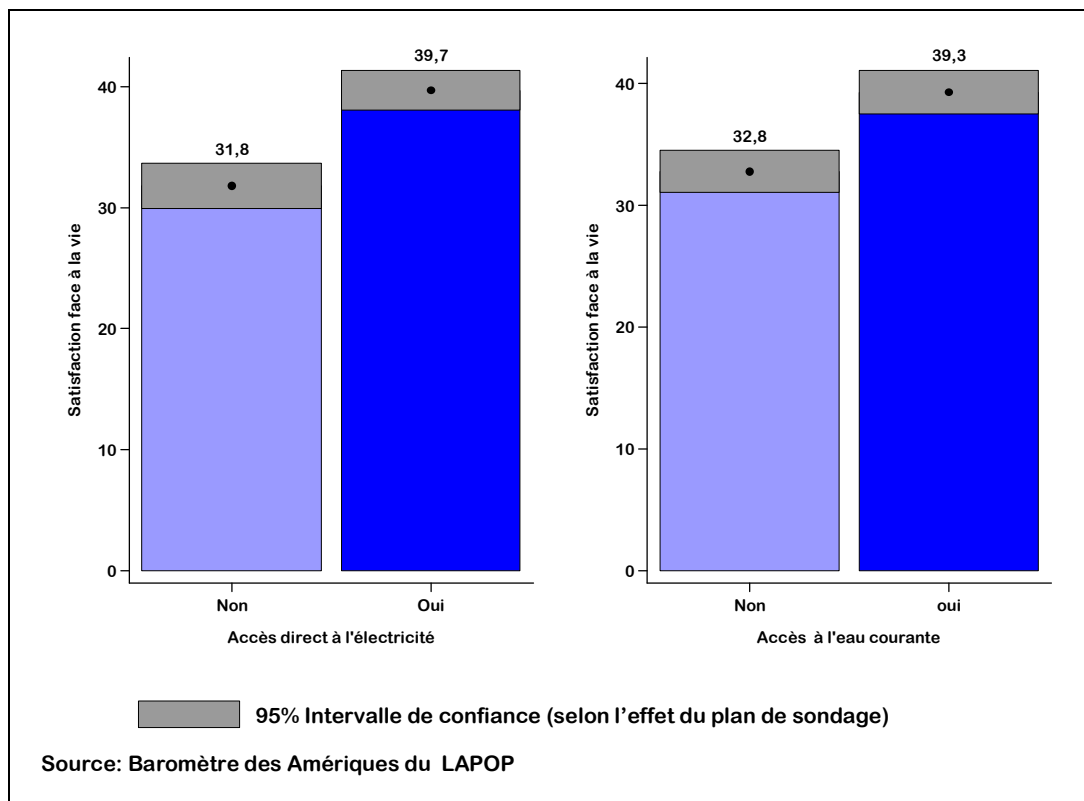


Figure X.24. Satisfaction à l'égard de la vie et accès à l'électricité et à l'eau courante

L'opinion sur la qualité des services de base est également un facteur qui détermine la satisfaction des citoyens face à la vie. Une mesure subjective de la qualité des services de base a été estimée d'après les réponses aux questions du questionnaire portant sur la satisfaction à l'égard des services d'eau, d'électricité, de santé et d'éducation (mentionnés précédemment).²⁴ Les réponses ont été données sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente «très bon» et 5 «très mauvais». Toutefois, les réponses ont été reportées sur une échelle de 0 à 100 afin de faciliter leur interprétation. Comme on peut le constater à la figure X.25, les personnes qui sont fortement insatisfaites de la qualité des services de base au pays (les services d'eau, d'électricité, de santé et d'éducation) sont considérablement moins satisfaites de leur vie.

²⁴ L'analyse de ce facteur démontre que ces quatre questions correspondent à un seul aspect de l'opinion sur la qualité du service. Une analyse approfondie a démontré qu'un indice fiable peut être constitué à partir de ces questions et un coefficient α (alpha) de Cronbach de 0,7 a été obtenu.

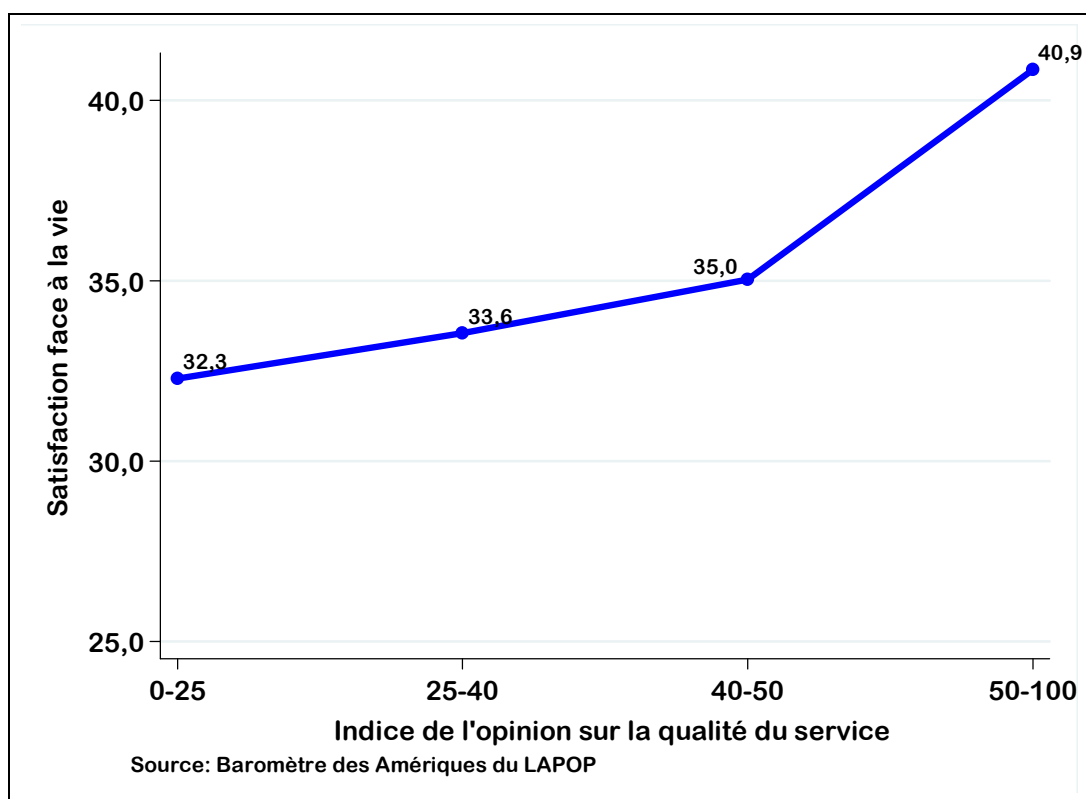


Figure X.25. Satisfaction à l'égard de la vie et indice de l'opinion sur la qualité du service

Au bas de l'échelle de la qualité du service, la satisfaction à l'égard de la vie est en moyenne de 32,3 points, mais au haut de l'échelle, le degré de satisfaction à l'égard de la vie se situe à 40,9 points. Dans l'ensemble, les résultats de cette partie démontrent qu'un accès restreint et une mauvaise opinion de la qualité de la prestation des services de base se traduisent par un sentiment d'insatisfaction à l'égard de la vie, un indicateur important du bien-être subjectif.

Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres

Au cours de ce chapitre, nous avons démontré l'ampleur de la pauvreté et de l'inégalité en Haïti représentées par l'accès des citoyens aux services de base et le développement humain en général. Dans cette partie, nous examinons les opinions des citoyens sur la façon d'améliorer les conditions de vie déplorables de la vaste majorité de la population en Haïti. Plus particulièrement, ce chapitre traite des opinions des citoyens sur le rôle de l'état dans la réduction de l'inégalité économique dans le but d'améliorer le niveau de vie des Haïtiens. Il est important de comprendre les préférences des citoyens en matière de politique, au moment où les décisions sont prises sur la façon de reconstruire le pays après le séisme et sur la promotion du développement. Des stratégies de développement sont moins susceptibles d'atteindre leurs objectifs si elles ne tiennent pas compte des opinions des citoyens ou de leur appui.

Afin de recueillir les opinions des citoyens sur le rôle de l'état dans la lutte à la pauvreté et à l'inégalité économique, nous avons posé la question suivante:

[DONNEZ LA CARTE «D»]: Nous allons maintenant utiliser une échelle semblable, mais cette fois, 1 signifie «entièrement en désaccord» et 7 signifie «entièrement d'accord». Un chiffre entre 1 et 7 représente un pointage intermédiaire.

ROS4. Le gouvernement haïtien doit mettre en place des politiques solides afin de réduire l'inégalité des revenus entre les riches et les pauvres. Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé?

Les réponses à cette question ont été reportées sur une échelle de 0 à 100. La figure X.26 présente la comparaison des résultats obtenus en Haïti avec ceux des autres pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les pays qui appuient le plus des mesures gouvernementales visant à réduire l'écart de revenu sont le Chili, le Costa Rica et l'Uruguay avec des résultats supérieurs à 85 points sur une échelle de 0 à 100. Haïti présente le degré de soutien le plus faible pour les mesures actuelles de réduction de la pauvreté et de l'inégalité en Amérique latine et aux Caraïbes avec 62,7 points. C'est-à-dire que même dans un pays avec un niveau d'inégalité extrêmement élevé, la population n'appuie pas les politiques gouvernementales mises en place pour réduire cette inégalité.

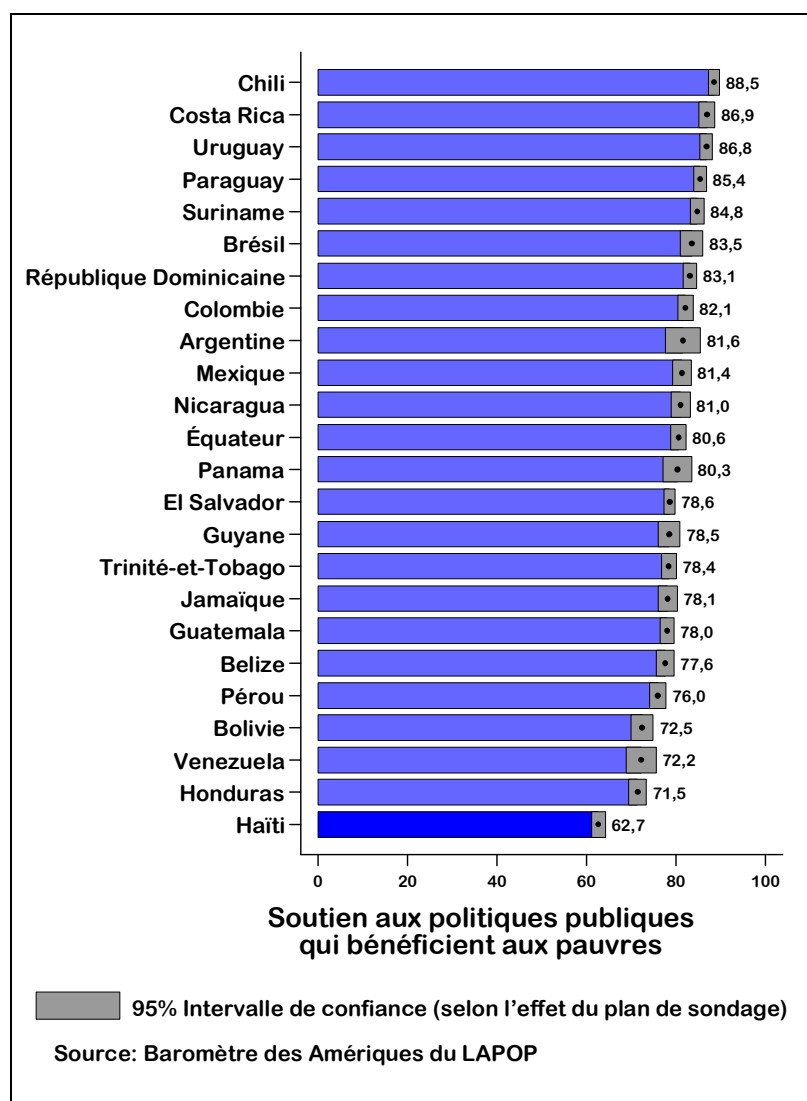


Figure X.26. Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres en Amérique latine et aux Caraïbes

Alors qu'un faible soutien à l'implication du gouvernement dans l'économie est observé dans les pays caractérisés par un grand fossé idéologique entre les citoyens avec des opinions conservatrices et libérales, nous constatons qu'en Haïti, le faible soutien des citoyens envers les politiques publiques qui profitent aux pauvres est fortement associé au manque de confiance envers la performance du gouvernement (voir la figure X.27). Les personnes qui perçoivent négativement la performance du gouvernement soutiennent peu les mesures publiques visant à améliorer les conditions de vie des personnes dans le besoin.

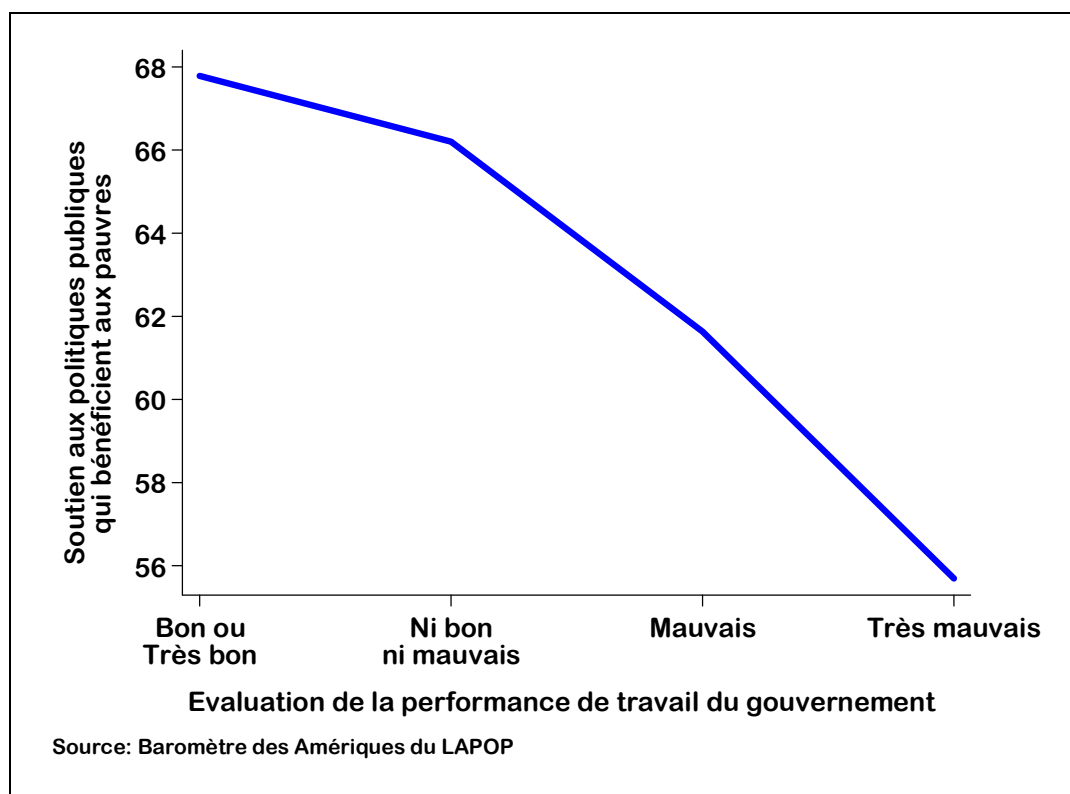


Figure X.27. Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres et opinions sur la performance du gouvernement

Contrairement à ce que nous nous attendions, la préférence des citoyens quant à l'implication du gouvernement pour réduire la pauvreté et l'inégalité n'est que faiblement associée à l'accès aux services de base. Même les personnes qui n'ont pas accès à l'électricité ou à l'eau courante présentent un faible soutien du rôle actif de l'état afin d'améliorer les conditions de vie des pauvres comparativement aux autres pays en Amérique latine et aux Caraïbes (voir la figure X.28). Le degré de soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres est semblable entre les personnes qui ont accès à l'électricité et celles qui n'y ont pas accès. Il n'y a qu'une faible différence dans le degré de soutien entre les personnes qui ont accès à l'eau courante et celles qui n'y ont pas accès. Ces résultats démontrent que les opinions négatives sur la capacité de l'état à mettre efficacement en œuvre des politiques de développement sont un facteur plus important que leurs conditions de vie dans la justification du faible degré de soutien de l'implication du gouvernement.

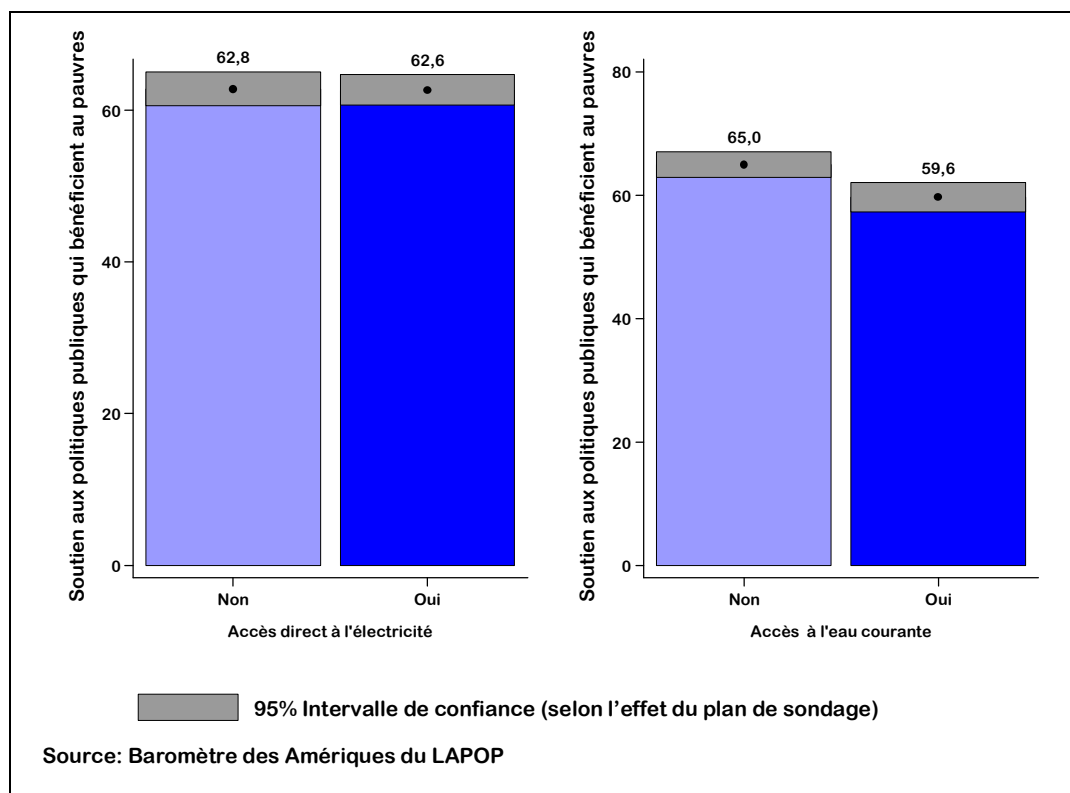


Figure X.28. Soutien aux politiques publiques qui profitent aux pauvres et l'accès à l'électricité et à l'eau

Conclusions

Ce chapitre traitait de l'ampleur de la pauvreté et, par conséquent, de la qualité de vie en Haïti évaluées par l'accès, la qualité et l'inégalité des services de base au pays après le séisme. Les résultats déconcertants constituent la preuve du défi auquel font face les institutions nationales et internationales impliquées dans la reconstruction et le développement du pays.

L'analyse présentée démontre que les statistiques nationales sur la qualité de vie et le développement, dont l'accès aux services de base, ne sont pas représentatives des conditions de vie de tous les citoyens du pays. Les graves inégalités dans l'accès à la nourriture et aux services de base rendent la vie misérable à de nombreuses personnes. Nous constatons que les citoyens vivant dans des zones rurales ont un accès restreint à l'électricité et à l'eau courante, mais les pauvres qui vivent en zones rurales présentent les pires conditions de vie, puisque l'accès à ces services de base est encore plus restreint. Il n'est pas surprenant que nous constatons que les citoyens vivant dans des zones rurales sont moins satisfaits, de façon générale, de la prestation des services d'électricité et d'eau. Nous constatons également que l'accès à la nourriture est particulièrement inadéquat pour les personnes âgées. Ces personnes sont considérablement plus susceptibles de souffrir de la faim.

De plus, les résultats de ce chapitre démontrent qu'une importante proportion de la population a des opinions neutres quant aux services de santé et d'éducation, ne les considérant comme «ni bon ni mauvais», malgré les mesures objectives selon lesquelles les services de santé

et d'éducation sont mauvais. Au sujet de l'éducation, les résultats du sondage indiquent que l'inscription des enfants d'âge scolaire à l'école dépend fortement du nombre total d'enfants d'âge scolaire à la maison. Les petites familles sont plus susceptibles d'avoir les moyens financiers d'envoyer tous leurs enfants à l'école. Toutefois, en Haïti, les familles sont souvent nombreuses et la plupart d'entre elles comptent plus d'un enfant d'âge scolaire. Finalement, nous constatons que les mauvaises conditions de vie en Haïti, déterminées par l'accès restreint et la mauvaise qualité des services de base, amènent les citoyens à être moins satisfaits à l'égard de la vie.

Alors que les Haïtiens sont en faveur de la démocratie en tant que système, ils sont profondément insatisfaits de leur propre système politique. Leur degré de «satisfaction à l'égard de la vie» est le plus faible dans la région et ils obtiennent objectivement moins de services de base du gouvernement. Ils donnent au gouvernement une note aussi faible qu'aux donateurs et aux ONGs quant à l'aide apportée après le séisme. Ils ne font pas confiance à un gouvernement qui n'a pas été à la hauteur et ils ont peu confiance qu'il le sera à l'avenir.

Comment améliorer le niveau de vie en Haïti? Ce chapitre tend à démontrer que, étant donné le faible degré de confiance envers le gouvernement, une stratégie de développement mise en œuvre dans le pays a plus de chances de réussir si elle implique la participation du secteur privé et des institutions non gouvernementales, combinée à des efforts visant à renforcer la capacité des institutions gouvernementales.

Références bibliographiques

- Alkire, Sabina, et Maria Emma Santos. 2010. *Multidimensional Poverty Index: 2010 Data*. Oxford Poverty and Human Development Initiative.
- Almond, Gabriel A., et G. Bingham Powell. 1966. *Comparative Politics: A Developmental Approach*. Boston: Little, Brown.
- Almond, Gabriel A., et Sidney Verba. 1963. *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*. Princeton: Princeton University Press.
- Anand, Sudhir, et Martin Ravallion. 1993. Human Development in Poor Countries: On the Role of Private Incomes and Public Services. *Journal of Economic Perspectives* 7 (1): 133-150.
- Bengtsson, Linus, Xin Lu, Richard Garfield, Anna Thorson, et Johan von Schreeb. 2010. *Internal Population Displacement in Haiti: Preliminary Analyses of Movement Patterns of Digicel Mobile Phones: 1 January to 11 March 2010*.
- Bérenger, Valérie, et Audrey Verdier-Chouchane. 2007. Multidimensional Measures of Well-Being: Standard of Living and Quality of Life Across Countries. *World Development* 35 (7): 1259-1276.
- Booth, John A., et Mitchell A. Seligson. 2009. *The Legitimacy Puzzle in Latin America: Democracy and Political Support in Eight Nations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Campbell, Tim. 2003. *The Quiet Revolution: Decentralization and the Rise of Political Participation in Latin American Cities*. Of *Pitt Latin American series*. Pittsburgh, Pa.: University of Pittsburgh Press.
- Cavallo, Eduardo A., Andrew Powell, et Oscar Becerra. 2010. Estimating the Direct Economic Damage of the Earthquake in Haiti. *IDB Working Paper Series No. IDB-WP-163*.
- Córdova, Abby B. 2009. *Methodological Note: Measuring Relative Wealth Using Household Asset Indicators*. AmericasBarometer Insights series. <http://www.vanderbilt.edu/lapop/insights2009.php>.
- Córdova, Abby B. Guillén. 2008. *Social Trust, Economic Inequality, and Democracy in the Americas* Edited by Mitchell A. Seligson of *Challenges to Democracy in Latin America and the Caribbean: Evidence from the AmericasBarometer 2006-07*. Vanderbilt University.
- Córdova, Abby, et Mitchell A. Seligson. 2010. La Gobernabilidad y el Apoyo a la Democracia Estable en Latinoamérica: Resultados del Barómetro de las Américas 2008. *Journal of Democracy en Español* 2 (July): 28-46.
- Cox, Michaelene. 2009. *Social Capital and Peace-building: Creating and Resolving Conflict with Trust and Social Networks*. of *Routledge Studies in Peace and Conflict Resolution*. New York: Routledge.
- Cruz, José Miguel. 2008. *The Impact of Violent Crime on the Political Culture of Latin America: The Special Case of Central America*. Edited by Mitchell A. Seligson of *Challenges to Democracy in Latin America and the Caribbean: Evidence from the AmericasBarometer 2006-07*. Vanderbilt University.
- Daughters, Robert, et Leslie Harper. 2007. "Fiscal and Political Decentralization Reforms." In *The State of State Reform in Latin America*, ed. Eduardo Lora. Stanford, CA. Washington D.C.: Stanford University Press; World Bank. xxi, 446 p.
- Easton, David. 1975. A Re-Assessment of the Concept of Political Support. *British Journal of Political Science* 5: 435-57.

- Foster, James E., Luis F. López Calva, et Miguel Székely. 2005. Measuring the Distribution of Human Development: Methodology and an Application to Mexico. *Journal of Human Development* 1 (6): 5-29.
- Gilley, Bruce. 2006. The Meaning and Measure of State Legitimacy: Results for 72 Countries. *European Journal of Political Research* 45 (3): 499-525.
- Gouvernement d'Haiti. 2010. "Action Plan for National Recovery and Development of Haiti: Immediate Key Initiatives for the Future." [http://www.interaction.org/sites/default/files/Haiti%20Action%20Plan%20\(English%20version\).pdf](http://www.interaction.org/sites/default/files/Haiti%20Action%20Plan%20(English%20version).pdf).
- Gouvernement d'Haiti. 2010. *Haiti Earthquake PDNA: Assessment of Damage, Losses, General and Sectoral Needs*.
- Graham, Carol, Eduardo Lora, et la Banque Interaméricaine de Développement. 2009. *Paradox and Perception : Measuring Quality of Life in Latin America*. Washington, D.C.: Banque Interaméricaine de Développement : Brookings Institution Press.
- Helliwell, John F., et Robert D. Putnam. 2000. "Economic Growth and Social Capital in Italy." In *Social Capital: A Multifaceted Perspective*, eds. Partha Dasgupta and Ismail Serageldin. Washington, D. C.: The World Bank. 253-268.
- Helliwell, John F., et Shun Wang. 2010. Trust and Well-Being. *NBR Working Paper Series (15911)*. <http://www.nber.org/papers/w15911>.
- Herreros, Francisco, et Henar Criado. 2008. The State and the Development of Social Trust. *International Political Science Review* 29 (1): 53-71.
- Hiskey, Jonathan T., et Shaum Bowler. 2005. Local Context and Democratization in Mexico. *American Journal of Political Science* 49 (1): 57-71.
- ILAC, International Legal Assistance Consortium 2005. "Mission Report, Haiti 2005." <http://www.ilac.se/content/mission-report-haiti-2005> (9 December 2010).
- Inglehart, Ronald. 1988. The Renaissance of Political Culture. *American Political Science Review* 82 (4): 1203-30.
- Inglehart, Ronald. 1997. *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*. Princeton, N. J.: Princeton University Press.
- Inglehart, Ronald, et Christian Welzel. 2005. *Modernization, Cultural Change, and Democracy*. New York: Cambridge University Press.
- Institut Haitien de Statistique et d'informatique, (IHSI). 2003. *Recensement Général de la population et de l'Habitat, 2003*. In.
- Inter-Agency Standing Committee, (IASC). 2010. *Response to the Humanitarian Crisis in Haiti: Following the 12 January 2010 Earthquake*.
- Kaufmann, Daniel, et Aart Kraay. 2008. *Governance Indicators: Where are We, Where Should We Be Going?*
- Kish, Leslie. 1995. *Survey Sampling*. Publié pour la première fois en 1965 ed. New York: J. Wiley.
- Lederman, Daniel, Norman Loayza, et Ana Maria Menendez. 2002. Violent Crime: Does Social Capital Matter? *Economic Development and Social Change* 50 (3): 509-539.
- Lipset, Seymour Martin. 1961. *Political Man: The Social Bases of Politics*. 1981 (expanded edition) ed. Baltimore, MD.: Johns Hopkins University Press.
- Lipset, Seymour Martin. 1981 [1961]. *Political Man: The Social Bases of Politics*. Expanded edition. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

- Lora, Eduardo, et la Banque Mondiale. 2010. *The quality of life in Latin American Cities: Markets and Perception*. of *Latin American development forum series*. Washington, DC: Banque Interaméricaine de Développement: Banque Mondiale.
- Malone, Mary. 2010. Does Dirty Harry Have the Answer? Citizen Support for the Rule of Law in Central America. *Public Integrity*.
- Nelson, Paul J. 2007. Human Rights, the Millennium Development Goals, and the Future of Development Cooperation. *World Development* 35 (12): 2041-2055.
- Newton, Kenneth. 1999. "Social and Political Trust in Established Democracies." In *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, ed. Pippa Norris editor. Oxford: Oxford University Press. 169-187.
- Norris, Pippa, Stefaan Walgrave, et Peter Van Aelst. 2005. Who Demonstrates? Antistate Rebels, Conventional Participants, or Everyone? *Comparative Politics* 37: 189-205.
- O'Donnell, Guillermo A. 2004. Why the Rule of Law Matters. *Journal of Democracy* 15 (4): 32-46.
- OAS, Organization of American States. 2006. *Haiti: Failed Justice or the Rule of Law? Challenges Ahead for Haiti and the International Community*. Washington D.C.
- Putnam, Robert D. 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Ramirez, Sigifredo, Andre Lafontant, et Michael Enders. 2006. *Local Governance Decentralization Assessment in Haiti*. Washington: (USAID) United States Agency for International Development.
- Robinson, Gregory, John E. McNulty, et Jonathan S. Krasno. 2009. Observing the Counterfactual? The Search for Political Experiments in Nature. *Political Analysis* 17 (4): 341-357.
- Roig-Franzia, Manuel 2010. "Many of Haiti's most-wanted on the loose after earthquake" in "The Washington Post on the Web". April 9. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/story/2010/04/07/ST2010040703363.html?sid=ST2010040703363>.
- Rose, Richard, William Mishler, and Christian Haerpfer. 1998. *Democracy and Its Alternatives: Understanding Post-Communist Societies*. Oxford: Oxford University Press.
- Rose, Richard., et Doh Chull Shin. 2001. Democratization Backwards: The Problem of Third-Wave Democracies. *British Journal of Political Science* 31: 331-354.
- Rosenstone, Steven J., et John Mark Hansen. 1993. *Mobilization, Participation, and Democracy in America*. of *New topics in politics*. New York: Macmillan Pub. Co: Maxwell Macmillan Canada : Maxwell Macmillan International.
- Rothstein, Bo, and Eric M. Uslaner. 2005. All for All: Equality, Corruption and Social Trust. *World Politics* 58 (1): 41-72.
- Seligson, Mitchell A. 1997. *Nicaraguans Talk About Corruption: A Study of Public Opinion*. Washington, D. C.: Casals and Associates.
- Seligson, Mitchell A. 1999. *Nicaraguans Talk About Corruption: A Follow-Up Study*. Washington, D. C.: Casals and Associates.
- Seligson, Mitchell A. 2002. The Impact of Corruption on Regime Legitimacy: A Comparative Study of Four Latin American Countries. *Journal of Politics* 64: 408-433.
- Seligson, Mitchell A. 2006. The Measurement and Impact of Corruption Victimization: Survey Evidence from Latin America. *World Development* 34 (2): 381-404.

- Seligson, Mitchell A., et Dinorah Azpuru, eds. 2001. *"Las dimensiones y el impacto político de la delincuencia en la población guatemalteca"*. Edited by Luis Rosero, ed., *Población del Istmo 2000: Familia, migración, violencia y medio ambiente*. San José, Costa Rica: Universidad de Costa Rica.
- Seligson, Mitchell, et Dominique Zéphyr. 2008. "Democratic Values in Haiti, 2006-2008." http://sitemason.vanderbilt.edu/files/gODGqA/Haiti_2008_Special_Report_v10.pdf (1^{er} novembre 2010).
- Sen, Amartya. 2001. *Development as Freedom*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Shifter, Michael, et Vinay Jawahar. 2005. Latin America's Populist Turn. *Current History* (104): 51-57.
- Sontag, Deborah. 2010. "Sexual Assaults Add to Miseries of Haiti's Ruins" in *"The New York Times on the Web."* June 23. Retrieved from http://www.nytimes.com/2010/06/24/world/americas/24haiti.html?_r=1&fta=y
- Systeme National de Gestion de Risques et des Désastres, (SNGRD). 23 janvier 2010. *Tremblement de Terre du 12 Janvier 2010. Rapport de Situation No. 5*. Direction de la Protection Civile, Ministere de l'Interieur.
- The Economist. 2010. Organised Crime in Mexico: Under the Volcano. 397 (8704).
- Banque Mondiale. 2004. *Making Services Work for the Poor, World Development Report*. Washington, D.C.
- UNDP. 2010. *Human Development Report 2010. The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development*. New York: UNDP.
- UNDP. 2010. *Local Governance, Decentralization, and Territorial Development: Empowering Haiti to Build a Better Future* (www.undp.org/haiti)
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, (OCHA). 2010. "Haiti- Population Exposed and Exposure Level (as of 14 Jan 2010)." <http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900SID/LPAA-7ZQB6H?OpenDocument&rc=2&emid=EQ-2010-000009-HTI&Click=> (1^{er} novembre 2010).
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, (OCHA). 2010. "Haiti Earthquake- Population Movements out of Port-au-Prince (as of 17 Feb 2010)." <http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/AMMF-82SVUA?OpenDocument&query=population%20movement&emid=EQ-2010-000009-HTI> (11 mai 2010).
- United States Geological Survey, (USGS). 2010. "Magnitude 7.0-Haiti Region Earthquake Summary Poster 21010 January 12 21:53:10 UTC." <http://earthquake.usgs.gov/earthquakes/recenteqsww/Quakes/us2010rja6.php#summary> <<http://earthquake.usgs.gov/earthquakes/recenteqsww/Quakes/us2010rja6.php>>. (2010).
- USAID. 2007. *Audit of USAID/Haiti's Justice Program*. San Salvador: USAID., Audit Report NO. 1-521-07-008-P.
- You, Jong-Sung. 2006. "A Study of Corruption, Inequality and Social Trust: Why Inequality and Corruption Inhibit Development." Ph.D. Harvard University.
- Zéphyr, Dominique. 2008. *Corruption and its Impact on Latin American Democratic Stability*. Vanderbilt University, 2008.
- Zéphyr, P. M. Dominique, Yves-François Pierre, et Abby Córdova Guillén. 2007. *Culture Politique de la Démocratie en Haiti: 2006*. Edited by Mitchell A. Seligson. Nashville: Latin American Public Opinion Project (LAPOP).

Annexes

Annexe I. Lettre du «consentement» du IRB

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de participer à une étude sur l'opinion publique réalisée par l'Université Vanderbilt. Je vous demande de la part de la firme Borge y Asociados, S.A de participer à ce sondage qui prendra de 30 à 40 minutes de votre temps.

L'objectif de cette étude est de connaître les opinions des gens sur différents aspects de la situation locale et nationale.

La participation à ce sondage est entièrement volontaire. Vos réponses seront confidentielles. Nous ne vous demanderons pas votre nom et personne ne pourra savoir ce que vous avez répondu. Vous avez le choix de répondre ou non à chacune des questions et vous pouvez interrompre l'entrevue quand bon vous semble.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mara Miranda au numéro de téléphone suivant: 38-97-95-54.

Nous vous laissons cette feuille au cas où vous voudriez y revenir.

Voulez-vous participer?

Annexe II. Questionnaire en créole

Haiti National Survey Version # 10.10E IRB Approval: # 090103



AmericasBarometer: Ayiti, 2010
© Vanderbilt University 2010. Dwa resève.

PAIS. Peyi:					
01. Meksik	02. Gwatemala	03. Salvadò	04. Ondiras	05. Nikaragwa	
06. Kosta Rika	07. Panama	08. Kolonbi	09. Ekwatè	10. Bolivi	
11. Pewou	12. Paragwey	13. Chili	14. Irigwey	15. Brezil	22
16. Venezyela	17. Ajantin	21. Dominikani	22. Ayiti	23. Jamayik	
24. Giyann	25. Trinidad	26. Beliz	40. Letazini	41. Kanada	
27. Sirinam					
IDNUM. Nimewo keksyonè a [Pou ekri nan biwo a]					_ _ _ _
ESTRATOPRI					
(2201) Zòn metwopolitèn					
(2202) Rejyon 1 (Nò-Nòdwès-Nòdès)					22 _ _ _
(2003) Rejyon 2 (Sant-Latibonit)					
(2204) Rejyon 3 (Lwès)					
(2205) Rejyon 4 (Sid-Sidès-Grandans/Nip)					
UPM _____					_ _ _ _
PROV. Depatman: _____					22 _ _ _
MUNICPIO. Komin: _____					22 _ _
SECTOR. Seksyon: _____					_ _
HAISEGMENTO. Segman _____					_ _ _ _
HAISEC. Zòn _____					_ _ _ _
CLUSTER. (Pwen echantiyon an) [Pa plis ke 8 ankèt lavil, 12 nan seksyon kominal yo]					
UR (1) Lavil (2) Seksyon kominal					
TAMANO. Gwosè zòn nan: (1) Kapital Nasyonal (metwopolitèn) (2) Gwo vil					
(3) Vil mwayèn (4) Ti vil (5) Seksyon kominal					
IDIOMAQ. Lang ankèt la: (1) Kreyòl					
Lè ak minit ankèt la kòmanse: ____:____ [Pa antre yo]					_ _ _ _
FECHA. Dat ankèt la Jou: ____ mwa:____ lane: 2010					_ _ _ _
REMAK: Li ENPOTAN POU LI LÈT KONSANTMAN ANVAN OU KOMANSE ANKÈT LA					
Q1. [Ekri, pa mande keksyon an] Seks: (1) Gason (2) Fanm					

LS3. Pou komanse, jeneralman, eske w satisfè ak lavi w? Eske w ta di ke w ... [Li repons yo] (1) Trè satisfè (2) On ti jan satisfè (3) On ti jan pa satisfè (4) Pa satisfè di tou (88) PK (98) PR	
--	--

A4. Daprè ou menm, ki saw panse ki pi gwo pwoblèm peyi a ? [Pa li lis la, ekri yon sèl repons]			
Pa genyen dlo	19	Enpinite	61
Move wout	18	Lavi chè, enflasyon	02
Lagè	30	Politisyen yo	59
Koripsyon	13	Move gouvènman, absans leta	15
Pa gen kredi	09	Debwasman/Pwoblèm sou keksyon anvironman	10
Krim, ensekirite, vyolans	05	Migrasyon	16
Vyolasyon dwa moun	56	Trafik dwòg	12
Chomaj/Pa gen travay	03	Gang, chimè	14
linegalite sosyal	58	Povrete/lamizè	04
Malnitrisyon	23	Pwotestasyon popilè (manifestasyon, grèv, e latriye.)	06
Deplasman pa lafòs	32	Manke sèvis lasante	22
Dèt ak lòt peyi	26	Anlèvman, kidnapin	31
Diskriminasyon	25	Pa gen sekirite	27
Dwòg	11	Zak teroris	33
Pwoblèm ekonomik, kriz ekonomik	01	Pa gen tè pou plante	07
Pa gen ledikasyon, move kalite ledikasyon	21	Pwoblèm transpò	60
Pa gen elektrisite (Kouwan EDH)	24	Vyolans	57
Ogmantasyon popilasyon an	20	Pa gen kay	55
Rekonstwi peyi a apre tranbleman tè a	62	Pran swen moun ki blese nan tranbleman tè a	63
Lòt bagay: _____		[Anketè: Ekri lòt repons yo]	
Pa konnen	88	Pa reponn	98

SOCT1. Kijan w ta di sityasyon ekonomik peyi a ye? Ou ta di li pi bon, li bon, li pa pi mal, li mal osinon li pi mal? (1) Li pi bon (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR	
SOCT2. Eske w konsidere sityasyon ekonomik peyi a kounye a vin: pi bon, menm jan oswa pi mal pa rapò a 12 mwa ki fèk sot pase yo? (1) Pi bon (2) Menn jan (3) Pi mal (88) PK (98) PR	
SOCT3. Eske w kwè nan 12 mwa kap vini yo sityasyon ekonomik peyi a pral: pi bon, menm jan oswa pi mal? (1) Pi bon (2) Menn jan (3) Pi mal (88) PK (98) PR	
IDIO1. Kijan w ta di sityasyon ekonomik pa w ye? Ou ta di : li pi bon, li bon, li pa pi mal, li mal osinon li pi mal? (1) Li pi bon (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR	
IDIO2. Eske w konsidere sityasyon ekonomik pa w kounye a pi bon, menm jan oswa pi mal pa rapò a 12 mwa ki fèk sot pase yo? (1) Pi bon (2) Menn jan (3) Pi mal (88) PK (98) PR	
IDIO3. Eske w kwè nan 12 mwa kap vini yo sityasyon ekonomik pa w pral: pi bon, menm jan oswa pi mal? (1) Pi bon (2) Menn jan (3) Pi mal (88) PK (98) PR	

Konnya, ann pale lòt bagay. Pafwa, moun yo ak kominote yo gen pwoblèm yo pa kapab rezoud pou kont yo. Konsa, yo ale mande èd oswa koperasyon nan yon biwo leta osinon nan men yon fonksyonè leta.

¿Pou rezoud pwoblèm ou yo, eske w te ale mande èd osinon koperasyon nan men...? [Li epi ekri repons]	WI	Non	PK	PR
CP2. Yon depite oswa yon senate	1	2	88	98
CP4A. Yon majistra, kazèk oswa delege	1	2	88	98
CP4. Yon minis, enstitisyon leta oswa biwo leta	1	2	88	98

An nou pale de lakomin...

NP1. Eske w te patisipe nan yon asanble kominal oswa reyinyon majistra yo te fè nan 12 mwa ki fèk sot pase yo? (1) Wi (2) Non (8) PK/PR	
NP2. Eske w te mande èd oswa ou te prezante yon petisyon nan biwo majistra a oswa yon fonksyonè lakomin nan 12 mwa ki fèk sot pase yo? (1) Wi [Kontinye] (2) Non [Ale nan SGL1] (88) Pa konnen [Ale nan SGL1] (98) Pa reponn [Ale nan SGL1]	
MUNI10. Eske yo te rezoud pwoblèm ou yo oswa petisyon ou yo? (1) wi (0) Non (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) PA	
SGL1. Eske w ta di sèvis lakomin ap baymoun yo...? [Li repons yo] (1) Yo pi bon (2) Yo bon (3) Yo pa pi mal (4) Yo mal (5) Yo pi mal (88) PK (98) PR	

Daprè ou menm, ki sa w panse ki pi gwo pwoblèm komin nan? [Pa li repons, aksepte sèlman yon sèl repons]

	Premye repons MUNI2A	Dezyèm repons MUNI2B	Twazyèm repons MUNI2C
Okenn pwoblèm [Ale nan MUNI5]	1	1	1
Pa genyen dlo	2	2	2
Move wout	3	3	3
Krim, insekirite, vyolans	4	4	4
Fatra nan lari	5	5	5
Pa genyen sèvis	6	6	6
Ekonomi	7	7	7
Pa genyen lajan ak asistans	8	8	8
Move gouvènman	9	9	9
Anviwònman	10	10	10
Kòripsyon	11	11	11
Moun ki vinn viv nan komin apre tranbleman tè 12 janvyè a	12	12	12
Rekonstriksyon	13	13	13
Lojman	14	14	14
Lòt bagay	77		
Lòt bagay		77	
Lòt bagay			77
PK	88	88	88
PR	98	98	98
PA	99	99	99

MUNI3. Nan ki nivo ou ta di lakomin rezoud pwoblèm sa a: Anpil, on ti jan, pa anpil oswa pa di tou? (1) Anpil (2) On ti jan (3) Pa anpil (4) Pa di (88) PK (98) PR (99) PA
MUNI5. Èske w te patisipe nan redaksyon bidjè gouvènman minisipal la? (1) Wi, te patisipe (0) pa janm patisipe (88) PK (98) PR
MUNI5A. Daprè ou menm, nan ki sa yo plis depanse lajan lakomin nan? [Pa li repons, aksepte sèlman yon sèl repons] (1) Pwòpte lari (2) Wout, teren foutbòl, oswa travay piblik (3) Sante (4) Edikasyon (5) koripsyon (6) Salè (7) Nan anyen (8) lòt bagay (88) PK (98) PR
MUNI6. Ki valè konfyans ou genyen nan gouvènman minisipal (Lakomin) la nan jere lajan ...? [Li repons yo] (1) Anpil konfyans (2) On ti konfyans (3) Pa anpil konfyans (4) Ankenn konfyans (88) PK (98) PR
MUNI7. Daprè ou menm, pwojè Lakomin ap fè yo, eske yo nan enterè ou menm ak fanmi ou? (1) Wi, nan enterè nou (0) Non, pa nan enterè nou (88) Pa konnen (98) Pa reponn

Daprè ou menm, kiyès ki ta dwe genyen pi gwo responsablite pou rezoud pwoblèm sa yo nan kominote ou la?	Majistra	Depite oswa senatè w a	Gouvènman nasyonal la	Oganizasyon kominote yo	PK	PR
RCP1. Repare wout yo	1	2	3	4	88	98
RCP2. Kontwole krim	1	2	3	4	88	98
RCP3. Edike timoun nou yo	1	2	3	4	88	98
RCP4. Rezoud konfli/dispit lokal	1	2	3	4	88	98
RCP5. Veye pou gen vaksen pou timoun yo	1	2	3	4	88	98
RCP6. Ede pote nouvo opòtinite travay pou moun ki nan kominote ou la?	1	2	3	4	88	98
RCP7. Bay papye tè	1	2	3	4	88	98

Kounya, ann pale de kèk sèvis an Ayiti							
Jeneralman, kijan w ta di sèvis sa yo ye nan peyi d Ayiti? Ou ta di : yo pi bon, yo bon, yo pa pi mal, yo mal osinon yo pi mal?	Li bon anpil	Li bon	Li pa pi mal	Li Mal	Li Pi mal	PK	PR
HAIACS1. Sistèm transpò a. Ou ta di sèvis la... [Li repons]	1	2	3	4	5	88	98
HAIACS2. Sistèm edikasyon an. Ou ta di sèvis la... [Li repons]	1	2	3	4	5	88	98
HAIACS3. Sante piblik. Ou ta di sèvis la... [Li repons]	1	2	3	4	5	88	98
HAIACS4. Elektrisite. Ou ta di sèvis la... [Li repons]	1	2	3	4	5	88	98

Kounya, ann pale de kèk sèvis an Ayiti								
Jeneralman, kijan w ta di sèvis sa yo ye nan peyi d Ayiti? Ou ta di : yo pi bon, yo bon, yo pa pi mal, yo mal osinon yo pi mal?	Li bon anpil	Li bon	Li pa pi mal	Li Mal	Li Pi mal	PK	PR	
HAIACS5. Dlo potab. Ou ta di sèvis la...[Li repons]	1	2	3	4	5	88	98	
HAIACS6. Ramase fatra. Ou ta di sèvis la...[Li repons]	1	2	3	4	5	88	98	

AD1. Kounya, ann pale de lòt bagay, siw ta bezwen yon sètifika lanmò (acte de décès) pou yon moun ki mouri, ki bò ou tap ale pou jwenn li? [PA LI:Biwo lokal ofisyè leta sivil, Achiv nasyonal] (1) Kòrèk (2) Pa korèk (88) PK (98) PR	
AD6. Siw ta bezwen yon lisans pou kondwi, ki bò ou tap ale pou jwenn li? [PA LI :Sèvis sikilasyon otomobil, aksepte sikilasyon oswa biwo o Sèvis sikilasyon] (1) Kòrèk (2) Pa korèk (88) PK (98) PR	

Pou moun k-ap viv anba tant nan komin ki te afekte yo

AIDP1. Ann panse sou peryòd anvan tranbleman tè 12 janvyè a, eske nou te mèt kay la oswa nou te anfème li? [Li repons yo] (1) Mèt kay la ak teren an [kontinye] (2) Mèt kay la sèlman [Ale nan AIDP2] (3) Lokatè [Ale nan AIDP2] (4) Nou anfème kay la [Ale nan AIDP2] (5) Nou okipe kay la san nou pat anfème li [Ale nan AIDP2] (7) Lò t [Ale nan AIDP2] (88) Pa konnen [Ale nan AIDP2] (98) Pa reponn [Ale nan AIDP2]	
AIDP1A. Eske w gen papyè tè a? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR (99) PA	
AIDP2. Kounya, ann pale de kay kote w tap viv anvan tranbleman tè a, ki kalte domaj kay kote w tap viv la te sibi nan tranbleman tè a? [Li repons yo] (1) Okenn (2) Li te domaje (fisire) men li kapab repare (3) Li te domaje (fisire) men li pa kapab repare (4) Li te krase nèt (88) PK (98) PR (99) PA	
AIDP3. Eske kay kote w te rete a li ...? [Li repons yo] (1) Li tou pre kan sa a [Ale nan RCONSTA] (2) Li on ti jan lwen kan sa a men li nan menm katye a [Ale nan RCONSTA] (3) Li nan yon lòt katye nan komin sa a [Ale nan RCONSTA] (6)Li nan yon lòt komin [Kontinye] (8) Lòt [Kontinye] (88) PK [Ale nan RCONSTA] (98) PR [Ale nan RCONSTA] (99) PA	
AIDP4. Nan ki komin ou tap viv jou tranbleman tè a te pase a? _____ (88) PK (89)PR (99) PA [APRE KEKSYON SA A, ALE NAN RCONSTA]	

Pou moun k-ap viv nan komin ki te afekte yo (pa anba tant)

<p>BIDP1AA. Eske nou mèt kay sa a oswa nou anfème li? [Li repons yo]</p> <p>(1) Mèt kay la ak teren an [kontinye] (2) Mèt kay la sèlman [Ale nan BIDP5] (3) Lokatè [Ale nan BIDP5] (4) Nou anfème kay la [Ale nan BIDP5] (5) Nou okipe kay la san nou pat anfème li [Ale nan BIDP5] (7) Lòt [Ale nan BIDP5] (88) Pa konnen [Ale nan BIDP5] (98) Pa reponn [Ale nan BIDP5]</p>	
<p>BIDP1AB. Eske w gen papye tè a?</p> <p>(1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>BIDP5. Ann panse sou peryòd anvan tranbleman tè 12 janvyè a, eske w tap viv nan menm kay sa a avan tranbleman tè a? [Li repons yo]</p> <p>(1) Wi, ou tap viv nan menm kay sa a [kontinye] (2) Non, ou vinn viv nan kay sa a apre tranbleman tè a. [Ale nan BIDP13] (88) Pa konnen [Ale nan BIDP8] (98) Pa reponn [Ale nan BIDP8]</p>	
<p>BIDP5B. [POU MOUN KI DI WI, YO TAP VIV NAN MENM KAY SA A NAN BIDP5]</p> <p>Ki kalte domaj kay sa a te sibi nan tranbleman tè a? [Li repons yo]</p> <p>(1) Okenn (2) Li te domaje (fisire) men li kapab repare (3) Li te domaje (fisire) men li pa kapab repare (4) Li te krase nèt (88) PK (98) PR (99) PA</p> <p>[Apre keksyon sa a, ale nan BIDP8]</p>	
<p>BIDP13. Pou ki sa nou te vini viv nan kay sa a?</p> <p>(1) Kay nou te krase (2) Pou nou jwenn sèvis sante (3) Pou nou voye timoun yo lekòl (4) Pou nou pi pre fanmi nou (5) Pou nou jwenn travay apre tranbleman tè a (6) Paske se yon bon kote pou nou viv (7) Lòt _____ [anketè: ekri lòt repons yo] (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>BIDP7. Kounya, ann pale de kay kote ou tap viv anvan tranbleman tè a, ki kalte domaj kay kote w tap viv la te sibi nan tranbleman tè a? [Li repons yo]</p> <p>(1) Okenn (2) Li te domaje (fisire) men li kapab repare (3) Li te domaje (fisire) men li pa kapab repare (4) Li te krase nèt (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>BIDP7B. Nan ki komin ou tap viv jou tranbleman tè a te pase a?</p> <p>_____ (88) PK (89)PR (99) PA</p>	
<p>BIDP8. [pou tout moun] Konbyen moun ki tap viv nan kay la avan tranbleman tè a?</p> <p>_____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn] (88) Pa konnen (98) Pa reponn</p>	
<p>BIDP9. Konbyen moun ki te vinn viv nan kay a poutèt tranbleman tè a epi kap toujou viv nan kay sa a? 0. Okenn [Ale nan RCONSTA]</p> <p>_____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn] (88) Pa konnen (98) Pa reponn</p>	

Konbyen timoun ki genyen mwens 18 lane ki te vinn viv nan kay la poutèt tranbleman tè a epi kap toujou viv nan kay sa a?

BIDP10A. Ti gason? _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn]
BIDP10B. Ti fi? _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn]
 (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike

Konbyen granmoun ki genyen plis pase 18 lane ki te vinn viv nan kay la poutèt tranbleman tè a epi kap toujou viv nan kay sa a?

BIDP11A. Gason _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn]
BIDP11B. Fanm _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn]
 (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike

BIDP12. Eske moun ki vinn viv na kay sa a:
 (1) Se fanmi w
 (2) Kèk nan yo se fanmiw, lòt yo pa fanmi w
 (3) Yo tout pa fanmi w
 (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike

Kisa fanmi w plis bezwen pou pran swen moun ki te vini viv nan kay la poutèt tranbleman tè a
[aksepte jiska twa repons]

	Premye repons BIDP14A	Dezyèm repons BIDP14B	Twazyèm repons BIDP14C
Manje	1	1	1
Rad and soulye	2	2	2
Travay	3	3	3
Swen sante	4	4	4
Lekòl pou timoun yo	5	5	5
Lòt bagay _____	7		
Lòt bagay _____		7	
Lòt bagay _____			7
PK	88	88	88
PR	98	98	98
PA	99	99	99

[APRE KEKSYON SA A, ALE NAN RCONSTA]

Pou moun kap viv nan komin ki pa te afekte

CIDP1AA. Eske nou mèt kay sa oswa nou anfème li? **[Li repons yo]**
 (1) Mèt kay la ak teren an **[kontinye]**
 (2) Mèt kay la sèlman **[Ale nan CIDP8]**
 (3) Lokatè **[Ale nan CIDP8]**
 (4) Nou anfème kay la **[Ale nan CIDP8]**
 (5) Nou okipe kay la san nou pat anfème li **[Ale nan CIDP8]**
 (7) Lòt **[Ale nan CIDP8]** (88) Pa konnen **[Ale nan CIDP8]**
 (98) Pa reponn **[Ale nan CIDP8]**

CIDP1AB. Eske w gen papyè tè a?
 (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR (99) PA

CIDP8. [pou tout moun] Konbyen moun ki tap viv nan kay sa a avan tranbleman tè a?
 _____ **[Ekri nimewo, 0 pou okenn]** (88) Pa konnen (98) Pa reponn
 (99) Pa aplike

<p>CIDP9. Konbyen moun ki te vinn viv nan kay sa a poutèt tranbleman tè a epi k-ap toujou viv nan kay sa a? 0. Okenn [Ale nan RCONSTA] _____ [Ekri nimewo, 0 pou okenn] (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike</p>	
<p>Konbyen timoun ki genyen mwens 18 lane ki te vinn viv nan kay sa a poutèt tranbleman tè a epi kap toujou viv nan kay sa a? CIDP10A. Ti gason? _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn] CIDP10B. Ti fi? _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn] (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike</p>	
<p>Konbyen granmoun ki genyen plis pase 18 lane te vinn viv nan kay sa a poutèt tranbleman tè a epi kap toujou viv nan kay sa a? CIDP11A. Gason _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn] CIDP11B. Fanm _____ [Ekri nimewo, itilize 0 pou okenn] (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike</p>	
<p>CIDP12. Eske moun ki vinn viv na kay sa a: (1) Se fanmi w (2) Kèk nan yo se fanmi w, lòt yo pa fanmi w (3) Yo tout pa fanmi ou (88) Pa konnen (98) Pa reponn (99) Pa aplike</p>	
<p>CIDP13. Poukisa yo te vinn viv nan kay sa a? (1) Kay yo te krase (2) Pou you jwenn sèvis sante (2) Pou yo voye timoun yo lekòl (3) Pou yo pi pre fanmi nou (4) Pou yo jwenn travay apre tranbleman tè a (5) Paske se yon bon kote pou nou viv (6) Lòt _____ [anketè: ekri lòt repons yo] (888) PK (988) PR (999) PA</p>	

Kisa fanmi w plis bezwen pou pran swen moun ki te vini viv nan kay la poutèt tranbleman tè a [aksepte jiska twa repons]			
	Premye repons CIDP14A	Dezyèm repons CIDP14B	Twazyèm repons CIDP14C
Manje	1	1	1
Rad and soulye	2	2	2
Travay	3	3	3
Swen sante	4	4	4
Lekòl pou timoun yo	5	5	5
Lòt bagay _____	7		
Lòt bagay _____		7	
Lòt bagay _____			7
PK	88	88	88
PR	98	98	98
PA	99	99	99

Gouvènman ayisyen an pral fè kèk aksyon pou rebati peyi a. Tanpri, eske w kapab di mwen kisa ki ta dwe 3 gwo priyorite ki pi enpòtan pou rebati peyi a.

	Premye repons RCONSTA	Dezyèm repons RCONSTB	Twazyèm repons RCONSTC
Konstwi Lekòl	1	1	1
Sekirite nan katye	2	2	2
Kreye jòb	3	3	3
Konstwi wout	4	4	4
Dlo potab	5	5	5
Elèktrisite ak enèji renouvlab	6	6	6
Lasante	7	7	7
Lojman	8	8	8
Rebati anviwònman	9	9	9
Ranfòse kapasite leta santral	10	10	10
Ranfòse kapasite lamèri oubyen gouvènman lokal	11	11	11
Lòt priyorite	12	12	12
PK	88	88	88
PR	98	98	98
PA	99	99	99

Kounya, mwen ta renmen konnen kijan w panse gouvènman an ak lòt enstitisyon reponn apre tranbleman tè 12 janvye a. Pou chak òganizasyon, tanpri, eske w kapab di mwen si travay li te fè a: li bon anpil, li bon, li pa pi mal, li mal, osinon li pi mal.

EARTHQ11. Gouvènman santral la. Eske w ta di travay li te fè a: **[Li repons yo]**

(1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR

EARTHQ12. Gouvènman peyi letranje yo. Eske w ta di travay yo te fè a: **[Li repons yo]**

(1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR

EARTHQ13. ONG lokal yo. Eske w ta di travay yo te fè a: **[Li repons yo]**

(1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR

EARTHQ14. Legliz lokal yo. Eske w ta di travay yo te fè a: **[Li repons yo]**

(1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR

EARTHQ15. Komite katye oswa òganizasyon kominotè yo. Eske w ta di travay yo te fè a:

[Li repons yo]

(1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal
(88) PK (98) PR

EARTHQ16. ONG entènasyonal yo. Eske w ta di travay yo te fè a: **[Li repons yo]**

(1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal
(88) PK (98) PR

	Yon fwa pa semèn	Yon oswa de fwa pa mwa	Yon oswa de fwa pa lane	Pa janm fè sa	PK	PR
CP5. Kounya, ann pale lòt bagay, nan 12 mwa ki fèk sot pase yo, eske w te ede pou rezoud kèk pwoblèm nan kominite/zòn pa w la oswa yon pwoblèm vwazen nan katye a? Tanpri, eske w kapab di mwen si w te fè sa: yon fwa pa semèn, yon oswa de fwa pa mwa, yon oswa de fwa pa lane oswa ou pa janm fè sa.	1	2	3	4	88	98

Kounya, mwen pral bay yon lis gwoup ak òganizasyon. Tranpri, eske w kapab di mwen chak ki lè ou te asiste nan reyinyon òganizasyon sa yo: yon fwa pa semèn, yon oswa de fwa pa mwa, yon oswa de fwa pa lane ou byen ou pa janm fè sa. **[Repete “yon fwa pa semèn”, “Yon oswa de fwa pa mwa”, “yon oswa de fwa pa lane”, o “pa janm fè sa” pou ede moun nan reponn keksyon yo]**

	Yon fwa pa semèn	Yon oswa de fwa pa mwa	Yon oswa de fwa pa lane	Pa janm fè sa	PK	PR	
CP6. Reyinyon gwoup legliz ou byen òganizasyon relijye? Eske w te asiste...	1	2	3	4	88	98	
CP7. Reyinyon asosyasyon paran nan lekòl ou byen kolèj? Eske w te asiste...	1	2	3	4	88	98	
CP8. Reyinyon komite amelyorasyon pou kominote a (Komite Katye oswa asosyasyon Kominotè)? Eske w te asiste...	1	2	3	4	88	98	
CP9. Reyinyon asosyasyon pwofesyonèl, komèsan, pwodikè e/ou peyizan? Eske w te asiste...	1	2	3	4	88	98	
CP13. Reyinyon pati politik ou byen mouvman politik? Eske w te asiste...	1	2	3	4	88	98	
CP20. [Sèlman pou fanm] Reyinyon gwoup oswa òganizasyon fanm oswa fanm lakay? Eske w te asiste...	1	2	3	4	88	DA 98	PA 99

[Bay li kat "A"]

LS6. Nan paj sa genyen yon nechèl ak nimewo ki soti 0 pou ale 10. Nimewo 1 se mach ki pi ba a epi reprezante “pi move lavi posib pou ou”. Nimewo 10 se mach ki pi wo a epi reprezante “Pi bon lavi posib pou ou”. Ki bò w tap mete tèt ou sou nechèl la nan moman sa a? Montre mach ki pi prè posisyon w lan.

[Montre nimewo nan kat la ki reprezante “pi move lavi posib” epi nimewo ki reprezante “pi bon lavi posib”. Fè moun nan konnen ke li kapab chwazi yon nimewo ant 1 ak 10].

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	88	98
Pi move lavi posib							Pi bon lavi posib				PK	PR

LS6A. Nan ki mach ou tap mete tèt ou sou nechèl la nan de lane ki fèk sot pase yo, ki vle di an 2008?

[PRAN KAT “A”]

IT1. Kounya, ann pale de moun isit yo, eske w ka di mwen ki valè konfyans ou genyen nan moun nan kominote a/zòn nan...? **[Li repons yo]**

(1) Anpil konfyans (2) konfyans (3) Pa anpil konfyans (4) Ankenn konfyans
(88) PK (98) PR

[Bay li kat “B”]

<p>HAIVIC2B. Ann panse sou dènye fwa ou te victim nan peryòd 6 mwa anvan tranbleman tè 12 janvyè a, ki kalite zak kriminèl ou te viktim nan? [Li repons yo]</p> <p>(1) Yo volè w san zàm nan men yo epi san agresyon oswa menas fizik (2) Yo volè w san zàm nan men yo epi ak agresyon oswa menas fizik (3) Yo volè w ak zàm nan men yo (4) Yo te bat w oswa blese men yo pat volè w (5) Yo eseye osinon fè kadejak sou ou (6) Anlèvman, kidnapin (7) Domaj (8) Kase kay ou/Vole kèk bagay lakay ou (10) Yo te ekstòsyone w (11) Yon lòt bagay rive w (88) PK (98) PR (99) Pa aplike(pap viktim)</p>	
<p>HAIVIC1A. Eske w te viktim kèk zak kriminèl depi tranbleman tè 12 janvyè a? sa vle di, eske w te viktim yon vòl, kase kay, agresyon, fwod, chantaj, kraponnay, ekskokri, anlèvman oswa kidnapin, menas vyolan oswa nenpòt lòt kalite krim depi tranbleman tè a?</p> <p>(1) Wi [Kontinye] (2) No [Ale nan VIC1HOGAR] (88) DK [Ale nan VIC1HOGAR] (98) PR [Ale nan VIC1HOGAR]</p>	
<p>HAIVIC1AB. Konbyen fwa ou te viktim yon zak kriminèl depi tranbleman tè 12 janvyè a? _____ [Ekri konbyen fwa] (88) PK (98) PR (99) PA (pat viktim)</p>	
<p>HAIVIC2A. Ann panse sou dènye fwa ou te viktim depi tranbleman tè 12 janvyè a, ki kalte zak kriminèl ou te viktim? [Li repons yo]</p> <p>(1) Yo volè w san zàm nan men yo epi san agresyon oswa menas fizik (2) Yo volè w san zàm nan men yo epi ak agresyon oswa menas fizik (3) Yo volè w ak zàm nan men yo (4) Yo te bat w oswa blese men yo pat volè w (5) Yo eseye osinon fè kadejak sou ou (6) Anlèvman, kidnapin (7) Domaj (8) Kase kay ou/Vole kèk bagay lakay ou (10) Yo te ekstòsyone w (11) Yon lòt bagay rive w (88) PK (98) PR (99) Pa aplike (pap viktim)</p>	
<p>VIC2AA. Èske w kapab di mwen, ki kote w te viktim dènye zak kriminèl? Li repons yo]</p> <p>(1) Lakay w (2) Nan katye bò lakay w (3) Nan komin sa a /seksyon kominal sa a (4) Nan yon lòt komin / lòt Seksyon kominal (5) Nan yon lòt peyi (88) PK (98) PR (99) Pa aplike</p>	
<p>AOJ1. Dènye fwa ou te viktim nan, eske w te denonse zak sa a nan kèk enstitisyon?</p> <p>(1) Wi (2) Non, li pa denonse li [Ale nan AOJ1B] (88) PK [Skip to AOJ1B] (98) PR [Skip to AOJ1B] (99) PA</p>	
<p>HAIAOJ1A. Nan ki enstitisyon ou te denonse zak la? (1) Lapolis</p> <p>(2) Asèk/Kasèk (3) Lajistis (4) Laprès (5) Òganizasyon dwa moun (6) Legliz (7) Oganizasyon kominotè (8) Minista (9) Lòt (88) PK (98)PA (99) PA [APRE KEKSYON SA A ALE NAN VIC1HOGAR]</p>	

<p>AOJ1B. Poukisa w pat denonse zak la? [Pa li repons yo]</p> <p>(1) Li pa tap sèvi anyen (2) Gen danje epi yo kapab fè reprezay kont li (3) Li pa genyen pwèw (4) Li pa grav (5) li pat konnen ki bò pou li te denonse li (6) Lòt rezon (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>VIC1HOGAR. Eske genyen yon lòt moun kap viv nan kay sa a ki te viktim kèk zak kriminel nan 12 mwa ki fèk sot pase yo? Sa vle di, eske yon lòt moun k-ap viv nan kay sa a te viktim yon vòl, kase kay, agresyon, fwod, chantaj, kaponnay, ekskokri, anlèyman oswa kidnapin, menas vyolan oswa nenpòt lòt kalite krim nan 12 mwa ki fèk sot pase yo?</p> <p>(1) Wi (2) No (88) PK (98) PR</p>	
<p>AOJ8. Pou yo kapab kenbe bandi yo, eske w kwè otorite yo dwe toujou respekte lalwa oswa yo kapab aji andeyò lalwa?</p> <p>(1) Dwe toujou respekte lalwa (2) Pafwa, yo kapab aji andeyò lalwa (88) PK (98) PR</p>	
<p>AOJ11. Ann pale de kote oswa zòn wap viv la. Ann panse ki posiblite pou w ta viktim yon zak kriminel, eske w santi w : toujou an sekirite, preske toujou an sekirite, pa toujou an sekirite, osinon pa janm an sekirite ?</p> <p>(1) Toujou an sekirite (2) Preske toujou an sekirite (3) Pa toujou an sekirite (4) Pa janm an sekirite (88) PK (98) PR</p>	
<p>HAI AOJ11. Eske w santi w plis, menm jan oswa mwens an sekirite nan zòn wap viv la kounya pase anvan tranbleman tè 12 janvye a?</p> <p>(1) Plis an sekirite kounye a (2) Menm jan (3) Mwens an sekirite kounye a (88) PK (98) PR</p>	
<p>AOJ11A. Ann pale de peyi a an jeneral, nan ki nivo ou kwè nivo ensekirite nou genyen kounya reprezante yon menas pou yon demen miyò? [Li repons yo]</p> <p>(1) Anpil (2) On ti jan (3) Pa tèlman (4) Pa di tou (88) PK (98) PR</p>	
<p>AOJ12. Si w ta viktim yon agresyon oswa vol, nan ki nivo ou genyen konfyans sistèm lajistis la kapab pini koupab la? [Li repons yo]</p> <p>(1) Anpil (2) On ti jan (3) Pa tèlman (4) Pa di tou (88) PK (98) PR</p>	
<p>AOJ17. Nan ki nivo w kwe katye w a afekte pa gang? Eske ou ta di: Anpil, On ti jan, pa anpil oswa pa di tou?</p> <p>(1) Anpil (2) On ti jan (3) Pa anpil (4) Pa di tou (88) PK (98) PR</p>	

[BAY LI KAT “C”]

Kounya, nou pral itilize kat C... Kat sa genyen yon nechèl 7 pwen depi 1 ki vle di “PA DI TOU” rive 7 ki vle di “ANPIL”. Tankou, si mwen mande w nan ki nivo ou renmen gade televizyon, ou kapab chwazi 1 si ou pa renmen gade televizyon di tou osinon ou kapab di 7 si ou renmen gade televizyon anpil. Men si ou panse “on ti jan”oswa “pa tèlman”, ou kapab chwazi yon nimewo ant 1 ak 7. Kounya, nan ki nivo ou renmen gade televizyon? Li nimewo a. **[Gade si moun nan konprann byen jan pou li reponn].**

1	2	3	4	5	6	7	88	98
Pa di tou						Anpil	PK	PR

Ekri nimewo 1-7 oswa 88 PK oswa 98 PR e 8 si li pa konnen

Mwen pral poze w kèk kesyon. Mwen pral mande w pou w itilize nimewo yo bay nan nechèl la pou reponn. Sonje, ou ka itilize nenpòt nimewo.

B1. Nan ki nivo w kwè tribinal jistis an Ayiti bay yon bon jijman? **(Tyeke:** Si w kwè tribinal yo pa bay bon jijman di tou, chwazi nimewo 1; si ou kwè yo bay anpil bon jijman, chwazi nimewo 7 oswa yon nimewo ant 1 ak 7.)

Ekri nimewo 1-7 oswa 88 PK oswa 98 PR e 8 si li pa konnen

B2. Nan ki nivo ou genyen respè pou enstitisyon politik peyi d Ayiti?	
B3. Nan ki nivo ou kwè dwa fondamantal sitwayen yo byen pwoteje nan sistèm politik peyi d Ayiti?	
B4. Nan ki nivo ou fyè pou viv anba sistèm politik gouvèman peyi d Ayiti?	
B6. Nan ki nivo ou panse ke moun dwe sipòte sistèm politik gouvèman peyi d Ayiti?	
B10A. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan sistèm lajistis la?	
B11. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Konsèy Elektoral Pwovizwa a (KEP)?	
B13. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Palman an?	
B14. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Gouvènman Nasyonal la?	
B18. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Polis Nasyonal Ayisyen (PNH) an?	
B20. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Legliz Katolik?	
B20A. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Legliz Pwotestan yo?	
B21. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Pati Politik yo?	
B21A. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Prezidan an?	
B31. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Kou Kasasyon/kou siprèm (gwo tribinal) nan?	
B32. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan konsèy minisipal yo (majistra yo)?	
HAIB32A. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan kazèk yo?	
B43. Nan ki nivo ou santi ou fyè dèske w se Ayisyen?	
B37. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan laprès?	
B46. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan komisyon anti-koripsyon a (ULCC)?	
B47. Nan ki nivo ou genyen konfyans nan Eleksyon?	

Kounya, nan menm nechèl la, [Kontinye ak kat C: nechèl 7 pwen an] PA DI TOU 1 2 3 4 5 6 7 ANPIL	Ekri 1-7, 88= PK 98=PR
N1. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la konbat povrete?	
N3. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la ankouraje ak pwoteje prensip demokratik?	
N9. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la konbat koripsyon nan gouvènman an?	
N11. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la travay pou sekirite kapab miyò?	
N12. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la konbat chomaj?	
HAIN16. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la asire pou viktim yo jwenn lajistis?	
HAIN17. Nan ki nivo ou ta di gouvènman aktyèl la fè pri desann?	

[PRAN KAT "C"]

M1. Ann pale de gouvènman ki sou pouvwa a, eske w ta di travay Prezidan Rene Preval ap fè a: [Li repons yo] (1) Li bon anpil (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK (98) PR	
HAIM3. Ann pale de lapolis an jeneral, eske w ta di lapolis ap fè travay yo : trè byen, byen, pa pi mal, mal oswa pi mal? (1) Trè byen (2) Byen (3) Pa pi mal (4) Mal (5) Pi mal (88) PK (98) PR	
HAIM4. Ann pale de Minista, eske w ta di Minista ap fè travay yo : trè byen, byen, pa pi mal, mal oswa pi mal? (1) Trè byen (2) Byen (3) Pa pi mal (4) Mal (5) Pi mal (88) PK (98) PR	

[Bay kat "D"]: Kounya, ann itilize yon nechèl ki sanble ak lòt la, men nimewo 1 vle di "Pa dakò di tou" epi nimewo 7 vle di ou "Dakò nèt". Yon nimewo ki ant 1 ak 7 vle di ke w on ti jan pa dakò oswa w pa tèlman dakò.

Ekri nimewo 1-7 oswa 88 Pa konnen oswa 98 Pa reponn

1	2	3	4	5	6	7	88	98
Pa dakò di tou						Dakò nèt	PK	PR

Ekri 1-7, 88= PK 98=PR

Mwen pral li kèk pawòl, mwen ta renmen ke ou di mwen nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò avèk pawòl sa yo.

EFF1. Moun kap gouvène peyi a enterese ak sa ou menm ou panse. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò?

EFF2. Daprè ou menm, ou santi w konprann byen koze politik ki pi enpòtan pou peyi a. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò?

Ekri 1-7, 88= PK 98=PR

ING4. Demokrasi kapab genyen pwoblèm men li pi bon pase nenpòt kèk lòt fòm gouvènman. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

DEM23. Pa kapab genyen demokrasi san pati politik. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

Kounya, mwen pral li kèk pawòl sou wòl leta. Tanpri souple di mwen si ou dakò osinon ou pa dakò ak pawòl sa yo. Ann itilize nèchel 7 pwen an **(88) PK (98)PR**

ROS1. Se pa sektè prive a, se leta peyi D Ayiti ki ta dwe mèt tout antrepriz ki pi enpòtan nan peyi a. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

ROS2. Se pa sitwayen yo, se leta peyi D Ayiti ki ta dwe pi responsab pou garanti byennèt tout moun. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

ROS3. Se pa antrepriz prive yo, se leta peyi D Ayiti ki ta dwe pi responsab pou kreye travay. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

ROS4. Leta peyi D Ayiti dwe menmenn politik ki pou diminye inegalite ant moun rich ak moun pòv yo. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

ROS5. Se pa sektè prive a, se leta peyi D Ayiti ki ta dwe pi responsab pou bay pansyon pou retirete? Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

ROS6. Se pa sektè prive a, se leta peyi D Ayiti ki ta dwe pi responsab pou bay sèvis swen lasante. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò ak pawòl sa yo?

[Pran kat "D"]

PN4. Jeneralman, jan demokrasi ap fonksyone an Ayiti, eske w ta di w: trè satisfè, on ti jan satisfè, on ti jan pa satisfè, pa satisfè di tou?

(1) Trè satisfè (2) Satisfè (3) On ti jan pa satisfè (4) Pa satisfè di tou
(88) PK (98) PR

PN5. Daprè ou menm, Ayiti se yon peyi ki: trè demokratik, on ti jan demokratik, on ti jan pa demokratik oswa pa demokratik di tou?

(1) Trè demokratik (2) On ti jan demokratik (3) On ti jan pa demokratik
(4) Pa demokratik di tou (88) PK (98) PR

[Bay li kat "E"]

Kounye a, ann nou chanje Kat la. Kat tou nèf sa a genyen yon nechèl 10 pwen, ki soti nan 1 rive nan 10. Nimewo 1 vle di ke ou pa dakò di tou, epi nimewo 10 ou dakò nèt. Mwen pral site yon lis bagay ak aksyon moun konn fè pou rive nan objektif politik yo. Tanpri souple di mwen si ou dakò osinon ou pa dakò ke moun kapab fè aksyon sa yo.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	88	98
Pa dakò di tou										Dakò nèt	
										Pa konnen	

	1-10, 88, 98
E5. Moun yo patisipe nan manifestasyon ke lalwa pèmèt. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò ?	
E8. Moun yo patisipe nan òganizasyon ak gwoup ki vle rezoud pwoblèm kominote/zòn yo. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò?	
E11. Moun yo travay nan kanpay elektoral yon pati politik oswa kandida. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò?	
E15. Moun yo patisipe nan bloke lari ak wout. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò?	
E14. Moun yo anvayi kay oswa tè lòt moun. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò?	
E2. Moun yo okipe antrepriz, izin ak biwo. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò?	
E3. Moun yo patisipe nan gwoup ki vle dechouke ak vyolans yon gouvènman ki sòti nan eleksyon. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò?	
E16. Moun yo fè tèt yo jistis lè leta pa pini kriminel yo. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò ?	

[Pa pran kat "E"]:

Keksyon sa yo vle wè si ou dakò ak divès kalite lide moun k-ap viv an Ayiti genyen. Itilize toujou nechèl 10 pwen an (Kat E).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	88	98
Pa dakò di tou										PK	PR
										Dakò nèt	

	1-10, 88=PK, 98=PR
D1. Genyen moun ki toujou pale mal de fòm gouvènman peyi Ayiti, pa sèlman de gouvènman ki sou pouvwa kounye a, men de fòm gouvènman an. Nan ki nivo ou dakò osinon ou pa dakò ak dwa pou moun sa yo vote? Tanpri souple li nimewo nan nechèl la [Eseye: nan ki nivo?]	
D2. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò pou moun sa yo patisipe nan manifestasyon (san dezòd) pasifik pou yo kapab fè tande sa yo panse? Tanpri souple li nimewo a.	
D3. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò pou moun sa yo vinn kandida pou yon pòs piblik?	
D4. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò pou moun sa yo sòti nan televizyon ap bay yon diskou?	
D5. Kounya, ann pale lòt bagay, ann panse ak omoseksyèl yo (gason ak gason, fi ak fi), nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò pou yo vinn kandida pou yon pòs piblik?	

D6. Nan ki nivo ou dakò osinon pa dakò pou koup ki genyen menm sèks ta gen dwa pou marye?	
--	--

[Pran kat “E”]

Kounya, ann pale lòt bagay...

DEM2. A kiyès nan pawòl sa yo ou pi dakò: (1) Pou moun tankou nou, sa pa di nou anyen yon rejim demokratik ak yon ki pa demokratik. (2) Demokrasi pi preferab pase nenpòt lòt fòm gouvènman. (3) Nan kèk okazyon, yon gouvènman otoritè kapab pi preferab ke demokrasi. (88) PK (98) PR	
DEM11. Eske w kwè peyi nou an bezwen yon gouvènman gwo ponyèt osinon pwoblèm yo kapab rezoud ak patisipasyon tout moun? (1) Gwo ponyèt (2) Patisipasyon tout moun (88) PK (98) PR	

AUT1. Genyen moun ki di nou bezwen yon lidè fò ki pa bezwen sòti nan eleksyon. Gen lòt moun ki di, menm si bagay yo pa fonksyone, demokrasi elektoral, oswa vòt popilè, toujou pi bon. Ki sa w panse? [Li repons yo] (1) Nou bezwen yon lidè fò ki pa bezwen sòti nan eleksyon. (2) Demokrasi elektoral pi bon (88) PK (98) PR	
PP1. Nan peryòd eleksyon yo, genyen moun ki eseye fè lòt moun ale vote pou yon pati politik oswa kandida, konbyen fwa ou te eseye fè lòt moun ale vote pou yon pati politik oswa kandida? [Li repons yo] (1) Trè souvan (2) Souvan (3) Pa souvan (4) Pa di tou (88) PK (98) PR	
PP2. Genyen moun ki travay pou kèk pati politik oswa kandida pandan kanpay elektoral la, eske w te travay pou yon kandida oswa pati politik pandan dènye eleksyon prezidansyèl 2006? (1) Wi, li te travay (2) Non, li pat travay (88) PK (98) PR	

	PA	Non	Wi	PK	PR
Kounya, ann pale de eksperyans pa w ak bagay ki konn rive w nan lavi a.					
EXC2. Eske yon polisye te mande w yon woulman nan dènye ane ki sot pase a?		0	1	88	98
EXC6. Esk yon anplwaye leta/piblik te mande w yon woulman nan dènye ane ki sot pase a?		0	1	88	98
EXC11. Eske w te ale fè demach nan lakomin nan dènye ane ki sot pase a? Non → Ekri 99 Wi →Mande: Pou w fè yon demach nan lakomin nan dènye ane ki sot pase a, eske w te genyen pou ou peye lajan anplis ke sa lalwa mande nan Kontribisyon (DGI, Direksyon Jeneral Impò)?	99	0	1	88	98
EXC13. Eske w ap travay? Non → Ekri 99 Wi →Mande: Nan travay ou a, yo te mande w yon woulman nan dènye ane ki sot pase a?	99	0	1	88	98

	PA	Non	Wi	PK	PR
EXC14. Nan denyè ane ki sòt pase a, eske w te fè yon demach nan tribinal yo? Non → Ekri 99 Wi →Mande: Eske w te genyen pou fè yon woulman nan tribinal yo nan dènye ane ki sòt pase a?	99	0	1	88	98
EXC15. Eske w te itilize sèvis sante piblik nan dènye ane ki sòt pase a? Non → Ekri 99 Wi →Mande: Pou yo te pran swen w nan lòpital oswa nan sant sante, nan dènye ane ki sòt pase a, eske w te fè yon woulman?	99	0	1	88	98
EXC16. Eske w te genyen timoun nan lekòl oswa nan kolèj nan dènye ane ki sòt pase a? Non → Ekri 99 Wi →Mande: Nan lekòl oswa nan kolèj, eske w te genyen pou w bay yon woulman nan dènye ane ki sòt pase a?	99	0	1	88	98
EXC18. Eske w kwè, jan bagay yo ye la a, gen de lè gen rezon pou w fè yon woulman?		0	1	88	98

EXC7. Daprè eksperyans pa w oswa sa ou konn tande, eske w ta di koripsyon kay fonksyonè leta/piblik yo...? [Li repons yo] (1) Komen anpil (2) komen (3) Pa komen (4) Pa komen di tou (88) PK (98) PR	
--	--

JAMANTICOR2. Lè w byen gade, eske w ta di batay kont koripsyon an Ayiti gen: anpil siksè, On ti siksè, pa anpil siksè, oswa pa gen siksè di tou? (1) Anpil siksè (2) On ti siksè (3) Pa anpil siksè (4) Pa gen siksè di tou (88) PK (98) PR	
--	--

HC3. Nan 12 mwa ki fèk sot pase yo, sa vle di depi nan mwa jiyè 2009 jiska jodia, eske ou menm oswa yon lòt moun kap viv nan kay sa a te gen yon maladi oswa te blese? (1) Wi [Kontinye] (2) Non [Ale nan HAIVB1A] (88) PK [Ale nan HAIVB1A] (98) PR [Ale nan to HAIVB1A]	
HC4. Dènye fwa ou menm oswa yon lòt moun kap viv nan kay sa a te bezwen swen santé, kilès li te ale wè? (1) Doktè jeneralis (2) Doktè espesialis (3) Enfimyè / mis (4) Famasyen (5) Doktè fèy/guérisseur (6) Ougan/manbo (7) Yon fanmi/vwazen (8) Lòt (9) Pat gen konsiltation (88) PK (98) PR (99) (Pat malad oswa blese)	

<p>HC5. Ki kote nou te rankontre moun nan?</p> <p>(1) Lopital prive [Kontinye] (2) Lopital leta [Kontinye] (3) Dispansè [Kontinye] (4) Sant sante leta [Kontinye] (5) Klinik prive [Kontinye] (6) Klinik ONG [Kontinye] (7) Lakay moun ou kontakte a [Ale nan HAIVB1A] (8) Famasi [Ale nan HAIVB1A] (9) Lakay malad la [Ale nan HAIVB1A] (10) Lòt [Ale nan HAIVB1A] (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>HC6. Pou nou te rive nan sant sante sa a, eske w ta di li : te trè fasil, on ti jan fasil, on ti jan difisil, trè difisil ?</p> <p>(1) Trè fasil (2) On ti jan fasil (3) On ti jan difisil (4) Trè difisil (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>HC7. Eske w ta di ou trè satisfè, on ti jan satisfè, on ti jan pa satisfè, pa satisfè di tou ak sèvis swen lasante (konsiltasyon) yo te bay nou nan sant santé sa a?</p> <p>(1) Trè satisfè [Ale nan HAIVB1A] (2) On ti jan satisfè [Ale nan HAIVB1A] (3) On ti jan pa satisfè [Kontinye] (4) Pa satisfè di tou [Kontinye] (88) PK [Ale nan HAIVB1A] (98) [Ale nan HAIVB1A]</p>	
<p>HC8. Ki pi gwo rezon ki fè nou pap satisfè ak sèvis swen lasante (konsiltasyon) yo te bay nou nan sant santé sa a? [Pa li repons yo?]</p> <p>(1) Sèvis te twò chè (2) Li te difisil pou rive nan sant santé a (3) Sant santé pa ouvri nan lè ki pi bon pou nou (4) Sant santé pa ouvri nan jou pi bon pou nou (5) Anplwaye yo pa gen bon jan /yo pa jantiy (6) Sèvis pran twòp tan (7) Lòt (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>HAIVB1A. Ann pale lòt bagay.... eske w genyen yon kat idantifikasyon nasyonal?</p> <p>(1) Wi (2) Non (88) DK (98) DA</p>	
<p>VB1. Eske w te enskri pou w vote ?</p> <p>(1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR</p>	
<p>VB2. .Eske w te vote nan dènye eleksyon prezidansyèl 2006 la ?</p> <p>(1) Wi, li te vote [Ale nan VB3] (2) Non, li pat vote [Kontinye] (88) PK [Ale nan VB10] (98) PR [Ale nan VB10]</p>	

<p>VB4. [Sèlman pou moun ki pat vote] [Pa li repons yo] Poukisa w pat vote nan dènye eleksyon prezidansyèl la ? [Ekri yon sèl repons]</p> <p>(1) Pat genyen transpò (2) Maladi (3) Pat entèrese (4) Pat renmen ankenn kandida (5) Pa kwè nan sistèm lan (6) Pat genyen kat idantifikasyon nasyonal (7) Pat jwen non nan lis elektoral (8) Pat genyen laj pou vote (9) Li rive twò ta epi biwo te femen (11) Li te genyen pou li travay / Pa genyen tan (12) Andikape (13) Lòt rezon (88) PK (98) PR (99) PA (Li te vote)</p> <p>(Apre keksyon sa, ale nan VB10)</p>	
<p>VB3. Pou ki moun ou te vote pou prezidan nan dènye eleksyon prezidansyèl la? [PA LI LIST LA]</p> <p>(0) Ankenn moun (Vòt blan ou byen li te anile vòt li a) (2201) René Préval (Fwon Lespwa) (2202) Leslie Manigat (RDNP) (2203) Charles Henry Baker (Respè) (2204) Jean Chavannes Jeune (Union Nationale Chrétienne pour la Reconstruction d'Haïti) (2205) Luc Mesadieu - (Mouvement Chrétien pour Batir une Nouvelle Haïti) (2206) Serge Gilles (Fusion des Sociaux-Démocrates Haïtienne) (2207) Paul Denis (Oganizasyon Pèp Kap Lité) (2208). Evans Paul (Alyans/Alliance Démocratique) (2209) Guy Philippe (FRN) (2210) Dany Toussaint (Mouvement Démocratique et Renforcement Haitien) (77) Lòt moun (88) PK (98) PR (99) PA (Li pat vote)</p>	
<p>VB10. Kounya la, eske w genyen panchan pou yon pati politik? (1) Wi [Kontinye] (2) Non [Ale nan HAIVB13] (88) PK [Ale nan HAIVB13] (98) PR [Ale nan HAIVB13]</p>	
<p>VB11. Pou ki pati politik ou genyen panchan? [Pa li list la].</p> <p>(2201) Fwon Lespwa (2202) RDNP (2203) Respè (2204) Union Nationale Chrétienne pour la Reconstruction d'Haïti (2205) Mouvement Chrétien pour Batir une Nouvelle Haïti (2206) Fusion des Sociaux-Démocrates Haïtienne (2207) Oganizasyon Pèp Kap Lité (2208) Alyans/Alliance Démocratique (2209) FRN (2210) Mouvement Indépendant pour la Réconciliation Nationale (2211) Lavalas (2212) Inite (77) Lòt pati (88) PK (98) PR (99) INAP</p>	

<p>HAIVB12. Si jounen jodia se te eleksyon yo, pou ki pati politik ou ta pral vote pou prezidan nan eleksyon prezidansyèl 2010 yo ? [Pa li list la].</p> <p>(2201) Fwon Lespwa (2202) RDNP (2203) Respè (2204) Union Nationale Chrétienne pour la Reconstruction d'Haïti (2205) Mouvement Chrétien pour Batir une Nouvelle Haïti (2206) Fusion des Sociaux-Démocrates Haïtienne (2207) Oganizasyon Pèp Kap Litè (2208) Alyans/Alliance Démocratique (2209) FRN (2210) Mouvement Indépendant pour la Réconciliation Nationale (2211) Lavalas (2212) Inite (77) Lòt pati (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>HAIVB13. Jeneralman, èske ou panse eleksyon yo ann Ayiti se eleksyon ki onèt epi kandida ki genyen plis vòt yo genyen? Eske w ta di eleksyon yo trè onèt, on ti jan onèt, on ti jan pa onèt oswa pa onèt di tou?</p> <p>(1) Trè onèt (2) On ti jan onèt (3) On ti jan pa onèt (4) Pa onèt di tou (88) PK (98) PR</p>	
<p>POL1. Nan ki nivo ou enterese nan politik: Anpil, On ti jan, pa anpil oswa pa di tou?</p> <p>(1) Anpil (2) On ti jan (3) Pa anpil (4) Pa di tou (88) PK (98) PR</p>	
<p>HAICR1. Tanpri, eske w kapab di mmwen, ki sous prensipal ou pou enfòmasyon sou sitiyouyon peyi a?</p> <p>(01) Televizyon (02) Jounal (03) Radyo (04) Legliz (05) Sant kominotè (06) Lekòl (07) Fanmi (08) kolèg nan travay oswa Lekòl (09) Zanmi (10) Vwazen (11) Entènèt oswa blòg (jounal pa ladan) (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>HAICR2. Eske w konn tande estasyon radyo kominotè?</p> <p>(1) Wi [Kontinye] (2) Non [Ale nan HUR1] (88) PK [Ale nan HUR1] (98) PR [Ale nan HUR1]</p>	
<p>HAICR3. San Misik pa ladann, ki pwogram (emisyon) ou pi renmen tande nan estasyon radyo kominotè a?</p> <p>(01) Nouvèl ak enfòmasyon lokal yo (02) Sante (03) Edikasyon (04) Pwogram pou fanm (05) Deba politik / liy ouvè (06) Anviwònman /Prevansyon pou katastwòf natirèl (07) Agrikilti (08) Pwogram relijye (09) Espò (88) PK (98) PR (99) PA</p>	

HUR1. Èske anplwaye leta oswa òganizasyon yo te bay kominote w la kèk konsèy sou kòman pou yo prepare pou yon siklòn oswa yon lòt katastwòf natirèl? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR	
HUR2. Èske w prepare osinon ou genyen yon plan si ta gen yon siklòn oswa yon katastwòf natirèl? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR	

FOOD0. Nan twa mwa ki fèk sot pase yo, eske gen kèk jou ou menm oswa yon lòt moun kap viv nan kay la te pase tout jounen an ak lannwit san manje poutèt pat genyen manje? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR	
FOOD1. Eske w te resevwa manje nan men gouvènman an nan 4 semèn ki fèk sot pase yo? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR	
FOOD2. Eske w te resevwa manje nan men òganizasyon entènasyonal yo nan 4 semèn ki fèk sot pase yo? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR	

ED. Ki dènye klas ou te gen chans fè lekòl?		
00. Ankenn nivo		
Primè	Segondè	Inivèsite
01 Preskolè	08 Sizyèm / 7 A.F.	15 Inivèsite 1
02 Preparatwa 1 / 1 A.F.	09 Senkyèm / 8 A.F.	16 Inivèsite 2
03 Preparatwa 2 / 2 A.F.	10 Katryèm / 9 A.F.	17 Inivèsite 3
04 Elemantè 1 / 3 A.F.	11 Twazyèm	18 (plis ke 4 lane)
05 Elemantè 2 / 4 A.F.	12 Segonn	
06 Mwayen 1 / 5 A.F.	13 Reto	
07 Mwayen 2 / 6 A.F.	14 Filo	
(88) PK	(98) PR	

EDUC1. Konbyen timoun kap viv nan kay la ki genyen soti 6 jiska 17 lane? _____ [Ekri nimewo a, 0=Okenn] [Si okeen, ale nan Q2] (888) PK (988) PR	
EDUC2. Konbyen nan timoun sa yo ki genyen soti 6 jiska 17 lane epi k- ap etidye oswa prale lekòl? _____ [Ekri nimewo a, 0=Okenn (Ale nan EDUC4)] (888) PK [Ale nan EDUC4] (988) PR [Ale nan EDUC4] (999) PA	

[Sèlman si li genyen kèk timoun ki pa lekòl] Pou ki rezon genyen kèk nan timoun ki genyen soti 6 jiska 17 lane yo ki pa lekòl? **[Pa li repons yo] [aksepte jiska 3 repons]**

	Premye repons EDUC3A	Dezyèm repons EDUC3B	Twazyèm repons EDUC3C
Travay pou bay fanmi yon ti kòb an plis	1	1	1
Li ansent	2	2	2
Kite lekòl pou al marye	3	3	3
Pran swen ti frè ak ti sè	4	4	4
Fanmi te bezwen èd nan fèm oswa nan biznis	5	5	5
Lekòl twò chè	6	6	6
Li fini ak lekòl	7	7	7
Toujou pa pase	8	8	8
Zafè lekòl pa enterese moun nan	9	9	9
Pa gen lekòl nan zòn nan/lekòl lwen anpil	10	10	10
Lòt rezon	11	11	11
PK	88	88	88
PR	98	98	98
PA	99	99	99

Kilès nan timoun ki genyen soti 6 jiska 17 lane ki pral fete anivèsè nan jou kap vini yo epi kap etidye oubyen ki lekòl ?

EDUC4. Eske se yon fi oubyen se yon gason?

(1) Gason (2) Fi (88) PK (98) PR (99) PA

EDUC5. Nan ki klas li ye kounye a?

(1) Primè Klas: _____

(2) Segondè Klas: _____

(88) PK (98) PR (99) PA

EDUC6. Nan kijan de lekòl timoun sa ye kounye a? Eske se yon lekòl ..?

(1) Leta **[Ale nan EDUC7]**

(2) Prive [kontinye]

(88) PK **[Ale nan EDUC7]** (98) PR **[Ale nan EDUC7]** (99) PA

EDUC6B. Eske lekòl sa se pou:

(1) Yon kongregasyon religye oswa yon legliz

(2) Yon òganizasyon kominotè

(3) Yon ONG

(4) Yon propyete oswa biznis prive

(88) PK (98) PR (99) PA

EDUC7. Jeneralman, kijan w ta di figi lekòl (lokal la ak sèvis de baz yo) timoun sa ye?

Eske ou ta di...?

(1) Li pi bon (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK

(98) PR (99) PA

EDUC8. Kijan ou ta di ke kalite ledikayon yo bay nan lekòl timoun sa ye? Eske ou ta di...?

(1) Li pi bon (2) Li bon (3) Li pa pi mal (4) Li mal (5) Li pi mal (88) PK

(98) PR (99) PA

EDUC9. Lèw byen gade, nan ki nivo ledikayon ou kwè timoun sa a ap ka rive? **[Li repons yo]**

(1) Primè (2) Segondè (3) Inivèsité (Fakilte) (4) Fòmasyon pwofesyonèl

(88) PK (98) PR (99) PA

EDUC10. Ki enpòtan siksè nan lekòl genyen nan lavni timoun sa a?

Eske ou ta di li: trè enpòtan, on ti jan enpòtan, on ti jan pa enpòtan, oswa pa enpòtan di tou?

(1) Trè enpòtan (2) on ti jan enpòtan (3) on ti jan pa enpòtan

(4) Pa enpòtandi tou (88) PK (98) PR (99) PA

Q2. Ki laj ou te genyen jou dènnye dat anivèsè-w? _____ lane (888=PK) (988=PR)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>Y1. [Pou moun ki genyen mwens 25 lane] [Si li genyen plis 25 lane, ale nan Q3C] Nan senk lane k-ap vini yo, eske w wè tèt ou pral jwe kèk wòl nan politik nan peyi a, tankou... [Li repons yo, ekri yon sèl repons]</p> <p>(1) Patisipe nan yon òganizasyon non-gouvènmantral (ONG), yon asosyasyon kominotè oswa yon pati politik (2) Vinn kandida yo pou yon pòs piblik nan eleksyon (3) Patisipe nan yon revolisyon (4) Okenn nan bagay mwens te endike anwo yo (5) [Pa li] Lòt (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>Y2. [Pou moun ki genyen mwens 25 lane] Ki pwoblèm ki enkyete w pi souvan? [Pa li repons yo, ekri yon sèl repons] [Si le reponn "lavni" mande li: "Ki bagay sou lavni li an ki enkyete li?"]</p> <p>(1) Travay, salè, revni, estabilite nan travay oswa estabilite ekonomik (2) Jwi lavi, ale nan fèt, espò, gwoup zanmi, sòti ak mennaj w, gen ti mennaj, kòmanse yon fanmi, fi oswa gason (3) Byen materyèl (rad ak soulye, telefòn selilè, ipod, òdinatè) (4) Fini etid w yo, peye pou ledikasyon w (5) Sekirite, krim, gang (6) relasyon entèpèsonèl (relasyon ak paran yo, fanmi, zanmi, ak lòt moun) (7) Sante (8) Anviwònman (9) Sitiyasyon peyi a (10) Anyen, Anyen pa enkyete w (11) Lòt repons (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>Y3. [Pou moun ki genyen mwens 25 lane] Daprè ou menm, jeneralman, eske peyi a prale nan yon bon direksyon oubyen move direksyon?</p> <p>(1) Bon Direksyon (2) Move Direksyon (88) PK (98) PR</p>	
<p>Q3C. Ki relijyon w? [Pa li repons yo] [Si li di li pa genyen relijyon, gade si li ta dwe nan kategori 4 oswa 11]</p> <p>(1) Katolik (2) Pwotestan tradisyonèl, pwotestan ki pa evanjelik (kreyen, kalvinis, Literyen, Metodis, Presbyteryen, Disip Kris la, Episkopal, anglican, merov). (3) Relijyon peyi lès yo ki pa kreyen (Mizilman, Boudis, Relijyon endou; Taoist; Konfisyonis; baai) (4) Okenn (li kwe nan yon antite siprèm men li pa genyen okenn relijyon) (5) Evangelik ak Pannkotis (Pannkotis, Legliz Bondye; Asanble Bondye; Inivèsèl Legliz Wayòm Bondye a; Entènasyonal Legliz Foursquare pawòl Bondye a; Legliz pentkotist Kris la; kongregasyon kreyen; menonit; Brethren; Kreyen Legliz freeform; Karismatik ki pa katolik, Lumières du monde, Corps de Christ, Batis, Nazareyen, lame di salì, Advantis, Advantis Setyèm Jou, Sara Nossa Terra;). (6) Mòmou (7) Relijyon tradisyonèl ak natif natal (kandonblé, Vodouyizan, Rasta, Relijyon Maya yo, Umbanda; Maria Lonza; Inti; Kardecista, Santo Daime, Esoterica). (10) Jwif (11) Agnostik, ate (li pa kwè nan Bondye) (12) Temwen Jova (88) PK (98) PR</p>	

<p>Q5A. Chak kilè w ale nan yon sèvis relijye? [Li repons yo]</p> <p>(1) Pi plis pase yon fwa pa semèn (2) Yon fwa pa semèn (3) Yon fwa pa mwa (4) Yon oswa de fwa pa lane (5) Pa janm fè sa/yon lè konsa (88) PK (98) PR</p>	
<p>Q5B. Ki enpòtan relijyon genyen nan lavi w? Eske w ta di li: trè enpòtan, on ti jan enpòtan, on ti jan pa enpòtan, oswa pa enpòtan di tou?</p> <p>(1) Trè enpòtan anpil (2) on ti jan enpòtan (3) on ti jan pa enpòtan (4) Pa enpòtan di tou (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>[Montre list Kat “F”]</p> <p>Q10. An tou, konbyen kòb moun lakay ou fè pa mwa, lèw konte transfè lajan fanmi nan peyi letranje voye fè kado ak lajan tout moun kap travay nan kay la?</p> <p>(0) Ankenn revni (1) Pas plis ke 2,000 goud (2) 2,001- 3,000 goud (3) 3,001-5,000 goud (4) 5,001-8,000 goud (5) 8,001-13,000 goud (6) 13,001-20,000 goud (7) 20,001- 30,000 goud (8) 30,001-50,000 goud (9) 50,000- 80,000 goud (10) Plis pase 80,000 goud (88) PK (98) PR</p> <p>[TAKE BACK CARD “F”]</p>	
<p>Q10A. Eske fanmi w resevwa transfè lajan ki sòti nan peyi letranje?</p> <p>(1) Wi [Kontinye] (2) Non [Ale nan Q10c] (88) PK [Ale nan Q10c] (98) PR [Ale nan Q10c]</p>	
<p>Q10B. [Pou moun ki resevwa transfè lajan sèlman] Nan ki nivo nou depann sou transfè lajan fanmi nan peyi letranje? [Li repons yo]</p> <p>(1) Anpil (2) On ti jan (3) Pa anpil (4) Pa di tou (88) PK (98) PR</p>	
<p>Q10A3. [Pou moun ki resevwa transfè lajan sèlman] Nan 12 mwa ki fèk sot pase yo, èske moun lakay ou reseswa plis kòb, menm vale kòb oswa mwens kòb nan transfè lajan ki sòti nan peyi letranje?</p> <p>(1) Plis kòb (2) Menm vale kòb (3) Mwens kòb (88) PK (98) PR (99) PA (Pa resevwa transfè lajan)</p>	
<p>Q10C. [Pou tout moun] Eske w genyen moun nan fanmi w ki te viv nan kay la anvan sa kap viv kounye a nan peyi letranje? [Si li di wi, mande ki bò; Pa li repons yo]</p> <p>(1) Wi, nan peyi Letazini sèlman (2) Wi, nan peyi Letazini ak nan lòt peyi (3) Wi, Nan lòt peyi (Pa letazini) (4) Non [Skip to Q14] (88) PK [Skip to Q14] (98) PR [Skip to Q14]</p>	

<p>Q16. [Sèlman pou moun ki di “ WI” nan keksyon Q10C] Chak kilè w pale ak moun sa yo? [Li repons yo] (1) Chak jou (2) Yon oswa de fwa pa semèn (3) Yon oswa de fwa pa mwa (4) Yon lè konsa (5) Pa janm fè sa (88) PK (98) PR (99) INAP</p>	
<p>Q14. [Pou tout moun] Eske w genyen lide ale viv osinon travay nan peyi letranje nan twa lane kap vini yo? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR</p>	
<p>Q10D. [Pou tout moun] Lajan yo peye nan travay la ak lajan tout moun nan kay la resevwa, eske: [Li repons yo] (1) Li kont pou nou viv, nou genyen lajan sere (2) Li kont pou nou viv, nou pa genyen lajan sere (3) Li pa kont, nou genyen pwoblèm (4) Li pa kont, nou genyen anpil pwoblèm/nou pa ka manje (88) [Pa Li] PK (98) [Pa Li] PR</p>	
<p>Q10E. Nan 2 lane ki fèk sot pase yo, èske moun lakay ou fè: [Li repons yo] (1) Plis kòb? (2) Menm vale kòb? (3) Mwens kòb? (88) PK (98) PR</p>	

<p>Q11. Ki kondisyon matrimonyal ou? Eske w : [Li repons yo] (1) Selibatè (2) Marye (3) Plase (4) Divòse (5) Kite apre maryaj/plasaj (6) Mari/madanm mouri (88) PK (98) PR</p>	
<p>Q12. Konbyen pitit ou genyen? _____ (00= Okenn→ Ale nan ETID) (88) PK (98) PR</p>	
<p>Q12A. [Si li gen timoun] Konbyen nan timoun sa yo kap viv nan kay la nan moman sa a? _____ 00 = Okenn (88) PK (98) PR (99) PA (pa gen timoun).</p>	
<p>ETID. Eske w ka di w se: Nwa, milat oswa blan? (1) Blan (4) Nwa (5) Milat (7) Lòt (88) PK (98) PR</p>	

<p>LENG1. Ki lang moun nan kay la plis pale yonn ak lòt depi lè ou te timoun? [Ekri yon sèl repons] (2201) Kreyòl (2202) Franse (2203) Panyòl (2204) Angle (5) Lòt (88) PK (98) PR</p>	
<p>HAILENG0. Eske w pale lòt lang? (1) Wi [Kontinye] (2) Non [Ale nan HAILENG2] (88) PK [Ale nan HAILENG2] (98) PR [Ale nan HAILENG2]</p>	

Ki lòt lang ou pale ?							
	Kreyòl	Franse	Panyòl	Angle	PK	PR	PA
HAILENG1A	1	2	3	4	88	98	99
HAILENG1B	1	2	3	4	88	98	99
HAILENG1C	1	2	3	4	88	98	99

<p>HAILENG2. Nan ki lang ou panse yo ta dwe anseye timoun yo nan lekòl [Li repons yo] (1) Kreyòl (2) Franse (3) Panyòl (4) Angle (5) Lòt lang (88) PK (98) PR</p>	
--	--

<p>WWW1. Ann pale lòt bagay, chak kilèw itilize entènèt? [Li repons yo]</p> <p>(1) Chak jou oswa prèske chak jou (2) Omwens yon fwa pa semen (3) Omwens yon fwa pa mwa (4) Yon lè konsa (5) Pa janm fè sa (88) [Pa li] PK (98) [Pa li] PR</p>	
<p>Pou rezon estatistik mwen ta renmen konnen ki valè enfòmasyon sou koze politik ak sou peyi a ke yo bay moun</p> <p>G10. Chak kilè w tande nouvèl nan radyo, gade nouvèl nan televizyon, oswa li nouvèl nan journal oswa sou entènèt? [Li repons yo]:</p> <p>(1) Chak jou (2) Kèk fwa pa semen (3) Kèk fwa pa mwa (4) Yon lè konsa (5) Pa janm fè sa (88) PK (98) PR</p> <p>G11. Kouman yo rele Prezidan aktyèl peyi letazini? [Pa li: Barack Obama, aksepte "Obama"]</p> <p>(1) Korèk (2) Pa korèk (88) Pa konnen (98) Pa reponn</p> <p>G13. Ki kantite depatman peyi d Ayiti genyen? [Pa li: 10 depatman]</p> <p>(1) Korèk (2) Pa korèk (88) Pa konnen (98) Pa reponn</p> <p>G14. Ki valè tan yon prezidan dwe rete sou pouvwa an Ayiti? [Pa li: 5 lane]</p> <p>(1) Korèk (2) Pa korèk (88) Pa konnen (98) Pa reponn</p>	

Pou nou fini, eske ou genyen aparèy oswa bagay sa yo lakay ou a: **(Li repons yo)**

R1. Televizyon	(0) Non	(1) Wi	
R3. Frijidè (Refrijeratè)	(0) Non	(1) Wi	
R4. Telefòn òdinè (Teleco)	(0) Non	(1) Wi	
R4A. Telefòn potab, selilè	(0) Non	(1) Wi	
R5. Machin oswa kamyon	(0) Non	(1) Yon	(2) De (3) Twa oswa plis pase twa
R6. Machin pou lave rad	(0) Non	(1) Wi	
R7. Fou micro-onde	(0) Non	(1) Wi	
R8. Motosiklèt	(0) Non	(1) Wi	
R14. Douch anndan kay la	(0) Non	(1) Wi	
R15. Òdinatè	(0) Non	(1) Wi	
R16. Televizyon Flat panel	(0) Non	(1) Wi	
R18. Entènèt	(0) Non	(1) Wi	

<p>PS1. Ki bò dlo yo itilize lakay ou sòti? [Li repons yo]</p> <p>(1) Tiyo ki rive jouk nan kay la [Continue] (2) Tiyo nan lakou a [Continue] (3) Tiyo nan lakou vwazen ou [Continue] (4) Fontèn piblik [Continue] (5) Pwi nan lakou a [Go to PS3] (6) Pwi nan zòn nan [Go to PS3] (7) Achte kamyon dlo [Go to PS3] (8) Achte bokit dlo [Go to PS3] (9) Pran dlo lapli [Go to PS3] (10) Sous, rivyè [Go to PS3] (11) Lòt (88) PK [Go to PS3] (98) PR [Go to PS3]</p>	
--	--

<p>PS2. Chak kilè w jwenn dlo nan kay sa? [Li repons yo]</p> <p>(1) Chak jou (2) Chak 2 jou (3) Chak 3 jou (4) Yon fwa pa semen (5) Yon fwa chak 2 semen oswa yon lè konsa (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>PS3. Eske kay la genyen kouran elektrik?</p> <p>(1) Wi (2) Non [Ale nan PS5] (88) PK [Ale nan PS5] (98) PR [Ale nan PS5]</p>	
<p>PS4. A pe prè, konbyen è de tan kouran ou te jwenn chak jou nan 3 mwa ki fèk sot pase yo? È de tan pa jou (00-24) _____</p> <p>(88)PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>PS5. A kisa moun lakay ou sèvi pou yo kwit manje?</p> <p>(1) Kouran (2) Gaz propan (3) Gaz blan (4) Bwa (5) Chabon (6) Enèji solè (7) Lòt (88) PK (98) PARA</p>	
<p>OCUP4A. Aktyèlman, kisa wap fè? [Li repons yo]</p> <p>(1) Wap travay? [Kontinye] (2) Ou nan konje men ou gen travay? [Kontinye] (3) W ap chèche travay tankou mèt janjak? [Ale to DESOC2A] (4) W ap etidye? [Ale nan OCUP28] (5) W ap okipe kay la sèlman? [Ale nan OCUP28] (6) Ou se retirete, pansyonè, enkapasite pèmanan (pa nan eta pou li travay)? [Ale nan OCUP28] (7) Ou pap travay epi ou pap chèche travay? [Ale nan DESOC2A] (88) PK [Ale nan OCUP28] (98) PR [Ale nan OCUP28]</p>	
<p>OCUP1. Nan travay la, ki pòs ou okipe? [Pa li repons yo]</p> <p>(1) Pwofesyonèl entelekyèl ak syantifik (avoka, pwofesè inivèsite, doktè, Kontab, achitèk, enjenyè, etc.) (2) Direktè (administratè, chef depatman, sipèvizè) (3) Tekniksyen oswa pwofesyonèl nan nivo mwayen (teknisyen nan kompitè, pwofesè primè ak segondè, atis, spòtif, etc.) (4) Travayè kalifye (operatè machin, bòs mason, mekanisyen, chapantye, elektrisyen etc.) (5) Fonksyonè leta (manb pouvwa legislatif, egzekitif ak jidisyè ak pèsonèl adminitasyon piblik) (6) Amplwaye nan biwo (sekretè, operatè machine nan biwo, kesye, travayè nan depatman Sèvis Kliyan, etc.) (7) Komèsan (machann nan lari, pwopriyetè biznis ak magazen komèsyal etc.) (8) Machann nan magazen ak mache (9) Amplwaye nan sektè sèvis (Travayè nan lotèl, restoran, chofè taksi, etc.) (10) Travayè agrikòl, oswa pwodiktè agrikòl ak pèch (proprietè) (11) Travayè agrikòl (travay tè pou lòt moun) (12) Travayè atizanal (13) Amplwaye domestik (14) Ouvriye (15) Manb nan lapolis oswa pèsonèl nan sèvis pwoteksyon ak sekirite (polis, ponpye, sekirite) (88) PK (98) PR (99) PA</p>	

<p>OCUP1A. Nan travay sa, eskew se: [Li repons yo]</p> <p>(1) Amplwaye kap touche nan biwo leta? (2) Amplwaye kap touche nan biznis prive? (3) Patwon oswa asosye nan yon biznis? (4) Travay pou tèt pa l? (5) Travay san touche nan biznis lafanmi an</p> <p>(88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>OCUP12A. Konbyen èd tan pa jou ou pase nan pi gwo travay la oswa travay ki pi enpòtan an? _____ [Ekri konbyen èd tan] (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>OCUP12. Eskew ta renmen travay plis, mwens oswa menm kantite èd tan pa jou?</p> <p>(1) Mwens (2) Menm vale (3) Plis (88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>OCUP1B1. Antou, konbyen amplwaye ki genyen nan biznis oswa nan kote wap travay la? [Li repons yo]</p> <p>(1) Pa pi plis ke 5 amplwaye (2) Genyen 5 jiska 9 amplwaye (3) Genyen 10 jiska 19 amplwaye (4) Genyen 20 jiska 100 amplwaye (5) Plis pase 100 amplwaye</p> <p>(88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>OCUP1C. Eskew gen yon asirans lasante antrepriz oswa patwon an ba w?</p> <p>(1) Wi (2) Non (88) PK (98)PR (99) PA</p>	
<p>OCUP15. Eske kontraw genyen an pou travay sa a se pou tout tan oswa se pou yon ti tan sèlman?</p> <p>(1) Pou yon ti tan sèlman (2) Pou tout tan (3) Pat siyen kontra</p> <p>(88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>OCUP1D. Lè ou byen gade, eske w ta di w : trè satisfè, on ti jan satisfè, on ti jan pa satisfè, pa satisfè di tou ak travay ou ye kounye a?</p> <p>(1) Trè satisfè (2) On ti jan satisfè (3) On ti jan pa satisfè (4) Pa satisfè di tou</p> <p>(88) PK (98) PR (99) PA</p>	
<p>DESOC2A. [SELMAN SI LI REPONN LI AP CHÈCHE TRAVAY TANKOU MÈT JANJAK OSWA LI PAP PAP TRAVAY EPI LI PAP CHÈCHE TRAVAY] Konbyen mwa ut e fè san travay nan 12 mwa ki fèk sot pase yo? [pa li repons yo]</p> <p>(1) Mwens ke 1 mwa (2) 1-2 mmwa (3) 3-4 mwa (4) 5-6 mwa (5) 7-8 mwa (6) 9-10 mwa (7) 11-12 mwa</p> <p>(88) PK (98) PR (99) PA</p>	

Kounya, mwen ta renmen poze w yon kesyon sou kondisyon travay ou nan kòmansman lane sa a anvan tranbleman tè a.	
OCUP28. Nan kòmansman lane sa a anvan tranbleman tè a, ki saw tap fè? [Li repons yo] (1) Ou tap travay? (2). Ou te an Konje men ou te gen yon travay? (3) Ou tap chèche travay tankou mèt janjak? (4) Ou tap etidye? (5) Ou tap okipe kay la sèlman? (6) Ou se te retirete, pansyonè, enkapasite pèmanan pou travay (pat nan eta pou li travay)? (7) Ou pat ap travay epi ou pat ap chèche travay? (88) PK (98) PR	
MIG1. Lè ou te timoun, ki bò ou te rete ? nan kapital la (zòn metwopolitèn Pòtoprens la) ? nan yon seksyon kominal ? nan you vil nan provens? (1) Nan kapital la (zòn metwopolitèn Pòtoprens la) (2) Nan yon seksyon kominal (3) Nan you vil nan provens (88) PK (98) PR	
HAIMIG1. Depi konbyen tan ou rete nan komin sa a? (0) Mwens pase 1 lane _____ Lane (88) PK (98) PR	
HAIMIG2. Eske w genyen lide ale viv osinon travay nan yon lòt komin nan twa lane k-ap vini yo? (1) Wi (2) Non (88) PK (98) PR	

Se tout kesyon mwen te genyen. Mèsi anpil pou kolaborasyon w.

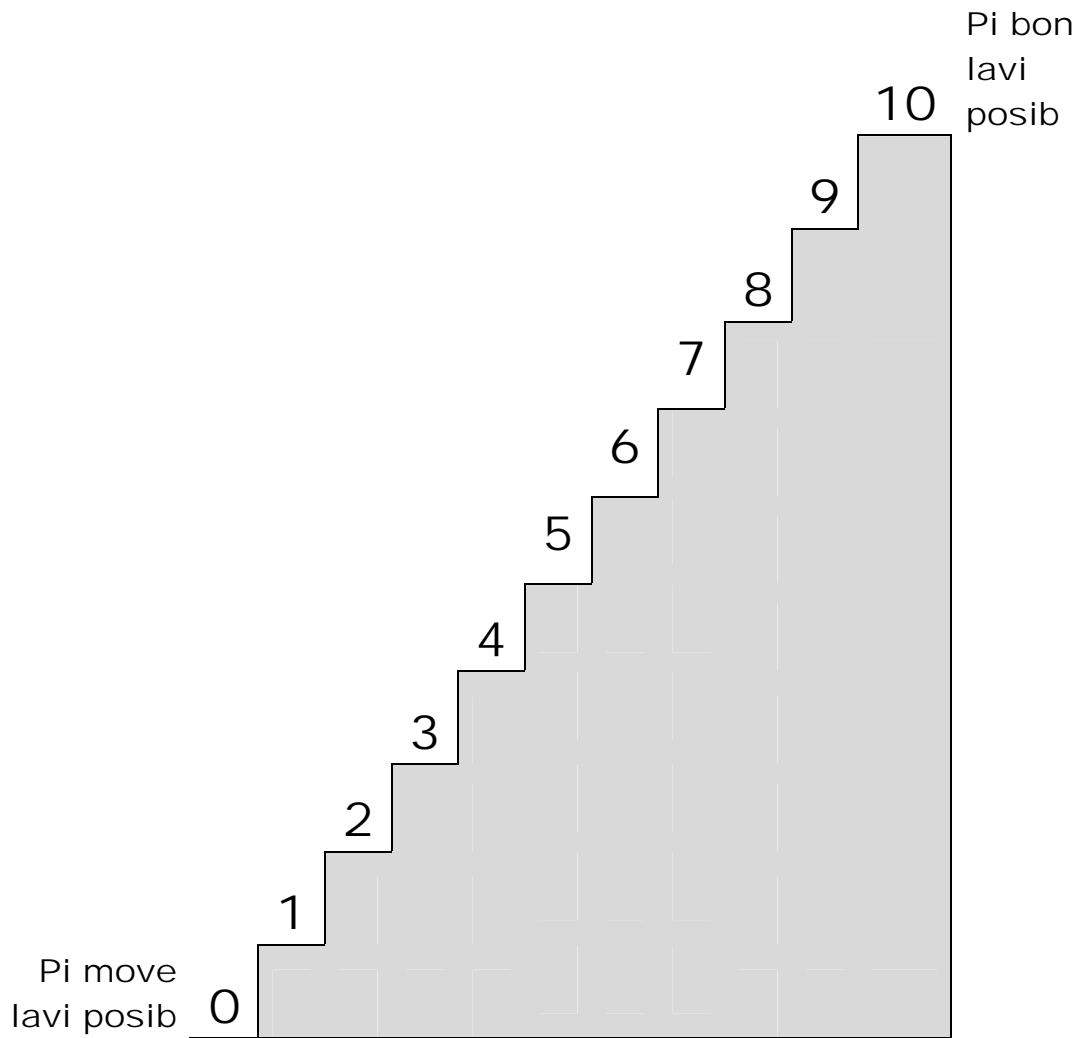
Lè ankèt la te fini _____ : _____	_ _ _
TI. Konbyen tan ankèt la te dire [minit, gade nan paj # 1] _____	
INTID. Non anketè a _____	_ _ _
SEXI. Ekri seks ou: (1) Gason (2) Fanm	

Mwen deklare ke ankèt sa sa te fèt ak moun mwen di a .
Siyati anketè a _____ dat ____ / ____ / ____
Siyati sipèvisè a _____
Komantè:

Siyati moun ki antre done yo _____
Siyati moun ki te verifye done yo _____

Kat "A"

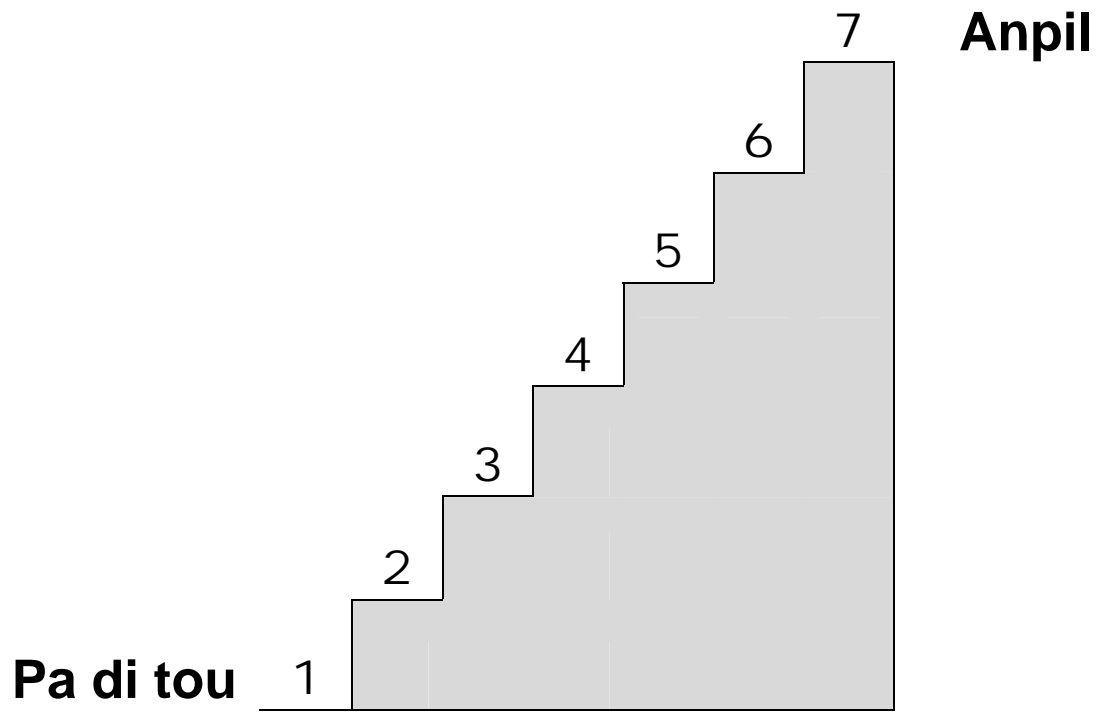
Ki bò ou tap mete tèt ou sou nechèl la nan moman sa yo?



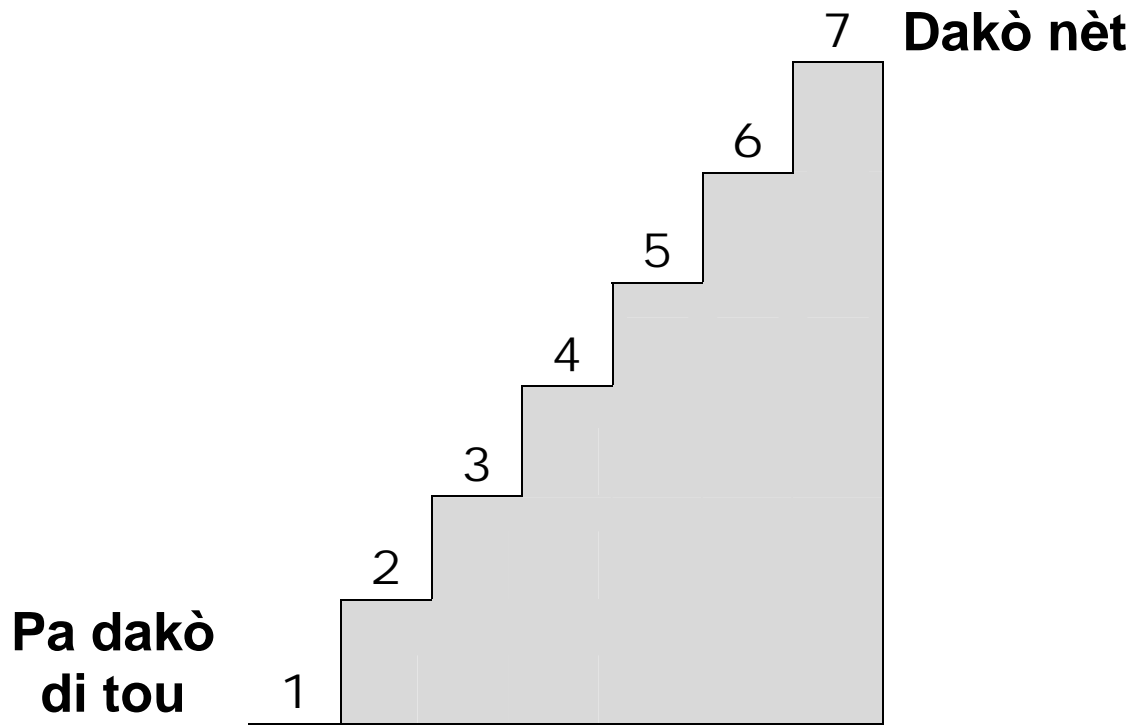
Kat "B"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Gòch					Dwat				

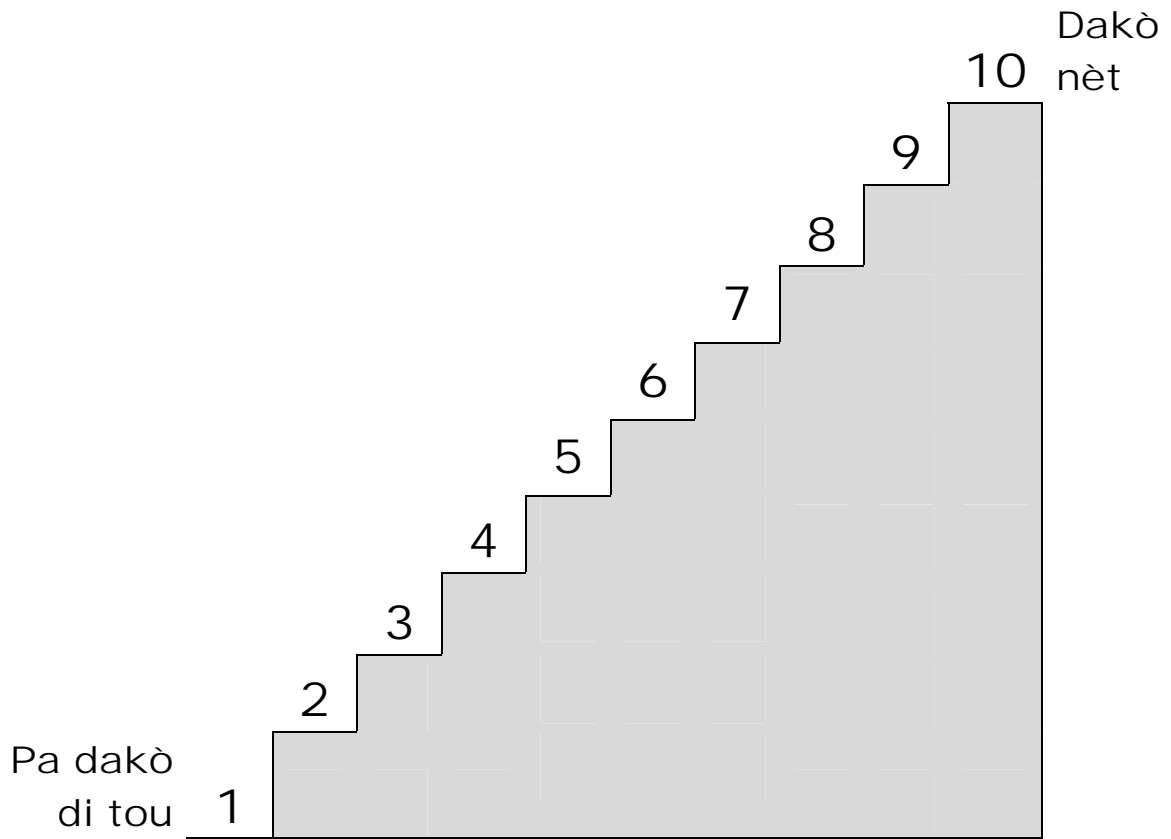
Kat "C"



Kat "D"



Kat "E"



Kat "F"

- (00) Ankenn revni
- (01) Pa plis pase 2,000 goud
- (02) 2,001- 3,000 goud
- (03) 3,001-5,000 goud
- (04) 5,001-8,000 goud
- (05) 8,001-13,000 goud
- (06) 13,001-20,000 goud
- (07) 20,001- 30,000 goud
- (08) 30,001-50,000 goud
- (09) 50,000- 80,000 goud
- (10) Plis pase 80,000 goud

Baromètre des Amériques

Cette étude fait partie d'un programme de recherche mené depuis deux décennies par le Projet d'Opinion Publique en Amérique Latine (LAPOP) à l'Université Vanderbilt. LAPOP est un consortium d'établissements d'enseignement dans toutes les Amériques dont le siège se trouve à l'Université Vanderbilt aux États-Unis. Plus de 30 établissements participent au LAPOP dans le but de produire des études d'opinion publique objectives, non-partisanes et rigoureuses sur le plan scientifique. Ces études traitent essentiellement des attitudes et des comportements relativement à la démocratie. Le LAPOP jouit d'une généreuse contribution de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), du Département des sciences politiques de l'Université Vanderbilt, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), de l'Agence suédoise de coopération au développement international (ASDI), de l'Université pontificale catholique du Chili et du Kellogg Institute de l'Université Notre-Dame. Le LAPOP a aussi des liens avec la Banque mondiale, l'Organisation des États américains et bien d'autres.

Les plus récents sondages, dont les résultats sont analysés et examinés dans le présent ouvrage, ont été réalisés en 2010 sur un échantillon national représentatif à la fois en régions urbaines et rurales. Le cycle de sondages de 2010 comprend 26 pays des Amériques, ce qui permet de comparer les résultats de chacun d'eux avec d'autres pays de la même région.

Le public a accès aux données gratuitement sur notre page Web : www.lapopsurveys.org (en anglais seulement). Les données, les rapports, les articles et les livres produits par le Projet d'Opinion Publique en Amérique Latine sont gratuits et accessibles au grand public. Cette recherche et les données sont également accessibles pour les abonnés et dans notre « dépôt de données » dans les universités Columbia, Duke, Harvard, Notre-Dame, Oxford, Princeton, l'Université du Texas, l'Université de la Caroline du Nord, Yale, au Brookings Institution ainsi que dans les établissements de l'Amérique latine tels que l'Université du Costa Rica et l'Université pontificale catholique du Chili. Par ses actions, LAPOP continue de collaborer au développement de l'excellence académique et en matière de politiques dans les Amériques.

Agence Américaine pour le Développement
International (USAID)
Boulevard 15 Octobre
Tabarre 41
Tabarre, HAÏTI
Phone : (509) 2229-8000
Fax : (509) 2229-8066